Université Paul Valéry
UFR 5

Les militants des droits de l'homme en Turquie : un devoir périlleux

Institut kurde de Paris

Mémoire de Maîtrise
présenté par Mehmet Ali DOGAN

Directeur de Mémoire
Professeur Jocelyne BONNET

Année 1998/1999

Liv_fre_n4438

Institut kurde de Paris

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

Université Paul Valéry
UFR 5

Les militants des droits de l'homme en Turquie : un devoir périlleux

Institut kurde de Paris

Mémoire de Maîtrise
présenté par Mehmet Ali DOGAN

INSTITUT KURDE de PARIS
BIBLIOTHÈQUE

Directeur de Mémoire
Professeur Jocelyne BONNET

Année 1998/1999

Her ku komara Tirk bi ser me de tê, em bi nirxen ku gelê me kedeke bêhempa û bi aramiyeke mezin diafrîne ve dibin yek. Em hêza xwe ji hebûna gelê xwe distînin.

Em diherikin ber bi çavkaniya xwe ve wek Feartê, wek Dicleyê. Em dê biherikin bêyi ku birawestin, da ku em mezintir û bilindtir bibin. Em dê li hemberî pest û kotekiyan li ber xwe bidin.[1]

Comme les lois de la république turque nous condamnent, nous embrassons les mérites que notre peuple a produit par un travail sacrificiel et une grande patience. Nous prenons notre force de l'essence de notre peuple.

Nous nous écoulons de la source comme l'Euphrate, comme le Tigre. Nous continuerons à couler pour être plus haut et encore plus épanoui. Nous résisterons aux contraintes.

Institut Kurde de Paris

[1] Traduit par l'auteur dans le revue de présentation de NCM (Centre culturel de Mesopotamie) à Istanbul.

Ce travail n'aurait pu se faire sans l'aide de Mustafa GUNDOGDU,
intermédiaire précieux pour nos contacts.

Osman BAYDEMIR, Akin BIRDAL, Eren KESKIN, Ayse Nur et Ragip ZARAKOLU
pour leur collaboration et soutien à cette recherche,
et à tous les autres informateurs pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Les organisations kurdes de diaspora en Europe
pour nous avoir permis d'accéder à leurs sources.

Çiçek, Delil, Yönden et Fatma pour leurs encouragements.

Aurore, Céline, Hassan, Melynda, Michel, Musto, Rénald et Zabou pour leur amitié,
leur soutien et surtout pour leur grande patience.

Enfin, un grand remerciement à notre professeur Jocelyne BONNET,
pour ses conseils et pour sa compréhension.

Institut kurde de Paris

SOMMAIRE

INTRODUCTION p. 5

I. CONSTRUCTION DE L'OBJET D'ETUDE p. 8

1 - Etude bibliographie p. 8

2 - Méthodes, outils p. 15

3- Historique p. 19

3-1 Présentation générale p. 19

3-2 Les Kurdes de Turquie p. 20

II. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES p. 24

1 - Présentation de l'association des droits de l'homme de Turquie, IHD p. 24

2 - Présentation et analyse des enquêtes p. 26

2 - 1 Analyse de l'entretien avec Osman BAYDEMIR p. 26

2 - 2 Analyse de l'entretien avec Eren KESKIN p. 47

2 - 3 Analyse de l'entretien avec Leman YURTSEVER p. 60

2 - 4 Analyse de l'entretien avec Ayse Nur ZARAKOLU p. 69

III. ANALYSE COMPARATIVE p. 89

1- Influence familiale dans la socialisation p. 89

2- Une éducation "a la turca" p. 91

3 - Réaction identitaire face à la répression p. 94

4 - Agir est un devoir p. 96

5 - Soutien réciproque entre militants et victimes p. 98

6 - Expérience et normalisation du risque p. 99

7 - Banalisation de la mort p. 100

CONCLUSION p. 105

BIBLIOGRAPHIE p. 108

ANNEXES p. 114

Institut Kurde de Paris

INTRODUCTION

"*Nous aurons raison du terrorisme mais la démocratie et les droits de l'homme nous empêchent d'aller de l'avant.*" Cette phrase a été prononcée par Ahmet CÖREKCI, chef d'Etat major adjoint de l'armée turque, lors d'un discours devant les médias turcs en juillet 1995. [1]

En 1789, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme était rédigée. Plus de deux siècles se sont écoulés, et le respect des droits de l'homme, d'un point de vue international, n'est pas encore acquis : de nombreuses organisations militent dans le but de les faire respecter à travers le monde.

En Turquie, de nombreuses personnes militent dans ce dessein. Régulièrement, elles subissent de multiples pressions. Certains défenseurs des droits de l'homme ont même été assassinés. Les autres cependant, "plus que jamais", continuent leur action : ils se "battent" pour ces droits soient respectés. Comment en viennent-ils à s'engager ? Ont-ils conscience des dangers, des risques, qu'ils encourent ? Oseraient-ils "donner leur vie" pour défendre leurs idées ? Pouvons-nous considérer leurs activités comme un sacrifice de soi ? Quelles sont leurs motivations ?

Mon passé et mon expérience sont liés à cette recherche. J'en esquisserai donc les grandes lignes. J'ai vécu de nombreuses années en Turquie, dans la vie estudiantine. Après le coup d'Etat de 1980, j'ai été arrêté et suis resté en prison pendant plusieurs années. Par la suite, j'ai dû quitter la Turquie et me suis réfugié en France. J'ai ensuite travaillé dans plusieurs associations culturelles kurdes et des ONG françaises.

Au cours de mes activités, j'ai entretenu de nombreuses relations avec des associations culturelles et des associations travaillant sur les droits de l'homme. J'informais et je sensibilisais l'opinion publique française et internationale à cette question concernant la Turquie et celle des kurdes dans l'ensemble du Kurdistan. Ce vécu m'a amené à endosser une personnalité politique. J'ai voulu, à un moment donné, faire des recherches sur les Kurdes en diaspora. Au cours de la préparation de mon projet, je me suis rendu compte qu'il me fallait une formation universitaire pour que mes recherches soient crédibles. Je ne me sentais pas objectif. Il me fallait absolument apprendre des méthodes scientifiques et surtout m'informer sur les notions telles que "ethnie", "culture", "nation", "diaspora"... Je ne devais pas m'appuyer exclusivement sur mes connaissances et mon vécu politique. Je ne voulais

[1] Cité dans ***Turquie, quelle sécurité ?*** éd. Amnesty International, Paris, 1996, p. 13

Institut kurde de Paris

pas que mes recherches, soient réduites à un raisonnement politique ou à des préjugés propagandistes, afin de "sensibiliser l'opinion publique". Je désirais surtout comprendre "la réalité" de mon peuple. Je ne pouvais donc pas commencer à faire des recherches sans avoir de méthodes scientifiques.

C'est la raison pour laquelle, en 1995, je me suis inscrit dans le département de sociologie à l'Université de Montpellier. Dès la première année, je me suis aperçu à quel point j'étais subjectif vis-à-vis de la question kurde, notamment sur la perception de l'Autre. Ma formation m'a permis de revoir toutes les idées que j'avais auparavant. Mes études à l'Université Paul Valéry m'ont permis de construire une distance par rapport à ma propre société. Il est à préciser qu'en Turquie, j'avais déjà vécu dans un milieu où l'assimilation était très forte ; les Kurdes, dans l'ensemble, étaient donc quelque chose d'assez inconnu pour moi.

Quant au choix du sujet, comme nous l'avons dit, il a un lien avec mon vécu puisque j'ai fait de la prison où j'ai subi toutes sortes de "tortures". J'ai été témoin de violations des droits de l 'homme et je ne considérais pas ma vie comme importante : "j'étais prêt à mourir pour défendre mes idées". J'avais l'impression que nous devions être prêts à "donner notre vie" pour "réussir". Je considérais cela comme un "sacrifice de soi". Avec ma formation, cette perception n'était plus une certitude. J'ai commencé à m'intéresser à ce sujet et j'ai décidé de l'aborder avec un regard ethnologique. Je voulais absolument comprendre l'origine de ces pressions, de ces excès, et surtout l'origine du "sacrifice de soi". Après mon arrivée en France, j'ai côtoyé quotidiennement des militants des droits de l'homme qui luttent d'une manière non-violente. J'ai constaté le même fait : le "don de leur vie" sans moyen de se protéger. Des milliers d'entre eux ont disparu à travers le monde. Tous ces évènements étaient devenus des réalités pour moi, après neuf années passées en Europe.

C'est la rencontre avec Osman BAYDEMIR, le vice-président de l'association des droits de l'homme de Turquie, à Paris, en décembre 1997, qui a été déterminante. Je l'ai accompagné, durant deux jours, comme interprète, pour des entretiens avec des associations humanitaires françaises et une conférence. Nos journées étaient très intenses car nous discutions de "tout". Plus je parlais avec lui, plus je me sentais éloigné de "sa réalité". Je me suis rendu compte, qu'avant ma formation universitaire, je normalisais toutes sortes de pressions et les réactions des gens contre ces pressions. En vivant en Europe, je m'étais éloigné et j'avais pris une certaine distance avec "mes valeurs" et "la réalité des Kurdes" qui demeurent là-bas. C'est cette rencontre qui m'a encouragé à travailler sur ce sujet. J'étais face à un homme qui semblait prêt à donner sa vie, qui avait intériorisé la mort et qui avait normalisé de nombreux risques pour atteindre ses objectifs. Malgré mon insistance pour

Institut Kurde de Paris

qu'il reste en France, où il serait hors de danger, il est reparti en Turquie, en me disant : "si ce n'est pas moi, ce sera un autre qui fera ce devoir". Pour lui, c'était un "devoir" à remplir absolument.

Après ma rencontre avec Osman BAYDEMIR, et celles avec Akin BIRDAL, Eren KESKIN, Ayse Nur ZARAKOLU et d'autres militants des droits de l'homme que je citerai parmi les enquêteurs, j'ai été incité à concentrer mon travail sur leur personnalité et à m'informer sur des concepts tel que le don de soi, l'identité politique, ethnique et culturelle.

Nous élaborerons donc, en première partie, la construction de notre objet d'étude, qui s'appuie sur des recherches bibliographiques thématiques et conceptuelles. En seconde partie, nous présenterons nos données, soutenues par une analyse verticale ; et, en troisième partie, nous rendrons compte d'une analyse comparative par la confrontation des entretiens avec nos sources bibliographiques.

Institut kurde de Paris

I. CONSTRUCTION DE L'OBJET D'ETUDE

Suite à nos nombreuses interrogations sur les militants des droits de l'homme en Turquie et leur l'action non-violente, nous avons établi une bibliographie sur la question.

Pour répondre à nos interrogations de chercheur, nous avons réalisé des récits thématiques avec des militants actifs des droits de l'homme en Turquie. Il est important de préciser qu'ils nous ont relaté des faits, tels que leur enfance et leur engagement, "à un moment donné de leur histoire" : ils sont aujourd'hui dans l'opposition turque, ils défendent le respect des droits de l'homme et notamment envers la population kurde.

Nous montrerons d'abord les apports bibliographiques sur la question traitée. Nous présenterons ensuite les méthodes utilisées pour la collecte des données et quelles sont leurs limites.

Institut Kurde de Paris

1. Etude Bibliographique.

Pour construire notre objet d'étude, nous devions prendre de la distance par rapport au sujet. Il nous fallait donc utiliser une bibliographie afin de choisir la méthode d'enquête la plus pertinente, plus généralement acquérir un point de vue objectif et définir les notions liées à notre problématique. Ce n'est qu'à partir des notions clefs et de recherches épistémologiques sur celles-ci qu'il était possible d'acquérir une certaine distance par rapport à ce travail. Après avoir présenté des ouvrages méthodologiques, nous proposerons une étude conceptuelle.

Avant de commencer l'enquête, il fallait absolument prendre de la distance avec le terrain et le sujet d'étude. Lorsque le chercheur appartient à la société qu'il étudie, il doit réussir à faire abstraction de ses présupposés, de ses préjugés et de ses sentiments. Selon P. BOURDIEU, J.-C. CHAMBOREDON et J.-C. PASSERON[2], le chercheur qui travaille sur sa société est à la fois "objet" et "sujet". En tant que membre de la population étudiée, l'être humain a des jugements de valeur. Le scientifique, cependant, doit les dépasser et construire un regard objectif grâce à une rupture épistémologique.

Selon D. BERTAUX[3], la "réalité" touche non seulement notre intellect mais aussi nos sentiments, cela permet de *bousculer un tant soit peu nos préjugés et présupposés que nous portons en nous inconsciemment*. En tant qu'acteur social, nous avions un risque important :

---

[2] P; BOURDIEU, J.-C. CHAMBOREDON, J.-C. PASSERON, ***Le métier de sociologie, Préalables épistémologiques***, éd. Mouton, Paris, 1983 (1er éd. 1968), p. 29.
[3] D. BERTAUX, ***Les récits de vie***, éd. Nathan, coll. 128, Paris, 1997, p. 62.

idéaliser ceux qui militent pour permettre à la situation d'évoluer. A travers de nombreuses lectures, nous avons appris à mettre des "lunettes correctrices" qui permettent d'envisager les faits avec un regard ethnologique. Les informateurs ne sont plus des "sujets" mais des "objets" à étudier. Il s'agit donc de la construction théorique de l'objet[4].

Il était aussi important de trouver des outils d'enquête les plus performants possibles. Nous avons sélectionné l'enquête orale. Elle nous permettait de récolter les données via une autre personne tout en pouvant vérifier leur crédibilité à travers la traduction et transcription des récits. Parlant la langue des informateurs, il a été facile de repérer les "non-dits" et d'insister sur les termes intraduisibles faute d'équivalent linguistique. Selon P. LABURTHE-TOLRA et J.-P. WARNIER[5], elle permet de relever les sous-entendus, ce que les informateurs ne formulent pas explicitement. Quant à l'analyse, D. BERTAUX nous propose de reconstituer la structure diachronique de l'histoire relatée par les informateurs.
La connaissance de l'Histoire ne suffit pas pour l'analyse, il faut la mettre en relation avec *processus collectifs de changement social et parcours individuels ou familiaux* :

> "Autant on ne peut comprendre un récit de vie si on ne le réinsère pas dans le temps historique collectif, autant on ne peut comprendre les phénomènes de changement social si on ne se réfère pas aux transformations des modèles culturels, des mentalités et des conduites "privées" qui par leur simple nombre et agrégation, ont participé à la formation de ces phénomènes.[6]"

L'esprit comparatif de l'analyse constitue l'élément central d'une enquête ethnologique. Cette comparaison doit prendre en compte *la diachronie des évènements biographiques, la causalité séquentielle* et les changements relatifs aux évènements historiques de l'enquêté.

Dans l'analyse, de nombreux risques sont liés à l'interprétation. Il faut éviter toute forme de mésinterprétation, de sous-interprétaion et de sur-interprétation. Pour valider notre phase d'analyse, il est utile d'établir premièrement une analyse verticale des récits puis une autre qui croise les données des différents entretiens[7]. Pour une analyse pertinente, nous nous sommes référés à des auteurs afin de définir les notions clefs qui apparaissent dans nos entretiens : nation, nationalisme, ethnie, ethnicité, identité...

L'œuvre de Jean Loup AMSELLE, *Logique métisse, anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*[8], nous a permis de mieux comprendre la réaction de l'élite kurde : elle désire changer la société et sortir du système de la colonisation pour être connue comme une

---

[4] M. MAUSS, ***Manuel d'ethnographie***, éd. PAYOT, Paris, 1973, p. 21.
[5] P. LABURTHE-TOLRA, J.-P. WARNIER, ***Etnologie, Anthropologie***, éd. PUF, Paris, 1993, p. 367.
[6] D. BERTAUX, op. cit. p. 78
[7] Cf. J.-P. ALBERT, "Comment justifier une interprétation", in G. ALTHABE,D. FABRE, G. LENCLUD (dir.), ***Vers une Ethnologie du présent***, éd. MSH, Paris, 1992, p. 139-151.

Institut kurde de Paris

nation, une ethnie ou une culture. Selon AMSELLE, les peuples colonisés, grâce au système éducatif des pays colonisateurs, ont une éducation et, par ce biais, ont accès à de nouvelles notions telle que "nation", "culture", "ethnie" dans le sens occidental des termes. Ces notions sont "récupérées et appliquées" par l'"élite des peuples opprimés", sur leur société[9] En ce qui nous concerne, il s'agit d'une élite kurde et turque : nos informateurs sont des dirigeants d'associations humanitaires kurdes ou turques. A travers des normes qui constituent par exemple la nation, ils prennent conscience de leur différence, de leur appartenance à une autre nation. Une partie de ces élites participent aux activités, constituent des groupes, des mouvements pour revendiquer leur droit à constituer à leur tour une "nation".

Dans le livre d'Ernest GELLNER sur le nationalisme, nous retrouvons ce constat quant aux élites des peuples colonisés :

> "[...] Si on lui donne le terme générique de "patriotisme", alors je ne chercherai pas à constater qu'une part de ce patriotisme constitue un élément éternel de la vie humaine. (Il n'est pas obligatoire d'essayer de mesurer sa vigueur par rapport à d'autres forces.)"[10]

Nous n'allons cependant pas entrer dans la définition du concept de "nation", ce serait présomptueux, ce sujet ne pourrait pas être suffisamment développé dans notre mémoire. Il s'agit plutôt d'élaborer la question du "don de soi" chez une partie de cette élite. "Le patriotisme", est un concept utilisé par les nationalistes turcs contre l'occupation des Français et des Anglais pendant la Première Guerre mondiale. Toute personne éduquée en Turquie a appris qu'Atatürk et ses compagnons ont réussi à sortir la Turquie du chaos, grâce aux idées patriotiques dans le sens européen du terme.[11] Les élites kurdes, elles aussi, à un moment donné, se sont posées la question : "Et nous alors ? Nous sommes aussi une nation. Nous avons tous les critères -comme les Turcs, les Perses et les Arabes - pour constituer une nation. Nous avons donc aussi le droit d'avoir un Etat.[12]

Pour atteindre ce but, devenir une nation ou "devenir libre" il y a eu plusieurs révoltes ou d'autres types de luttes organisées par les Kurdes. Contre le désintérêt mondial des *puissances dominantes,* pour une reconnaissance officielle des Kurdes. Les élites kurdes ont réagi, se sont organisées sous différents types de lutte. Notre but consiste à étudier ceux qui

---

[8] Voir. J.-L. AMSELLE, ***Logique métisse. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs***, Edition Payot, Paris, 1990.
[9] ibid., voir. p. 227.
[10] GELLNER Ernest, ***Nation et nationalisme***, Editions Payot, Collection Bibliothèque historique, Paris, 1989, voir. p. 194.
[11] Cf. E. BALIBAR et I. WALLERSTEIN, ***Races nations classes, les identités ambiguës***, éd. La Découverte, Paris, 1988, p. 142. A.M. THIESSE, ***La création des identités nationales***, *Europe 18e et 20e siècle*, éd. Seuil, Paris, 1999, p. 237.

Institut kurde de Paris

ont choisi la lutte non-violente appelée en Turquie "lutte démocratique". Parmi eux, nous nous sommes intéressés aux militants des droits de l'homme. Nous avons essayé de voir si nous pouvions considérer leurs efforts comme le début d'une "renaissance culturelle kurde". A ce sujet nous avons essayé de vérifier si les propos proposés par AMSELLE pouvaient concerner nos informateurs :

> "[...] Il est clair que la formation des différentes cultures non-écrites de la planète est l'œuvre de la domination européenne et de ce qui l'accompagne : la diffusion de l'écrit, la scolarisation, l'urbanisation, l'émergence d'une classe de lettrés et la création de nouvelles nations. (...) Certaines de ces unités ont disparu. Non parce que leurs membres ou leurs descendants n'existent plus, mais parce qu'elles n'ont pas "pris" dans l'imaginaire des acteurs sociaux ; elles n'ont pas été revendiquées par des individus situés à l'extérieur de ces sociétés (migrants, intellectuels, urbains, etc.) ; elles ne sont pas devenues des "cultures". Pour qu'une culture devienne culture, il faut qu'elle ait la capacité d'intéresser certains acteurs sociaux et que ces derniers réussissent à la propulser sur le devant de la scène sociale et politique. Cet impératif s'applique tout autant aux cultures qui ont triomphée et qui ont débouché sur des nationalismes qu'à celles qui ont été vaincues et ravalées au rang des minorités ethniques ou culturelles."[13]

Aujourd'hui, pour être considéré comme "une culture", pour bénéficier des "droits" qui "protègent" les intérêts universels des droits de l'homme, une élite kurde et turque se trouve face au "devoir d'agir", de s'engager dans diverses organisations au prix de nombreux risques. Pour l'élite kurde, le but est d'établir la reconnaissance de droits culturels ethniques. Peu nombreux sont les Turcs engagés à ses côtés, pour lesquels un processus de démocratisation de leur pays passe par l'acceptation de l'existence d'autres groupes ethniques.

Comme il est constaté chez AMSELLE et GELLNER, un rapport de forces existe entre les cultures "dominantes" et "dominées." Nous nous sommes aussi penchés sur la relation entre *colonisateur et colonisé* telle qu'elle est décrite par Albert MEMI dans *Le portrait du colonisé*. MEMMI insiste sur le processus de construction identitaire des colonisés dans l'ensemble des relations réciproques avec les colonisateurs.

L'étude de l'engagement de ces militants demandait la prise en considération des risques d'emprisonnement, de tortures et de mort. Le point commun de tous les entretiens est la banalisation, l'intériorisation de toutes sortes de répression, de tortures, voire de la mort.

Institut kurde de Paris

---

[12] Voir C. KUTSCHERA, ***Le mouvement national kurde.***
[13] J-L. AMSELLE, op. cit. p. 52-53.

Un type de résistance non violente est vu par Françoise HERITIER comme *le pouvoir des sans-pouvoirs* :

> "[...] Si on identifie pouvoir et violence, peut-il exister un pouvoir sans attribut de force physique ? Il postule l'existence d'une force qui ne reposerait pas sur la violence. Cependant, il refuse l'équivalence de la non-violence avec le pacifisme. La non-violence est un combat ou une résistance civile. Sa stratégie repose sur l'idée que le pouvoir de la coercition ne peut s'exercer que grâce à la coopération des dominés. On remédie à cela par trois moyens : l'affirmation de l'identité, des décisions collectives de non-coopération (grève, boycott...), enfin et surtout, la médiatisation des conflits."[14]

Les *sans-pouvoirs* ont le moyen de réagir contre le "pouvoir" à partir du moment où ils combattent, prennent position contre celui-ci et réussissent à mettre à l'ordre du jour de l'opinion publique le problème en question. Nos informateurs sont des individus qui utilisent des moyens non-violents contre la violence exercée. Nous nous demandons si les propos de HERITIER peuvent s'appliquer à nos informateurs.

Plus nos enquêtés sont agressés, torturés, emprisonnés, plus ils peuvent empêcher le blocus des médias turcs qui sont orientés contre eux par le pouvoir. Contre désinformation des médias, malgré tout risque, il faut, selon eux, continuer à "crier jusqu'à ce que le monde se réveille". Les assassinats et les arrestations de dizaines de militants actifs des associations ou partis d'opposition ont toujours attiré l'attention de l'opinion publique internationale[15]. La plupart de ces assassinats se sont déroulés d'une façon très ouverte, les coupables étaient des agents de l'Etat[16]. Après chaque assassinat ou arrestation des hommes populaires, l'Etat turc doit une explication à l'opinion publique nationale et internationale.

Nous avons cherché à comprendre si cette façon de mourir n'était pas "intéressante" pour nos enquêteurs. Par ce moyen, protestaient-ils contre le silence mondial ? Ou pouvons nous considérer qu'il s'agit d'un "don de soi" afin d'obtenir des résultats au profit de leur peuple ? Pour arriver au point de donner leurs vies, quel processus avaient-ils affranchis ? Quels facteurs les ont-ils conduit à ce point là ?

Dans cette façon de mourir, nous entendons devenir un martyr[17], un mythe, voir un héros. Toute personne morte pour la défense de la démocratie et pour la cause kurde est

Institut Kurde de Paris

---

[14] Françoise HERITIER(séminaire de), ***De la violence II***, éd. Odile Jacob, Paris, 1999, p. 12.

[15] Voir annexe (assassinats de Vedat AYDIN, un des premier fondateurs de l'IHD, de Musa ANTER, écrivain célèbre kurde, et membre actif de cette association du député kurde Mehmet SINCAR etc.)

[16] cf. Hasan Basri ELMAS (sous la coordination de), ***Regards sur les ambitions turques***, p. 141.

[17] Le mot martyr ne se donne qu'à celui qui meurt dans sa foi pour l'avenir" (BALLANCE). "Que mes amis sachent que je suis resté fidèle à l'idéal de ma vie; que mes compatriotes saches que je vais mourir pour la France. Je vais préparer tout à l'heure des lendemains qui chantent" (G. PERI), cité par Louis-Vincent THOMAS, ***Anthropologie de la mort***, éd. Payot, Paris, 1988 (1ère éd. 1975), p. 314.

appelée "martyr" par le milieu "progressiste turc et kurde". Nous avons supposé que la mémoire de nos informateurs était marquée par les "martyrs" précédents. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à Louis Vincent THOMAS ", à son ouvrage "***Anthropologie de la mort***" où il parle de la mort et du "mort récupéré" :

> "Dans la perspective socioculturelle, il s'agit tout d'abord des morts fécondes, celles qui prennent l'allure de modèles que l'on propose aux vivants. Les martyrs de la liberté et de la révolution, de la science et du travail, de la foi et aussi du progrès, ont droit à la vénération des survivants. (...) Les grands héros aujourd'hui appartiennent pour la plupart au monde politique : Gandhi, Luther King, Nasser, Lumumba, Sukarno, Lénine, Che Guevara..."[18]

Selon Guy NICOLAS, ce type de conduite, *le don de sa vie pour l'intérêt de la patrie*, de la nation ou pour la cause, s'inscrit en opposition aux dérives violentes résultant des réactions de foule ou des phénomènes de bande, de nature anomique, qui se produisent dans les failles de tout ordre établi lors des situations de crise :

> "Tant qu'il y aura des victimes volontaires, bien plus que les victimes émissaires dont on fait parfois abusivement le fondement des consensus sociaux de tous ordres, il y aura des nations en armes et des holocaustes. Or, la vocation de "martyr" n'est pas innée. Elle émerge dans le mouvement de remobilisation d'une communauté souvent dispersée"[19].

Pouvons-nous considérer leur engagement comportant des risques de mort, de torture, d'emprisonnement, comme un "don de soi" ? Sur notre terrain, nous nous sommes intéressés à cette hypothèse. Qu'est-ce que le sacrifice de soi ?

Selon Edward W. SAÏD, les Européens perçoivent l'Orient avec narcissisme. Il critique les orientalistes de l'Ouest et il propose de prendre en compte les études effectuées par les orientaux sur leur propre société. L'approche des Européens sur l'Orient est réalisée avec les concepts européens et ne prend pas en compte la spécificité des sociétés orientales. Cet auteur est très connu par nos informateurs, plus généralement par le milieu intellectuel en Turquie. Nous nous sommes demandés si ces idées n'ont pas influencé nos enquêtés sur leur perception de l'Europe.

Nous nous sommes intéressés à la notion de sacrifice. Avant de pouvoir se demander si nos informateurs "se sacrifiaient", il fallait définir ce que représentait le sacrifice. Guy NICOLAS établit une présentation historique :

> "Le terme de sacrifice est né au onzième siècle, dans le cadre du clivage qui s'est constitué à cette époque entre les branches politique et religieuse de l'héritage

[18] Luis-Vincent THOMAS, op.cit., p. 314-315.
[19] Guy NICOLAS, ***Du don rituel au sacrifice suprême***, p. 104

Institut Kurde de Paris

> césaro-papiste. Domaine des clercs, il a été appliqué, d'une part, aux fondements des cultes monothéistes, lesquels référaient tous à une immolation originelle (sacrifice d'Abraham ou du Christ) ou bien à des cultes antérieurs centrés sur l'offrande de victimes immolés à des figures de l'Au-delà"[20].

Le sacrifice religieux est perçu comme un échange entre les hommes et les puissances surnaturelles, d'une façon inégale, avec reconnaissance par l'homme d'une dette jamais éteinte, et incertitude du résultat[21].

INSTITUT KURDE de PARIS BIBLIOTHÈQUE

La notion de sacrifice se fonde donc sur un vocabulaire emprunté au domaine religieux. Aujourd'hui, cependant, on utilise le terme de sacrifice pour qualifier des faits non religieux, comme *le patriotisme nationalitaire, voire ses applications confessionnelles ou basées sur un messianisme eschatologique dont les fondements sont avant tout politiques*[22]. Le discours religieux est donc détourné, récupéré et utilisé pour des contextes autres. Afin d'étudier le sacrifice des militants non-violents en Turquie, il faut donc s'intéresser préalablement au fondement religieux des sociétés kurdes et turques où évoluent les enquêtés qui "se sacrifieraient".

Institut Kurde de Paris

Une des plus anciennes religions dominantes des Kurdes est le Mazdéisme, la doctrine de Zarathushtra. Les Kurdes appartiennent aux peuples indo-européens qui se nommaient eux-mêmes Aryens (*Arya*). Ils s'étaient installés sur le plateau iranien entre les monts Zagros et l'actuel Afghanistan depuis environ un millénaire avant l'époque probable de la naissance de Zarathushtra. *Chez les Aryens, trois ethnies sédentaires sont à la base de l'ancien Iran : les Mèdes, les Perses et les Bactriens. Zarathushtra, issu d'une famille sacerdotale, naquit probablement à Bactres, au Nord-Est de l'Iran*[23]. La religion était polythéiste. Des sacrifices d'animaux étaient pratiqués pour les dieux, dont *Ahura Mazda* qui porte le nom de la religion. Zarathushtra instaure une religion monothéiste. Les sacrifices d'animaux ne sont plus acceptés par le dieu unique. L'homme doit prouver sa foi par ses actes. *Zarathushtra a remplacé le culte des idoles par une éthique du bien et du mal qui a dû marquer profondément les peuples de son époque en Orient.*[24]

Après les conquêtes arabes, le Mazdéisme a peu à peu disparu. Ses survivances ont subi divers changements, tandis qu'une répression intense a débouté afin d'islamiser les populations. Lors des invasions arabes, l'Islam a été imposé aux Kurdes. Peu après l'arrivée de l'Islam, les cheiks kurdes ont pris un rôle important notamment dans les medressés

---

[20] Ibid, p. 107
[21] Claude RIVIERE, ***Socio-anthropologie des religions***, Editions Armand Colin, Paris, 1997, p. 101
[22] G. NICOLAS, op. cit. p. 106
[23] Jacqueline SAMMALI, ***Etre Kurde, un délit, portrait d'un peuple nié***, Ed. l'Harmattan, Paris, 1995, p. 50.
[24] cf. J. SAMMALI, op. cit. p. 51.

(écoles coraniques). Les Turcs l'ont adopté et ont essayé de le propager lors de l'empire ottoman, dans leur empire et dans l'Ouest.[25]

Dans le même livre, Guy NICOLAS voit la perception du martyr par la population comme quelque chose *qu'on doit recevoir et qu'on a l'obligation de rendre*. La population concernée a une dette pour le martyr qui a donné sa vie. Les martyrs se trouvent mythifiés et sacralisés par les membres de leur groupe. Il s'agit d'un rite de passage, du "profane" au "sacré" :

> "Le nationalisme communautaire retrouve l'usage du don sacrificiel comme vecteur d'alliance et de sacralité, instrument de sacralisation de l'existence quotidienne terne et mortelle, moyen de réintroduire du sacré dans un ordre dont il est en principe exclu."[26]

Nous avons aussi travaillé sur de nombreux livres liés à la thématique "Kurde". Ils nous ont permis de mieux envisager cette société, sa culture, son histoire. Nous avons eu besoin de nous intéresser à l'histoire de la Turquie et surtout à l'histoire contemporaine, car les grands évènements récents ont marqué, voir inspiré, nos enquêteurs Les œuvres figurent en bibliographie. Aucune étude n'a aujourd'hui était réalisée dans une optique proche de la nôtre. Nos enquêteurs ont mentionné le nom de différentes ethnies vivant en Turquie, nous nous sommes référés au *Dictionnaire des Peuples* publié sous la direction de Jean-Christophe TAMISIER[27].

Nous avons encore eu recours à GELLNER et AMSELLE pour la notion d'identité et nous avons utilisé le *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*. de Pierre BONTE et Michel IZARD[28]. Dans cet ouvrage, nous avons aussi consulté les articles sur la socialisation et l'école. Nous avons remarqué que dans les enquêtes, bien souvent, "identité" renvoie à "assimilation". Sur ce sujet, nous nous sommes à nouveau servis d'AMSELLE, de GELLNER. Ces notions seront traitées dans la partie analyse.

Institut Kurde de Paris

2. Méthodes et outils

Avant de réaliser notre enquête, nous avions envisagé d'utiliser pour notre recherche la méthode de l'ethnobiographie[29]. Nous voulions collecter des "tranches de vie" de nos

---

[25] Cf. B. NIKITINE, ***Les Kurdes, recherche sociologique et historique***, éd. D'Aujourd'hui, coll. Les Introuvables, Paris, 1975, épuisé, p. 90.
[26] Cf. G. NICOLAS, op. cit., p. 119.
[27] Cf. J.C. TAMISIER (dir.), ***Dictionnaire des peuples***, éd. Larousse, Paris, 1999.
[28] Cf. P. BONTE, M. IZARD, ***Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie***, éd. PUF, Paris, 1991.
[29] Cf. J. BONNET, Ethnobiographie, in ***Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales***, A. MUCHIELLI, éd. Armand Colin, Paris, p. 63.

informateurs, puis les rencontrer de nouveau pour effectuer une contre-enquête. Enfin, nous voulions interroger des proches de nos enquêtés Nous espérions réaliser une série d'entretiens et effectuer par la suite une analyse comparée[30]. Ceci n'a cependant pas été possible pour plusieurs raisons. Je ne pouvais pas aller sur le terrain à cause de mon statut de réfugié. Les informateurs que nous avons retenus ont très peu de disponibilité et il n'est pas toujours évident de les rencontrer eu égard leurs relations avec l'Etat turc. Nous développerons ultérieurement les autres points. Nous avons aussi insisté sur la nécessité d'acquérir une "rupture" avec le terrain pour une meilleure construction de l'objet d'étude : je suis kurde et j'appartiens à la société sur laquelle je travaille.[31]

Je ne pouvais vérifier mes dires qu'en réalisant des enquêtes avec des militants des droits de l'homme en Turquie. Il me fallait vérifier aussi, s'ils percevaient eux-mêmes ces faits comme un "don de soi", voire comme un "sacrifice suprême"[32]. C'est pourquoi j'ai choisi mes informateurs parmi des gens qui risquent leur vie, qui sont ciblés par les organisations spéciales du système[33], par l'Etat turc, voire par des nationalistes turcs. De nombreux militants semblables à mes informateurs sont, pour la plupart d'entre eux, en prison, ont été assassinés ou ont disparu depuis de nombreuses années. Nous avons choisi la méthode d'enquête orale semi-directive.

Avant de commencer les entretiens de l'enquête, j'ai réalisé une pré-enquête en discutant avec plusieurs informateurs. Je rencontrais, Osman BAYDEMIR, Akin BIRDAL, Eren KESKIN et d'autres militants des droits de l'homme, quand ils venaient en Europe. Tous ces gens là mettaient en avant la critique du kémalisme. C'est pourquoi, dans les questions proposées, cette notion revient chaque fois.

Dans notre travail, nous avons essayé d'appliquer la méthode d'analyse thématique de récit avec des informateurs choisis selon les critères de l'étude. Dans les entretiens que nous

Institut Kurde de Paris

---

[30] Cf. P. LABURTHE-TOLRA, J.-P. WARNIER, op. cit, , p. 367.
[31] Cf. P. BOURDIEU, J-C. CHAMBOREDON, J.-C. PASSERON, op. cit, p. 27.
[32] Guy NICOLAS, op. cit.
[33] S. CELIK dans son article, explique cette organisation ainsi :
Special Teams: The Special Teams were founded in 1985. They are attached to the Interior Ministry. In 1993, during the DYP-SHP coalition government their numbers were increased from 4-5 thousand to over 10 thousand. By means of a special political plan they were filled with members of the far right MHP. As a result, the special teams became a kind of armed organisation of the MHP. Special teams also called special operation teams, were based in the cities until 1993, and participated in certain operations in the rural areas, but after the reorganization of these forces, they have been used more areas in rural areas. This force, committting massacres against mass demonstrations, has increasingly had more responsibility for contra-guerilla murders and disappearances in custody. In comparison with the other forces special teams are more involved in ransom, drug traffic and other organized crimes, such as mafia. They have been trained outside Turkey (particularly in Germany and USA). The Special Team Commander Ýbrahim Sahin, who was arrested after the Susurluk incident, which happened on 3 November 1996 prejudicely talked about his training in USA and Germany at the court.

avons menés, nous avons essayé de rester semi-directif. Les questions ont été préparées d'une façon "élastique", c'est-à-dire que nous avons utilisé une grille d'entretien.

Je n'ai pas pu aller en Turquie car les conditions ne me le permettaient pas. Je n'ai donc pas pu bénéficier de contacts directs avec mes informateurs, sur place. Toutes les enquêtes de ce travail ont été réalisées par ma collègue, Aurore QUENTRIC. Elle ne parlait ni turc, ni kurde et connaissait peu le contexte historique de la Turquie et des Kurdes. De ce fait, des questions, qu'elle aurait pu aborder afin de mieux comprendre et de mieux orienter les enquêteurs sur les thèmes, lui ont souvent échappé. Par exemple des notions, comme "identité culturelle ou politique", "conscience culturelle, politique ou ethnique", "le devoir d'agir comme une obligation", n'ont pas été approfondies par Aurore quand il était nécessaire. Premièrement, elle ne parlait pas la langue, deuxièmement, elle n'était pas suffisamment informée sur le sujet. A cause du manque de temps entre la période du choix du sujet et de son départ sur le terrain, le travail de pré-enquête n'avait pu être entièrement réalisé. Le travail de pré-enquête consiste en la phase de préparation avant d'aller sur le terrain. Il s'agit de s'informer, de faire une recherche bibliographique sur le terrain et de contacter les éventuels informateurs. Il m'était difficile d'aider Aurore car, en Turquie, l'actualité change très vite. La plupart des informations sur le sujet lui ont été données par moi-même ou par une lecture rapide. J'avais toujours peur de l'orienter par "mes idées précises". J'ai souvent essayé de me contrôler pour ne pas trop "exagérer".

Nous allons citer quelques exemples des blancs laissés lors des entretiens qu'il aurait fallu approfondir. Dans la plupart des entretiens, les informateurs évoquent d'eux-mêmes la question du kémalisme sans y avoir été "invités." Les notions "d'engagement", de "conscience", de "savoir" renvoient toujours à la notion de "devoir". Quand vous êtes conscients, savants, au courant des évènements, vous devez agir, vous engagez, faire le nécessaire pour changer la situation et informer les gens qui ne savent pas, qui n'ont pas conscience de la réalité.

Dans l'entretien de Leman, nous constatons que, dans les cinq premières questions, l'entretien suit une trame très directive. Ceci est dû, à la fois, aux hésitations de Leman, et au fait qu'Aurore débute dans l'enquête orale et ne sait par où commencer son entretien. Leman est méfiante parce qu'elle ne connaît pas bien Aurore. Par habitude de recevoir des délégations européennes, elle ne comprend pas tout de suite la démarche d'Aurore. Pourtant, la raison des entretiens lui a été plus ou moins expliqué. Elle essaye néanmoins de savoir où Aurore veut en arriver. Les réponses sont très courtes car les questions sont toutes directives. Pour ouvrir un plus large champ à ses réponses, il nous a fallut l'orienter en demandant des précisions, par exemple, sur les "difficultés qu'elle avait rencontrées".

Institut Kurde de Paris

Dans un autre entretien, l'interprète demande à Eren KESKIN pourquoi elle a été arrêtée. Quand elle répond que c'était pour avoir prononcé le mot "Kurdistan", l'interprète ne va pas plus loin car pour lui c'est logique. Alors qu'il aurait été intéressant de demander à Eren des précisions. On aurait alors pu voir comment elle allait argumenter, comment elle allait répondre et il y aurait certainement eu des choses très intéressantes. En fait, c'est une question qu'elle ne se pose même plus parce que c'est rentrer dans la normalité : "Il ne faut pas employer ce mot là ". En l'interrogeant sur cette question qu'elle ne se pose même plus, la discussion aurait pu enchaîner sur d'autres éléments qui n'apparaissent. Les questions s'enchaînent trop vite, on passe sans arrêt d'un sujet à un autre. Il faudrait faire comme les enfants et toujours se demander "pourquoi" même si la réponse est déjà connue de l'enquêteur. Ce qu'il aurait été intéressant de lui demander aussi, c'est : " Pour vous, qui sont les défenseurs des droits de l'homme en Turquie ? " Là aussi, on aurait pu découvrir des données beaucoup moins anodines.

L'entretien avec Ayse Nur ZARAKOLU est l'un des derniers parmi la dizaine qui ont été recueillis. Dans les questions d'Aurore, on constate une amélioration dans la menée d'entretien non directif. Les questions posées ont eu de longues réponses. Dans celle-ci, on s'aperçoit que ZARAKOLU brode autour des questions posées, en y répondant longuement mais en parlant aussi à d'autres sujets, ceux dont elle désire parler.

Quand elle parlait "d'obligation", c'est dommage qu'Aurore n'ait pas essayé d'approfondir le terme "obligation", ce qu'elle entendait exactement par "obligation". Cela aurait été plus utile de chercher les liens entre "obligation", "savoir", "devoir". C'est un point à approfondir pour l'enquête.

Pour approfondir, il aurait fallu demander à Osman quand il comparait la situation de sa famille avec des "critères actuels" de ce qu'il voulait dire par l'expression "critères actuels". Nous pourrions obtenir des informations pour une analyse plus efficace.

Nous pouvons donc conclure que nous avons réalisé plutôt un travail de pré-enquête qu'un "réelle" enquête. Nous devons utiliser les données recueillies et cette recherche dans le but de prolonger notre travail.

Institut Kurde de Paris

3- Historique

3.1. Présentation générale

Les Kurdes occupent une vaste zone montagneuse à cheval sur l'Anatolie, la Mésopotamie et la Syrie du Nord.

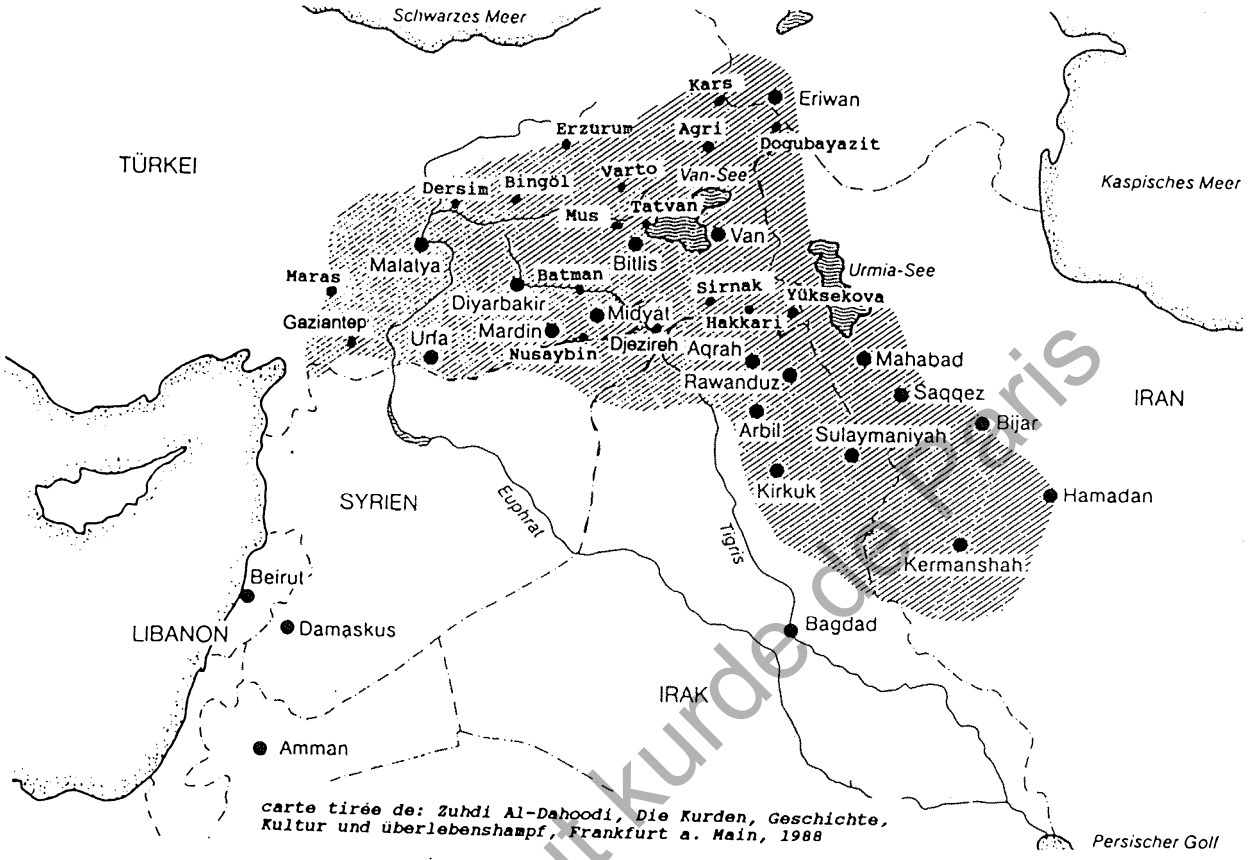

Institut kurde de Paris

Carte du "Grand Kurdistan" tiré de l'ouvrage de J. SAMMALI

Les Kurdes appartiennent aux peuples indo-européens qui se nommaient Aryens (*Arya*). Ils s'étaient installés sur le plateau iranien entre les monts Zagros et l'actuel Afghanistan depuis environ un millénaire avant l'époque probable de la naissance de Zarathushtra (dit aussi Zaraostre). Ils sont environs trente-trois millions[34], ce qui fait d'eux en nombre, le quatrième peuple du Moyen-Orient et comptent aussi une diaspora importante dans le monde. Ils sont environ un million en Europe dont plus de cinq cent mille en Allemagne, cent mille en France (source : Office de Protection des Réfugiés et d'Apatrides) et un million en ex URSS. La langue kurde est indo-européenne, de la branche irano-

[34] Selon différentes sources les chiffres sur la population des Kurdes varient entre 25 et 35 millions.

aryenne[35]. Bien qu'ils soient aujourd'hui entièrement sédentarisés, leur mode de vie fut longtemps à domaine semi-nomade et pastoral, entre les alpages d'été et les terres plus basses de l'hiver[36].

La société traditionnelle kurde reposait sur un ensemble de tribus, obéissant à des chefs féodaux dont le prestige et la puissance furent parfois très grands. S'ils purent au cours de l'histoire constituer des principautés indépendantes et s'ils régnèrent temps sur l'Egypte et tout le Proche-Orient, avec célèbre Saladin et la dynastie des Ayyubides aux XIIème et XIIIème siècle, les Kurdes furent souvent utilisés dans l'affrontement quasi incessant qui opposa les empires d'Iran d'Anatolie au cours de l'Histoire[37].

Le XIXème siècle vit la "modernisation" et la centralisation de ces empires, et les chefs kurdes furent soumis un an, malgré de constantes révoltes. L'éclatement de l'Etat ottoman ne permit par l'instauration d'un Etat kurde, comme l'avait envisagé la Société des Nations dans le Traité de Sèvres (1920) et si l'on excepte en 1946 l'éphémère république de Mahabad (aujourd'hui ville d'Iran), les Kurdes restèrent partagés entre quatre Etats, la Syrie, la Turquie, l'Iran et l'Irak, aucun de ces Etats n'ayant reconnu la spécificité nationale kurde, tout en utilisant souvent les Kurdes comme moyen de pression dans leurs conflits[38].

3.2. Les Kurdes de Turquie

Sur les débris d'un empire qui avait été jusqu'ici multi-racial et multi-religieux[39], les fondateurs de la République turque (1923) aspiraient à un Etat résolument unitaire et cherchèrent un ciment pour cette unité. On mêla patriotisme et nationalisme ethnique en persécutant systématiquement tout ce qui ne se réclamait pas de la "race turque", faisant dès lors d'une naissance hors de l'ethnie turque une trahison envers l'Etat. Cette politique se résume par la fameuse citation de Mustafa Kemal ATATÜRK : "*Quel bonheur de pouvoir se dire turc*", slogan inscrit sur les montagnes du sud-est de la Turquie. Il s'agit de réduire l'idéologie pantouranienne dans les frontières turques obtenues pendant la guerre d'indépendance. Car le kémalisme est une idéologie qui semble avoir beaucoup marqué nos enquêteurs, il est important de voir l'origine et les principes de cette idéologie :

> "[...] pantouranisme, idéologie nationaliste turque visant à rassembler sous la même autorité politique "les peuples de langues turques" d'Asie, d'Anatolie et des Balkans.

Institut Kurde de Paris

---

[35] Emile BENVENISTE, ***Vocabulaire des institutions indo-européennes***, éd.de Minuit, Paris, 1969.
[36] NIKITINE, op. cit.
[37] Ibid.
[38] C. KUTSCHERA, op. cit. et Stephan MARQUARDT, La protection des minorités en droit international, in : Elisabeth PICARD (direction de), ***La question kurde***, Editions Complexe, 1991, Paris, p. 117 et 118.
[39] Robert MANTRAN (dir.), ***l'Histoire de l'Empire Ottoman***, éd. Fayard, Paris, 1989.

> Il tire son nom d'un terme géographique mythique, Touran, pays situé, selon les chroniqueurs persans, à l'est de l'Iran. Cette idéologie fut celle des Jeunes turcs "unionistes" qui, après avoir pris le pouvoir en 1908, engagèrent l'empire ottoman dans la réalisation de ce projet calqué sur les modèles contemporains de pangermanisme et de panslavisme. Les chefs de ce mouvement, responsables du génocide arménien, avaient promulgué une loi portant la signature du sultan Mehmet Réchad V, autorisant les déplacements en masse des Kurdes vers l'Anatolie. La défaite de l'Empire Ottoman en 1918 scella le sort du pantouranisme malgré d'ultimes et infructueuses tentatives d'Enver Pacha en Asie Centrale. Par réalisme, la Turquie de Mustafa Kemal renonça à cette idéologie, tout en mettant en pratique une version réduite de celle-ci dans les frontières du nouvel Etat turc."[40]

Après la libération des pays des Balkans de l'empire ottoman, les Turcs commencèrent à changer la carte ethnique de l'Asie Mineure, en appliquant une politique de turquifisation et d'islamisation en premier sur le groupe ethnique *gavur*.[41]

> "Craignant de voir se renouveler le scénario des indépendances grecque et bulgare, le pouvoir ottoman choisit la voie sanglante. Après des massacres en 1898-1896 et en 1909, le génocide (entre 1 et 1,5 millions de morts) ordonné en 1915 par la dictature jeune-turque achevée de vider l'Anatolie de sa population arménienne."[42]

Atatürk estimait que pour forger une nation turque, il devait éradiquer totalement les Arméniens et assimiler les Kurdes[43]. En 1924, un décret interdit toutes les écoles, associations, publications, communautés religieuses (les Arméniens aussi étaient considérés comme une communauté religieuse), et séminaires kurdes. Les populations "à risque", principalement les Kurdes, les Arméniens et les Tcherkesses[44] subirent de massifs déplacements de populations. Toute révolte fut écrasé. On estime qu'entre 1920 et 1938 cette politique fit plus de deux cent mille morts et 1 million de déportés. Une fois les révoltes kurdes neutralisées, la Turquie a lancé une gigantesque campagne d'assimilation culturelle[45].

Comme réaction à ces répressions, ce n'est qu'à la fin des années 1960 qu'on assista à une "renaissance kurde", par le biais d'associations qui réclamèrent la reconnaissance "des

Institut kurde de Paris

---

[40] Cf. Kendal NEZAN (postface), in Mehdi ZANA, ***La prison n°5, Onze ans dans les geôles turques***, p. 79

[41] en turc signifie non musulman

[42] J.-C. TAMSIER (dir.),op. cit., p. 24.

[43] Yves TERNON, ***Les arméniens, histoire d'un génocide***, Paris, 1977

[44] *"Peuple du Nord du Caucase dont le territoire s'étendait des bords de la mer Noire jusqu'à l'Ossétie, mais n'habitant de nos jours que la république de Kabardino-Balkarie, celle des Karatchaï, Tcherkesses et celle des Adyguéens appartenant toutes trois à la fédération de Russie [env. 500 000 en 1989]. Ils constituent en outre une importante diaspora [au moins un million en Turquie, quelques dizaines de milliers en Jordanie et Syrie et quelques milliers en Israël]*".Voir TAMISIER Jean Christophe, op. cit. p. 307

[45] Voir, G. CHALIAND, ***Le malheur kurde***, Edition Seul, Paris, 1992. P. 86-87; C. KUTSCHERA, ***Le mouvement national kurde***, *voir bibliographie.*

droits culturels et politiques kurdes". Après le coup d'Etat militaire du 12 mars 1971, dans les années 1970, l'interdiction des associations kurdes provoqua la naissance de plusieurs partis politiques kurdes clandestins[46].

Après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, comme précédemment, toute organisation et association turque ou d'autres ethnies "en risque[47]" ont été interdites. La plupart des membres ou dirigeants de celles-ci ont été soit exécutés, soit mis en prison, ou encore, se sont exilés dans les pays étrangers, notamment en Europe et au Moyen-Orient[48].

Une organisation kurde répondra radicalement à cette répression par son "action historique" du 15 août 1984 : le déclenchement de la lutte armée kurde[49]. Ce jour là, les combattants du PKK[50] lancèrent leurs premières attaques en occupant une journée les villes de Semdinli et Eruh[51].

Depuis, la guerre a produit des dégâts importants. La Turquie a une dette extérieure de soixante-sept milliards de dollars. Une grande partie du budget de l'Etat turc (huit milliards de dollars) est dépensée chaque année ; elle est réservée pour répondre aux besoins de trois cent mille soldats, cinquante mille protecteurs de village et cent mille teams spéciaux situés dans les provinces kurdes et en situation de guerre permanente. Le pouvoir refuse de négocier avec le PKK pour avoir une solution politique à la question.

> "Après dix ans de conflit, des sources militaires turques font Etat d'au moins 9982 personnes tuées lors d'activités militaires antikurdes, dont 2197 soldats turcs, 4757 militants du PKK, 3028 civils auxquels il faut ajouter 3188 blessés graves."[52]

Selon les ONG internationales, depuis 1984, le nombre de personnes tuées dépasse 35000 personnes. Le nombre de disparus après leur arrestation ou garde à vue par les

Institut kurde de Paris

---

[46] Ibid.

[47] Le pouvoir turc considère Les Kurdes, les Arméniens et les Grecs comme les ethnies à surveiller de près.

[48]" *Lors du coup d'Etat militaire de 1980, 650 000 personnes furent arrêtées et plus de cinq cents moururent sous la torture au cours de leur détention. Quatre vingt cinq mille personnes furent jugées pour "crimes d'opinion" dont 2729 écrivains, traducteurs, journalistes et acteurs*". Voir. Insan Haklari Yazilari, (Les écrits des droits de l'homme), no : 2, Editions, Association des Droits de l'homme en Turquie, Ankara, 1998.

[49] Depuis, Les Kurdes de Turquie, surtout les Kurdes en diaspora tête ce jour comme une fête nationale kurde. C'est aussi le de la création de l'ARGK, l'Armée de Libération Nationale du Kurdistan, branche militaire du PKK.

[50] PKK (Partiya Karkêren Kurdistan) : Parti des Travailleurs du Kurdistan, fondé en 1978 par un groupe de jeunes, élite kurde, dont Abdullah ÖCALAN était le président jusqu'à sa capture le 15 février 1999 au Kenya. Le 15 août 1984, dans les provinces kurdes Eruh et Semdinli il déclenche la lutte armée. Apres ces évènements, il devient rapidement très populaire et représente aujourd'hui la principale force du Kurdistan. Il est très soutenu par la diaspora kurde d'Europe. (Cf. Bernard KOUCHNER (préface), in Ahmed BAMARNI, ***Au printemps kurde***, p. 13 ; Chris KUTSCHERA, ***Le mouvement national kurde***; et J. SAMMALI, ***Être kurde, un délit ?*** p. 131

[51] Villes habités par des Kurdes, à l'Est de la Turquie.

[52] Cf. Hasan Basri ELMAS (coord.), op. cit , p. 56

autorités turques dépasse trois mille de personnes[53]. Il y a une dizaine de millier de prisonniers politiques ou pour le délit d'opinion, dont la grande majorité est kurde. Plus de cinq mille villages ont été brûlés ou détruits, cinq millions de kurdes ont été déportées vers les grandes villes[54].

Institut kurde de Paris

[53] Les mêmes chiffres étaient reconnu par le gouvernement turc après l'arrivé de A. ÖCALAN, le leader du PKK en Italie en novembre 1988. Cf. site Internet : http.//www.fidh.com//, http//www.amnesty.com; http//www.ihd.org.tr

[54] Voir. Le mémoire de maîtrise de C. RICHEZ, 1998/1999, Université de Paul Valéry, Département d'Ethnologie, Montpellier III.

II. PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

1. Présentation de l'Association des droits de l'homme de Turquie, IHD

Nos informateurs sont tous membres de l'association des droits de l'homme de Turquie. Il nous est donc paru nécessaire de présenter cette association.

De nombreuses personnes avaient disparu ou avaient été assassinées en Turquie et surtout dans les provinces kurdes après 1980. Leurs proches ont décidé de fonder une association. Ils étaient soutenus par de nombreux intellectuels, scientifiques, écrivains célèbres kurdes et turcs. Ils voulaient défendre les intérêts des victimes en sensibilisant l'opinion publique pour faire pression sur l'Etat pour éviter de nouvelles violations des droits de l'homme.

La Turquie, à cette époque, avait besoin de montrer un visage démocratique car elle envisageait d'accéder à la Communauté européenne. La création de plusieurs associations dont l'IHD en 1986 a été permise grâce à ce contexte. L'existence de ce type d'associations permettait au pouvoir en place de mieux contrôler les milieux d'opposition[55].

IHD, Insan Haklari Dernegi, qui signifient association des droits de l'homme, est une ONG reconnue par les organisations et institutions internationales telles que l'Union Européenne, la Cour européenne des droits de l'homme et l'ONU. Le Président national d'IHD, Akin BIRDAL (actuellement en prison en Turquie) est en même temps le vice-président de la FIDH, Fédération Internationale des droits de l'homme

La définition de cette association par des ONG qui travaillent en partenariat avec elle est ainsi :

> "Insan Haklari Dernegi, l'Association turque des droits de l'homme, a été crée en juillet 1986 par des personnes proches des détenus préventifs ou condamnés, et des hommes sensibles, comme certains intellectuels, scientifiques, juristes, pour lutter contre les évènements et les lois actuelles qui sont inhumains etc."[56]

> "L'IHD, organisme indépendant, a été créée en 1986 pour surveiller la situation des droits de l'homme et protéger ses derniers. Cette association qui compte actuellement plus de quinze mille membres, n'a cessé de dénoncé ouvertement les violations des droits fondamentaux. De nombreux membres ont été emprisonnés et

Institut kurde de Paris

[55] Voir. S. CIGERLI, ***Les réfugiés kurdes d'Irak en Turquie***, Editions l'Harmattan, Paris, 1998, p. 140-144.
[56] FIDH, Rapport de mission, Kurdistan Turc, du 14 au 24 février 1991, p. 10, cité dans S. CIGERLI, Las réfugiés kurdes d'Irak en Turquie, p. 140

> torturés, voire tués, pour avoir défendu avec courage la cause des droits de l'homme. Dix membres au moins de l'association ont été tués au cours des cinq dernières années"[57].

Cette organisation est prise pour cible principalement pour deux raisons. L'Etat n'apprécie pas la surveillance exercée par les militants, dont l'action a permis de rassembler des informations sur les violations systématiques des droits de l'homme et de les limiter. Ils recueillent notamment le témoignage des victimes, assistent en tant qu'observateurs aux affrontements entre la population civile et les forces de sécurité, aident des délégations étrangères et effectuent des démarches auprès de la police, des procureurs et des préfets. Du fait de ces activités, l'association ne s'est guère créé d'amis dans les milieux gouvernementaux ni parmi les membres des forces de sécurité.

> "Par ailleurs, dans le climat très tendu engendré par la violence politique, ceux qui s'opposent à la torture ou l'exécution extra-judiciare de personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés sont souvent considérés par les autorités comme les sympathisants de ces groupes. Plusieurs responsables de l'Association turque pour la défense des droits de l'homme ont été poursuites était apparemment l'action de ces militants au sein de l'association.
>
> Les avocats sont parmi les défenseurs des droits de l'homme les plus actifs. (...) Le gouvernement prend délibérément des mesures pour empêcher que les violations perpétrées par ses forces de sécurité ne soient connues de l'opinion publique turque et de la communauté internationale. En novembre 1993, quatorze avocats de Diyarbakir, dont six avaient aidé des villageois à préparer des requêtes contre la Turquie adressées à la Commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, ont été arrêtés. Ils ont été maintenus en détention au secret pendant quatre semaines au siège de la gendarmerie de Diyarbakir, où ils auraient été torturés.[58]

Institut Kurde de Paris

---

[57] Depuis la parution de ce livre en 1996, le nombre des membres d'IHD tués ont augmenté a seize. Voir FIDH, site Internet : http.//www.fidh.com//

[58] Amnesty International, ***Turquie quelle sécurité***, Editions Amesty International, Paris, 1996.

2. Présentation et analyse des enquêtes

Nous avons réalisé quatre enquêtes avec des dirigeants de l'association des droits de l'homme de Turquie, l'IHD. Tous ont subi de multiples pressions de la part de l'Etat turc à cause de leurs activités. Nous avons sélectionné ces quatre entretiens parmi une quinzaine. Ils ont été choisis car ils étaient assez représentatifs. Nous présentons, en effet, quatre personnes qui ont eu des itinéraires différents avant de se retrouver ensemble pour défendre les droits de l'homme. Nous présentons ici "l'analyse verticale" des différents entretiens, coupés par des extraits de ce qui a été dit par les informateurs. Ceux-ci sont présentés dans un biogramme au début de chaque partie.

2.1. Analyse de l'entretien avec Osman BAYDEMIR

Osman BAYDEMIR est né en 1971 dans un village qui se situe à huit kilomètres de Diyarbakir[59]. Sa famille travaille dans l'agriculture. Il parle et écrit couramment le kurde. Il est avocat. Depuis 1995, il est membre de l'IHD et exerce la fonction de Vice-Président national depuis 1997. Il reste membre du Conseil de l'association à Diyarbakir. Il est célibataire et n'a pas d'enfant. Il y a deux procès en cours contre lui, devant le tribunal de sécurité d'Etat "D.G.M." à Diyarbakir car il a employé le mot kurde. Il est très connu dans l'opposition, mais aussi dans le milieu proche de l'Etat turc. Ses photos sont distribuées et présentées en permanence dans les médias turcs dans lesquels il est présenté comme séparatiste, ennemi de l'Etat[60].

Nous lui avons juste demandé s'il pouvait parler de sa famille, or dès le début il est très précis et fournit de nombreux détails :

> ***Evet***[61] *...à Diyarbakir ou dans la région, l'espace géographique kurde, suite à la structure démographique des familles mon père a été marié deux fois, je suis de sa deuxième épouse. Nous sommes onze enfants de ses deux mariages...* ***Yani****... Jusqu'à ce que j'aie eu le concours de l'université, même jusqu'à la troisième année de l'université, je travaillais à mi-temps avec ma famille dans l'agriculture et, le reste du temps, je suivais mes études*

Son père s'est marié deux fois et il essaie d'expliquer ce fait par l'espace géographique kurde, où la structure démographique des familles est différente. Avec les mots "*structure*

[59] Ville considérée comme la capitale du "Grand Kurdistan" par les mouvements nationaux kurdes. Voir annexe
[60] voir annexes
[61] "oui" en turque, c'est aussi une interjection

Institut kurde de Paris

démographique différente", il souligne le fait que la polygamie ne soit pas chose courante chez les Turcs, mais existe surtout chez les Kurdes de la génération de son père.

Osman affirme tout de suite qu'ils sont onze frères et sœurs, il doit réfléchir pour savoir où il se situe dans la famille, quel est son rang par rapport au dernier. Il n'est pas sûr de lui, il réfléchit, il doit compter, pour se le rappeler :

> *Nous sommes onze frères et sœurs : quatre filles et sept garçons. Je suis à partir du dernier... je dois compter...(en rigolant) Le cinquième à partir du dernier.*"

Il n'est pas sûr de lui, il hésite, pour lui, cela ne paraît donc pas important où il se situe dans la famille. Il rajoute ensuite que sa famille n'était pas pauvre en comparaison avec la situation aujourd'hui :

> *Je peux dire que, par rapport au nombre d' enfants, c'était une famille pauvre mais par rapport aux critères actuels et par rapport aux gens qui vivent dans les villages, la situation économique de ma famille, aujourd'hui, est de revenus moyens.*

Actuellement la plupart des familles kurdes dans les villages vivent dans la misère. Quand il compare sa famille à celles d'aujourd'hui, il semble vouloir dire que, malgré les difficultés qu'ils avaient pour vivre, c'était moins grave que la situation actuelle. Quand il parle de ses frères et sœurs, il les classe selon leur niveau d'éducation. Il dit :

> *Au total, nous sommes onze frères et sœurs et nous ne sommes que deux à avoir terminé l'université, moi et un frère plus âgé que moi, un de mes petits frères a eu son diplôme du Bac, il se prépare au concours de l'université, un autre est en deuxième année de lycée et les autres sont au niveau de l'école primaire. Mon père et ma mère ne parlait pas le turc, moi non plus, jusqu'à l'école primaire.*

Il ne parle pas des autres, l'éducation des membres de la famille paraît essentielle pour lui. Il ne parle que de ceux qui ont atteint le niveau du lycée. Il s'agit de certain de ses frères. Nous ne savons rien sur ses quatre sœurs. Les filles de la région d'Osman, le plus souvent, ne sont plus scolarisées après l'école primaire[62]. Lorsqu'il parle des autres qui sont à l'école primaire nous n'avons pas de précision sur leur sexe et de leur nombre.

Osman, durant ses études à Diyarbakir, vivaient dans sa famille, au village et continuait à travailler avec elle dans l'agriculture. En ville, il parlait turc, cependant, chez lui il parlait kurde :

---

[62] cf. J; SAMMALI, op. cit.

Institut kurde de Paris

Mais, je peux dire que, à cause de la non-connaissance du turc, pas qu'à l'école primaire mais aussi au lycée, même à l'université, nous avons beaucoup de difficultés car l'éducation est en turc. Par exemple, au lycée, puisque j'étais d'origine rurale, durant douze, treize heures par jour, sans exception, je parlais kurde, parce que mon environnement était comme ceci. Je n'ai jamais pu atteindre le parfait accent turc, au moins jusqu'aux années de l'université c'était le cas...

Osman n'a donc maîtrisé le turc que très tard, il montre bien que dans la région d'où il vient, c'est courant. Certains ne parlent même pas le turc. La vie familiale joue donc un rôle important dans la conservation de la langue maternelle, le kurde, malgré la politique d'assimilation de l'Etat turc pratiquée dés l'enfance sur les Kurdes. Même si le turc est obligatoire à l'école, si on parle le kurde en famille, la langue est conservée.

Ces enfants qui ont des difficultés pour suivre une scolarité en turc, sont cependant incités à persévérer par la famille. Dans le cas d'Osman, c'est son frère aîné qui lui demande de ne pas quitter l'école :

En première année au collège, nous avions un enseignant de langue turque, qui nous apprenait le turc, hum... J'avais préparé un devoir pour lui, et pour rendre mon devoir, quand je parlais avec lui, je le tutoyais. Mais pourtant, il aurait fallu dire " vous". Parce que j'avais utilisé le "tu", j'ai été sanctionné plusieurs fois, mais moi je ne savais pas la différence entre "tu" et "vous". C'est pourquoi je n'ai pas pu aller à l'école pendant une semaine et j'ai même failli ne plus y aller, mais avec la pression de mon frère aîné, j'ai repris...(...)Ma famille, désormais, n'avait pas d'autre choix : si je n'étais pas allé à cette école, je n'aurais pas pu me transformer, pouvoir être avocat. Ma famille en avait déjà conscience, mais moi, à l'époque, pas autant. Ce qui était difficile pour moi, ***iste***[63]*, c'était le fait que je ne maîtrisais pas bien le turc et que je n'arrivais pas à établir de bons dialogues ou bien le fait que je n'arrivais à m'exprimer face à mes enseignants. Je ne crois pas qu'à l'époque je comprenais bien la différence, mais il y avait une chose dont ma famille avait conscience : si je n'allais pas à l'école, je resterais agriculteur comme eux. Et je serais toujours obligé de faire le métier d'agriculteur.*

Osman est satisfait de sa situation d'avocat et ne regrette pas que sa famille l'ait poussé à poursuivre ses études. Lorsque nous avons demandé à Osman : "Pourquoi était-il tellement important pour votre famille que vous soyez avocat ?", il a répondu :

Institut Kurde de Paris

La famille était en procès avec l'agha[64] du village à propos de la propriété des terres. Et tous les avocats que ma famille a engagés pour ce procès ont été corrompus par l'agha. De ce fait le procès n'arrivait toujours pas à son terme. Donc je crois que la famille a pensé que pour gagner le procès il fallait avoir un avocat membre de la famille. C'est la première raison. La deuxième raison est qu'à l'époque il y avait un nombre limité d'avocats à Diyarbakir qui jouissaient d'une estime importante.

Le choix de devenir avocat n'est donc pas un hasard, mais correspond à un besoin de la famille. Dans le Kurdistan de Turquie, les enfants, en général, sont incités à devenir avocat, médecin.. Les services médicaux sont insuffisants, il y a beaucoup de problèmes avec les institutions turques ou des conflits intertribaux kurde, d'où la nécessité d'orienter les enfants vers la médecine et le droit.

Dans les régions kurdes, où la répression militaire a été forte, les parents qui s'en souvenaient poussaient leurs enfants vers des carrières militaires. Ils espéraient ainsi être moins opprimés si leurs enfants avaient des postes de commandement dans l'armée turque. Les enfants étaient aussi dirigés vers des postes de fonctionnaires à forte responsabilité. Les Kurdes pensaient que si les représentants de l'Etat turc étaient des leurs, il y aurait moins de problème[65].

Lors du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, Osman n'avait que neuf ans et les militaires turcs exerçaient souvent des pratiques de répression physiques et psychologiques sur les habitants de son village. Il l'explique ainsi :

Pourtant, il y a une chose évidente : presque toutes les années, au printemps, c'est-à-dire après les récoltes, les militaires faisaient des opérations dans mon village et sans exception, ils rassemblaient tous les habitants sur la place du village. Ils séparaient les femmes et les enfants d'un côté, les hommes adultes de l'autre côté. Et là... parce qu'on était enfants, ils faisaient des choses qui nous paraissaient comiques. Là aussi, le fait qu'on soit différent des militaires ou bien le fait qu'on était des criminels, qu'on n'était pas dans le même camp, par tout cela, je commençais à comprendre la différence entre nous et les militaires...(...) Il y a une autre chose

Institut Kurde de Paris

---

[63] "***Iste***" signifie voici en français et fournit au locuteur un temps d'attente, de réflexion.

[64] L'agha est le chef du village, une personne prestigieuse qui désire posséder tous les biens du village, voir M. VAN BRUINESSEN, op. cit.

[65] Dans les régions où il y a eu des grandes révoltes kurdes et des massacres importants entre 1923 et 1938, l'Etat turc a réussi à assimiler fortement la population. Dans ces régions (Dersim, Kars, Agri...), les enfants étaient orientés vers des carrières d'officiers dans l'Armée turque, voir B. NIKITINE, op. cit. Aujourd'hui les

intéressante que j'ai vécu, je vous la raconte si vous voulez. Il y a eu le coup d'Etat militaire de 1980[66]*. On était encore au village, bien sûr que je ne savais pas ce que voulait dire putsch militaire ou bien je ne savais pas pourquoi les soldats étaient arrivés. Mais d'un coup, le village a été encerclé par les soldats, les chars, il y avait des soldats partout et les gens ne pouvaient plus sortir de leur maison. Bien sûr qu'aujourd'hui, je vois que tout ceci n'était pas du tout comique. Par exemple, on séparait les hommes en deux groupes, un groupe prenait le rôle des chevaux, l'autre leur montait dessus. Ils les faisaient courir comme ça. Et tout cela se passait devant nos yeux*[67]*. (...) Ah pardon ! Une autre raison de l'arrivée des soldats au village était la poursuite des déserteurs, car les jeunes ne voulaient pas faire leur service militaire.*

Osman, dès son enfance, a souvent vu les militaires dans son village. Ils étaient différents des villageois car ils avaient de l'autorité sur eux. Osman, enfant, cependant, n'analysait pas la situation de la même façon : les pratiques répressives des militaires sur les habitants de son village l'amusaient. Osman appartenait au groupe "village", il était donc différent des militaires, ils n'étaient pas "dans le même camp", les paysans étaient considérés comme des "criminels". Osman, indirectement, nous montre ici que son village n'était pas soumis à l'autorité turque. Après 1980, en effet, au Kurdistan, les Kurdes étaient incités à aider l'Etat. Dans de nombreux villages, les habitants acceptaient mais ce n'était pas le cas dans le village d'Osman. Osman se sentait aussi très différent pour d'autres raisons :

[...] le fait qu'on était souvent avertis par nos enseignants qu'il ne fallait pas parler kurde, le fait qu'ils nous punissaient pour cela et de temps en temps, même si c'était très limité, par exemple je veux dire de bayram *en* bayram[68] *on allait faire des courses, mon père nous amenait en ville, je trouvais la façon de s'habiller en ville très différente de celle de ma mère et mon père. Et aussi par exemple, quand on allait dans un bureau officiel de l'Etat pour avoir une carte d'identité nationale, la façon dont les fonctionnaires s'habillaient et leur façon de nous traiter et notamment la façon de vivre des enseignants de notre village. Tout cela était des données pour nous. Et en même temps, entre les gens qui apparaissaient sur les photos que je voyais*

Institut kurde de Paris

jeunes Kurdes, en général, refusent tout lien avec l'armée, ils essaient même de ne pas effectuer leur service militaire

[66] Le coups d'Etat militaire du 12 septembre 1980.

[67] Voir les rapports annuels d'Amnesty International sur la Turquie, années 1986 – 1992.

[68] Fête en turque ici il fait référence aux fêtes religieuses.

dans les livres de l'école primaire et notre réalité, par rapport à nos habits, à notre apparence physique, il y avait une opposition. Par exemple, un profil d'une maman dans les photos : elle portait une robe alors que nos mamans n'en portaient pas. Tout cela a développé chez nous l'idée qu'on était différent.

Osman, à travers plusieurs exemples, montre qu'il se sentait différent des enseignants, des fonctionnaires turcs mais aussi des gens de la ville, c'est à dire les Turcs. Leurs façons de se vêtir, de vivre étaient autres. Il commence à prendre conscience qu'il n'est pas pareil et, par conséquent, de son identité, par comparaison. En observant, il "enregistre des données" qui lui font comprendre qu'il est différent. A cette période, il ne revendique pas encore une identité kurde mais il sait qu'il n'est pas comme tout le monde.

Dans la région d'où vient Osman, région de Diyarbakir, la quasi-totalité des Kurdes sont musulmans sunnites. Les Kurdes sunnites sont beaucoup plus orthodoxes[69]. Osman n'indique pas s'il a eu ou non une éducation coranique mais nous pouvons le supposer. Indirectement, la religion, Osman l'affirme, a joué un rôle dans la construction de sa conscience identitaire. Il allait en ville, entre autres, pour faire des achats pour *bayram*, ce qui lui permettait de comprendre que les gens de la ville ne vivaient pas de la même manière.

Lors des passages en ville, Osman allait avec son père pour effectuer des formalités administratives. Les comportements des représentants de l'Etat envers eux lui semblaient étranges. Il précise que certains enfants qui ont le diplôme de l'école primaire, n'ont pas de carte d'identité, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas inscrits sur les registres de l'Etat Civil :

Par exemple, les enfants, jusqu'à l'école n'avaient pas de carte d'identité. Certains ont eu leur diplôme sans carte d'identité. Ils n'étaient pas enregistrés à l'Etat civil.

L'enfance d'Osman est marquée par la notion de différence entre ses proches au village et les gens de la ville[70] et les représentants des autorités turques dont les enseignants, les soldats, les fonctionnaires.

Lorsque Osman va à l'école primaire dans son village, il ne sait pas parler le turc. Il a des difficultés qu'il met en avant. Il se souvient des moindres détails :

Bien sûr, quand j'étais à l'école primaire...je peux faire une interprétation par rapport aux critères d'aujourd'hui... Nous avons eu des difficultés extraordinaires... Extraordinaires... Il n'est pas possible d'expliquer à quel

[69] Cf. partie historique, Sammali et Kutschera, op. cit.
[70] Il fait référence aux Turcs quand il parle des gens de la ville.

Institut Kurde de Paris

point c'était difficile, parce qu'on apprenait par la force, par la peur. Les comportements des enseignants étaient violents, donc, on était obligé d'apprendre, je veux dire que ce n'est pas parce qu'on avait envie, mais on était obligé. A partir du premier jour d'école, il était même interdit de nous appeler en kurde, même nos prénoms étaient transformés en turc[71]*. Je crois qu'il y avait cette interdiction pour qu'on apprenne le turc plus rapidement. D'autre part, certains élèves étaient chargés par les enseignants, les élèves qui étaient chargés étaient dans des classes supérieures aux nôtres, leur devoir était de nous surveiller après l'école et, si on parlait kurde avec nos parents ou nos amis, ils devaient le rapporter, le lendemain, aux enseignants... On était en permanence espionné et ensuite punis.*

Alors, il faut prendre beaucoup au sérieux, je veux dire pour nous, ça veut dire que c'est le début du travail de l'assimilation et de l'oppression du système. Et, je peux dire que ça a créé beaucoup de destruction sur moi-même.

Il donne des exemples très précis. Il insiste sur l'interdiction de parler en kurde à l'école. Parmi les enfants plus âgés, ceux des classes supérieures, certains étaient chargés d'espionner leurs camarades qui parlaient en kurde dans le village, en dehors des horaires scolaires. S'ils étaient surpris, par un de ces "espions", à parler leur langue, ils étaient punis le lendemain par leur enseignant. Osman tient beaucoup à souligner ces faits, car, comme il le dit en analysant la situation aujourd'hui, cette politique d'éducation joue un rôle considérable dans l'assimilation et l'acculturation[72] de la population kurde. Osman parle de "destruction sur soi même", ce que nous considérons comme acculturation. Avec l'école primaire, Osman s'aperçoit que "deux univers" essaient de coexister. Dans le même village, il y a "deux mondes" : le turc et le kurde.

Petit, il écoutait presque tous les soirs, avec son père, radio Erevan, qui émettait depuis Erevan, en Arménie et diffusait une émission en kurde :

Une autre dimension, de mon enfance jusqu'à cette époque, on avait toujours la radio, surtout en fin de journée, maintenant je sais que c'était la radio Erivan, une radio arménienne, mon père l'écoutait toujours[73]*. L'émission*

Institut kurde de Paris

[71] Voir p 88, G. CHALIAND, op. cit.

[72] [...] "La scolarisation en turc, le milieu turcophone et l'appauvrissement de la langue kurde coupée de la tradition orale des aînés contribuent à une acculturation rapide" G. CHALIAND, op. cit. p. 89

[73] Les émissions de radio Erivan étaient régulièrement diffusées sur SW en fin de journée, en kurde, depuis l'Arménie et écoutées clandestinement en Turquie.

durait environ une heure et souvent il y avait des chansons Dengbej[74]. *Notre famille n'avait pas un caractère politique mais tout cela existait, tout cela, la culture nationale kurde vivait dans notre famille.*

Osman, ici, insiste sur le fait que sa famille n'était pas ou peu assimilée. La culture kurde avait une place prépondérante dans la vie quotidienne. Osman ne précise pas qu'il était interdit d'écouter radio Erevan en Turquie. Dans l'ensemble du Kurdistan, radio Erevan a eu un grand succès car c'était un média oral donc beaucoup plus accessible. La quasi-totalité des Kurdes de sa région parlent leur langue mais ne la lisent et ne l'écrivent pas toujours. Osman souligne fortement que sa famille écoutait Erevan, pourtant elle n'était pas engagée politiquement. La radio était écoutée car elle diffusait des émissions en kurde, tout le monde pouvait comprendre (ses parents ne comprenaient pas le turc). Ce n'était pas pour défendre une identité culturelle mais tout simplement pour se réjouir. Osman établit indirectement une comparaison avec les familles kurdes d'aujourd'hui. Elles ont, généralement, été plus assimilé et sont beaucoup plus politisées. Elles incitent leurs enfants à s'intéresser à la culture kurde par peur de perdre leur identité ethnique.

Osman affirme : *la culture nationale kurde vivait dans notre famille.* Ici, il s'agit de son regard actuel. Il emploie le terme "culture nationale", il analyse la situation avec un regard politique. Indirectement, il revendique le fait que la nation kurde existe et qu'elle a donc une culture. Par opposition, dans sa famille, quand il était enfant, cette culture était un fait, une réalité, et non pas une "politique de conservation culturelle".

De nombreuses cassettes de chanteurs kurdes étaient diffusées clandestinement car elles étaient interdites. La famille d'Osman en avait et les écoutait :

[...] notamment à partir de 1979-1982, dans notre maison, on mettait toujours les cassettes de Siwan PERWER[75], il chantait en kurde et j'avais pour lui une admiration incroyable parce que je comprenais tout et parce que surtout on était d'origine rurale[76], si on peut dire... Ca nous permettait d'intensifier nos sentiments.(...) Mais d'un coup, le village a été encerclé par les soldats, les chars, il y avait des soldats partout et les gens ne pouvaient plus sortir de leur maison ; à ce moment là, mon père m'a donné les cassettes en kurde dont j'ai parlé, il m'a habillé avec des pulls en plus et ils ont caché

[74] "*Les dangbêj*" (chanteurs) ont une mémoire fabuleuse qui leur permet de réciter de longs poèmes entrecoupés de chants, de lamentions, de récits en prose. Comme les conteurs, ils sont totalement illettrés. Ils étaient formés dans des écoles entretenus sois par les seigneurs féodaux qui gouvernaient les Etats Kurdes, sois par des agha suprêmes, chefs de confédérations tribales. Cf. Joyce BLAU, op. cit. p. 74,

[75] Chanteur populaire kurde de Turquie. Dans les années 1970 il était un des plus grand chanteurs. Avec ces chansons de résistance il avait marqué, dans l'ensemble du Kurdistan de Turquie, ces albums étaient toujours interdits en Turquie. Il vit actuellement en exile, en Allemagne.

Institut kurde de Paris

ces cassettes sur mon corps. Ils m'ont dit "vas-y"- dans notre village, il y a une chose... un ruisseau - ils m'ont dit : "tu jettes tout ça dans le ruisseau, tu es un enfant, on ne va pas te fouiller". Donc j'y suis allé. Mais j'aimais... tellement ces cassettes que je ne les ai pas jetées – là-bas, il y avait un arbre, un grand arbre – je les ai cachées dans le tronc. (Il rit fortement) A cette époque, je commençais à prendre conscience de quelque chose, ***Yani****... ces cassettes étaient interdites, il ne fallait pas que les soldats les voient. Mais pourtant, la musique était très belle, nous plaisait, on l'écoutait avec joie, mais c'était interdit, il ne fallait absolument pas que les soldats les voient. Voilà encore un autre signe de nos différences avec eux.*

Il a été beaucoup marqué par le chanteur populaire engagé, Siwan. Dans les années 1970 et 1980, Siwan était un des symboles de la résistance kurde en Turquie. Ses chansons véhiculaient des idées de résistance nationale kurde[77]. Il est perçu comme un des plus grands chanteurs contemporains par tous les Kurdes. Osman appréciait les textes de Siwan car il les comprenait. Or, ces chansons contenaient des messages politiques, il revendiquait la libération nationale kurde et il appelait surtout la jeunesse à agir. Osman, même s'il ne le dit pas clairement, adhérait donc aux idées que défendait Siwan. Siwan permettait à Osman et aux autres "d'intensifier leurs sentiments". Il affirmait haut et fort ce qu'Osman et les autres pensaient au sujet de la patrie kurde : il fallait en finir avec la situation de domination turque. Bien que les cassettes étaient interdites, Osman préfère ne pas les jeter mais les dissimuler dans un tronc d'arbre, il les aimait beaucoup. Osman rit quand il raconte l'anecdote, il est content d'avoir "remporté une victoire" sur les soldats. Cet exemple confirme que les Kurdes sont culturellement différents des Turcs.

Pour ses études, Osman a dû aller en ville. Il a eu accès à des revues d'opposition au début de ses études universitaires :

D'autre part, le milieu universitaire était un milieu très politisé – j'ai fait mes études à l'université de Dicle, à Diyarbakir. A peu près 90% des étudiants étaient contre la police, contre les militaires, contre l'Etat, et il y avait aussi beaucoup de revues auxquelles nous avions accès comme des journaux, des mensuels, etc. que je n'avais auparavant pas connu. J'avais la chance de lire tout ceci. Et là ça a commencé à devenir plus net, la différence identitaire, etc.

Institut kurde de Paris

---

[76] Il veut dire d'origine kurde, il utilise par habitude un langage conventionnel.
[77] Voir annexe

En entrant à l'Université, Osman côtoie un nouveau milieu, la grande majorité des étudiants est opposée à l'Etat. En lisant des revues d'opposition[78], il commence à avoir des idées politiques sur la question kurde. Ces revues d'opposition étaient accessibles surtout après 1984, date du déclenchement de la lutte armée. Osman considère l'accès à ces revues comme une chance, car elles étaient illégales et il n'était pas facile de les trouver.

Cette lutte a poussé Osman à s'intéresser à la question kurde, et c'est à partir de là qu'il remet en question le kémalisme en cherchant à mieux le comprendre :

> *Et en même temps, on s'inspirait aussi du peuple... Ca... ça c'est très clair... dans tous les villages – on suivait dans la presse – par exemple, il y avait des manifestations, quand il y avait un militant du PKK tué, des milliers de gens manifestaient derrière lui, tout cela nous a poussé encore plus à lire et à essayer de comprendre.*

Dans la presse turque, Osman lit les informations sur les militants kurdes tués lors des combats. Il cherche à comprendre, il lit de plus en plus et il commence à remettre en question le système, sa façon de vivre, et à réfléchir sur les droits culturels et nationaux des Kurdes :

> *Cette différence est surtout devenue claire après notre arrivée en ville et... en réalité, on n'y donnait pas tellement d'importance...c'est-à-dire à cette différence. Jusqu'au moment où j'ai été dévalorisé par mes copains de la ville et par mes enseignants car j'étais d'origine rurale. C'est à ce moment là que j'ai cherché la raison de ceci. Pourquoi ils regardaient les gens comme ça, pourquoi ils voyaient ça comme une faute, comme un crime. Ca... ça me dérangeait toujours. Mais surtout, pendant le lycée, avec le déclenchement des affrontements armés, je voyais que les gens allaient au maquis et attaquaient les soldats qui faisaient pression sur nous dans le village, ces gens-là prenaient même le risque de mourir...*

Osman commence à analyser la situation des Kurdes en établissant des comparaisons entre ses lectures et son vécu. En arrivant en ville, il est dévalorisé par les autres car il est kurde, il essaie de savoir pourquoi car il est gêné de ne pas avoir le même statut que les autres. En parallèle, il admire ceux qui osent se révolter contre l'Etat, qui prennent même "le risque de mourir" pour défendre la cause kurde. Ils osent s'opposer à la répression exercée par l'Etat. Osman commence alors à théoriser son vécu :

> *Après avoir entendu tout cela, j'ai pris conscience du fait que j'étais kurde, que j'appartenais à une structure ethnique différente. J'ai appris qu'existait*

[78] Voir J. SAMMALI, op. cit.p.125

Institut kurde de Paris

même le droit de lire et écrire dans ma propre langue, bien sûr qu'à l'époque, cette conscience n'était pas aussi forte qu'aujourd'hui.

Il prend conscience à cette période que l'Etat turc en opprimant les Kurdes viole les lois internationales. Les Kurdes ont leur langue et ils ont le droit de pouvoir parler, même de lire et d'écrire en kurde. Osman alors commence à se chercher, à tenter de savoir qui il est :

Bien entendu pendant la période des années 1985-1986 je n'étais pas encore cent pour cent conscient de mon identité, à cette période je vivais pour ainsi dire une crise d'identité. Certes pendant mes études au lycée, j'avais déjà commencé à être conscient, mais c'est surtout après le lycée que j'ai pleinement pris conscience de mon identité. Par exemple le fait de pouvoir définir le système et les différences qui m'opposaient à ce système sont devenus clairs pour moi durant les deux années qui ont suivi mes études au lycée.(...)Bien sûr, les années 1985-86 n'étaient pas qu'un processus d'acquisition identitaire, on peut plutôt dire que c'était une crise d'acquisition identitaire. Tout le temps du lycée était plutôt un passage. C'est surtout au début de l'université... J'avais arrêté mes études pendant deux ans avant de commencer l'université, cette époque-là m'a permis de voir beaucoup de choses aussi, mais surtout, c'est à l'université que j'ai mieux connu le kémalisme dans ses détails conceptuels et théoriques.

Osman s'interroge, il cherche donc à mieux connaître le système afin de se positionner vis à vis de la politique de l'Etat. Il clarifie ses connaissances sur la politique Etatique, il prend conscience alors que l'Etat bafoue les droits des Kurdes : il ne peut donc que s'opposer. Cette prise de conscience est le fait d'une mise en parallèle d'idées théoriques et de ce qu'il voit, ce qu'il vit. Elle n'est pas instantanée mais s'inscrit dans un processus :

Bien sûr ce n'est pas quelque chose qui se réalise en un seul jour. Je peux dire que c'est notamment pendant la première année de lycée, c'est-à-dire au courant des années 1985-1986 que cela a été clair pour moi.

Dans ces différents passages de l'entretien, on s'aperçoit qu'Osman est confus par rapport aux dates. Il s'agit d'un processus et, plus de dix ans après, il a donc des difficultés à se remémorer exactement les différentes étapes de sa prise de conscience politique.

La période dont je parle était tellement spéciale qu'elle modifiait rapidement l'opinion de gens. Par exemple on entendait chaque jour la destruction de tels ou tels villages, dont les habitants immigraient à Diyarbakir, et nous assistions à cette immigration. Puis, presque chaque semaine il y avait des grèves à l'université, pour protester soit contre l'exécution sommaire d'un

Institut kurde de Paris

individu à Diyarbakir, soit contre la destruction des villages par les forces de sécurités. Il y avait donc presque chaque jour un affrontement entre les étudiants et la police. Telle était l'atmosphère des années où je faisais mes études en Droit.

A cette période là, il y a eu de nombreux évènements. La question kurde était quasi quotidiennement présente dans l'actualité de la Turquie. Pour Osman, il n'y a pas un événement clef qui révèle une conscience identitaire. C'est un ensemble de faits. Cette période était très riche en évènements et la répression était chaque jour un peu plus forte. Il était impossible de ne pas prendre parti, chaque jour, il y avait de nouveaux heurts entre la police et les étudiants. Osman a choisi d'être au côté des étudiants opposés à l'Etat. Il sympathise avec les idées d'opposition : il a appris à connaître "réellement" le kémalisme puis l'a remis en question :

Mais c'est pendant la première année de mes études universitaires que j'ai théoriquement connu, au sens propre du terme, le Kémalisme[79].

Lors de l'enquête, nous avons beaucoup insisté sur la notion de kémalisme, nous lui avons posé quatre questions auxquelles il n'a répondu qu'avec des exemples empiriques :

1- *A cette époque-là, qu'est-ce que vous pensiez du kémalisme ?*

2- *Où vous placez-vous par rapport au kémalisme, comment avez-vous appris le kémalisme, par des amis, des livres, etc.?*

3- *Est-ce que cela a été pendant cette même période où vous avez pris conscience de votre identité que vous avez aussi connu le Kémalisme, ou c'est plus tard?*

4- *D'où et comment vous vous êtes rendu compte des différences qui vous opposiez au système, et par quels moyens avez-vous connu le Kémalisme, par exemple à travers les livres que vos amis vous ont proposés ?*

Nous voulions savoir quand Osman avait commencé à s'intéresser à cette doctrine. Osman, cependant, ne nous a pas répondu d'une façon critique théorique, il nous a donné des exemples de son vécu. Nous pouvons supposer qu'Osman n'étant que peu assimilé, il ne voit pas la nécessité de théoriser sur le kémalisme car il n'a pas "intériorisé" cette idéologie. Il préfère donner des exemples empiriques pour montrer qu'il y avait un problème entre les Kurdes et l'Etat. Il n'a pas pris conscience du problème kurde parce qu'il n'adhérait pas au kémalisme, mais parce qu'il n'était pas d'accord avec les pratiques de l'Etat. Pour lui, Le

[79] Voir Hamit BOZARSLAN, Turquie : un défi permanent au nationalisme kémal***Iste***, in ***La Question Kurde***, Sous la direction d'Elisabeth PICARD, Editions Complexe, Bruxelles, 1991.

Institut Kurde de Paris

kémalisme n'était que le produit des pratiques de l'Etat. En même temps, il se rend compte qu'il lui serait impossible de travailler librement comme chercheur à l'université :

> *Mais après ma première année j'ai pensé de prendre un poste d'assistant à l'Université, où j'aurais aimé étudier la Philosophie du Droit qui m'intéressait beaucoup. (...)Bien entendu avant d'adhérer à l'association, et même quand j'étais encore étudiant, je m'intéressais déjà à la question de droits de l'homme. Si je pouvais prendre un poste à l'Université, mais je dois noter que j'avais peu de chance pour cela. Car pour avoir un tel poste on n'avait pas besoin d'avoir des connaissances scientifiques poussées, mais on devait être les défenseurs de la synthèse idéologique islamo-turque[80], comme tous les présidents des départements. En un mot il s'agissait de réussir l'impossible. Toutefois si j'avais pu avoir un tel poste, j'aurais voulu faire des recherches sur la question de Droits de l'homme, à propos de laquelle j'avais déjà quelques connaissances théoriques approfondies. C'est avec la même volonté que j'ai adhéré à l'association de l'IHD, et d'ailleurs je l'ai exprimée au moment de mon adhésion. Mais les choses ont pris une autre tournure et la situation a été très différente. Autrement dit, si j'avais pu j'aurais fait mon métier d'avocat pour gagner ma vie, tout en contribuant aux activités de l'IHD concernant la violation de droits de l'homme.*

En première année, Osman envisageait vers les activités des droits de l'homme. Il s'intéressait aux droits de l'homme ; cependant, en Turquie, travailler sur une telle question dans le cadre universitaire impliquait de ne pas aller contre l'Etat. Le milieu nationaliste avait le contrôle de tous les postes importants de direction à l'université. Osman constate ici aussi que la situation impliquait l'action, il y avait trop de choses à faire pour ne rester que théorique. Son premier contact avec l'association IHD avait pour but d'effectuer des recherches académiques. Le milieu, dans lequel il vit, le poussa à s'engager sur le terrain :

> *J'ai fini mes études en 1994, mais j'avais toujours cette volonté de rester à l'Université en tant qu'assistant. Or, la situation politique s'était tellement radicalisée que le fait d'occuper un poste à l'Université aurait été jugé du pacifisme. Cela a fait que j'ai commencé à hésiter de choisir entre le métier d'avocat et celui d'académicien. D'autre part j'ai pensé qu'en tant qu'avocat je pourrais travailler au sein d'une institution publique et porter de l'aide à ceux qui en avaient besoin. Et c'est ainsi que j'ai finalement choisi d'être avocat. Pour le stage j'ai choisi un avocat (c'était bien entendu un choix*

Institut Kurde de Paris

INSTITUT KURDE de PARIS BIBLIOTHEQUE

*conscient) qui était **activist** politique. Il a joué un rôle significatif dans le développement de mes idées politiques. Enfin j'ai commencé à travailler avec lui et au deuxième semestre de mon stage nous avons déménagé dans un autre bureau qui se trouvait dans un immeuble juste en face du siège de l'IHD[81]. Après ce déménagement, j'ai commencé à aller plus fréquemment à l'IHD. J'ai fini par adhérer à l'association, avant même de finir mon stage d'avocat. Quinze jours après mon adhésion l'association a réalisé son congrès général, lors duquel j'ai été élu parmi les membres du Conseil d'administration.*

Osman a choisi d'être avocat car, en tant qu'universitaire, il aurait été jugé "pacifiste" et, en même temps, cette profession pouvait lui permettre d'aider ceux qui en avaient besoin. Il montre ici qu'il attachait de l'importance à ce que pouvaient penser les autres quant à son rapport avec la question kurde. Il ne voulait pas que quelqu'un puisse dire qu'il était indifférent à cette cause, qu'il était "un proche de l'Etat". Pour son stage universitaire, il décida de travailler avec un avocat "***activist*** politique". A son contact, ses idées politiques se précisèrent. Au second semestre du stage d'Osman, le cabinet de l'avocat déménagea, il était à côté du siège de l'IHD. Osman se rendit alors de plus en plus souvent à l'association. Il adhéra à l'association et, quinze jours après, il fut élu membre du conseil d'administration de la section de Diyarbakir. Osman a choisi consciemment de faire ce stage avec cet avocat puis les événements semblent le dépasser : en deux semaines, il se retrouva à tenir un rôle dans l'association. Ce sont les évènements qui semblent le pousser à s'engager, il semble s'engager naturellement sans avoir réellement réfléchi au préalable :

C'est avec la même volonté que j'ai adhéré à l'association de l'IHD, et d'ailleurs je l'ai exprimé au moment de mon adhésion. Mais les choses ont pris une autre tournure et la situation a été très différente. Autrement dit, si j'avais pu j'aurais fait mon métier d'avocat pour gagner ma vie, tout en contribuant aux activités de l'IHD concernant la violation de droits de l'homme.

Il se rendit compte qu'il lui serait impossible d'exercer son métier d'avocat tout en contribuant aux activités de l'IHD. Il privilégia le rôle à jouer au sein de l'IHD, au détriment d'une éventuelle carrière d'avocat. Il commença alors à travailler régulièrement pour IHD :

Les premiers six sept mois après mon adhésion à l'association je me suis occupé davantage des problèmes juridiques. Par exemple, je

---

[80] Il fait référence à l'idéologie national***Iste*** turque.
[81] Insan Haklari Dernegi, l'Association des Droits de l'homme

Institut kurde de Paris

rédigeais les plaintes des victimes de l'agression des forces de sécurité et puis je les guidais dans leur démarche auprès de la cour. Je m'occupais aussi des dossiers des plaintes étant déposés à la Cour Européenne des droits de l'homme. En bref ma contribution aux activités de l'association était plutôt juridique.

Au départ, il s'occupait surtout de taches administratives, il réalisait des dossiers juridiques. Il n'avait pas vraiment de contacts avec les plaignants. Encore une fois, sans que ce soit un choix délibéré, la répression croissante exercée sur les Kurdes va l'inciter à recadrer son action et à être encore plus impliqué :

Mais après mes activités ont changé. Car notamment à partir du début de 1995 les violations des droits de l'homme ont augmenté de plus en plus. De ce fait, à partir de cette date chaque jour au moins deux cents personnes venaient à l'association, pour nous faire part des agressions des forces de sécurité qu'elles avaient subi. Il s'agissait d'agressions ayant porté atteinte à la vie des victimes dans touts ses aspects. Par exemple il y avait des plaintes concernant la destruction des villages, des assassinants arbitraires, la torture et les viols subis pendant la garde à vue, etc., bref tout ce que vous pouvez imaginer. Donc l'association était très fréquemment visitée par des victimes des agressions dont je viens de parler, et il était impossible de rester indifférent face à tout ce qui se passait. Même si on ne pouvait pas trouver une solution au problème de chacune des victimes, il fallait au moins les écouter.

Les violations des droits de l'homme ont augmenté et de plus en plus de personnes sont venues à l'association. Osman a alors eu un contact direct avec les victimes. Il ne s'agissait plus uniquement de rédiger des rapports mais aussi d'écouter la détresse des gens. Osman prit alors conscience d'une autre dimension du problème, la dimension humaine. Il s'engagea encore plus :

Ainsi, en arrivant vers la fin de l'année 1996 je suis arrivé à me désintéresser presque totalement du métier d'avocat et j'ai consacré mon temps de plus en plus aux activités de l'association. Mes activité au sein de l'association ont rapidement dépassé les limites de Diyarbakir et j'ai commencé à aller de plus en plus dans les autres ville de la région, où avaient lieu des violations des droits de l'homme. Je me rendais dans les villages brûlés et détruits pour faire des constats des dégâts. En outre, j'ai commencé à intervenir, en tant que médiateur, dans les conflits ayant lieu

Institut Kurde de Paris

entre les prisonniers politiques faisant la grève de la faim et les autorités de la prison.

Osman favorisa ses actions au sein de l'association, au détriment de son travail d'avocat dont il se désintéressait. Ses responsabilités augmentèrent ainsi que son champ d'action. Il ne se limitait plus à Diyarbakir, et prenait de nouvelles formes. En même temps, son statut dans l'association évolua :

Lors du congrès général de l'association en octobre 1996 j'ai été élu membre du conseil administratif central, tout en gardant ma responsabilité envers le siège local de l'association de Diyarbakir. Mon élection au conseil administratif central a forcément élargi mon champ d'action en même temps qu'elle a augmenté mes responsabilités vis-à-vis de l'association. Puis lors du congrès ayant eu lieu en novembre 1997 j'ai été élu vice-président national de l'association. Au congrès d'octobre 1998 j'ai été réélu au même poste. Cependant notons que notamment depuis 1996 je n'ai plus un domicile fixe, à cause de mes responsabilités élargies au sein de l'association.

Il est certain qu'au moment où j'ai décidé d'adhérer à l'association de l'IHD, je n'avais pas pensé que j'allais faire un tel itinéraire et arriver là où je suis.

Le parcours d'Osman fut très rapide. En deux ans, il fut élu Vice-Président national de l'IHD. Ce n'était pas un parcours planifié mais la conséquence de durs efforts. Osman ne le précise pas, certainement par modestie, mais les autres membres de l'association appréciait son travail. Osman l'explique autrement :

Mais pour cela il y a plusieurs raisons. D'abord c'est le point de vue de l'Etat concernant les défenseurs de droits de l'homme. Puis le sort qui arrive à ces derniers : par exemple quatorze d'entre eux ont jusqu'à aujourd'hui été victimes d'assassinats arbitraires. Beaucoup d'autres ont été interpellés et torturés pendant leur garde à vue. Actuellement vingt sept avocats membres de l'association sont accusés par la cour de sûreté d'Etat de Diyarbakir à cause de leurs activités de défenseurs de droits de l'homme. Or, ces avocats n'étaient pas des ***activist*** *très engagés de l'association, mais comme moi ils n'ont pas pu resté indifférents face à la violation de droits de l'homme.*

Tous les membres, même ceux qui ne sont pas actifs dans l'association, sont sanctionnés par les forces de sécurité d'Etat. Tous les militants pour les droits de l'homme, tous ceux qui ne peuvent pas restés indifférents à cette question prennent des risques. La fonction d'avocat ne réduit pas les risques. Un avocat est considéré comme un simple citoyen, s'il prend position contre l'Etat, s'il "dérange", il est en danger. Les risques des

Institut Kurde de Paris

membres ou des militants de l'association ne sont pas limités à des sanctions juridiques, ils sont aussi en danger de mort :

> *On peut parler de plusieurs problèmes. Tout d'abord il y a des procès étant lancés contre les défenseurs de droits de l'homme. De ce fait certains membres de l'association ont plusieurs procès en même temps. Mais en tant que défenseur de droits de l'homme, ils risquent aussi d'être fréquemment pris en garde à vue, de recevoir des menaces de mort anonymes. On peut même porter atteinte à leur droit à la vie. En outre, de temps en temps la police secrète les suit partout. Puis dès que le moment convenable est trouvé on peut les assassiner arbitrairement.*

L'Etat exerce une pression psychologique et physique sur les personnes engagées. Nous lui avons demandé à plusieurs reprises s'il était soumis à la répression, il a toujours préféré généraliser à l'ensemble des militants de droits de l'homme. Pour savoir si lui-même en avait été victime, il nous a fallu insister en lui demandant : "*Est-ce que vous êtes persécuté à cause de ces activités ?*" . Il a alors répondu :

> *Il y a actuellement un procès que D.G.M.*[82] *a ouvert contre dix membres de l'association dont moi-même. Nous risquons tous une peine qui varie entre deux et douze ans de prison. En plus on demande la dissolution de la section de Diyarbakir de l'association. En outre de celui-ci, il y a d'autres procès ouverts contre moi où je suis accusé selon l'article réglementant les réunions et manifestations publiques, les articles 312 et 159 du Code pénal turc pour avoir participé à des réunions publiques et publié des communiqués de presse. Mais comme tous ces procès sont en cours je n'ai pas encore eu une peine de prison définitive.*

Quand Osman parle de lui, il ne mentionne pas les menaces de mort, il n'aborde que ses problèmes judiciaires. Nous pouvons supposer que sa vie n'est pas ou peu importante par rapport à la cause qu'il défend. C'est ce que nous avons pu vérifier en discutant avec lui lors d'un séjour en France. Nous avons insisté fortement, Osman a fini par parler à la première personne de ce qu'il risque :

> *Soyez sûr que je ne peux même pas me l'expliquer mais pour le comprendre il faut vivre les sentiments qu'on ressent pendant les activités en question. Elles comportent sans doute un grand risque et moi-même, de temps en temps, je peux l'apercevoir de très près. Par exemple il y a des moments où la mort vous ratte de justesse. C'est-à-dire, parfois c'est pour une question de*

Institut kurde de Paris

secondes que vous échappez à la mort. Mais malgré tout cela, vous n'arrivez pas à renoncer aux activités dont nous discutons.

Osman accepte tous ces risques, il en est conscient, mais son travail pour l'association est primordial ; il explique pourquoi il n'abandonne pas et continue son action :

Les défenseurs de droits de l'homme témoignent constamment de la souffrance vécue par les gens et ils vivent aussi pour ainsi dire cette même souffrance. Autrement dit, ils partagent avec eux leurs souffrances, leurs douleurs. Et c'est pourquoi, ils ne peuvent pas renoncer à leur combat de défenseurs de droits de l'homme.

Osman souffre autant que les personnes qu'il rencontre. Or, quand on a mal, on cherche à "guérir ce mal" ; pour Osman, la seule solution est d'agir. Osman est donc encore plus actif au sein de l'association. D'autres liens existent avec ces victimes :

Dès que vous entrez en contact direct avec les victimes des violations de droits de l'homme, un certain lien affectif commence à émerger entre vous. Par exemple, je nourris le même sentiment affectif envers les mères des disparus qu'envers ma mère.

Osman établit des liens affectifs avec les personnes qu'il rencontre à l'association. Il est autant attaché aux mères des disparus qu'à sa propre mère. Il ne peut donc pas les laisser dans la détresse. Il cherche donc des moyens pour les aider. Osman explique ensuite comment les mères des disparus le considèrent :

Et je crois que toutes les mères des disparus qui sont en contact avec moi ont le même sentiment affectif envers moi que celui qu'elles ont pour leurs enfants disparus. Ca peut paraître invraisemblable mais c'est comme ça. Par exemple, l'une des mères des disparus me dit : "tes yeux ressemblent à ceux de mon fils disparu". Une autre me dit : "ton sourire est le même que celui de mon fils disparu". Autrement dit, elles trouvent ou peut-être elles veulent trouver en vous des traits de leurs enfants disparus, ça les soulagent. Même si ce n'est qu'une illusion qu'elles se font, le fait de pouvoir communiquer avec moi en parlant de leurs enfants à travers la ressemblance physique, qu'elles croient trouver entre eux et moi, crée un sentiment entre elles et moi qui est difficile d'être décrit avec des mots.

Pour Osman, les mères des disparus sont comme sa mère, le contraire est aussi vrai. Les mères des disparus voient en lui leur fils. Osman reconnaît que ce n'est peut-être qu'une illusion, mais ce n'est pas grave. L'important est qu'il considère ces femmes comme sa mère

[82] la Cour de Sûreté d'Etat

Institut Kurde de Paris

et, inversement, que celles-ci l'estiment comme leur fils. Une relation particulière s'établit donc. Osman donne à ces mères l'espoir de retrouver un jour leur fils et leur permet de croire que, d'une certaine manière, quand elles voient Osman, elles voient aussi leur fils disparu. En échange, ces mères, qui sont affectueuses avec Osman, lui donne du courage mais surtout lui montrent que ce qu'il fait est utile. Donc, ils s'encouragent mutuellement. Les sentiments entre eux sont si forts qu'Osman ne trouve pas les mots, que les mots ne suffisent pas pour exprimer ce qui est ressenti. A travers un long exemple, Osman montre à quel point les liens qu'il a avec les mères des disparus peuvent être forts :

> *Je veux vous parler de quelque chose : En décembre 1995, Seydan ALGAN, une mère dont l'un des enfants avait disparu est venu nous voir au bureau de l'association à Diyarbakir. Son fils avait disparu après une garde à vue. Nous avons écrit à toutes les autorités législatives, administratives, juridiques. C'est-à-dire, nous avons demandé des informations à la préfecture du super gouvernorat*[83]*, au Procureur de la République, au Président de l'assemblée nationale, à Amnistie International, etc. Madame ALGAN venait nous voir presque tous les jours, parfois tous les deux jours ou bien une fois par semaine, mais elle ne cessait jamais de nous rendre visite ainsi jusqu'en 1997, où les activités de notre association à Diyarbakir ont été suspendues. Elle ne perdait toujours pas l'espoir de trouver un jour son fils vivant, car elle ne croyait pas qu'il était mort. De ce fait, sans tenir compte de temps ni de la saison, elle cherchait obstinément son fils. Et ça, c'est un effort hors du commun. En plus, ceux qui venaient à l'association étaient constamment sous la menace de la police, qui pouvait à tout moment les interpeller et les torturer. Mais malgré tout cela, ils continuaient à venir nous voir. Au fil du temps, ce n'était désormais plus seulement de la disparition du fils de Madame ALGAN dont nous nous occupions, nous avons commencé aussi à nous occuper de ses problèmes privés : par exemple il lui arrivait d'être malade et alors, il fallait l'amener chez le médecin ou elle ne pouvait pas payer son loyer et donc nous essayions de lui trouver l'argent nécessaire pour payer ses loyers. D'autres fois c'étaient les enfants de son fils disparu qui tombaient malades, et alors nous devions encore les amener chez le médecin. En continuant ainsi de nous occuper de ses problèmes, nous découvrions la vie douloureuse qu'elle menait. Et la seule chose qui nous*

Institut Kurde de Paris

poussait à l'aider pour résoudre ses problèmes était, je crois, le fait que nous étions avant tout des êtres humains. C'est-à-dire, c'était le sentiment humain qui motivait notre action envers cette dame. Et ce sentiment vous émeut beaucoup. Par exemple, souvent quand j'écoutais ceux qui venaient déposer leurs plaintes à l'association, et c'est valable surtout pour les mères des disparus, j'étais incroyablement ému. Alors je les quittais un moment pour me décharger de cette émotion dans un coin discret, car je ne pouvais pas exposer cette émotion devant eux, car en tant que représentant d'une association dont la mission est de chercher une solution à leurs problèmes, ils trouvaient en moi, comme tous les camarades, une source de soutien.

La section de Diyarbakir de l'IHD avait imprimé un album avec 219 photos des disparus qui nous étaient parvenues de toute la région et nous l'avions accroché sur un mur de l'association. Chaque fois que Madame ALGAN venait à l'association, elle se rapprochait de cet album, trouvait la photo de son fils et l'embrassait, puis elle pleurait. Son action nous touchait à un tel degré que nous ne pouvions plus nous concentrer sur notre travail. Alors nous laissions tout et essayions de la calmer. En essayant de la calmer, nous finissions par vivre avec elle ses sentiments de chagrin. Ne pouvant plus continuer ainsi, j'ai dit aux camarades d'enlever la photo de son fils. Deux jours après, je travaillais dans le bureau du Président quand elle est revenue, et comme d'habitude elle s'était approchée du panneau pour trouver la photo de son fils. D'un coup, j'ai entendu le cri d'une femme. J'ai cru deviner sa voie et au même moment je l'ai entendue crier mon prénom. Tout de suite après elle rentrée dans la pièce et en me tenant par le bras m'a traîné vers le panneau. Puis elle m'a dit en montrant le panneau : "de quel droit vous vous permettez d'enlever la photo de mon fils d'ici ? Qu'est-ce qu'ils ont de plus que mon fils les propriétaires de ces photos ?" Je me suis tout de suite rendu compte de la faute que j'avais commise et pour la calmer je lui ai dit : " j'ai pris la photo de ton fils pour la reproduire car j'en ai besoin de plusieurs. Sinon il n'est ni moins ni plus important que tous ceux dont les photos se trouvent sur le panneau".

A travers cet exemple, nous nous rendons compte que le travail d'Osman ne se limite à effectuer des démarches envers les autorités. En rencontrant cette femme, presque tous les

[83] Les province kurdes sont sous Etat de siège, elles sont dirigées par un gouvernement régional. Voir Hasan Basri ELMAS (dir.), op. cit, et annexes, article de J.F. PEROUSE, "Terre brûlée" au Kurdistan, in Le Monde

Institut Kurde de Paris

jours pendant deux ans, il sympathise avec elle puis des liens très forts se créent. Quand elle a des problèmes, il l'aide. Il ne se contente pas de chercher son fils. En voyant la même personne pendant deux années, quasi quotidiennement, dans le malheur, il n'est pas possible de ne pas partager ses détresses. Il montre qu'en temps qu' "être humain", il est impossible de rester indifférent.

Osman fait aussi des erreurs, en voulant soulager madame ALGAN, en enlevant la photo de son fils, il l'a rend encore plus malheureuse. Il montre ici qu'il n'est pas toujours facile de savoir comment aider les gens.

Il affirme aussi qu'il doit être "fort", il doit donner l'image d'un "homme fort". Les personnes qui viennent le voir cherchent un soutien. Quand il ne peut plus retenir ses émotions, il préfère se cacher. Il ne veut pas qu'on puisse le voir en train de pleurer.

Il l'admire aussi car elle vient sans tenir compte des conditions climatiques, et surtout, sans se soucier de la police. Les personnes qui se rendent à l'IHD, en effet, risquent, elles aussi, d'être arrêtées, voire torturées, par la police. Le courage des proches des victimes le stimule :

> *D'autre part, le courage incroyable qu'elles exposent, en dépit de toutes les souffrances vécues et des agressions subies, constitue pour nous une source énorme de force. En effet, à partir d'un certain moment ce sont les victimes et leur Etat d'âme qui motivent les défenseurs de droits de l'homme.*

Osman indique ici que la bravoure des personnes qui viennent à l'association encourage les défenseurs des droits de l'homme, et les incitent à continuer. Paradoxalement, ce sont les victimes qui motivent les militants, qui les aident. Ce sont pourtant elles qui sont venues chercher de l'assistance. Chacun soutient l'autre : il y a réciprocité.

Osman justifie aussi sa détermination dans la défense des droits de l'homme, par le fait qu'il a raison :

> *Puis il y a aussi des points d'appui qui justifient votre action. Avant tout vous savez que vous avez cent pour cent raison car vous défendez des valeurs universelles. En défendant ces valeurs, vous défendez en même temps les victimes des violations de droits de l'homme, sans avoir aucune attente en contre partie de celles-ci : et ça vous donne une satisfaction morale énorme qui dope votre force. Par exemple, il vous arrive de ne pas manger, ni dormir pendant des jours mais même ces privations vous donnent de la force au lieu de vous décourager, car vous êtes fiers de ce que vous faites. Il vous est vraiment impossible de faire attention à vous-même. (...)Cependant notons*

---

diplomatique, mars 1995. .

Institut Kurde de Paris

que notamment depuis 1996 je n'ai plus un domicile fixe, à cause de mes responsabilités élargies au sein de l'association. (...)En tant que défenseurs de droits de l'homme, vous témoignez tellement des violations de ces droits qu'elles apparaissent même dans vos rêves. Par exemple, je rêve souvent des autopsies auxquelles j'avais assisté ou des dialogues ayant eu lieu avec les mères des disparus ou bien encore je rêve d'un endroit où tous les disparus se trouvent réunis. Bref vous vivez un sentiment très différent.

Osman est sûr de lui car il a raison, il défend des valeurs universelles. Ici, il théorise, il montre que, pour lui, ce qu'il accomplit au quotidien est plus que défendre des gens ; c'est se battre pour une cause, l'application des droits de l'homme.

Il aide les victimes sans rien attendre en contrepartie, pourtant elles aussi donnent énormément. Il l'a noté précédemment. Il nous montre ici qu'il agit sans rien demander en échange aux victimes. Celles-ci procurent spontanément à Osman le courage dont il a besoin. Elles n'en ont peut-être même pas conscience. Osman reçoit un soutien de la part des gens qu'il accueille à l'IHD mais il ne le sollicite pas. Le fait de ne rien demander permet à Osman d'apprécier encore plus ce qu'il lui est offert : une aide pour affronter ce qu'il a à accomplir.

Mêmes si les conditions de vie ne sont pas faciles, ce n'est pas important. En temps que militant pour les droits de l'homme, Osman explique, qu'il n'est pas possible de prendre du temps pour soi. Il n'a même pas de domicile fixe. Il a choisit de défendre les droits de l'homme et donc de s'opposer à l'Etat turc. Il a donc aussi choisi cette vie. Pour lui, cela ne semble pas représenter d'efforts ; c'est naturel. Son existence lui plait : il est satisfait et même fier car il a des résultats dans ce qu'il entreprend. Ses activités militantes semblent représenter sa vie, sa vie semble se limiter à ces activités. Même dans ses rêves, il paraît extérioriser ce qu'il a du mal à accepter. En tant qu'***activist*** pour les droits de l'homme, il rêve d'évènements qui l'ont marqué comme les autopsies.

Institut Kurde de Paris

2.2. Analyse de l'entretien avec Eren KESKIN

Eren KESKIN est née en 1960 à Bursa.. Son père est kurde et fonctionnaire. Sa mère est Tcherkesse. Elle ne parle pas le kurde. Elle est avocate.

Elle est membre de l'IHD, et Présidente du bureau d'Istanbul ; depuis dix ans, elle milite dans cette association. Elle est mariée avec Ahmet Zeki OKCUOGLU[84], avocat, un

[84] Ahmet Zeki OKCUOGLU, après l'arrestation d'ÖCALAN, il était son avocat principal, il fait aussi partie de nos dix neuf informateurs.

des premiers fondateurs de l'IHD, une personnalité populaire dans le milieu des nationalistes kurdes et des opposants turcs. Ils n'ont pas d'enfant. Elle a passé six mois de prison en 1996 pour avoir prononcé le mot Kurdistan. Elle a été libérée au parrainage d'Amnesty International. De nouveau, en mai 1999, elle a été condamnée à treize mois de prison, à cause de la phrase "Résolution pacifique de la question kurde". Elle est très connue dans les milieux d'opposition, mais aussi dans le milieu proche de l'Etat turc. Elle est, comme Osman, très médiatisée et ciblée par les autorités et le milieu nationaliste turc. Elle est considérée par les Kurdes et les Turcs de l'opposition comme une femme exemplaire et courageuse.

Nous lui avons demandé de se présenter, elle nous a tout de suite donné des détails sur ses parents par rapport à leurs origines ethniques :

> *Je suis née à Bursa. Ma famille y habitait à cette époque parce que mon père était fonctionnaire. Mon père est originaire d'Hafikli, province de Sivas. La famille de mon père est kurde et celle de ma mère est Cerkez. Tous les deux n'ont pas vécu dans leur propre culture, ni ma mère dans sa culture Cerkez, ni mon père dans sa culture Kurde. Quant à moi, j'ai la conscience de mon identité kurde depuis mes treize ans et je me sens complètement Kurde. Pourtant je n'ai pas vécu dans cette culture et je ne sais pas parler la langue. C'est comme ça... Je suis avocate, depuis quinze ans je pratique ce métier d'avocate.*

Bursa, la ville où est née Eren, est une ville turque ; elle ressent le besoin de dire qu'elle est née à Bursa, mais qu'elle est quand même kurde. Ses parents n'ont pas vécu dans leur propre culture, donc elle non plus. Elle vient d'une famille plus ou moins assimilée. Elle souligne cela en regrettant que ses parents aient, eux aussi, vécus dans une culture autre que la leur. Eren, quant à elle, a pris conscience de son identité kurde lorsqu'elle a eu treize ans. En utilisant le mot " quant à moi ", elle sous-entend que, contrairement à ses parents, elle a conscience de son identité kurde. Cette conscience, pour Eren, s'est construite à partir de treize ans, car, auparavant, sa famille ne parlait pas de cette identité :

> ***Yani**... On ne parlait pas de ce genre de choses dans la famille. La plupart des familles sont comme ça... Notamment la question kurde, après la période du 12 septembre[85] ne pouvait pas être évoquée, on avait peur, même d'en parler dans les familles. Mon grand-père a été préfet, ça veut dire que notre famille est très assimilée. Nous sommes une famille qui a subi l'assimilation.*

[85] Le 12 septembre 1980, l'armée turque a fait un coup d'Etat, voir C. KUTSCHERA, , op. cit., p. 253. .

Institut kurde de Paris

Pour cette raison-là, on n'en parlait pas. Et pour la première fois, quand j'avais treize ans, quelqu'un de mes ***akraba***[86] *qui dit que nous étions kurdes.*

"Ce genre de choses" n'était pas évoqué à la maison, dans la famille, c'est-à-dire la question kurde. Et, pour la première fois, lors de ces treize ans, l'un des membres de sa famille proche, lui appris qu'elle était kurde.

A l'age de l'adolescence, elle adhère aux idées politique de gauche :

Yani*... C'était avant le 12 septembre, c'est-à-dire avant le coup d'Etat. La séparation gauche droite était très intense en Turquie, à cette époque-là. Moi, en principe, je viens d'une famille qui avait des idées de gauche, c'est-à-dire depuis mon enfance, on parlait de ce genre de choses à côté de nous. Petit à petit, de cette manière, et puis à l'école, je suis rentrée en contact avec un groupe de gauche. Ca a commencé comme ça, je veux dire en dernière année d'****ortaokul***[87].

C'est plutôt par l'intermédiaire des groupes de gauche qu'elle acquiert une conscience ethnique. Déjà, à treize quatorze ans, à l'école, elle parle avec ses amis de "*ce genre de choses*". Il s'agit de la période qui suit le coup d'Etat de 1971, lorsque les mouvements d'étudiants étaient très élargis. Ces relations avec ce nouveau milieu ont provoqué des changements radicaux en elle :

Au départ, les changements en moi ont été très radicaux parce que dans ces années-là, dans le milieu de gauche, ont commencé les débats sur la question kurde. En réalité, j'ai senti tout de suite que je devenais kurde, spontanément. A vrai dire, c'est un sentiment étrange et j'étais très contente d'apprendre que nous étions kurdes. ***Yani****, c'était une chose, c'était une chose incroyable. Peut-être que c'est une chose que ces années ont produit, c'est-à-dire, peut-être, être kurde était une autre façon d'être opprimé. Et nous, les gens de gauche, on faisait des choses sur l'oppression, c'est-à-dire qu'au lieu de penser théoriquement, on est surtout devenu des gens de gauche en évoquant combien on était soumis à l'oppression. Peut-être que c'est ça qui nous a inspiré. C'est très étrange. Peut-être que pour vous*[88]*, il est difficile de traduire tout ça ? C'est quelque chose que je ne peux pas vraiment décrire et qui est très difficile à raconter en peu de temps.*

Son identité kurde se construit autour d'une conscience politique ; elle devient d'un coup kurde, et elle contente d'avoir cette nouvelle identité, car les Kurdes sont opprimés.

---

[86] *Akraba*, signifie en turc membre de la famille élargie

[87] *ortaokul*, signifie école moyenne, école intermédiaire(trois ans) entre l'école primaire et le lycée (trois ans)

Institut Kurde de Paris

Appartenir à un groupe opprimé la rend heureuse, car elle est intéressée par tous ceux qui sont opprimés. Du fait de cet intérêt, pour elle, c'était un honneur d'être kurde. Au départ, quand elle prend conscience de son appartenance à l'ethnie kurde, elle se met en colère contre sa famille pour lui avoir caché la "réalité" :

> *J'étais très en colère, surtout après ma famille : pourquoi on ne vivait pas comme des Kurdes, pourquoi on ne savait pas parler kurde ou bien pourquoi on n'allait jamais au Kurdistan, etc. Mais après, en grandissant, nous avons remarqué que c'était pareil dans la plupart des familles : on vivait les mêmes choses. En vérité, ce n'était pas leur faute, c'était surtout la faute de l'Etat. Mais dans les premières années, la confrontation en moi était différente, ce conflit intellectuel. Mais maintenant, bien sûr, j'ai mieux compris. C'est-à-dire, la plupart des familles, des centaines, des milliers, peut-être des millions de familles ont vécu ce que nous avons vécu. (...)Pendant le lycée, j'en parlais beaucoup parce que, pendant le lycée, on était des enfants politiques. Dans ces années-là, à vrai dire, la politique était rentrée dans tous les lycées. J'en parlais, bien sûr.*

Depuis son enfance, à l'école, elle est rentrée en contact avec des groupes de gauche. Des discours politiques organisés avec ses amis étaient souvent réalisés, car ils étaient des "enfants politiques". Cela commence par des débats sur la question kurde, mais dans le milieu du mouvement gauche. Par ces contacts avec le milieu politique, elle théorise les faits. Chez elle, il y a prédominance d'un débat intellectuel à conception holistique ; ce n'est pas la faute de sa famille, elle n'est pas responsable de la négation de son origine : le responsable, c'est l'Etat. La rencontre avec le socialisme l'a marqué dès son très jeune âge :

> *J'ai fait connaissance avec le socialisme pour la première fois quand j'avais treize, quatorze ans, c'est-à-dire que c'était un processus qui avait commencé avec quelques livres.*

Le socialisme lui apparaît, au départ, comme une solution idéale. Par contre, elle remarque que les socialistes, à l'époque, n'arrivaient déjà pas à rompre avec l'idéologie officielle :

> *Mais après, j'ai commencé à me rendre compte qu'en Turquie, l'Etat rendait ses opposants semblables à lui-même. C'est-à-dire qu'en Turquie, j'ai commencé à croire que les socialistes qui devaient en principe être les plus progressistes n'arrivaient pas à établir une rupture avec l'idéologie officielle de l'Etat. Et c'est pourquoi, quand j'avais 17 ans, j'ai quitté un mouvement*

[88] En s'adressant à l'interprète.

Institut Kurde de Paris

socialiste turc pour lequel j'avais de la sympathie. Et depuis, j'ai commencé à lire, à faire des recherches moi-même à l'université afin de progresser. Mais aujourd'hui, bien sûr, il y a un mouvement qui continue au Kurdistan et je crois que tout le monde est touché et inspiré par celui-ci. Il y a une guerre et les effets de cette guerre. On trouve ces effets chez moi comme chez tout le monde. Mais moi, je m'en suis rendue compte en la vivant. C'est à dire que j'ai appris par mon expérience qu'en Turquie les socialistes n'arrivaient pas à rompre avec l'idéologie officielle. Pour moi, le côté le plus important était celui-là.

Avant, elle concevait le fait d'être *socialiste* comme celui d'être progressiste. Après la prise de conscience de son identité ethnique, et de la responsabilité de l'idéologie de l'Etat, tous ceux qui ne reconnaissent pas les Droits des Kurdes n'étaient plus considérés comme progressistes. Elle remarque que, pour en arriver à ce point, il y a eu une inspiration importante du mouvement national kurde. Elle, "comme tout le monde", s'est aussi inspirée de ce dernier. Au moment des dix-sept dix-huit ans d'Eren, les années 1977, 1978 voient naître la création de plusieurs mouvements national kurdes[89]. A cette période, elle établit une rupture avec les mouvements socialistes turcs.

Dans le quartier où j'habitais, il y avait une association que fréquentaient les jeunes de gauche. J'allais dans cette association, sinon, je n'étais dans aucune structure organisée. A cette époque-là, juste au début de mes études à l'université, il y a eu le Coup d'Etat du 12 septembre. C'était une époque où la liberté de s'organiser était complètement bafouée. Par exemple, notre université était sous l'occupation fasciste. Les premières années, on rentrait et sortait de l'université dans le cordon de la police. C'est pourquoi, pendant ces années-là, à l'université, on n'a pas eu d'occasion d'avoir des activités. Parce que c'étaient des années d'oppression dure.

Au cours de son récit, elle parle souvent du coup d'Etat du 12 septembre. Pour elle, il y a deux périodes : avant et après ce coup d'Etat. Avant, il y avait une certaine liberté grâce à laquelle les gens pouvaient s'organiser et discuter plus ou moins librement. Le coup d'Etat du 12 septembre 1980 a eu lieu alors qu'elle entamait ses études universitaires. Elle nous donne l'exemple de son université qui était sous l'occupation fasciste ; en fait, elle veut dire par-là que le nombre d'étudiants fascistes étaient beaucoup plus nombreux que le nombre d'étudiants gauchistes. C'est pourquoi durant ces années universitaires, elle n'a pas eu

[89] La plupart des partis politiques kurdes illégaux dont le PKK, KUK, PSK, KAWA etc. ont été créés dans ces années. Voir C. KUTSHERA, ***Le mouvement national kurde***, op. cit.

Institut kurde de Paris

l'occasion d'avoir énormément d'activités de ce type. Pour elle, ces années ont été des années d'oppressions. Dans le paragraphe suivant, elle dit qu'aujourd'hui encore, la Turquie est dirigée par le même système de putsch, c'est-à-dire par les militaires :

> *Maintenant, avant de parler de cette époque... Dans l'Etat de la république de Turquie, il y a un système de putsch depuis 75 ans*[90]*. La Turquie est toujours dirigée par les militaires, c'est-à-dire que les civils n'ont jamais eu réellement le pouvoir mais le Coup d'Etat du 12 septembre était ouvertement la réalisation de cette pratique du putsch. Et ils ont fait ce Coup d'Etat très ouvertement. Par exemple, même aujourd'hui, la Turquie continue d'être dirigée par un système de putsch. Elle est encore dirigée par les militaires. Mais le 12 septembre, si on peut dire, a écrasé les gens comme un rouleau compresseur, il les a détruit, il a interdit toute sorte d'organisation, les gens ont été arrêtés, ont été tués sous la torture, pendus, exécutés, c'est-à-dire, je peux le décrire comme une opération assassine, un nettoyage. C'est valable pour tout le monde.*

Les soixante-quinze ans dont elle parle, correspondent à l'avènement de la nouvelle République de Turquie de Mustafa Kémal, dit "Atatürk", point de départ de "l'idéologie officielle" qui porte son nom : le kémalisme. C'est en son nom que les militaires "rétablissent l'ordre", parfois violemment, lorsque le pays semble s'éloigner de son idéologie de naissance, pour défendre ouvertement les principes édictés par Mustafa Kémal.

C'est à la question posée concernant le kémalisme qu'elle précise alors cette notion "d'idéologie officielle", avec laquelle les socialistes n'arrivaient pas à rompre :

> *Je ne crois pas que le mouvement de gauche turc se méfie du kémalisme, c'est le cas même aujourd'hui. Bien sûr que notre rupture avec ceci a pris très longtemps. Ces gens-là ne pouvaient pas rompre facilement avec le kémalisme parce que le kémalisme est une idéologie officielle qui est injectée dans la tête des gens dès leur naissance. Aujourd'hui, je me trouve complètement anti-kémaliste mais à l'université, je me posais des questions. Mais je n'étais pas kémaliste. Mais bien sûr, les effets du kémalisme résidaient en nous tous. Il s'agit d'un processus, notamment après 1984, avec le déclenchement de la guerre, les gens ont commencé à s'interroger plus sur le kémalisme, la même chose est aussi valable pour moi. Le processus de rupture avec le kémalisme a pris beaucoup de temps.*

---

[90] Il y a eu trois coups d'Etat en vingt ans : le 30 mai 1960, le 12 mars 1971 et le 12 septembre 1980. Voir G. CHALIAND, ***Le malheur kurde,*** p.72.

Institut kurde de Paris

Donc, le kémalisme, pour elle, est "injecté" dans la tête des gens. Ici, elle se réfère à la politique d'éducation kémaliste de l'Etat. Elle insiste sur le rôle du déclenchement de la lutte armée, du mouvement national kurde sur la prise de conscience du kémalisme comme idéologie réactionnaire. Comme tout le monde, elle aussi, a tiré des leçons des effets de cette guerre.

La représentation du kémalisme, avant août 1984, se définissait comme suit :

> *Aujourd'hui en Turquie, l'Etat a créé lui-même deux ennemis qu'il utilise dans les périodes spécifiques. L'un de ces ennemis est le peuple kurde, et l'autre les islamistes. Le kémalisme est toujours lancé comme le symbole du progrès et de la laïcité contre l'islamisme. En réalité, ceci est la théorie des putschistes mais encore aujourd'hui en Turquie, l'idée qui assimile le kémalisme au progrès, est majoritaire. Moi aussi avant, je pensais que le kémalisme était une chose progressiste contre l'islamisme et les réactionnaires*[91]*. La même chose était valable pour tout le monde. On voyait même Le kémalisme comme des idées de gauche et progressistes cela nous a toujours été appris comme ça.*

Avant 1984, Eren considérait le kémalisme comme une idée progressiste contre l'islamisme et les réactionnaires. Pour comprendre qu'en effet c'était un doctrine réactionnaire, il lui fallait "vivre une vraie guerre" :

> *Pourtant il nous fallait vivre une vraie guerre pour qu'on connaisse vraiment le kémalisme. Mais aujourd'hui, je pense que le kémalisme signifie le mouvement le plus réactionnaire, je pense même que c'est du fascisme. Mais avant comme tout le monde, je l'imaginais comme un symbole du progrès. Encore et encore aujourd'hui, la grande majorité de la Turquie est kémaliste. Elle pense encore que le kémalisme possède des éléments progressistes contre l'Islamisme, c'est à dire c'est la conséquence de la mauvaise information.*

Si, encore aujourd'hui, la grande majorité de la Turquie est kémaliste, c'est parce que les gens sont mal informés. La responsabilité des conséquence de cette idéologie n'incombe pas au peuple, mais à ceux qui l'informent mal. Les événements qui ont suivis le déclenchement de la lutte armée de 1984, ont été révélateurs pour certains, et les ont incités à remettre en question le kémalisme et à s'intéresser à la question kurde :

> *Avant tout, moi-même j'ai commencé à m'intéresser plus à l'histoire du Kurdistan et malgré qu'on essaye aujourd'hui en Turquie de nous montrer*

Institut Kurde de Paris

comme quoi le PKK est responsable de cette guerre je me suis rendue compte que ce problème existait depuis 75 ans et que depuis il y a eu plusieurs révoltes kurdes et que la raison de toutes ces révoltes était chaque fois l'application différente et arbitraire de la justice et de la législation et que les Kurdes étaient obligés de prendre les armes. Et notamment après que j'ai commencé mes activités sur les droits de l'homme, je me suis rendue plusieurs fois au Kurdistan, j'ai vu de mes propres yeux les destructions des maisons et des villages entiers, les violations des droits de l'homme, et c'est devenu le sujet qui m'importe le plus, c'est à dire, je pense que ceci est le centre de notre raison d'être.

A travers les conséquences des actions du PKK[92], Eren fait des recherches et elle se rend compte que la question kurde a toujours existé ; depuis soixante-quinze ans, Les Kurdes ont vécu plusieurs révoltes, résultantes des politiques de l'Etat. Elle a constaté d'elle-même la réalité de la destruction des villages. Ici, Eren emploie un langage juridique et remet en question les applications arbitraires des lois et des violations des Droits de l'homme. Il faut "dévoiler cette guerre" :

Déjà, je crois que je me suis retrouvée vraiment dans les activités des droits de l'homme. Je veux dire, c'est ce type de combat qui me convient. C'est pourquoi depuis dix ans je travaille dans cette association. J'ai travaillé à plusieurs niveaux de la direction. (...)C'est-à-dire, je pense que je peux aider à dévoiler cette guerre. Par sa nature, le milieu des droits de l'homme est ainsi. Parce qu'en Turquie, les gens qui se disent intellectuels, opposants, ne veulent pas voir la guerre qui se déroule au Kurdistan. Notre devoir, c'est de pouvoir leur expliquer l'évidence de cette guerre. C'est pourquoi on va souvent dans la région et on essaye de faire entendre au monde entier les violations des droits qui s'y passent. Rien que pour cela, nous avons commencé un travail sur les femmes violées dans la guerre et on a réussi à mettre ceci à l'ordre du jour dans le monde. Ca par exemple était très important pour nous. Voilà, notre travail est comme ceci.

Après s'être cherchée dans différents mouvements politiques, elle se retrouve enfin dans les activités des Droits de l'homme. Elle accepte de prendre des responsabilités de haut niveau. Pour Eren, il faut montrer qu'il y a une guerre qui se déroule au Kurdistan. Elle

Institut Kurde de Paris

---

[91] Voir Hamit BOZARSLAN, in E. PICARD, op. cit, .
[92] Partiya Karkeren Kurdistan, Parti des Travailleurs du Kurdistan.

prend position contre des intellectuels[93] qui ne veulent pas voir "la réalité". Pour elle, c'est un devoir d'expliquer. La "réussite" du comité d'information sur les femmes violées lui permet de se prouver qu'elle a fait le bon choix.

Quant aux changement chez les femmes après ces évènements, elle met en avant le fait qu'elle se soit nouvellement politisées ; elle a une profonde admiration pour celles-ci et c'est un sujet sur lequel elle revient plusieurs fois :

> *Les gens sont arrêtés pour la seule raison qu'ils sont kurdes et les maris, les enfants de ces femmes ne sont arrêtés rien que pour leur identité kurde, aussi bien elles-mêmes subissent des descentes de la police ou des* ***özel tim***[94] *dans leur maison. Notamment, ça se passe souvent dans les quartiers des familles exilées et au Kurdistan en permanence, tous les jours c'est le cas. Les femmes sont portées disparues en garde à vue, tuées sous la torture, car la femme participe à la guerre dans les maquis, devient guerrière – au Kurdistan, à peu près dans toutes les familles il y a eu des jeunes filles qui y sont allées naturellement - c'est-à-dire que c'est une chose que, c'est-à-dire que la composante kurde de la guerre ne descend pas du ciel par paquets, comme ça, c'est-à-dire que ce sont les enfants des familles kurdes, tous ceux là.*

Pour elle, le combat pour l'identité ethnique et celui pour l'identité de femme sont plus ou moins parallèles ; car, pour la femme kurde, ces deux identités sont en permanence menacées et font l'objet d'une répression aussi forte l'une que l'autre. L'engagement des proches des femmes a joué un rôle important sur leur processus de politisation ; comme les proches de ces femmes ont disparu ou ont été tués sous la torture, comme elles-mêmes ont subi ces méfaits, elles s'engagent pour défendre la cause kurde. Elles deviennent partie prenante de la guerre. Eren voue une grande admiration à ces femmes qui se battent ; pour elle :

> *Du fait que leurs enfants s'engagent dans cette guerre, elles deviennent naturellement partisanes dans cette guerre.*
>
> *Et bien sûr, elles se sont senties comme prises à partie dans cette guerre. Je crois que c'est ça la réalité. Et dans ce processus, ceci a ramené les femmes à leur politisation. Et bien sûr, la femme qui était au foyer n'a pas assisté à cette guerre qu'en restant chez elle : soit elle a envoyé son enfant*

[93] Ici, elle se réfère aux intellectuels turcs ou kurdes qui son insensible à la question kurde ou qui se positionnent à coté de l'Etat contre les mouvements kurdes.

[94] Teams spéciaux, para militaires, constituées de la police , des gendarmes et des militaires, fondé en 1985 contre la guérilla kurde. Voir S. CELIK, op. cit.

Institut kurde de Paris

au maquis, soit il y a eu des descentes des forces de l'ordre dans sa maison, soit elle a été obligée de quitter sa maison ou son village, c'est-à-dire qu'en vivant la guerre très intensément, elle s'est politisée.

Eren insiste beaucoup et reformule les mêmes idées plusieurs fois à propos du changement de comportement des femmes kurdes. Nous pouvons supposer qu'étant elle-même femme et adhérant aux idées idéalistes, ces faits l'ont profondément marqué. Elle explique le changement dans la vie quotidienne des femmes kurdes ainsi :

Bien sûr, il y en a eu, parce que la quasi-totalité vient du Kurdistan, c'est-à-dire de ses terres. Par exemple, ces personnes ont des problèmes pour trouver un abri à cause de l'exil. Elles vivent dans les pires conditions, les maisons dans lesquelles elles vivent ont des conditions insupportables. A part ça, elles ont des problèmes de langue car la majorité des femmes kurdes, parce qu'elles ne sont pas scolarisées et qu'elles restent à la maison, ne parlent pas turc et ici elles ont des problèmes pour communiquer, pour parler. Ce sont des personnes d'une société très différente. Et, en plus, les enfants vivent de grands problèmes. Ils ont des problèmes de santé parce qu'en Turquie, les traitements ne sont pas gratuits, les services de santé sont payants. A cause de ça, la majorité est malade et ne peut même pas être soignée. C'est valable pour elles et pour les enfants. Et tout ceci a changé radicalement la vie ordinaire, quotidienne de ces personnes. Tout ça est lié à la guerre.

Elle entre tout de suite dans la problématique de guerre. Elle parle des femmes qui ont été obligées de partir du Kurdistan et qui se sont exilées, des problèmes et des difficultés qu'elles ont rencontrées dans les grandes villes. La responsabilité de tous ces malheurs incombe à la guerre.

Eren se focalise uniquement sur les changements pratiques survenus dans leur vie, à la suite de la situation au Kurdistan, c'est-à-dire les problèmes de logement, de santé et de communication. Elle utilise le mot "radicalement" pour qualifier ces changements, et tous sont étroitement liés à la guerre. Elle ne parle absolument pas de la vie "traditionnelle" des femmes kurdes, bien que notre question portait sur ce sujet ; on ne peut donc savoir quels changements se sont opérés entre leur vie au Kurdistan et celle dans les métropoles. Elle n'a pas grandit dans la culture "traditionnelle" kurde. Nous pouvons supposer que c'est pourquoi sa perception de la vie "traditionnelle" ne dépend que de ses lectures et des brèves relations qu'elle a eu avec la population kurde. Nous employons le mot "perception" à bon escient,

Institut Kurde de Paris

pour insister sur le fait que ses idées sur la vie traditionnelle des femmes kurdes sont de l'ordre du ressenti à travers autrui, et non du vécu personnel.

Leur engagement pour la défense de leurs droits exige l'acceptation de risques tel que l'emprisonnement et la torture, comme ce que vivent régulièrement les "Mères du Samedi[95]":

> *L'action des Mères du Samedi a commencé il y a trois ans et demi quand j'étais en prison. Mais depuis que j'en suis sortie, depuis trois ans et demi, j'y participe. Beaucoup de fois, nous avons tous été en garde à vue. L'action des Mères du Samedi n'est qu'une conséquence de sentiments maternels, c'est l'action légitime des mères qui cherchent leurs enfants disparus. C'est pourquoi, comme tous les défenseurs des droits de l'homme, j'ai de la sympathie pour cette action. Mes clients aussi ont été portés disparus pendant qu'ils étaient en garde à vue au poste de police. Et l'action des Mères du Samedi met à l'ordre du jour la réalité des disparus en Turquie. Je pense que c'est une action importante mais depuis le 15 août (1998), elle subit des attaques policières. Chaque semaine, nous sommes mis en garde à vue. Aujourd'hui, par exemple, je n'y suis pas allée parce qu'il y avait un autre événement important mais mes amis ont encore été mis en garde à vue. Mais notre action va continuer.*

Eren regrette d'avoir été en prison lorsque l'action des Mères du Samedi a commencé ; par contre, elle se réjouit d'avoir été en permanence avec elles "depuis trois ans et demi". Cette action a aussi contribué à la politisation des femmes ; Eren insiste ici sur les détails des répressions policières à leur encontre. Elle insiste par le ton sur les mots que "chaque semaine", elles sont mises en garde à vue. Ce courage exposé aux médias permet aux membres de l'IHD de dévoiler "la vraie face de la Turquie" sur ses modes de répression. Malgré les risques, elle précise que leur action va continuer.

Quand on lui demande pourquoi elle a vécu six mois en prison, elle répond d'une façon très calme :

> *C'est à dire je suis soumise à pleins d'oppressions, j'ai vécu 6 mois en prison.[...] En raison d'un de mes articles dans lequel, surtout, j'avais utilisé le mot Kurdistan.*

Sa conscience politique, construite durant sa jeunesse, s'est renforcée lors de ses activités et de ses arrestations. En réponse à cela, "elle n'a pas pensé à freiner ses activités", bien au contraire :

Institut Kurde de Paris

Oui, bien sûr, quand on vous arrête à cause de vos idées, vous comprenez mieux toutes les choses. C'est-à-dire, vous ne donnez aucun sens au fait que vous êtes arrêtée simplement parce que vous n'êtes pas d'accord avec cet Etat. Au contraire, ça vous encourage et vous rend plus fort.

Donc, le fait qu'elle ait été arrêtée, à cause de ses opinions, n'a fait que la persuader de la justesse de sa lutte pour changer ce système. Les risques ne se limitent pas à des sanctions juridiques mais comprennent aussi des menaces de mort :

Une fois, j'ai subi une attaque armée à Diyarbakir, ce n'était pas grave[96]*, c'était notre voiture qui a été touchée par les balles. Encore, souvent, je reçois des menaces par téléphone. Il ne s'agit pas que de moi, il s'agit de la plupart des gens qui travaillent sur les droits de l'homme. Treize dirigeants de notre association ont été tués, jusqu'à aujourd'hui. Il n'y a personne qui ne sente pas cette pression sur soi parmi les gens qui travaillent dans le cadre des Droit de l'Homme en Turquie.*

Eren ne donne pas beaucoup d'importance à cette attaque contre elle. Bien qu'elle précise que "treize dirigeants" de l'IHD aient été tués, et qu'elle sache pertinemment qu'elle-même est visée par cette menace de mort. Elle a tendance à généraliser, rappelant que toute personne qui milite comme elle pour les droits de l'homme est concernée par ces risques :

C'est-à-dire... J'ai toujours des menaces, mais là, il n'y a rien à faire, c'est valable pour tout le monde en Turquie, pour tous ceux qui travaillent dans ce domaine, et on ne peut rien faire. Je veux dire que désormais nous y sommes habitués. (Elle rit)

Par ce rire, nous constatons une normalisation de cette situation de risque, qui peut aller jusqu'à la mort. Elle explique ce qui l'encourage à continuer ses activités, face à de tels dangers qui la concernent directement, de la façon suivante :

Je peux dire que c'est la certitude et la croyance qu'un jour tout s'arrangera, tout s'améliorera et l'espoir d'un monde de paix, de fraternité, d'un monde beau. ***Ama,***[97] *là, ça ne concerne pas seulement moi parce que je ne suis pas la seule à vivre tout ceci. En Turquie, un grand nombre de gens le vivent, et*

Institut Kurde de Paris

---

[95] Voir Fabienne HIDREAU, La Turquie en face à face, Ed. Reportages, Toulouse, 1998, p. 49.

[96] "Eren Keskin était l'un des quatre avocats d'Istanbul qui se sont rendus à Diyarbakir pour enquêter sur les troubles qui avaient éclaté le 3 octobre 1994 dans la prison de cette ville.[...] Le 6 octobre, les avocats ont tenus une conférence de presse au cours de laquelle ils ont désignés un commandant de gendarmerie et un procureur comme principaux responsables des troubles. Deux des avocats ont été arrêtés alors qu'ils se rendaient à l'aéroport. [...] Eren Keskin et un autre avocat qui [s'y] rendaient séparément ont été suivis par un minibus de couleur blanche. A un feu rouge, un coup de feu a été tiré dans leur direction depuis le minibus." Cf. *Turquie : quelle sécurité ?* , Ed. Amnesty International, Paris, octobre 1996, p. 35.

[97] Mais, en turc, est aussi une interjection pour exprimer un temps de réflexion.

surtout au Kurdistan. C'est de l'espoir et une façon de vivre. C'est-à-dire que nous aimons, nous aimons vivre comme ceci, car désormais, ce n'est pas possible sans aimer.

L'espoir de vivre un jour dans un monde meilleur est le moteur de sa motivation. Elle généralise de nouveau les menaces par extension à la population du Kurdistan. C'est aussi "une façon de vivre" pour elle et pour tous ceux qui sont menacés ; Elle aime vivre en étant en danger pour construire "un monde de paix et de fraternité". Elle recherche cet espoir dans la moindre cohabitation des Kurdes et des Turcs :

Ce qui me fait espérer est que, malgré le grand effort et la politique de l'Etat afin de faire s'entretuer Turcs et Kurdes, encore aujourd'hui, les gens ne s'égorgent pas dans la rue, c'est-à-dire même ça est une chose qui donne de l'espoir.[...] Malgré ça, ces deux peuples n'en sont pas arrivés à s'égorger dans la rue. Ca veut dire qu'il y a quelque chose, je veux dire qu'il y a une relation d'amour entre ces deux sociétés.

Elle idéalise cette cohabitation qui n'est pas détruite malgré la politique de l'Etat. Le fait qu'il n'y ait pas une guerre civile signifie pour elle l'existence "d'une relation d'amour" entre ces deux ethnies. Elle souligne l'importance d'informer l'opinion publique turque pour souder cette relation d'amour :

Je crois que ça s'améliorera un jour parce que les Turcs ne lisent pas et la société turque est une société qui ne lit pas. Ils ne savent rien et ils se contentent de ce qui est offert et donné par l'Etat. [...]Et nous, nous devons expliquer à cette société à quel point la politique de l'Etat est fausse et mauvaise. C'est pour cela qu'on essaie de faire quelque chose. C'est-à-dire, par conséquent, ça s'est toujours passé comme ça partout. C'est comme ça que ça peut s'améliorer. C'est pourquoi nous croyons qu'il y a un devoir à remplir sur ce sujet et je crois que pour agir, il ne faut pas nécessairement attendre des grands évènements, il suffit de croire. Il ne faut pas autant d'évènements.

Elle insiste sur l'éducation des Turcs, qui "est une société qui ne lit pas" et à laquelle il faut apporter l'information juste, que l'Etat empêche de leur faire parvenir. C'est en informant ceux qui "ne savent rien" que la situation deviendra meilleure, et cette nécessité devient un devoir soutenu par l'espoir.

Sa vie privée en dehors de ses activités à l'IHD est assez restreinte :

Hum (en souriant)... Je ne peux jamais me priver de lire des livres par exemple. Je me lève tous les matins à cinq heures et demi - six heures, je lis

Institut Kurde de Paris

mon livre, je regarde les informations, c'est tout ceci que je réserve pour moi-même. A part ça, j'aime aussi vivre, c'est-à-dire de temps en temps aller manger, être avec les amis que j'aime. C'est tout. Je veux dire que pour autre chose, il ne reste plus de temps. On n'a même pas notre week-end. Par exemple, aujourd'hui, on est samedi et je suis là[98]*. Et par exemple, demain, je vais me rendre dans une prison. Je veux dire, c'est comme ça. Mais, c'est-à-dire, quand on voit tout ceci comme une façon de vivre, ça ne nous semble pas bizarre. Je veux dire, ça, c'est notre vie. Je ne fais pas cette chose : je me limite pour faire ceci ou cela, j'essaye de faire tout ce que j'aime dans la vie mais je ne suis pas autant formelle, je fais les choses selon le temps que j'ai.*

Elle adapte ses activités personnelles en fonction du temps qu'il lui reste hors de son travail. Cela ne perturbe pas, car elle a choisit ce genre de vie et se réserve du temps pour elle-même. Il semble cependant que ça lui soit nécessaire, car elle se lève très tôt pour profiter des ces moments.

Elle a choisit de ne pas avoir d'enfants, "bien qu'elle aurait voulu", mais les circonstances de sa vie ne s'y prêtent pas :

Je ne sais pas si je peux dire exactement que c'est à cause de la situation de mon pays, mais je crois que c'est pour que je puisse travailler tranquillement. Voilà pourquoi je ne veux pas avoir d'enfant. Par exemple, quand j'étais en prison, je me disais : dés que je sors de prison, je veux avoir un enfant. Mais quand on rentre dans la vie, on dit non, ce n'est pas réalisable.

En prison elle est loin de la vie pratique, la prison, pour elle, ce n'est pas la vie. Quand elle se trouve de nouveau face à la réalité de la vie qu'elle mène, elle se rend compte de l'impossibilité d'avoir un enfant. Les éléments ne sont pas suffisants pour supposer si cette "non-réalisation" vient d'une peur de laisser un enfant orphelin derrière soi ou du fait qu'elle ne pourrait pas réserver du temps pour son enfant.

2.3. Analyse de l'entretien avec Leman YURTSEVER

Leman YURTSEVER est née en 1960, dans un village de la province de Bingol. Sa famille est kurde et alévie (voir annexes, l'article de J.F. Pérouse). Son père était libraire. Elle a un oncle inspecteur de l'éducation nationale. Elle comprend le kurde mais ne le maîtrise pas parfaitement. Elle est fonctionnaire dans la banque. Elle est membre du conseil

[98] Le siège de IHD à Istanbul.

Institut Kurde de Paris

administratif de l'IHD d'Istanbul depuis 1995. Elle est célibataire et n'a pas d'enfant. Elle a été mise de nombreuses fois en garde à vue. Dans sa famille, il y a de nombreux prisonniers politiques, son père a subi plusieurs tentatives d'assassinat et a vécu en prison. Son village a été brûlé. Son niveau scolaire correspond au baccalauréat. Elle est arrivée à Istanbul à 16 ans.

Jusqu'à l'école primaire, Leman ne parlait pas turc et n'a appris cette langue qu'à l'école, par obligation, et en subissant des pressions à la fois scolaires et familiales :

> *Quand j'ai commencé, pour la première fois, à l'école, pour apprendre turc, j'ai eu beaucoup de difficultés. La prononciation, notamment, me semblait très dure. Cette difficulté à duré même les années après, je l'ai même aujourd'hui, de temps en temps. Mais il y a une chose... la situation est un peu différente. Mon oncle, lui, était un inspecteur de l'éducation primaire. Il nous faisait toujours pression pour qu'on parle bien turc, c'est pourquoi, je peux dire que je n'ai pas beaucoup parlé kurde. [...] Je me souviens très bien [que les enseignants] se moquaient de nous et qu'ils nous insultaient car nous ne parlions pas bien turc. Il s'agissait des citoyens turcs qui parlaient parfaitement bien turc. Je me souviens toujours de ça.*

INSTITUT KURDE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

Son oncle, fonctionnaire dans l'Education Nationale turque, maîtrisait naturellement bien turc et a joué un rôle important sur son assimilation. Quand elle souligne qu'elle a peu parlé kurde, c'est une autre manière de dire qu'elle ne s'exprime pas correctement dans cette langue. Elle ne détaille pas beaucoup les types de pressions des enseignants turcs durant l'école primaire, mais les moqueries l'ont marquée. Elle présente brièvement ses parents, d'un point de vue confessionnel, ethnique et politique :

> *Ma famille est une famille démocrate. Je suis originaire d'alévie*[99]*, Kurde alévie. C'était une famille démocrate mais malgré ces caractéristiques démocrates, quant au féodalisme, elle n'était pas différente des autres.*

Pour elle, le fait d'être alévie et kurde renvoie automatiquement à la notion de "démocrate"[100]. Cependant, dans son entretien, la notion de kémalisme revient assez souvent, et elle considère que son oncle et les membres de sa famille avaient des idées kémalistes ; quant à elle, elle se définie plutôt comme anarchiste :

---

[99] La communauté des Alévis représente un quart de la population actuelle. Malgré l'influence de l'islam, cette communauté a su résister à l'islamisation et refuse toujours la pratique de cette religion. On assiste à une difficile cohabitation entre les Alévis et les musulmans sunnites, et ce, depuis l'islamisation de l'Anatolie. L'alévisme est une culture et une philosophie de vie qui se différencie des religions monothéistes. L'homme lui-même est considéré comme Dieu. (cf. Hasan Basri ELMAS op. cit. p. 137.

[100] La quasi-totalité des alévis ont soutenu des partis politiques qui s'identifient comme des partis de gauche ; c'est pourquoi, habituellement, la notion de "d'alévis" comprend celle de "démocrate", surtout pour les alévis.

Institut Kurde de Paris

En même temps [que mon oncle qui avait des idées kémaliste], mon père aussi en avait, je veux dire que la famille était une famille kémaliste. Pour notre génération, je crois que le kémalisme n'a pas été un grand problème, il l'a été surtout pour la génération de mes parents, je veux dire les jeunes, en général, sont dans la politique. [...]A cette époque là, il me semble que j'avais une âme anarchiste. J'étais toujours comme ça. J'avais toujours un caractère têtu, combattant, soit contre ma famille, soit contre mon entourage et notamment contre ma famille, c'était le cas. J'avais un comportement très têtu, j'étais un genre d'humain qui voulait absolument réaliser ce qu'il voulait.

La perception des anarchistes, pour elle, est réduite à la non soumission aux règles et à la prise de position contre les valeurs normatives. Elle avait un caractère têtu et combatif, et s'est opposée à sa famille, son entourage. Elle souligne ce fait avec le mot "notamment" pour nous dire qu'elle a pris une position "forte" contre sa famille. Elle répète : "J'avais un comportement très têtu". Elle développe ensuite le comportement de sa famille envers elle :

Ma famille me faisait beaucoup de pression pour que je ne m'intéresse à rien...Je veux dire à cette époque là. Mais moi, je me mêlais toujours à quelque chose, j'étais toujours dans la politique. On peut dire que c'étaient les premières étincelles pour moi et quand on était à Bingol...les étincelles de la politique...

En employant le mot "rien", elle fait référence aux activités politiques. Donc, son identité politique s'est créée à partir de ses premières prises de position face à son entourage. C'est par le collège qu'elle accède à la réflexion politique :

Je ne vais pas trop rentrer dans les détails mais dans les années d'ortakul[101] *en réfléchissant et discutant avec nos amis sur ce que nous pourrions faire, nous nous sommes retrouvés dans la politique. Nous avons eu, à cette époque là, différents types d'activités... Et ça n'a pas duré longtemps, ça a duré deux ans, il s'agit de 1976 à 1978.*

Durant ses années de collège déjà, elle parlait politique avec ses amis, de ce qu'ils pourraient faire pour changer les choses et c'est ainsi qu'elle s'est retrouvée dans ce milieu. Il s'agit des années 1976-78[102]. Cependant, son engagement politique n'est pas complètement fortuit ; en effet :

---

[101] collège

[102] Après le coup d'Etat de 1972, en 1974 il y a eu une amnistie après laquelle se sont créés plusieurs mouvements révolutionnaires en Turquie. Dans ces années là, pour la jeunesse, surtout dans le milieu étudiant, il y avait une grande participation, adhésion, à ces actions.

Institut kurde de Paris

Mon père aussi est quelqu'un qui était engagé en politique. Il était du C. H. P.[103] *et aussi, car nous étions originaires d'Alevi, nous avons subi des agressions. Mon père a été victime de nombreuses agressions. Autrement dit, notre maison est brûlée, mon père a été attaqué plusieurs fois, mon père tenait une librairie et, après chaque manifestation des ülkücü*[104] *et des gens du M.H.P.*[105]*, la librairie était attaquée. Il était le premier qui a commencé à vendre des livres de Marx, Lénine, c'est pourquoi, il avait beaucoup de pression. Ensuite, pendant un certain temps, notre maison a été protégée par des gardes. En résumé, à cette époque là, car mon père était progressiste et de plus en plus délégué du C.H.P.*[106]*, nous subissions une grande pression. Nous n'avions plus de garantie pour notre vie, c'est pourquoi nous sommes venus à Istanbul. A cette époque là, mon père est resté deux mois en prison.*

Elle vient d'une famille politisée qui a subi plusieurs agressions. De plus, il avait une librairie dans laquelle il vendait des livres communistes, idéologie qui était poursuivie à l'époque. Pour cela, il a été menacé et agressé par les militants du MHP, mais sa famille a aussi subi ces répressions principalement dues à son identité "alévie et démocrate", pas parce qu'elle était kurde. Donc, c'était plutôt l'identité alévie qui était attaquée par les "fascistes" et c'est la raison pour laquelle, cela l'a énormément marquée. En réponse à ces pressions, il n'avait plus de garantie de vie pour la famille et ils ont dû déménager à Istanbul. Quand son père a été arrêté, elle était à l'âge de l'adolescence, c'est-à-dire celui de la jeunesse mais aussi de la réflexion. Nous pouvons supposer que c'est un des facteurs porteurs de son engagement. Elle relate son arrivée à Istanbul où elle prend réellement conscience de son identité ethnique au travers des "différences" qui y sont plus marquées :

A Istanbul, nous avons rencontré de nombreuses difficultés, notamment les conditions d'éducation de mes frères étaient très difficiles, et ils avaient beaucoup de difficultés car ils ne parlaient pas bien turc, que ce soit par l'école ou par les étudiants, mes frères étaient insultés et on leur disait : tu es kurde, tu es de Bingol, qu'est-ce que tu fabriques ici ? Ne viens plus à cette école!... Des choses comme ça.

Institut Kurde de Paris

[103] Cumhuriyet Halk Partisi, Parti Républicain du Peuple.
[104] Les ülkücü, Les idéalistes, le mouvement de jeunesse des ultra nationalistes turcs, branche de la section de jeunesse du parti MHP., voir Selahattin CELIK, op. cit.
[105] Milliyetçi Hareket Partisi, Parti Nationaliste du Progrès, parti ultra nationaliste turc., voir S. Celik, op. cit.
[106] A l'époque, le CHP était plus ou moins de l'opposition : c'était un milieu où il y avait des gens plus progressistes, plus ouverts qu'aujourd'hui, surtout la communauté Alévite qui y adhérait pour se prémunir du danger sunnite. Voir SAMMALI

La famille est exclue de la société turque d'Istanbul, car elle est kurde. Les frères de Leman rencontrent à l'école de plus grandes difficultés que celles qu'elle a connue à Bingol, et le rejet de leur identité s'exprime quotidiennement par des accusations sans fondements, basés seuls sur leur appartenance ethnique :

> *En plus, dans le moindre événement, par exemple, une bijouterie qui est cambriolée, la première adresse de la police était notre maison. Surtout après le coup d'Etat du 12 septembre, notre maison était sous une pression très forte, mes quatre frères sont mis en garde à vue et ont été torturés très gravement pendant un mois. Encore aujourd'hui, que ça soit dans le quartier ou dans l'immeuble, nous continuons à être insultés et mal vus car nous sommes kurdes. Aujourd'hui je ne vis plus avec mes parents, mais ma mère continue à subir intensément ces pressions. Elle nous dit toujours qu'elle a envie de rentrer à Bingol car elle n'en peut plus. Malgré 7 ans passés, elle n'y est pas habituée. Les relations qu'elle a avec les voisins et les gens du quartier sont très superficiels, il n'y a pas d'amitié. Quoi qu'il se passe, on est traité comme des sales kurdes.*

Le coup d'Etat militaire a exacerbé la violence à leur encontre. Les tortures pratiquées sur ses frères et la situation de sa mère sont probablement aussi à l'origine de son engagement. Elle compare la vie de la famille à Bingol avec celle d'Istanbul ; dans la métropole, les liens avec les voisins sont faussés car empreints de préjugés basés sur l'ethnie. Leman, au départ, a eu des engagements politiques dans un syndicat et dans d'autres organisations :

> *Nous avons un syndicat dans le domaine des banques qui se nomme Tum Banka Sen*[107]*. Je suis le premier membre créateur de celui-ci. Dans les années 93, je m'occupais de ça, avant j'ai travaillé dans différentes organisations sociales, par exemple des associations culturelles, de musique populaire, de folklore*[108]*. A cause de mon statut de fonctionnaire*[109]*, je ne pouvais travailler que dans les associations sociales, culturelles mais je n'ai jamais manqué des manifestations. Face à nous, nous avons trop d'interdits, c'est pourquoi, je n'ai pas pu être présente dans certaines choses, je n'ai pas pu faire plusieurs choses. Ma situation ne me le permettait pas. Il y avait le mouvement de syndicalisation des fonctionnaires et il y avait une pression*

[107] Syndicat Générale des Banques.
[108] Activités folkloriques renvoient aux activités culturelles , traditionnelles.
[109] En Turquie, il est interdit aux fonctionnaires d'avoir des engagements politiques ou être membre d'une association selon le décret 657.

Institut Kurde de Paris

forte sur les fonctionnaires qui voulaient créer leurs syndicats. En première étape, il y a eu trois, quatre syndicats créés, ensuite, nous avons créé le nôtre avec quatre, cinq amis. De plus en plus nous avons grandi et nous en sommes arrivé là. Je veux parler des choses que nous avons rencontré pendant ce processus.

Elle fait partie des premières personnes qui ont crées leur syndicat en Turquie. Elle nous montre que, dans les limites des lois existantes, elle a toujours essayé de participer aux activités pour défendre ses idées politiques, qui plus est lorsque sa famille élargie a commencé à subir aussi des répressions très fortes :

Et la majorité des jeunes de ma famille sont actuellement en prison, par exemple mon cousin paternel est en prison, un autre a été assassiné l'autre jour à Izmir, peut être vous le connaissez, il s'appelle Bekir YURTSEVER[110]*, il était enseignant et il travaillait aussi pour HADEP et il a été assassiné sous la torture par la police et les fascistes, dans les sièges des bourreaux anti-terreur*[111]*. Il a été hospitalisé et dés son arrivée pendant 8 heures, les médecins l'ont laissé mourir sans aucune intervention. Et il a perdu sa vie à l'hôpital. Un professeur à l'hôpital a porté plainte contre les médecins pour cela. [...] C'était le professeur de l'hôpital lui-même qui a fait une déclaration. Nous même nous avons appris la vérité par ce même moyen. Nous avons appris la dimension de cet événement grâce à cette plainte.*

Elle admet que ce sont toutes ces tortures que l'on a fait subir à sa famille qui ont préparé et commandé son engagement. La situation au Kurdistan, malgré son assimilation, l'a beaucoup marqué :

*Bien sûr. Les pressions que j'ai vécu durant mon enfance, toutes m'ont amené à cette situation parce que, moi, dans cette guerre, c'est à dire dans la guerre au Kurdistan, j'ai perdu de nombreux proches... **Yani**... Parmi mes teyzeçoçuklari*[112]*, parmi mes amçaçocklari*[113] *... J'ai perdu beaucoup de proches. Comme je l 'ai déjà dit, la plupart de mes proches et mes akraba*[114] *sont en prison... **Yani**... Notre village est brûlé, même si je suis très loin, mon village me manque...[...] Ca fait quatre ans que j'y suis allée puisqu'il n'y avait pas de garantie pour notre vie. Mon père, 6, 7 ans après notre arrivée à*

[110] Cf. site Internet : http//www.ihd.org.tr/
[111] Les bureaux spéciaux ou les détenus sont torturés par des spécialistes, voir S. CELIK, op. cit.
[112] Les cousins parallèles maternels.
[113] Les cousins parallèles paternels.
[114] Signifie membre d'une famille non nucléaire.

Institut Kurde de Paris

*Istanbul, quand il y est allé a été victime, de nouveau, d'une tentative d'assassinat. Mon père, encore, est marqué par ça. Ils ne nous ont pas encore oublié à Bingol. Il y a une autre chose... **Yani**... C'est une famille très connue, il s'agit d'un Asiret*[115]*. Toute la famille est considérée comme un potentiel de criminels. Peu importe ce que tu es...*

Comme nous l'avons dit, les méfaits contre des membres de sa famille ont eu un rôle prépondérant. C'est un autre événement d'importance qui a déclenché ce qui couvait en elle depuis tant d'années :

Il y avait Talat TURKOGLU qui venait d'être arrêté et porté disparu. Je connaissais sa femme, elle m'a appelée, elle m'a demandé de l'aide. J 'ai commencé à habiter avec elle car elle avait peur... environ pendant 8 mois... Je l'ai accompagnée. Voilà comment je me suis retrouvée dans la commission des disparus et depuis ce temps là je travaille activement pour cette commission. Il y a eu une forte amitié entre moi et Asena, la femme de Talat.

A partir de cet événement, partage de douleurs avec son amie, elle ne tient plus compte des risques auxquels elle prêtait attention auparavant :

J'étais toujours à côté d'elle, je ne l'ai jamais laissé seule pendant 8 mois. J'étais à côté d'elle d'un point de vue psychologique et autre...Je veux dire...on parlait souvent en faisant des nuits blanches. Et à cette époque là, je ne voyais plus rien. Je n'avais plus le soucis de perdre mon travail...

A cette époque toute la peur, les soucis de son travail n'étaient plus importants. Elle veut dire qu'elle voulait continuer à aider Asena dans ses recherches coûte que coûte, quitte à perdre son travail. C'est ainsi qu'elle a commencé à travailler au sein de la Commission des Disparus[116], y travaille maintenant activement et en explique les moyens d'actions ainsi :

Les proches du disparu (sa femme, ses frères sœurs ou ses parents...) viennent nous annoncer la disparition de celui-ci. Nous, de suite, nous essayons d'avoir le plus d'informations auprès des autorités turc. Nous essayons de savoir si il est en garde à vue ou non, si les autorités n'acceptent pas cette garde à vue, on fait intervenir les témoins qui ont assisté à l'arrestation du disparu. On essaye de convaincre les témoins d'intervenir, ensuite nous nous adressons auprès de toutes les institutions : Premier ministre, la préfecture, Amnesty International, toutes les organisations

[115]"Tribu, ""grand famille" en kurde.
[116] Voir. Fabienne Hidreau, op. cit.,p. 56.

Institut Kurde de Paris

concernées, aux présidence des groupes parlementaires, au président du parlement, partout. Nous leur écrivons en leur demandant de l'aide en urgence, et d'agir. On lance une campagne comme ceci. On fait aussi des actions dans la rue, une fois par semaine, on fait un sit-in devant l'université de Galatasaray[117]*. Des fois, il y a des disparus dont l'arrestation est niée par les autorités, qui sont libérés. Ce genre de résultats nous réjouit et augmente notre crédibilité auprès des familles de disparus. Dans ce domaine, on arrive à être une force de pression et à faire entendre nos voix.*

La réussite dans la recherche de certains disparus augmente leur popularité auprès des victimes, et leur influence sur l'Etat et l'opinion publique est croissante. Cette proximité avec les gens du peuple est une des raisons de son engagement dans une association tel que l'IHD, de même que son apolitique :

Yani*... Le domaine des droits de l'homme est la chose qui me plaisait le plus car vous vous adressez, vous communiquez, à un public très large. Tu te préoccupes de tout le monde. Tu prends position contre toutes les violations de droit. Si je travaillais dans une organisation, je ne pourrais pas faire ceci. Je serais limitée aux domaines de mon örgüt*[118]*. Par exemple, si je me rends dans une prison, je peux voir des détenus qui appartiennent à toutes les opinions politiques mais si j'appartenais à une organisation politique, si je m'étais engagé dans une organisation, je m'occuperais tout d'abord de mon organisation et peut-être que d'autres organisations ne m'auraient pas accepté.*

Cet engagement, s'il est moins politique que les précédents, ce qui semble lui convenir, requiert en contrepartie de supporter et d'affronter des risques quotidiens, partagés par tous :

Yani*...Ce pays a beaucoup besoin de défenseurs de droits de l'homme et on paie très cher pour cela. Par exemple, 16 de nos membres ont été tués...* ***Iste***[119]*... Notre Président a été tué. C'est peut être plus que ça. Et, d'autre part, dans ce pays, il n'est pas une chose facile d'être un défenseur des droits de l'homme. Nous, les défenseurs des droits de l'homme, avons la nécessité de nous protéger et je crois que nous n'en avons pas la possibilité, la possibilité de bien nous protéger. Nous protégeons le droit des autres mais nous ne pouvons pas nous protéger nous même. Et dernièrement, il y a l'événement*

[117] Voir les Mères du Samedi, ibid, p. 49.
[118] Örgüt : organisation en turc, ici signifie organisation politique.
[119] Voici en turc, employé comme interjection.

Institut Kurde de Paris

de Akin BIRDAL[120], c'est pourquoi... Moi... Je fais ce travail en connaissance de causes, en l'aimant, en l'estimant beaucoup et en acceptant de prendre le risque de payer cher.

Elle a conscience que ces risques sont mortels, mais elle apprécie de pouvoir enfin se battre pour ce qu'elle aime, de contribuer à la défense de droits qu'il lui semble protéger. Bientôt à la retraite, elle dit ne pas vouloir s'arrêter, quoiqu'il arrive, car elle s'est tu trop longtemps :

Ca fait 20 ans que je travaille, et depuis 20 ans, je suis privée de ma liberté politique, je ne leur permettrais pas une fois de plus. Quand j'aurai fini de travailler, je continuerais ici, même si je risque la fin.

Elle ne désire pas profiter du temps qui lui sera totalement accordé. Leman n'a pas d'enfants et en avoir un lui semble risqué :

De temps en temps, j'y pense mais, maintenant, j'ai peur de prendre un tel risque. Je veux dire comme il y a la nécessité de réserver une partie de mon temps pour l'enfant... Mais nous avons des amis qui ont des enfants, elles sont aussi dans cette lutte et elles sont au moins aussi autant compétentes que moi. Malgré plusieurs difficultés, elles laissent leurs enfants à leurs familles, à leurs époux... J'espère, peut-être, que dans deux ans, j'y penserais. Pour l'instant, je vois ça comme un obstacle.

Nous ne pouvons que supposer la teneur de cette peur, qui peut là aussi être la peur de le laisser orphelin ou celle de n'avoir pas de temps pour l'éduquer. Le fait de citer ces autres amies, qui participent tout aussi activement à la lutte, semble lui rappeler que cet Etat de fait pourrait lui être attribué, et elle évoque un emploi du temps trop chargé :

En ce moment, car je suis toujours occupée, je n'ai même pas le temps d'y penser. Je travaille 8 heures par jour à la banque, je passe 3 à 4 heures ici, je passe aussi le week-end ici. J'ai très peu de temps à réserver à moi-même. Il me reste la maison que j'utilise seulement comme un hôtel et pour lire (en riant). Je me réserve des fois du temps à la maison mais je l'utilise vraiment comme un hôtel et je ne me plains jamais. J'aime beaucoup ma vie. Quand je suis malade, je me repose (en riant fortement). Par exemple, au début de cette année, à un moment donné, j'étais très malade, j'avais mal aux

Institut Kurde de Paris

[120] Akin BIRDAL a été attaqué par des armes et blessé gravement par balle dans le siége de l'IHD à Ankara. Il a reçu huit balles et est resté dans le coma pendant plusieurs jours. Voir annexe.

poumons, et j'étais partie à Galatasaray avec les sérums sous le bras. Je suis toujours aussi amoureuse de mes activités. Je te fais beaucoup pleurer ?[121].

Le dévouement de Leman fait passer sa santé et son bien-être en dernier plan ; elle essaie de dédramatiser ses propres paroles en riant, montrant ainsi que c'est pour elle quelque chose qui s'est normalisé, bien que ça ne puisse pas être considéré comme tel. Comme une jeune fille, elle sacrifie tout à son "amour" ; ce sont ses idéaux et le souvenir de toutes les pressions que sa famille a eu à subir qui l'encourage à continuer malgré tous les dangers :

Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'ai une âme d'anarchiste. Je veux dire que j'aime beaucoup faire quelque chose pour l'humanité. ***Yani****... Pendant mon enfance, j'étais toujours comme ça. J'ai, à mon avis, la sociabilité dans mon âme*[122]*. C'est une partie de ma vie... Une partie importante. Je me demande des fois si je ne me sous-estime pas (en riant).*

2.4. Analyse de l'entretien avec Ayse Nur ZARAKOLU

Ayse Nur ZARAKOLU est née en 1946 à Antakya[123] ; sa famille est turque, ses parents étaient professeurs de lycée. Elle a grandi "au sein d'une telle diversité culturelle". Elle parle aussi arabe. Elle a effectué des études universitaires durant quatre ans, en sociologie et en philosophie. Elle est directrice d'une maison d'édition contestataire, qu'elle a fondée avec son mari Ragip ZARAKOLU, lui aussi turc. Elle est donc mariée et a deux enfants qui sont à l'Université. Son mari, écrivain, journaliste, historien, est membre du Conseil administratif de l'IHD, au niveau national ; il a été emprisonné après les coups d'Etat de 1971 et 1980. Elle est une des fondatrices de l'IHD. Elle a été plusieurs fois emprisonnée, et plusieurs procès actuellement sont en cours contre elle.

> "Ayse Nur Zarakolu, directrice de la maison d'édition Belge (Document), a purgé en 1994 une peine de cinq mois d'emprisonnement en vertu de l'article 8 de Loi antiterroriste pour avoir publié Le programme du Parti populaire républicain (1931) et le problème kurde, dont l'auteur, Ismail Besikçi, est actuellement incarcéré aux termes de l'article 8. Les éditions Belge fondées en 1977 ont publié de nombreux ouvrages politiques et ont remis en cause un certain nombre de tabous politiques de la Turquie contemporaine en donnant une tribune à des auteurs arméniens, grecs et kurdes. Ayse Nur Zarakolu a fait l'objet de poursuites à maintes reprises et elle a été incarcérée trois fois. Elle est active dans le domaine de la politique que dans ceux

[121] Elle s'adresse à Aurore QUENTRIC, en riant.
[122] *Avoir la sociabilité, en turc, signifie la capacité de partager.*
[123] Hatay, ville habitée majoritairement par les Arabes.

Institut kurde de Paris

de l'édition et du syndicalisme. Elle est en outre membre de la section d'Istanbul de Insan Haklari dernegi (IHD, Association pour la défense des droits des l'homme)."[124]

Elle est née dans une ville cosmopolite ; elle considère cela comme une chance d'avoir grandit au sein d'une société pluri-culturelle :

> *En effet, c'est une chance pour moi d'être née et élevée à Hatay. Car c'est une ville où il y a plusieurs langues et cultures. Dans cette ville longtemps restée sous la domination française, on trouve des Arabes, des Alévis, des Nastoris, des Roums, des Arméniens etc. En bref, il y a une population très divisée sur le plan ethnique. J'ai grandi au sein d'une telle diversité culturelle. Par conséquent, dès mon enfance, j'ai appris à vivre avec l'existence d'autres langues que ma langue maternelle. Par exemple, dans le quartier, notre voisin de droite était d'une famille chrétienne alors qu'à notre gauche, c'était une famille alévie qui y vivait.*

Pour elle, c'est un bienfait car elle était turque et a eu la chance de voir toutes ces richesses culturelles et confessionnelles. Le fait de vivre ensemble, en paix, lui a permis d'avoir un comportement pluraliste et tolérant. Ayse Nur a une formation de sociologie et de philosophie. Dans ce passage, on remarque qu'elle donne beaucoup d'importance à sa socialisation durant l'enfance. Selon elle, la structure pluri-culturelle de la société d'Hatay lui a permis de ne pas avoir une attitude chauvine :

> *C'est pourquoi, quand je suis arrivée à l'Université à l'âge de seize ans, je parlais très facilement l'Arabe. Pendant mon enfance, j'avais aussi appris qu'outre la Mosquée, il y avait l'Église. Puis, un autre point est que j'étais une enfant d'enseignants (ma mère était professeur d'Anglais et mon père professeur d'Histoire) qui n'étaient pas très kémalistes, c'est-à-dire qu'à la maison ils ne m'ont pas forcée à avoir des idées kémaliste. D'autre part au sein de la société d'Hatay il n'y avait pas une tendance chauvine. Tout cela m'a permis de ne pas avoir une ligne de conduite chauvine.*

Cette cosmopolité de la ville d'Hatay explique l'absence de chauvinisme des gens, qui devaient vivre en paix au milieu de toutes ces cultures. Elle n'a pas eu une ligne de conduite chauvine, car son voisin de droite était chrétien et celui de gauche alévie.

Ses parents étaient opposés, dès le départ, au kémalisme et lui ont toujours dit que cela n'était pas une bonne chose. Pour elle, cette idéologie renvoie au chauvinisme. Ses parents

---

[124] C'est ainsi qu'Amnesty International présente Zarakolu, dans le livre "***Turquie, Quelle sécurité***", Editions Amnesty International, octobre 1996, Paris; p. 26.

Institut kurde de Paris

étaient des intellectuels et "pas très kémalistes". Cette expression signifie que la majorité des gens de la génération de ses parents était kémaliste ; là, elle veut dire "Mes parents n'étaient pas kémalistes, contrairement aux autres qui l'étaient." Employer les mots "pas très + un adjectif", en turc, est une façon de comparer.

En rentrant à l'université, à l'âge de 16 ans, elle a immédiatement cherché à adhérer à des mouvements politiques :

> *Par ailleurs, quand je suis arrivée à l'Université, dans le milieu estudiantin, on commençait à s'intéresser à des idées politiques différentes. J'ai tout de suite commencé à me chercher des points de repères non kémalistes. A cette époque-là, il n'y avait pas encore d'organisations politiques, ni de partis auxquels les étudiants pouvaient adhérer. Des associations et autres organisations d'étudiants étaient en train de se créer, mais comme j'avais le principe de n'être jamais kémaliste, j'ai toujours cherché des points de repère contre cette idéologie. Par exemple comme je n'étais pas kémaliste, bien que j'avais soutenu de tout mon cœur la lutte de Mahir Çayan[125] et de ses camarades, je n'ai jamais pris une responsabilité quelconque au sein de leur mouvement. A cette époque-là, la lutte du peuple était peut-être le rêve de tous les jeunes, mais je n'ai adhéré à aucun mouvement à cause de la domination d'une conception révolutionnaire qui en dépit de tout, n'avait toujours pas rompu avec l'idéologie officielle. En résumé, je peux dire que le contexte dans lequel j'ai passé mon enfance m'a empêché d'avoir des idées chauvines.*

Au cours de l'entretien, les mots qui reviennent régulièrement sont "le kémalisme" et "la position contre le kémalisme". Quand elle parle de son éducation, elle revient à cette notion. Le fait qu'elle ait eu la chance de pouvoir s'y opposer grâce à la pluri-culturalité de sa ville et à l'éducation qu'elle a reçue de ses parents. Elle admirait le mouvement dirigé par Mahir Cayan. Cette période coïncide avec le mouvement de la jeunesse de mai 1968. Dans toutes les universités, il y avait des mouvements très actifs "contre le système", avec les idéologies révolutionnaires et socialistes qui n'avaient toujours pas rompu avec l'idéologie officielle[126]. C'est pourquoi elle n'a adhéré à aucun des ces mouvements, malgré les idées révolutionnaires qui lui semblaient intéressantes. Elle raisonne logiquement :

Institut kurde de Paris

---

[125] Mahir CAYAN, leader du mouvement révolutionnaire turc, Türkiye Halk Kurtulus Partisi-Cephe, THKP-C, (Le Parti populaire du front de libération de Turquie). Il est considéré comme un leader mythique et héroïque par le milieu révolutionnaire turc et kurde. Chris Kutschera, ***Le mouvement national kurde***

[126] Voir Hamit BOZDEMIR, op. cit. .

Par conséquent, pour quelqu'un comme moi, qui avait déjà pendant sa jeunesse, une telle ligne de conduite de la pensée, il est bien naturel et compréhensible de prendre place à côté des Kurdes, dans leur lutte contre ce qu'on veut leur faire subir, car la ligne de conduite que nous avions choisi dès le départ nous obligeait de ne pas réagir autrement.

Elle dit qu'elle s'est intéressée à la question kurde, et aux autres, parce que, dès le départ, elle voulait s'ériger contre tous les tabous. Les mots "tabou" et "prise de position contre les tabous" apparaissent souvent dans son récit. La question kurde est intéressante, car c'est un tabou. C'est pourquoi sa maison d'édition a publié beaucoup de livres sur la question kurde, arménienne et d'autres encore, les sujets qui sont considérés, en Turquie, comme tabous :

J'ai créé cette maison d'édition en 1977. Ama[127] depuis mon entrée à l'Université j'avais toujours travaillé dans des maisons d'édition. [...]Et donc, comme je l'ai dit, nous avons monté cette maison d'édition en 1977, et depuis nous continuons à publier des livres. L'un des objectifs que nous nous sommes fixés, dès le début, est de contester tous les tabous, que ce soit en Turquie ou au niveau international, de nous opposer à l'idéologie officielle de l'Etat. Le deuxième objectif a été de publier et de mettre à la disposition des lecteurs des livres écrits sur les pratiques des révolutionnaires ayant combattu dans les différentes régions du monde. Autrement dit, nous voulions présenter une histoire alternative de l'humanité contre celle imposée par l'idéologie officielle. Une telle tâche peut apparaître très ambitieuse, mais nous croyons qu'avec nos modestes efforts nous avons pu progresser dans cet objectif, en contribuant ainsi à la critique de l'idéologie officielle.

Selon elle, elle n'a pu rompre définitivement avec le kémalisme qu'en prenant ses distances avec les mouvements qui n'avaient pu le faire et restaient inspirés par cette idéologie. Elle a réussit grâce à sa conscience de la pluralité des cultures. Cette conscience, selon elle, l'a obligée à ne pas réagir autrement. Le fait d'avoir conscience de ces injustices l'oblige à ne pas rester silencieuse. Quelques soient les risques qu'elle encoure, pour elle, c'est un devoir dicté par cette conscience, et elle ose l'affirmer même aux autorités turques qui la poursuivent :

D'ailleurs, lors des audiences précédentes, j'ai directement dit au juge que je n'avais pas l'intention de me taire pendant trois ans, et, qu'en tant qu'être humaine, mon devoir était de ne pas me taire. Car nous croyons que pour

Institut Kurde de Paris

nous le droit de publication est la plus grande des libertés. Et nous devons mettre en pratique cette liberté. Notre deuxième devoir est d'obtenir et assurer le droit d'expression des individus.

A vrai dire, elle ne songe même pas aux risques qu'elle prend en agissant ainsi. Le devoir qu'elle accomplit aux noms des Droits fondamentaux du peuple à être informé occulte les questions de courage ou de possibilité de mort :

Si nous commençons par nous interroger sur de telles questions, nous ne pourrions pas agir ainsi, même pas un seul jour. Nous le faisons en risquant même notre vie, parce que nous sommes avant toute chose des êtres humains. Puis nous avons du respect et de l'attachement à un combat qui est la défense des droits fondamentaux de l'Homme. Mais en réagissant ainsi, si on commence par se demander une fois sur mille : "est-ce que je suis poursuivie ? Est-ce que quelque chose du grave peut m'arriver ? Etc. ", nous ne pourrions jamais continuer à le faire. C'est pourquoi, par exemple, moi personnellement je ne me suis jamais posée de telle questions. Si je fais cela, ça ne veut pas dire que je suis très courageuse, mais c'est parce que je suis une être humaine qui est cohérente avec elle-même. C'est aussi une nécessité d'être ainsi pour un ou une révolutionnaire.

Le mot "révolutionnaire" est perçu en Turquie, comme comprenant la notion de progressiste, par ceux qui s'engagent et défendent les changements de la société dans un but de démocratisation. Pour être qualifié de révolutionnaire, il faut, pour elle, avoir le courage de prendre des risques de mort pour la cause et être "cohérent avec soi-même". Ses engagements auprès des Kurdes justifient cette cohérence ; pour y arriver, certaines personnalités ont joué un rôle exemplaire :

Car le chauvinisme est un grand handicap non seulement pour les gens ordinaires, mais aussi pour ceux qui sont placés à un niveau bien élevé au sein de la hiérarchie de la société. Il y a très peu de gens, peut-être que leur nombre ne dépasse pas cinq[128]*, qui ont pu franchir ce handicap. Quant à nous, nous avons tout le temps pris Ismail Besikçi comme un exemple de référence à ce propos. Car il est aussi turc et sociologue comme moi. Il est aussi petit de taille et obstiné que moi ! Et il est vrai que c'est en quelque sorte un problème d'obstination. En tant que citoyens de la Turquie, et non pas Turcs, (je n'aime pas dire que je suis turque) au-delà de la solidarité*

[127] "Mais", en turque, en même temps employé comme une interjection,
[128] c'est une expression turque qui signifie "très peu nombreux"

Institut Kurde de Paris

avec le peuple kurde, nous avons le devoir de nous battre pour trouver une solution à cette question. Si ce devoir nous oblige d'être avec les Kurdes sous le même feu, et bien nous devons le faire. Ou s'il faut être avec eux au sein d'un même Parti, nous le serons aussi. Donc, comme je l'ai dit tout au début, si la ligne de conduite que nous avons prise est la contestation de l'idéologie officielle, je dois nécessairement être du côté de la lutte nationale du peuple kurde. Car on ne peut pas lutter contre cette idéologie en prenant une autre position que celle d'être solidaire avec les Kurdes. C'est pourquoi, je le répète, en tant que démocrate et défenseur de droits de l'homme, ma place est à côté de la lutte de libération du peuple kurde. C'est en raison de cette conscience que j'ai adhéré à leur parti politique comme un devoir[129]*. De même le partage de la douleur de la fête de Newroz à Cizre*[130] *a été pour moi un devoir similaire. Enfin j'ai choisi d'aller à Sirnak*[131] *pour inspecter les traces d'un massacre y ayant eu lieu afin de m'interroger avec eux sur la question de ce qu'on pourrait faire.*

Elle établit une classification entre les intellectuels turcs, ceux qui agissent, qui sont cohérents avec leur savoir, et les autres. Tout ceci renforce l'obligation d'être avec le peuple kurde, car elle considère cette lutte de libération nationale comme une action légitime. Ceux qui ont conscience de cette réalité sont peu nombreux. Elle pousse ce devoir de solidarité jusqu'à partager avec les Kurdes leurs moments de joie ou de deuil, à adhérer à leur parti. C'est pourquoi elle n'aime pas dire qu'elle est turque. Elle se légitime en se référant au sociologue Ismail BESIKCI, modèle de proue des intellectuels turcs qui osent s'opposer contre la politique de négation de leur Etat envers les minorités ethniques. Elle insiste aussi sur la lutte des femmes et leur récente politisation, dans les rues ou les partis :

En Turquie, pendant l'époque du coup d'Etat de 1980, ainsi que lors de la lutte nationale des Kurdes, les femmes ont joué un rôle très important. Par exemple, pendant les jours noirs du coup d'Etat, où dans la rue il n'y avait ni un intellectuel ni une autre personne s'opposant au régime militaire, c'étaient des femmes, mères, sœurs et autres proches des détenus politiques, qui se sont opposées au régime fasciste des militaires. Ce combat des femmes a été,

Institut Kurde de Paris

[129] Ayse Nur ZARAKOLU est membre du conseil d'administration du HADEP, section d'Istanbul.
[130] le 1 mars 1992, pendant les festivités de Newroz, à Cizre, lors des manifestations il y eu plus de 14 personnes tués par les soldats turcs à Cizre et dans d'autres villes plus de 200 personnes a étaient tuées le même jour, pour les kurdes cet événement est considéré comme le début de Serhildan (révolte populaire, Intifada). Voir l'article de Selahattin CELIK, op. cit., pages 8, 9; Chris KUTSCHERA, ***Le défi kurde***, op. cit. p. 267.
[131] voir Selahattin CELIK, op. cit., pages 8, 9.

je pense, la plus grande contribution dans l'obtention des droits pour les détenus en prison. C'était une époque où personne ni aucun journal ne disait un seul mot sur les conditions de vie en prison, ces femmes-là ont fait preuve d'un grand courage en organisant des actions devant les prisons, en guise de soutien à leurs proches, détenus, qui ont ainsi pu obtenir l'amélioration des conditions de vie en prison. Nous gardons leurs nom et leur mémoire au fond de notre cœur.

Elle éprouve une grande admiration pour ces femmes qui ont eu le "courage" d'être les premières à avoir pris position contre le pouvoir des militaires, à une époque où personne n'osait même parler. Elle définit les manifestations de ces femmes comme les fondations des mouvements de lutte qui ont été crées par la suite :

Elles représentent une grande peur pour le régime. Dans la lutte déclenchée par le PKK, les femmes ont joué et jouent encore un grand rôle. Ce sont encore elles qui ont joué un rôle important dans l'organisation des ***Serhildan***[132]*. Et aujourd'hui encore, ce sont des camarades femmes qui sacrifient sans hésitation leur vie face aux obstacles, se trouvant sur le chemin de la lutte. J'étais, dans beaucoup de manifestations, avec les femmes kurdes. Pour comprendre leur courage sans borne, il faut être témoin et assister à ce courage. Ce sont encore ces femmes-là, qui à l'heure actuelle ont pu transporter ici aussi l'esprit de lutte et de résistance. Si aujourd'hui, plus de cinq mille femmes kurdes se réunissent à la place de Taksim, pour fêter le 8 mars*[133]*, cela montre bien qu'elles ont une ligne de lutte consciente et militante. De même, on peut parler des Mères du Samedi*[134] *qui représentent désormais une conscience qui demande aux gens de réagir à propos du problème des disparus*[135]*. C'est-à-dire cette conscience, que ces femmes ont suscité en résistant chaque samedi devant le lycée de Galatasaray comme des déesses, a commencé à déranger même les juges. Car elles représentent réellement cette conscience. Par exemple, on peut voir dans les yeux de la mère Hasan Ocak*[136]*, qui vient chaque samedi et attend devant le lycée (même si elle ne dit pas un seul mot), qu'elle demande des*

Institut Kurde de Paris

[132] En kurde, Révolte populaire ou Intifada
[133] Journée mondial des femmes, en Turquie il est interdit de fêter ce jour pour les femmes kurdes.
[134] Action périodique des proches des disparus devant le lycée de Galatasaray, dans le boulevard d'Istiklal, qui se réunissent tous les samedi pour réclamer des nouvelles des disparus enlevés par la police turque.
[135] Il y a actuellement plus de quatre mille disparus en Turquie, voir le rapport annuel de l'association des Droits de l'homme en Turquie, Ankara, 1998.
[136] Cf. F. HIDREAU, op. cit. p. 11

comptes aux coupables avec son allure imposante. De même la pose de Zubeyde Tepe, qui a perdu son fils très jeune, devant le lycée, a fait reculer ***düsman***[137].

Les *Serhildan* sont des manifestations qui ont commencé lors des festivités de *Newroz*. En 1991 à Cizre, Diyarbakir, Sirnak au cours desquelles il y a eu de nombreux affrontements entre les militaires et la population constituée principalement de femmes et de jeunes ; on se réfère à la notion d'Intifada pour expliquer ce mot, car les manifestants se sont battus contre les militaires, qui ouvraient le feu, à coups de jets de pierres[138]. Pour elle, les femmes ont joué un très grand rôle dans le recul de l'ennemi (elle emploi le mot *düsman*). Inconsciemment elle positionne l'Etat comme ennemi. La lutte de ces femmes l'émeut profondément et elle ne contrôle plus son langage codé.

Bien entendu la lutte de libération a joué un très grand rôle dans l'arrivée des femmes à cette ligne de résistance. A l'inverse, c'est aussi vrai, c'est-à-dire que les femmes sont devenues un symbole de résistance dans la lutte de libération. Cependant c'est MED-TV[139] *qui a joué un rôle important dans la politisation de la femme. C'est à dire que MED-TV a permis aux femmes de s'exprimer avec une prise de position et un langage politiques. Par exemple, depuis trois jours, nous suivons l'action des femmes kurdes sur les places de Rome, elles interprètent très clairement et ouvertement (beaucoup plus que de certains lettrés vivant en Turquie), l'événement de l'arrivée d'Abdullah ÖCALAN*[140]*. Cela montre que la femme, qui était avant muette à la maison et n'avait aucune initiative, mais qui est devenue avec la lutte le symbole de la résistance. Mais elle a même temps gagné une certaine politisation à travers MED-TV. Je peux dire clairement, que ce soient les femmes qui s'expriment à travers MED-TV ou les femmes que j'ai rencontrées en prison et qui sont d'ailleurs mères de familles et illettrées dans la plupart des cas, elles tenaient une position beaucoup plus nette et donnaient des messages politiques beaucoup plus clairs que ceux de plusieurs camarades intervenant lors des panels et débats que nous organisons. Et c'est MED-TV qui a joué un rôle important dans l'arrivée des femmes à cette position.*

Institut Kurde de Paris

---

[137] Ennemie, concurrent.
[138] Manuel MARTOREL, ***Los Kurdos, Historia de una resistancia***, éd. Espasa-Calpe, Madrid, 1991, p.82.
[139] Télévision kurde diffusée par satellite depuis Bruxelles, voir le mémoire de maîtrise de Michel LARBI (Université Paul Valéry, 1998/1999, Montpellier).
[140] A. ÖCALAN, leader du PKK, arrivé en Italie en novembre 1998, après son arrivé, il y a eu des rassemblement des kurdes à Rome pour le soutenir, dont les femmes étaient nombreuses. Cf. ***Le Monde diplomatique***, décembre, 1998.

La femme est présente dans tous les domaines de la résistance. Il ne s'agit plus de la femme qui reste enfermée au foyer, mais de celle qui est active, malgré son illettrisme. MED-TV a joué un grand rôle sur la politisation des femmes kurdes grâce au fait qu ce soit un média oral. Avant, la femme était muette. Aujourd'hui, avec la lutte, elle est devenue le symbole de la résistance. En faisant une comparaison, les femmes qui se sont politisées, à travers "Med-TV" et le mouvement politique, d'une façon empirique agissent mieux que les femmes intellectuelles. Elle donne de l'importance a la politisation empirique.

> *En conclusion, avec l'arrivée de coup d'Etat de 1980, que ce soit pour faire reculer le fascisme des militaires de coup d'Etat ou que ce soit dans l'opposition à cette guerre totale ou bien encore dans leur* ***fedakarlik***[141] *pour la sensibilisation de l'opinion publique contre les assassinats arbitraires (dont les assassins sont bien connus de nous), ce sont les femmes qui ont joué le plus grand rôle.*

Le mouvement national kurde aide au processus de la politisation de le femme en lui réservant une place importante dans la lutte :

> *Ce qui est le plus important à ce propos ce sont la confiance accordée aux femmes, le respect manifesté à l'égard du potentiel que celles-ci représentent et la croyance en leur rôle déterminant dans la lutte. C'est l'accord de cette confiance et l'attribution d'un tel rôle qui ont poussé les femmes au-devant dans la lutte. C'est la première fois qu'on attribue un tel rôle à la femme kurde et c'est dans la lutte. Et aujourd'hui, tout ce que la femme kurde fait, c'est de répondre à cette confiance qu'on lui a accordé et à l'attribution de ce rôle dans la lutte. De ce fait la femme kurde doit beaucoup à son leader qui lui a attribué un tel rôle. Mais dans la lutte elle est exemplaire et montre qu'elle répond largement à cette croyance en elle.*

La femme kurde est sur la scène politique grâce à son courage, mais aussi grâce au mouvement qui accorde une place importante. La notion "conscience" intervient très souvent, dans son récit, Cela s'exprime plus ou moins par une classification entre la femme consciente et la femme inconsciente de son identité. Ayse Nur explique la différence entre la femme consciente et inconsciente :

> *On ne peut pas dire que toutes les femmes kurdes sont arrivées à une certaine ligne de conduite politique, et ont acquis une certaine conscience, en dépit de tous les effets d'une guerre totale. Il est évident qu'il y a encore des milliers de femmes qui n'ont pas un tel niveau. Par conséquent, leur rôle au sein du*

Institut Kurde de Paris

foyer est très réactionnaire. Mais la femme étant arrivée à une certaine ligne de conduite politique et ayant acquis une certaine conscience politique, continue à s'instruire davantage d'une part. D'autre part, elle joue un rôle important dans l'éloignement de son homme, quoi que très politisé dans ses comportements et attitudes féodaux. C'est-à-dire la femme, tout en s'instruisant de plus en plus sur la plan politique, joue un rôle important en aidant l'homme qui est à côté d'elle à se débarrasser de ses comportements féodaux tordus.

Par conséquent, pour Ays Nur, la femme au foyer qui n'est pas consciente de la lutte joue un rôle "réactionnaire". Par opposition, la femme ayant acquis une certaine conscience et une certaine ligne de conduite politiques, continue à s'introduire de part et d'autre de l'entourage; elle joue un rôle important non seulement dans la politisation de son mari, mais aussi dans son abandon de comportements féodaux[142]. En ce qui concerne ceux-ci, elle va même plus loin en les appelant des "*comportements féodaux tordus*", pour la femme politisée qui arrive à s'en débarrasser. En même temps, la femme qui est au foyer joue un rôle non négligeable dans la conservation de la culture et de la langue kurde car, contrairement à son mari, elle n'a que pas ou peu de relation avec le milieu turc :

C'est ce que je vois. L'homme kurde est en contact direct au moins pendant le service militaire, avec la République Turque (je parle bien sûr de ceux qui ont fait le service militaire), ce qui constitue une phase très typique, et cela a un côté déterminant dans les comportements de l'homme kurde envers l'Etat. Or comme la femme kurde reste à la maison et n'est pas en contact directe avec l'Etat et son idéologie officielle, quand elle sort dans la rue pour protester, elle est très courageuse et sans crainte, et elle n'hésite pas à demander des comptes à l'Etat.

L'homme effectue son service militaire pendant vingt mois. Pendant cette période, il est en contact permanent avec les Turcs : il doit parler turc, on lui apprend à lire et à écrire en turc, s'il ne sait pas, il chante quotidiennement l'hymne nationale turque et il est soumis à de multiples pressions. La femme, par opposition, n'est jamais autant en relation avec l'Etat. Elle n'a pas peur car elle n'a pas subi de pressions lors du service militaire : elle est donc plus courageuse mais aussi politisée. Elle ne craint pas l'Etat de la même manière et ose plus facilement lui "demander des comptes". Pour Ayse Nur, la femme qui est politique et courageuse influence en même temps des changements chez son mari :

---

[141] Dévouement, sacrifice, abnégation

Institut kurde de Paris

D'autre part ce qui est le plus important en ce qui concerne la femme kurde qui lutte est que, tout en se politisant et s'instruisant, elle politise aussi l'homme qui est à côté d'elle en l'arrachant de sa ligne de conduite féodale. De ce fait, le rôle de la femme kurde dans la lutte, tel qu'on peut le constater, par exemple, à travers ses activités au sein du HADEP[143], est très important. Elle est en première ligne dans toutes les activités du Parti HADEP[144] et d'ailleurs, ce sont des femmes qui constituent actuellement la force principale tenant debout ce parti.

Lorsque la femme commence à se battre contre l'Etat, elle devient politique et s'instruit. Elle participe alors à modifier le comportement de son époux. Celui-ci, au contact de sa femme, se politise et sa façon d'agir évolue. Son esprit est plus ouvert, son raisonnement n'est plus autant inscrit dans le carcan traditionnel. La femme joue donc un rôle très important.

Ayse Nur a été arrêtée plusieurs fois et a séjourné en prison et nombreuse fois torturée:

Notre premier livre censuré a été celui de Mete Tuncay dont le titre est "Eski Sol Üzerine Yeni Bilgiler"[145]. C'est D.G.M.[146] (Istanbul était sous l'Etat de siège) qui a censuré et interdit la distribution de ce livre en me gardant pendant cinq mois en prison, accusée en tant qu'éditrice de ce livre. Bien sûr au bout de cinq mois le procès s'est terminé. Le livre et moi, nous avons été acquittés, mais n'empêche que je suis restée cinq mois dans la prison de Metris[147] à Istanbul.

Institut Kurde de Paris

---

[142] Pour le milieu intellectuel kurde et turc, "comportements féodaux" renvoie à la notion de comportements traditionnels, qui limite des activités de la femme par des affaires du foyer.

[143] Halkin Demakrasi Partisi, Le Parti de la Démocratie du Peuple; voir Chris KUTSCHERA, le défi kurde, p. 276.

[144] HADEP (Halkin Demokrasi Partisi) : Parti de la Démocratie du Peuple, pro-kurde. Fondé après l'interdiction du DEP (Parti de la Démocratie), il obtient 4% des suffrages exprimés aux élections législatives de 1995. Premier parti au Kurdistan turc mais, n'ayant pas pu le barrage des 10% au niveau national, il n'a pu rentrer à l'Assemblée Nationale. Ce parti a obtenu les mairies de cinq villes importantes (Agri, Batman, Diyarbakir, Siirt, Van) et d'une trentaine de communes au Kurdistan. Cf. Leyla ZANA, ***Ecrits de prison,*** éd. Antoinette Fouque, Paris, 1995, p. 41 .

[145] Quelques nouvelles informations sur les anciens mouvements de gauche

[146] Devlet Güvenlik Mahkemesi, La Cour de l'Etat du siège

[147] Cette prison est connue comme lieu de détention des prisonniers politiques "dangereux", considérés comme des terroristes par l'Etat turc. Il est important à souligner que dans le milieu progressiste turc le fait d'être prisonnier dans la prison de Metris est un point de référence de résistance. Les prisonniers de Metris étaient les premiers, après celle de Diyarbakir au Kurdistan ,qui ont protestés les règlements militaires des prisons turques. Lors des actions de protestations (grève de la faim, refuser les uniformes des prisonniers politiques, chanter l'hymne nationales turque...) il y a eu plus de trente morts depuis 1980.

La prison de Metris, étaient classée parmi les pires des prisons en Turquie. Ayse Nur attire notre attention à la difficulté de rester dans cette prison pendant cinq moi juste après le putsch militaire.

> *Plus tard, en 1984 j'ai été mise en garde à vue pendant quarante jours durant lesquels j'ai été torturée. Il s'agissait d'une affaire politique concernant un collègue révolutionnaire du travail, qui était sous ma responsabilité. Et puis, comme on le sait, en 1984, la Turquie est entrée dans une phase de guerre déclenchée par le mouvement national du peuple kurde contre l'Etat, une guerre qui continue toujours.*

Le "collègue révolutionnaire" signifie un employé engagé dans des organisations politique de gauche. Elle est mise en garde à vue à cause d'une autre personne, mais pas suit aux accusations contre elle-même. Ayse Nur explique longuement les raisons pour lesquelles les gens comme elles sont spécialement ciblés :

> *Alors pour nous, les opposants aux tabous et à l'idéologie officielle, la première responsabilité a été d'ouvrir un débat sur la question et de promouvoir les livres qui débattent de cette question. C'est ainsi que nous avons commencé. En 1989, pour la première fois j'ai publié le livre intitulé, "Devletler Arasi Sömürge Kürdistan[148] " de notre cher maître le sociologue Ismail Besikçi qui est actuellement dans la prison de Bursa[149]. Cette publication a provoqué des vives réactions, car depuis longtemps on ne publiait plus les livres de Ismail Besikçi. D'ailleurs les conditions politiques étaient défavorables à une telle publication, elles n'existaient pas. Bien entendu la censure a été tout de suite lancée contre le livre, mais comme nous avions réussi à le distribuer dans les deux heures qui ont suivi sa parution, quand la police est venue à la maison d'édition pour saisir les ouvrages, elle n'en a trouvé aucun. Plus tard, nous avons publié d'autres livres de Ismail Besikçi **hoca**[150] qui ont tous subi le même type de censure que le premier. Ils ont donné lieu à des nouveaux procès contre leur auteur et leurs éditeurs.*

C'est un honneur, pour elle, d'avoir publié des ouvres de Ismail BESIKCI car les parutions de ces livres à amené à des réactions fortes sur la question kurde.

---

[148] Une colonie inter Etatique: le Kurdistan, voir la traduction de ce livre Kurdistan, una colonia internacional, présentée en bibliographie.

[149] Ismail Besikçi est un sociologue turc, né en 1939 à Corum, ville turque. Il a vécu plus de dix-huit en prison à cause de ses publications sur les Kurdes ; actuellement en prison de Bursa, il est condamné à plus de deux cents ans de détention à cause de ses recherches. Manuel MARTORELL, op. cit, p. 101..

[150] ***Hoca*** en turc signifie maître, savant.

Institut kurde de Paris

Académiquement il n'y a pas différence hiérarchique entre elle et BESIKCI, mais Elle l'admire en l'appelant comme "Maître" et en insistant sur ce mot. Ayse Nur montre que les nouvelles lois qui ont remplacés les lois pénales 141 et 142 étaient encore plus anti-démocratiques :

> *Jusqu'en 1991 nous avons été accusés, selon les articles de 141 et 142*[151], *mais avec une main d'œuvre bien habile le Président de la République d'alors Turgut Özal a supprimé ces articles en les remplaçant par la loi contre le terrorisme*[152]. *Ce remplacement a été suivi par une modification concernant l'exécution de la peine. Cette modification exigeait la suspension de tous les procès ouverts contre les gens comme nous, selon les articles 141 et 142. Mais après cette date j'ai été jugée selon les articles 6, 7 et 8 des lois anti-terreur dans tous les procès ouverts contre moi en raison de mes activités d'éditrice. En fait la loi contre le terrorisme est encore pire que les articles 141 et 142, et elle rend encore plus difficile le travail des éditeurs. Ve*[153], *le plus important est qu'après la promulgation de cette loi en tant qu'éditeurs nous étions désormais accusés d'actes terroristes et non plus d'opinion politique. Bien sûr je cite le mot terroriste entre guillemets, et parce qu'il est prononcé ainsi par les lois. Par exemple, des maisons d'édition comme la nôtre étaient désormais qualifiées de "maisons d'édition terroristes", comme on a commencé à dire des avocat terroristes et à inculper des auteurs qualifiés de terroristes.*

Sa maison d'édition et elle-même sont pris comme cible par l'Etat en étant définis comme "terroristes". Malgré la volonté d'exclusion par les autorités et les pressions fortes, Ayse Nur continue à publier les œuvres qui dérangent le pouvoir et ceci provoque encore plus les sanctions :

> *Ainsi, le premier procès a été ouvert contre nous, selon l'article 8 de la loi anti-terreur, à cause de la publication d'un autre livre de Ismail Besikçi,*

Institut kurde de Paris

---

[151] Les lois pénales qui interdisent toute propagande de communisme. Voir Erol ANAR, Insan Haklari Tarihi (l'Histoire des Droits de l'homme), publié en turque, présenté en bibliographie.

[152] Loi anti-terroriste : loi qui a remplacé les articles 141 et 142 du Code Pénal, importé du Code Pénal mussolinien, qui réprimait durement la liberté d'expression et la liberté d'organisation. Sous la pression de la communauté internationale, le gouvernement turc a été obligé de supprimer ces articles tout en les remplaçant par la "loi anti-terroriste". Cette loi réprime durement les délits d'opinion, surtout toutes les activités considérés par les dirigeants turcs, contre l'unité nationale. Ainsi, les mouvements kurdes et les mouvements démocratiques turcs sont sous le coup de cette loi. Cf. Hasan Basri ELMAS (coord.), op. cit., p. 141.

[153] *Ve*, en turc, signifie "et", et en même temps employé comme "et puis", "et encore", pour dire "attendez, ce n'est pas encore fini".

intitulé " CHP Programi ve Kürt Sorunu[154] ". C'était le premier livre qui a été jugé selon l'article 8. En 1994, avec l'auteur, nous avons été jugés. J'ai été condamnée à cinq mois de prison que j'ai passé à la prison de Bayrampasa[155], à Istanbul, ainsi qu'à une amende importante pour avoir publié ce livre. Cependant il y avait d'autres procès ouverts contre nous pour la publication de plus de trente autres livres censurés.

De nouveau elle est arrêtée, et forcée à payer une somme importante. A travers des différents exemples elle essaye de nous montrer la répression sur elle et sa maison d'édition s'est multipliée.

Ce ne qu'en brisant des tabous qu'on peut réussir à changer l'attitude nationaliste et répressive de l'Etat turc. La répression de l'Etat prouvent qu'elle est sur la bonne voie :

(...) ce qui était le plus important pour nous, c'était de protester les tabous. En outre, il y avait (et il y a toujours) une guerre totale qui vise le génocide du peuple kurde avec des conséquences très dangereuses. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il était nécessaire d'ouvrir un débat sur des génocides ayant eu lieu dans le passé. C'est ainsi qu'en 1993 nous avons publié le livre intitulé, "Ermeni Tabusu de Yves TERNON[156]". Je dois préciser que parmi les trente trois livres censurés, c'est contre ce livre que nous avons reçu les réactions les plus vives, parce qu'en Turquie jusqu'à ce jour-là il était formellement interdit non seulement de débattre, mais même de parler du génocide arménien.

Ayse Nur souligne l'importance d'ouvrir un débat sur les génocides en général. A travers différents exemples elle veut que la population comprenne par elle-même, que si elle ne réagit pas contre le politique Etatique un nouveau génocide va avoir lieu : celui des Kurdes. Nous remarquons qu'elle fait preuve de pédagogie. Elle a compris qu'il est important que la population ait une autre perception de l'Histoire autre que l'Histoire officielle. Tous les gouvernements turcs, depuis 1915, ont toujours nié l'existence d'un génocide arménien. Au contraire, ils défendaient l'idée que les Turcs avaient été persécutés par les Arméniens. Si la population prend conscience, que le génocide arménien a eu lieu et

Institut kurde de Paris

[154] "Le programme du CHP et la question kurde", livre non traduit. BESIKCI, dans ce livre, pour la premier fois en Turquie, a remis en question la politique du CHP, membre du Socialiste Internationale, le parti crée par Mustafa Kemal en soutenant fortement la thèse que CHP n'est n'y un parti social démocrate, n'y un parti de gauche. Pour lui c'est surtout un parti nationaliste centraliste qui est responsable des massacres des kurdes et de l'ethnocide des autres groupes ethniques en Turquie.

[155] La prison de Bayrampasa, comme celle de Metris, est un lieu de détention réservé aux prisonniers politiques. Cependant le "statut de prisonnier politique" n'est pas reconnu en Turquie.

qu'il a été perpétré par l'Etat turc, "logiquement", contre un tel crime elle ne peut que réagir et demander des explications à l'Etat. Si elle adopte un tel point de vue critique, elle va naturellement s'opposer à la politique pratiquée aujourd'hui contre les Kurdes :

> *Par exemple à la première audience, le procureur a demandé mon incarcération en prison, alors qu'en général (comme cela m'est arrivé plusieurs fois) il ne fait pas un telle demande lors de la première audience. En fait le procureur aussi connaissait très bien les raisons pour lesquelles nous avions publié ce livre et il avait très bien compris qu'en publiant ce livre nous voulions attirer l'attention de l'opinion publique sur ce génocide. C'est pourquoi il m'a ouvertement dit lors de l'audience : "**vous avez d'autres buts que de vouloir mettre dans l'ordre du jour de l'opinion publique le génocide des Arméniens**".*

Ayse Nur indique que son emprisonnement a été demandé dés la première audience par le procureur ; ce qui est rare. Elle cherche à souligner qu'avec ce livre, elle a réussi à "déranger" le système. Le procureur, lui-même, a compris qu'elle ne cherchait pas uniquement à soulever la question du Génocide arménien. : elle avait d'autres objectifs. Elle désirait ouvrir un débat beaucoup plus large. Elle semble contente car d'une certaine manière, elle a atteint son but, mettre en évidence un tabou. Elle a besoin de donner d'autres exemples pour mieux se faire comprendre :

> *Après ce livre nous en avons publié un autre intitulé Génocide, écrit par Monsieur Vahakin DADRIAN[157] qui est, professeur à l'Université aux Etats-Unis. Il est intéressant de préciser que ce livre a été acquitté par la Cour de cassation, mais la décision de celle-ci est encore plus intéressante. Dans sa décision la Cour de cassation dit : " **comme en Turquie il n'y a plus suffisamment d'Arméniens à provoquer, la publication de ce livre ne constitue pas un délit** ". Enfin, après trente trois livres censurés, j'ai été condamnée en 1996 encore une fois à cinq mois de prison que j'ai passé dans la prison de Bayrampasa pour la publication d'un autre livre.*

Ici, elle paraît encore plus dégoûtée de la politique de l'Etat. L'acquittement de l'ouvrage de DADRIAN l'a désolée. L'Etat n'a même pas senti le besoin d'interdire le livre : il n'y a plus assez d'Arméniens en Turquie pour s'opposer. Les Arméniens ne constituent

---

[156] Yves TERNON, historien, spécialiste du génocide arménien et juif. Le livre en question, est paru en France sous nom de ***Les arméniens, l'Histoire d'un Génocide***, éd. Stock, Paris, 1977 et traduit en turc comme "Le tabou arménien" par la maison d'édition *Belge*.

[157] Livre de Vhakn DADRIAN est paru en France sous le nom de ***Histoire du génocide arménien*** (éditions Stock, Paris, 1999.

Institut Kurde de Paris

plus un danger car ils sont trop peu nombreux dans le pays. Elle ne s'est pas résignée. Elle a continué et, de nouveau, a été condamnée pour d'autres publications. Ensuite, elle aborde la manière d'agir de l'Etat afin de ne pas être accusé par les institutions internationales :

> *De son côté l'Etat a inventé avec de multiples manœuvres une méthode lui permettant d'échapper à des milliers de dossiers d'accusation contre lui. C'est-à-dire avec une modification de loi l'Etat a pu avoir un non lieu pour tous les dossiers d'accusation. Comment fait-il ? Par exemple il dit aux gens : **" si pendant trois ans vous vous abstenez de toute expression d'opinion (autrement dit si vous vous taisez !), ou de publication d'articles et de livres tous les procès étant auparavant ouverts contre vous seront suspendus"**. Après cette modification de loi j'ai été encore la première accusée, car malgré cette modification je continuais à publier des livres, dont certains comportaient des débats sur la liberté d'expression, c'est-à-dire sans attendre que les trois ans en question se passent.*

L'Etat, régulièrement, en Turquie, relâche les personnes incarcérées pour des propos contraires à la politique de l'Etat. Elles ne sont pas amnistiées, leurs peines sont suspendues pour une certaine durée pendant laquelle elles sont "à l'épreuve". Elles ne doivent prendre aucune position contre l'Etat. Ces mises en liberté permettent à la Turquie de ne pas subir trop de pressions internationales liées à la non-application des droits de l'homme. Ayse Nur n'a cependant pas cédé au chantage des autorités, elle a continué à publier des livres engagés. Elle a été la première a être réincarcérée. Peu importe le risque de retourner en prison, elle a persévéré dans son action :

> *Par exemple nous avons publié le livre intitulé **O Safagin Adi**[158] du camarade Hayri ARGAV qui vivant actuellement en exil à l'étranger, qui traite d'un point de vue critique les exécutions de peines de mort ayant eu lieu pendant la période de coup d'Etat de 1980. C'est pourquoi je ne pourrais pas bénéficier de ce délai de trois ans.*

Elle avait édité un livre critique sur la période de 1980. Aujourd'hui, ce sont toujours les mêmes personnes qui sont au pouvoir, elle a donc été condamnée, avant que les trois années soient écoulées. Elle montre ici, qu'elle a encore plus provoqué l'Etat malgré la menace de la prison. Elle explique qu'il était hors de question qu'elle se taise pendant trois ans :

> *D'ailleurs lors des audiences précédentes j'ai directement dit au juge que je n'avais pas l'intention de me taire pendant trois ans, et qu'en tant qu'être*

Institut Kurde de Paris

humaine mon devoir était de ne pas me taire. Car nous croyons que pour nous le droit de publication est la plus grande des libertés. Et nous devons mettre en pratique cette liberté. Notre deuxième devoir est d'obtenir et assurer le droit d'expression des individus. Par exemple, c'est mon droit le plus fondamental de publier les livres de Maître Ismail Besikçi pour qui c'est aussi un droit fondamental que de pouvoir s'exprimer. Troisièmement, en tant que lecteurs vous aussi avez le droit de savoir ce que Ismail Besikçi pense sur tel ou tel sujet. Donc, nous nous sommes dit : " si ces trois droits constituent un droit unique, fondamental et universel nous devons continuer à publier. Et à l'heure actuelle nous continuons à le faire. En bref, si l'on ouvre contre nous non pas trente trois, mais quatre-vingt dix neuf, voire mille neuf cents quatre-vingt dix neuf procès, nous n'avons pas l'intention d'arrêter de publier des livres.

Elle montre qu'elle n'a pas eu peur de dire au juge, sans hésitation, qu'il n'était pas question de rester silencieux face à de telles injustices, en tant qu'être humain. Sans le dire, elle fait référence à l'article 19 de la Déclaration Universelle des droits de l'hommes[159]. Cet article défend le droit d'expression et de libre opinion. La Turquie a ratifié cette convention internationale, elle a donc reconnu l'article 19. Pour Ayse Nur, écrire, publier et lire un livre constitue un "droit unique, fondamental et universel" : c'est donc un devoir d'agir dans le sens de ce droit malgré les risques encourus :

*Par ailleurs, on me pose souvent la question suivante : "**Est-ce parce que vous êtes très courageuse que vous faites tout cela ? Vous ne pensez pas qu'on pourrait vous tuer ou vous faire disparaître ?**" Mais des individus comme nous... si nous commençons par nous interroger sur de telles questions, nous ne pourrions pas agir ainsi, même pas un seul jour. Nous le faisons en risquant même notre vie, parce que nous sommes avant toute chose des êtres humains. Puis nous avons du respect et de l'attachement à un combat qui est la défense des droits fondamentaux de l'Homme. Mais en réagissant ainsi, si on commence par se demander une fois sur mille : "est-ce que je suis poursuivie, est-ce que quelque chose du grave peut m'arriver, etc. nous ne pourrions jamais continuer à le faire. C'est pourquoi, par exemple, moi personnellement je ne me suis jamais posée de telles questions. Si je fais cela, ça ne veut pas dire que je suis très courageuse, mais c'est parce que je*

[158] Signifie "Le nom de cette aube-là"

Institut Kurde de Paris

suis un être humain qui est cohérent avec lui-même. C'est aussi une nécessité d'être ainsi pour un révolutionnaire.

Elle n'attend pas qu'on l'interroge sur les dangers liés à son engagement : elle répète la question qui lui est habituellement posée et répond directement ensuite. Sa réponse est préparée, elle n'est pas spontanée. Elle remarque dans celle-ci qu'il lui serait impossible de s'interroger sur les risques qu'elle encourt. Plutôt que de se questionner, elle trouve beaucoup plus important d'accomplir son devoir pour que la société puisse changée : en Turquie, dans ce milieu, la conception du révolutionnaire renvoie à la notion de progressiste. En Turquie accepter "d'être révolutionnaire" implique d'accepter de prendre ces risques. Elle n'hésite donc pas à publier des livres qui vont à l'encontre l'idéologie officielle :

*Actuellement, nous sommes en train de publier une série très importante dite "**Marenostrum**[160]" des livres sur les cultures des peuples vivant autour de la Méditerranée. A travers la lecture de ces livres, les gens apprennent que dans ce pays, dans cette géographie à un moment donné il y avait aussi, à part leur culture et eux-mêmes, par exemple, des Grecs qui vivaient et qui avaient des très belles chansons qu'ils chantaient avec nous. Et je crois, que la première fois c'est avec notre démarche qu'a commencé (il est possible qu'auparavant il y ait eu des livres publiés sur ces cultures) la mise en évidence d'un patrimoine culturel commun à plusieurs peuples. Aujourd'hui nos lecteurs ne peuvent plus se passer de la lecture de tels livres qui contiennent des romans parlant d'Arméniens, de Grecs etc. et qui sont d'ailleurs appuyés sur des histoires réellement vécues.*

Avec cette collection, elle cherche à montrer que la Turquie n'est pas uniquement culturellement turque. C'est un pays empreint de plusieurs cultures, cosmopolite et ceci est une richesse et non un handicap. Grâce à sa détermination, elle a obtenu des résultats : les lecteurs sont intéressés par la connaissance des différentes cultures qui constitue un "patrimoine culturel commun à plusieurs peuples".

Elle propose le pluri-culturalisme comme une solution. Son problème n'est pas celui de la question arménienne ou kurde, mais celui de tous les groupes ethniques victimes de la politique de l'Etat turc. Elle cite un long exemple :

Par exemple, l'un de ces romans est appelé Emanet Çeyiz[161]*. Dans ce livre, il s'agit d'un événement ayant eu lieu en 1922. Lors de grands mouvements de*

---

[159] O. KELLY (dir.), Freedom to Publish,: Responsability for a Human Right, , éditions Hans Kühnel, Frankfort, 1998, p. 33-47.
[160] En latin, "notre mer".
[161] Le trousseau emprunté

Institut Kurde de Paris

population entre la Grèce et la Turquie, une famille grecque vivant à Denizli[162]*, est envoyée en Grèce. Or la famille est si sûre de son retour chez elle à Denizli qu'elle laisse le trousseau de mariage de sa fille chez leur voisin turc. Le livre d'Emanet Çeyiz parle de cette famille. Donc, en publiant de tels livres, nous essayons d'expliquer que cette géographie où nous nous trouvons actuellement est une géographie pluri-culturelle et sur laquelle des peuples d'origines différentes ont aussi vécu. Et je crois, que c'est la plus grande contribution que nous faisons aux Turcs, car à mon avis c'est la meilleure façon de combattre le chauvinisme. En fait, ce n'est pas toujours par le biais de la politique qu'on peut combattre le chauvinisme, parfois de cette façon aussi, c'est-à-dire à travers la publication de livres, on peut le combattre et peut-être plus efficacement.*

Il est important de publier des ouvrages sur le pluri-culturalisme en Turquie. Informer le lecteur et donc l'opinion publique ne passe pas forcément par la politique. A travers ces publications, elle s'oppose au nationalisme exacerbé, à la xénophobie : il faut montrer aux lecteurs que dans une société tolérante, dans une même zone géographique, plusieurs cultures peuvent coexister et même s'enrichir mutuellement. Un tel engagement, qui comporte tant de risques, est donc lié à un style de vie particulier :

Nous avons une vie très "puritaine"[163]*. D'ailleurs ma conception du révolutionnaire exige aussi une telle vie. Nous devons être cohérents avec ce combat même dans notre vie privée. C'est pourquoi je pense que nous ne pouvons pas avoir une chose dans la tête et une autre chose, tout à fait différente, dans notre parole, dans nos faits et gestes. C'est pourquoi, tous les membres de la famille, y compris de la famille de la maison d'édition que je considère aussi comme une famille, nous menons une vie très puritaine. Notre seule volonté est de pouvoir porter un coup de main au peuple dans sa lutte, et si nous parvenons à le faire c'est ce qui nous rendrait le plus content. Par exemple je n'ai jamais pensé au conformisme auquel je suis d'ailleurs très opposée. C'est-à-dire je ne me suis jamais dit : " ah ! Si je pouvais avoir une vie bien confortable avec une maison bien arrangée et dans l'ordre etc. Car si on commence à y penser pendant une seule seconde, après il serait difficile pour nous d'accommoder notre vie privée avec la lutte. Autrement dit, si on réagit ainsi à partir d'un certain moment l'inspiration de tels désirs*

[162] Denizli est une ville dans la région de la mer d'Egée.

Institut Kurde de Paris

commencera à vous orienter. C'est pourquoi ce qui est déterminant pour nous, c'est la position de prendre parti à la lutte des peuples. Par exemple je n'ai jamais songé à avoir une voiture, et pourtant je passe chaque jour une heure et demi pour aller à mon travail et une heure et demi pour rentrer chez moi, ce qui est un véritable calvaire pour les gens qui vivent à Istanbul.

Elle explique que sa vie privée doit se concilier avec ses activités engagées. Accepter d'être révolutionnaire consiste aussi à accepter et donc à avoir une vie privée restreinte. Il serait incohérent de défendre "le progrès" tout en ayant une vie luxueuse : en Turquie, posséder une voiture est un signe de luxe. S'octroyer une vie "confortable", même qu'en pensées, ne peut pas s'accorder avec une vie "révolutionnaire". Quand on est dans la lutte, celle-ci doit passer la première, bien avant l'idée de confort. Si on est habitué à une vie confortable, peut-il être possible d'accepter les conditions difficiles obligatoirement liées à des activités de lutte ? Pour elle, non. Un choix s'impose alors entre la lutte et ce style de vie : les deux ne sont pas conciliables. Cette condition est valable pour tous les révolutionnaires. Toutes les personnes qui sont engagées ont donc accepté de vivre dans une certaine précarité. Ce point commun les réunit au sein d'une même famille.

A travers l'analyse verticale de ces récits, nous avons essayé de voir comment ces militants, qui défendent les droits de l'homme, envisagent leurs activités et leur vie. Leur identité s'est construit différemment mais tous affirment une conscience identitaire liée à l'oppression et à la "différence". Nous nous sommes aperçus qu'ils considèrent leur action comme un devoir. Certes des risques et des pressions existent, mais ils les normalisent. Nous allons ensuite développer notre analyse en effectuant une comparaison entre les dires des informateurs, nos sources et l'analyse bibliographique.

Institut Kurde de Paris

[163] L'expression "*vie puritaine*" en turc n'a pas le même sens qu'en français, cela signifie qu'elle n'a pas le temps d'avoir une vie privée, celle-ci est restreinte par ses activités.

III. ANALYSE COMPARATIVE

Nous avons retenu les thèmes qui ressortent le plus régulièrement dans les récits afin de comparer les différents entretiens. Nous souhaitons montrer à travers cette analyse que les mêmes facteurs sous différentes formes sont intervenus chez nos informateurs dans le processus de leur construction identitaire. Cette notion d'identité se définit comme suit : "*L'identité, [...], est un principe de cohésion intériorisé par une personne ou un groupe. Elle leur permet de se distinguer des autres, de se reconnaître et d'être reconnus.*"[164] Celle-ci comprend plusieurs étapes, que l'on présentera sous forme de "structure diachronique des événements biographiques."[165] Pour BERTAUX, une analyse pertinente d'un récit de vie doit s'appuyer à la fois sur la biographie et le récit, mais aussi sur la causalité séquentielle en elle-même :"Il ne faut pas confondre diachronie et chronologie. La diachronie concerne la succession temporelle des événements, leurs relations avant/après ; la chronologie concerne leur datation en termes de millésimes ou en termes d'âge"[166].

1- Influence familiale dans la socialisation :

La famille est l'institution essentielle par laquelle est assurée la reproduction des relations sociales. Elle représente, avec d'autres "relais" (l'école, le groupe de camarade...), une instance de socialisation de premier ordre[167].

La vie familiale a une importance primordiale dans la socialisation primaire d'un enfant. Dans le cas d'Osman, son frère aîné, étudiant à l'université, joue un rôle important dans son orientation scolaire. Lorsqu'il désire quitter l'école, son grand frère et ses parents le poussent à continuer malgré ses problèmes de diction, d'intégration et de ségrégation. Tout le monde veut qu'il devienne soit avocat, soit médecin car il y a deux besoins primordiaux au Kurdistan. D'une part, les familles sont souvent en litige avec les chefs tribaux des villages ou "*les tribus [vivent] en effet des conflits permanents entre elles.*"[168] ; et d'autre part, il n'y a pas de service de santé dans les régions kurdes : c'est pourquoi, les enfants sont poussés à devenir avocat ou médecin. Les rapports sociaux liés à la structure économique et politique semblent définir l'orientation scolaire d'Osman. Dans l'œuvre de NIKITINE[169], la

Institut kurde de Paris

[164] Cf. P; LABURTHE-TOLRA et J. P. WARNIER, op. cit., p. 364.
[165] Cf. Daniel BERTAUX, op. cit., p. 67.
[166] Ibid, p. 76.
[167] HERITIER-AUGE, in Pierre BONTE-Michel IZARD, op. cit. p. 274
[168] Cf. J. SAMMALI, op. cit., p. 40.
[169] Cf. B; NIKITINE, op. cit., p. 62.

vie tribale kurde est très détaillée et nous pouvons y constater les mêmes phénomènes que ceux cités précédemment, et leur influence sur la socialisation.

La notion de sacrifice renvoie à la religion. En effet, étymologiquement, en français, mais aussi en turc et en kurde, le terme qui désigne le sacrifice (***sehit*** dans les deux derniers cas) signifie "témoin de Dieu". Il serait aussi intéressant de prendre en compte le facteur "religion". De quelle manière intervient-elle alors que le terme sacrifice ne désigne plus uniquement un fait religieux ? Nous ne disposons cependant pas d'informations suffisantes pour prendre en considération une éventuelle influence religieuse sur nos informateurs. Nous pouvons juste remarquer que certains de nos informateurs mettent en exergue leur identité alévie ; ils semblent souligner le fait que les Kurdes de cette confession ont été encore plus opprimés que les autres, les sunnites. Des sous-entendus dans les divers récits précisent que la religion a joué un rôle indirect dans la socialisation de nos informateurs mais nous n'avons pas assez de données.

La famille de Leman, à la différence de celle d'Osman, est beaucoup plus en rapport avec le milieu turc. Son oncle, fonctionnaire de l'Education Nationale turque favorise une forte assimilation des enfants. Quant à Eren, elle a une famille qui n'est pas concernée par la culture kurde. La langue intervient comme un facteur important sur le degré d'assimilation. Parler kurde est interdit par les enseignants du village, même en dehors de l'école. Malgré toutes les sanctions, la langue kurde reste dominante ; Osman a toujours parlé kurde car ses parents ne parlent pas turc. La langue courante de la famille est donc un élément protecteur pour préserver ou perdre la culture kurde.

> ""Ethnie" (du grec ethnos, peuple) : groupement d'individu partageant une même culture, parlant généralement une même langue et ayant conscience de participer à une même identité collective."[170].

La conscience identitaire ethnique de nos informateurs est aussi liée à la vie familiale. Si la famille a une vie culturelle kurde, dissemblable de celle des Turcs, l'enfant commence à avoir une conscience identitaire culturelle par la remarque de "différences" avec les "Autres". Guy NICOLAS donne une définition qui semble s'appliquer à notre exemple :

> "Une ethnie, à l'origine, c'est avant tout un ensemble social relativement clos et durable, enraciné dans un passé, de caractère plus ou moins mythique. Ce groupe a un nom, des coutumes, des valeurs, généralement une langue, propres. Ils s'affirment comme différent de ces voisins."[171]

---

[170] J. LOMBARD, ***Introduction à l'ethnologie***, Ed. Armand COLIN, Paris, 1994, p. 57.
[171] G. NICOLAS, "Faits ethniques et usage du concept d'ethnie", ***Cahiers internationaux de sociologie***, vol. 54 p. 103. Cité dans GERAUD, LESERVOISIER, POTTIER, op. cit., p. 63

Institut Kurde de Paris

Le mot "différence" revient très souvent dans le récit d'Osman BAYDEMIR. Il insiste beaucoup sur la prise de conscience de son identité kurde : à partir des différences, des comparaisons entre les diverses façons de s'habiller, sa langue, ses amis de l'université et les milieux urbains et ruraux. Par le biais de ces différences, une identité culturelle se construit en lui, en même temps qu'une identité ethnique. Pour lui, le point de départ, c'est la "différence".

Quant à Ayse Nur, turque, elle vient d'une famille intellectuelle mais pas "kémaliste". C'est une famille tolérante auprès des autres minorités en Turquie. Durant son enfance elle avait des voisins, dont des camarades de jeux, qui appartenaient à différentes cultures. Lorsqu'elle a appris l'arabe, sa famille ne s'y est pas opposée. Nous pouvons donc supposer qu'une famille tolérante joue un rôle prépondérant dans l'éducation de l'enfant pour intérioriser le pluralisme. Il est intéressant de voir si la présence de différents groupes ethniques dans une même ville renvoie à la tolérance, au pluralisme chez les membres des groupes ethniques dominants.

L'acculturation[172] est un processus de changements entre des groupes ou des individus appartenant à des différentes cultures. Ce processus consiste en des contacts directs et continus avec ces dernières. L'acculturation répond à des raisons externes. Elle ne doit pas être confondue avec le changement culturel, dû aux phénomènes à la fois extérieurs et intérieurs. Elle renvoie aux transformations culturelles.[173]Dans le cas de la Turquie, il ne s'agit pas de contacts interculturels volontaires et réciproques, mais d'une acculturation forcée[174].

2. Une éducation "a la turca" :

Mustafa Kemal ATATÜRK, fondateur de la république turque est présenté comme un chef unique, éternel. Ses statues sont présentes dans tous les lieux publics. Il est obligatoire d'exposer son portrait dans tous les bureaux, commerces, institutions officielles et non officielles. Dans le programme d'éducation primaire, des citations de Mustafa Kemal telles que les suivantes sont régulièrement mises en avant : "Un Turc vaut le monde", "quel bonheur pour celui qui se dit turc", "je suis turc, je suis honnête, je suis courageux", etc. La

Institut Kurde de Paris

[172] "Ce terme appartient au vocabulaire de l'école dite "culturaliste" (Cf. notamment HERSCOVITS, 1958-1967) et plus généralement, des années cinquante".Pierre BONTE-Michel IZARD, op. cit. p. 1
[173] Cf. GERAUD, LESERVOISIER, POTTIER, Les notions clés de l'ethnologie, Ed. Armand COLIN, Paris, 1998, p.99.
[174] Cf. Ernest GELLNER, op. cit. p. 27

politique de l'Education Nationale turque se réfère au principe de négation des autres cultures non turques et non musulmanes[175].

2. İstiklâl Marşı'mız

İstiklâl Marşı'mızı öğrenelim.
İstiklâl Marşı'mızı coşkuyla söyleyelim.

Apprenons notre hymne nationale
Chantons notre hymne nationale avec ardeur
Livre de l'école primaire en Turquie, préparé pour l'année scolaire 1997/1998

Dans les écoles primaires, collèges et lycées, tous les matins avant d'entrer dans les classes, les élèves doivent chanter l'hymne national au "garde à vous"[176]. Une acculturation

[175] voir.BOZARSLAN, voir K. NEZAN, op. cit. p. 96

Institut Kurde de Paris

programmée est appliquée sur les autres minorités dés l'enfance[177]. Les enseignants doivent être perçus comme des parents. Un enseignant a le droit d'élever la main sur un enfant, surtout dans les régions kurdes. C'est un fait normalisé par la population.

L'école primaire est une des premières occasions de se rendre compte des divergences avec les Turcs. Osman et Leman ne parlaient pas turc avant l'école primaire. La première rencontre avec une autre langue, et des enseignants qui vivent différemment de leur communauté, les a profondément marqués. La notion de différence culturelle n'intervient pas chez Eren lors de son enfance. Sa famille ne parlait pas de "ce genre de choses". Son père est fonctionnaire turc, et son grand-père préfet : elle fait donc partie d'une famille sur laquelle l'assimilation turque a réussi. Etant donné que la famille était intégrée dans la culture turque, Eren n'avait pas encore conscience de sa kurdicité. Celle-ci n'est pas le produit de son vécu comparatif mais d'un raisonnement théorique. A treize ans, quand elle apprit qu'elle était kurde, Eren en fut très heureuse car elle appartenait à un "peuple opprimé". L'affirmation de soi, chez Eren, semble être née d'une protestation.

Le système d'éducation en Turquie est basé sur le principe de l'idéologie nationaliste turque. Ce qui explique que, parmi les notions les plus répétées à l'école, la plus courante est celle de nation, nation turque. Or, cet apprentissage engendre, chez les Kurdes, une comparaison de leur propre situation avec celle de la Turquie. Une des raisons de la conscience nationale kurde vient du fait que les Kurdes ont les mêmes composantes (langue unique, territoire, histoire commune, etc.) que les Turcs pour constituer une nation[178]. L'école a donc un effet paradoxal sur les minorités ethniques, puisque l'éducation permet d'avoir accès à la prise de conscience des institutions humaines et des droits qui y sont liés.

Plus tard, la vie estudiantine de nos informateurs fut riche de débats politiques, qui remettaient en cause les idées kémalistes. La rupture avec l'idéologie officielle semble être un rite de passage dont la première séquence[179] coïncide étrangement avec leurs années d'adolescences. C'est pourquoi le rapport entre puberté et répression mérite d'être approfondie.

Institut kurde de Paris

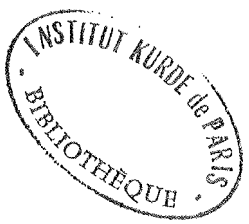

[176] voir.SAMMALI, op. cit. p. 238
[177] Voir. G. CHALIAND, op. cit. p.88.
[178] J.-P. SARTRE (préface), in A. MEMMI, op. cit. p. 29
[179] A. Van GENNEP, ***Les rites de passage***, Paris, 1909

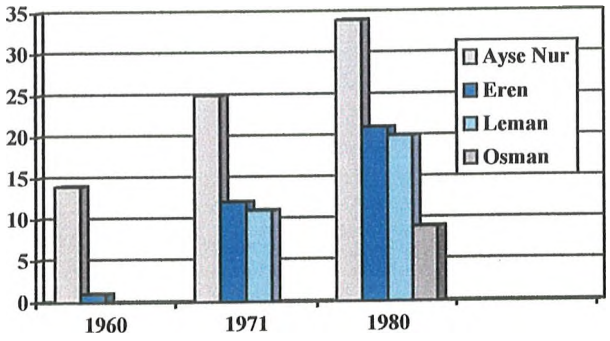

Age des informateurs lors des trois coups d'Etat.

Ayse Nur a quatorze ans lors du coup d'Etat militaire de 1960. Cette période est une époque de renaissance pour les mouvements révolutionnaires en Turquie. Le mouvement de jeunesse de 1968 est répandu par le coup d'Etat militaire de 1971. Ces évènements l'ont beaucoup inspirée.

Nos deux autres informatrices, Eren et Leman, sont marquées par les conséquences du coup d'Etat de 1971 et 1980. Osman, durant son enfance, a lui aussi souvent assisté à des pratiques d'oppression militaires après ce dernier coup d'Etat.

Institut kurde de Paris

3. Réaction identitaire face à la répression :

Entre 1960 et 1980, il y a eu trois coups d'Etat militaire en Turquie. Chaque putsch avait pour but "d'établir la sécurité" et "d'assurer l'unité de la nation turque". Après chaque prise de pouvoir des militaires, les opposants ont subit de fortes répressions. C'est cela qui a favorisé l'engagement des jeunes générations dans diverses organisations contre l'Etat.

La répression sur la famille de Leman et d'Osman est encore vivante dans leurs mémoires. Chez ces deux derniers, nous pouvons supposer que la conscience de leur identité ethnique est due à un certain empirisme. Ils ont, tous les deux, été témoins, et parfois victimes, de l'oppression des autorités turques.

L'identité ethnique consiste en la conscience d'appartenir à une même culture, à un même groupe culturel, à une même langue :

> "Le groupe minoritaire n'oppose pas son existence en s'opposant à des groupes équivalents, mais à travers sa relation à la société globale qui, elle, ne s'affirme pas de nature ethnique. "L'ethnie minoritaire" est envisagée par la société globale

> comme porteuse de caractères qui l'éloignent de la norme qu'elle définie en s'incarnant le plus souvent dans l'Etat-nation"[180]

L'exclusion de la part de la société globale, celle des Turcs, est un autre facteur qui engendre la conscience de l'identité ethnique kurde. AMSELLE explique ce fait ainsi :

> "La définition d'une culture donnée est en fait la résultante d'un rapport de forces interculturelles : la culture spacialement dominante détiens la faculté d'assigner aux autres cultures leur propre place dans le système, faisant de celle ci des identités soumises ou déterminées"[181]

Les entretiens avec nos informateurs semblent confirmer cette hypothèse. Tant qu'il n'y a pas d'exclusion, de rejet, d'oppression à cause de leurs appartenances ethniques, ils ne donnent pas autant d'importance à leur kurdicité. Ce sentiment intervient comme un phénomène de défense. A partir du moment où l'identité culturelle est menacée, les gens s'y attachent et s'y identifient plus intensément.

Pour l'Etat turc, Les Kurdes n'existent pas en tant qu'ethnie différente. Les *mass* médias, les publications officielles de l'Etat ont pour principe la négation des groupes ethniques dans le pays. Dans un livre d'Information publié par la direction générale de presse et d'information du Premier ministre, les Kurdes sont présentés ainsi :

> " Aujourd'hui, le nombre de citoyens turcs qui se disent d'origine kurde, en Turquie, est approximativement de huit millions et quarante pour cent d'entre eux vivent à l'Est de la Turquie. Au fond, il n'y a pas de différences culturelles entre les Turcs et les gens qui déclarent être d'origine kurde sauf les différences naturelles liées aux régions. Ensuite, il n'y a pas un fond historique et social d'une discrimination turco-kurde basée sur des origines ethniques parce qu'il y avait plusieurs tribus Turkmènes qui utilisaient des nom kurdes dans l'Empire ottoman. Aussi, c'est un faux concept à cause des réalités historiques, par conséquent les Kurdes constituent l'élément principal de la République de Turquie et une distinction est un attribut artificiel. "[182].

Cette publication est destinée à un public étranger. Sa parution a eu lieu après l'arrivée d'ÖCALAN en Italie[183]. Puisque les Kurdes sont désignés comme "Kurdes" à l'étranger, il est impossible de les nommer "les gens de l'Est" ; expression utilisée en Turquie. Nous nous

Institut kurde de Paris

---

[180] P. WILLIANS, in BONTE-IZARD, op. cit. p. 245

[181] J-L. AMSELLE, op. cit. p.55

[182] Texte original traduit par l'auteur : "*Today, the number of Turkish citizens who say that they are of Kurdish origin in Turkey is approximately 8 million and 40 percent of these live in Western Turkey. Basically, there are no cultural differences between Turks and people who accept themselves to be of Kurdish origin except for natural differences among regions. Thus, there is no historical and social background of Turkish-Kurdish discrimination based on ethnical origins, because there were many Turcoman tribes which used Kurdish names in the Ottoman period. [...] Also it is a foreign concept because of the historical realities. Consequently, the Kurds constitue a main composent of the Republic of Turkey and a distinction is an artificial attribute*" S. DUYMAZ (coord.), Facts about Turkey, éd. Republic of Turkey, Directorate General of Press & Information. Istanbul, 1998. p.194.

rendons compte que, pour la Turquie, la distinction entre Kurdes et Turcs est artificielle. Les Kurdes n'ont pas de spécificité qui les distingue des Turcs. Leur identité ethnique est niée. Cette politique de négation de l'Etat incite les informateurs à s'interroger.

La conscience identitaire culturelle pousse nos informateurs à chercher une explication à la non-reconnaissance et au non-respect de leurs diversités. Ils cherchent tout d'abord l'espoir d'une solution dans les "mouvements révolutionnaires[184]" turcs.

Le déclenchement de la lutte armée par les guérilleros kurdes apparaît comme un événement déterminant révélateur. L'attaque armée du PKK, du 15 août 1984, a engendré une remise en cause par le milieu révolutionnaire de l'idéologie kémaliste. Ils constatent ensuite les "influences du kémalisme" et l'insensibilité de ces mouvements à la question kurde. Nous pouvons supposer que "l'indifférence" des mouvements progressistes turcs à la question est un des facteurs important dans la construction d'organisations de "libération" kurdes séparés des premiers.[185]. Pour être affirmatif, il nous serait nécessaire d'approfondir ce sujet dans un contexte plus large, prenant en compte les données historiques. N'ayant pas trouvé de propositions de solution à la question kurde dans les mouvements politiques turcs, ils se sont intéressés à des organisations qui cherchent à résoudre le problème kurde. Pour nos informateurs, le choix s'est porté sur des organisations non-violentes, moins politiques et présentes sur le terrain. Ils ont alors sympathisé avec les milieux revendiquant le respect des droits "universaux" de l'homme. Paradoxalement, le déclenchement de la lutte armée a incité nos informateurs à s'écarter de l'idéologie kémaliste et à s'engager dans la lutte mais d'une manière non-violente. Ils ont décidé de s'opposer à l'Etat mais ils n'ont pas la même conception de la lutte.

Institut Kurde de Paris

4. Agir est un devoir :

Le raisonnement de nos informateurs semble être celui d'Albert MEMMI quant à leurs décisions d'engagement.

> "Plus l'oppression augmente, plus le colonisateur a besoin de justifications, plus il doit avilir le colonisé, plus il se sent coupable, plus il doit se justifier, etc.... Comment en sortir sinon par la "rupture", l'éclatement, tous les jours, plus explosif, de ce cercle infernal ? Car la situation coloniale, par sa propre fatalité intérieure,

---

[183] C.F., ***Le Monde diplomatique***, décembre 1998.
[184] En Turquie, les mouvements nommés "révolutionnaires" correspondent à des mouvements progressistes.
[185] Cf. G. CHALIAND, op. cit. p. 90-96.

> appelle la révolte. Car la condition coloniale ne peut être "aménagée" ; tel un carcan, elle ne peut qu'être brisée."[186]

Certes MEMMI n'est pas ethnologue, mais nous avons remarqué que nos informateurs se basent sur les mêmes argumentations pour expliquer leur engagement. L'oppression de l'Etat turc est toujours citée comme une des raisons principales de leur prise de position contre "l'injustice". Parmi nos informateurs, trois types de facteurs ont motivés leur choix : un vécu oppressif durant l'enfance et la jeunesse a incité Leman et Osman. Ils l'ont relaté avec beaucoup de précision, comme s'ils vivaient une seconde fois les évènements. Ce vécu semble les avoir fortement influencés. Ayse Nur a été élevée dans un milieu pluri-culturel, habituée à être tolérante face à la diversité culturelle. Dès son jeune âge, elle a appris à avoir un esprit critique : ses parents n'étaient "pas très kémalistes". A Hatay, différentes cultures coexistaient et il n'y avait pas de conflits. En raisonnant, elle ne pouvait pas accepter qu'aujourd'hui il y ait des affrontements liés à des différences culturelles. Elle en a donc conclu que l'Etat et les tabous étaient les premiers obstacles contre le pluralisme : elle a appris que "si on connaît l'Autre, on le respecte". Quant à Eren, elle a eu une approche théorique et idéaliste. Il fallait toujours être du côté des opprimés. En apprenant qu'elle était kurde, membre d'un peuple opprimé, elle s'est réjouie. C'était une raison de plus pour ne pas rester indifférente à l'oppression des Kurdes.

Tous nos informateurs ont un point commun : il s'agit d'une élite intellectuelle. Cette élite a eu accès à l'histoire des révolutions française, américaine, et des changements en Grande Bretagne. Pour G. CHALIAND, les idées fortes sur la liberté et l'égalité ont apporté des grands changements sur les élites du tiers monde :

> "(...) l'acceptation de l'égalité des hommes, sinon en fait, du moins en droit (transformation des sujets en citoyen) ; des libertés institutionnalisées ; la désacralisation du pouvoir – jusqu'à un certain point – le fait, par exemple, que la torture, toujours pratiquée, ne soi plus généralement considérée allant de soi. La revendication de l'égalité atteint non seulement le politique et l'institutionnel, mais aussi l'économique et culturel."[187]

Selon les informateurs, c'est un devoir de faire et d'agir ainsi, car c'est un devoir pour l'humanité, que tous sont tenus de remplir. En même temps, il y a un autre ordre de classification, par rapport à la connaissance et le savoir qu'ils possèdent. Nous pouvons supposer que, pour nos informateurs, il y a deux mondes en Turquie : ceux qui savent et sont conscients, et ceux qui ne savent pas et sont inconscients. On peut parler ici d'une hiérarchie, d'un monde binaire avec, d'un côté, ceux qui savent et, de l'autre, ceux qui ne

[186] Cf. A. MEMMI, op. cit. p.144.

Institut Kurde de Paris

savent pas, ou qui choisissent l'autre camp. Ceux-ci sont classés de la même manière. Pour nos informateurs, la faute viendrait du fait de ne pas savoir, et c'est le système qui empêcherait la population de masse d'avoir accès à la connaissance.

C'est pourquoi il faut agir et communiquer avec ce type de population. Il faut les informer car ils victimes du système. Ici, il est très intéressant de se référer à Françoise HERITIER, pour qui le mouvement non violent à certains buts précis. Les mots "sacrifice" et "se donner", selon elle, renvoient directement à la violation. Pour prendre une position contre la violation, d'une façon non violente, il faut se faire remarquer afin de mieux communiquer, de faire passer le message en médiatisant la question.

5. Soutien réciproque entre militants et victimes :

Une fois militant, nos informateurs baignent dans un nouveau milieu ; celui-ci peut être considéré comme une communauté. Tous partagent le même langage codé, une façon de vivre particulière et ont conscience de "se battre" ensemble pour le même but. Entre eux, une forte solidarité existe : ils sont solidaires les uns des autres. Ils s'entraident en cas de problèmes mais aussi pour arriver à leurs fins. L'engagement est suivi d'échanges directs entre les défenseurs et les victimes. Les douleurs des uns touchent sentimentalement les autres. Ce n'est alors plus un fait dans l'absolu mais une réalité, leur engagement n'en est que plus fort. Prenons un exemple : Osman a rencontré presque quotidiennement la même mère d'un disparu, Madame ALGAN, pendant deux ans. Des liens se sont donc créés. Osman n'était alors plus uniquement une personne à qui on venait demander de l'aide mais celui qui rappelait le fils disparu. Réciproquement, madame ALGAN est devenue pour Osman plus qu'une victime : il l'a considérée comme sa mère. Ces liens affectifs qui se tissent incitent les militants des droits de l'homme à s'engager de plus en plus. Ils ne peuvent qu'aider ces personnes qu'ils perçoivent comme des membres de leur famille. Nous retrouvons des exemples similaires dans chaque entretien. Il y a une admiration réciproque du "courage" de chacun entre les victimes et les militants. Les deux parties encourent des risques : les victimes en s'adressant aux militants, les militants en les défendant.

---

[187] G. CHALIAND, Myhtes révolutionnaires du tiers monde, éd. Seuil, Paris, 1979, (1èr éd. 1976). p.285

6. Expérience et normalisation du risque

Les activités de nos informateurs dérangent l'Etat, le milieu nationaliste turc et les *mass* médias contrôlés par le pouvoir. Nos enquêtés nuisent à "l'unité de la Turquie" : ils revendiquent que l'existence des Kurdes et, plus généralement, des minorités ethniques en Turquie. Selon eux, tous les habitants de la Turquie ne sont pas turcs. Pour l'Etat, toutes les personnes qui vivent dans les frontières de la République turque sont sans discussion des Turcs. Il est même interdit de prononcer les mots "Kurde" ou "Kurdistan"[188]. La prise de position contre l'idéologie officielle et la politique de l'Etat, "responsables" des violations des droits de l'homme, est sanctionnée par des mesures répressives. De nombreux militants, défenseurs des droits de l'homme subissent des sanctions physiques et juridiques. Entre 1980 et 1989, plus de 650 000 personnes ont été arrêtées en Turquie[189]. Un des premiers créateurs de l'IHD, Vedat AYDIN, a été arrêté par les policiers le 5 juillet 1991 à son domicile, à Diyarbakir. Quatre jours plus tard, son corps mutilé, a été retrouvé à 60 km de Diyarbakir[190]. Jusqu'à aujourd'hui, seize militants actifs de l'IHD ont été tués. Depuis 1984, plus de 4500 assassinats politiques ont eu lieu. Les auteurs de ces meurtres ne sont jamais retrouvés et présentés devant la justice[191]. Des sanctions juridiques sont aussi prises contre les défenseurs des droits de l'homme. La quasi-totalité de ces militants ont des procès en cours. Ils risquent tous minimum un an de prison ferme. Ils sont accusés sur la base de l'article 8 de la loi anti-terroriste[192].Akin BIRDAL, le Président général de l'IHD a été arrêté le 30 juin 1999. Ce dernier a été victime d'une attaque armée dans le siège de l'association à Ankara, le 12 mai 1998[193]

Tous nos informateurs ont subi des agressions physiques, des tentatives d'assassinat et ont été arrêtés plusieurs fois. Les nationalistes turcs les prennent régulièrement à partie. Ils attaquent souvent les militants des droits de l'homme lors de manifestations publiques, mais aussi dans la rue[194]. Dans les médias ils sont présentés comme des ennemis d'Etat, des cibles à "éliminer". Tous les citoyens turcs connaissent leurs visages et les perçoivent le plus

---

[188] Cf. annexes
[189] In *Cumhuriyet*, quotidien turc, daté du 12/12/1989/, selon les sources de l'IHD. Voir annexes.
[190] Cf. Annexe
[191] Cf. FIDH, site Internet : http://www.fidh.com/
[192] Loi anti-terroriste : loi qui a remplacé les articles 141 et 142 du Code Pénal, importé du Code Pénal mussolinien, qui réprimait durement la liberté d'expression et la liberté d'organisation. Sous la pression de la communauté internationale, le gouvernement turc a été obligé de supprimer ces articles tout en les remplaçant par la "loi anti-terroriste". Cette loi réprime durement les délits d'opinion, surtout toutes les activités considérées par les dirigeants turcs, contre l'unité nationale. Ainsi, les mouvements kurdes et les mouvements démocratiques turcs sont sous le coup de cette loi. D'après Hasan Basri ELMAS (coord.),op cit, p.141.
[193] Voir annexes
[194] **Voir. Annexe inst kurde....**

souvent négativement. Quand ces militants sortent le matin de leur maison, ils ne sont pas sûr de pouvoir rentrer vivants le soir même. Ces risques font partie de leur vie quotidienne, ils y sont habitués et les ont même normalisés. Ils les acceptent mais essayent de les éviter. Ils prennent des précautions : ne pas marcher dans les ruelles, être le plus souvent possible accompagné...

7. Banalisation de la mort :

L'acceptation de ces dangers est directement liée à la cause qu'ils défendent. Il est impossible de défendre les droits de l'homme, donc d'être opposant à l'Etat, et "de vivre comme tout le monde". S'opposer à l'Etat implique obligatoirement le fait de subir la répression, voire de mourir. Avoir une vie privée n'est même pas envisageable. Même s'ils meurent, ne serviront-ils pas la cause ?

Lors des entretiens, nous avons abordé directement la question du martyrisme. La question était trop directive : "quelle est pour vous la définition du martyr ?", par exemple. Cette question, de plus, n'était pas liée aux précédentes. Nous ne pouvons donc faire que quelques suppositions. Les réponses des informateurs ne doivent nous servir qu'à préparer une enquête future. Elles consistaient en une définition théorique de la notion de martyr, sans être réellement applicables à leurs sentiments. Il serait, en effet, intéressant d'aborder le sujet en questionnant les enquêtés sur les personnes considérées par la majorité des Kurdes et des progressistes turcs comme des martyrs, des personnes qui ont donné leur vie pour la cause. Pour tous, dans les entretiens réalisés, le martyrisme a été perçu comme une notion religieuse, négative, produite par la guerre. Ils ont tous, cependant exprimer de l'admiration pour les personnes qui ont donné leur vie. Musa ANTER, écrivain et fervent défenseur des droits de l'homme a été tué le 20 septembre 1992. Depuis, de nombreux kurdes le perçoivent comme Apê Musa, c'est à dire l'oncle Musa, l'oncle de tous les Kurdes. L'oncle paternel est estimé comme le père. Un portrait de Musa ANTER, dans une publication de la fondation France-Libertés, du Comité International pour la Libération des Députés Kurdes Emprisonnés en Turquie (CILDEKT) et de l'IHD, résume très bien nos propos :

PORTRAITS

Sous le décompte froid des statistiques des morts il y a des hommes, souvent remarquables, qui ont consacré leur vie à la défense pacifique de la culture kurde, des exclus de la société et des droits de l'homme.

Voici un petit échantillon de ces victimes de la terreur d'Etat :

MUSA ANTER
Le Poète assassiné

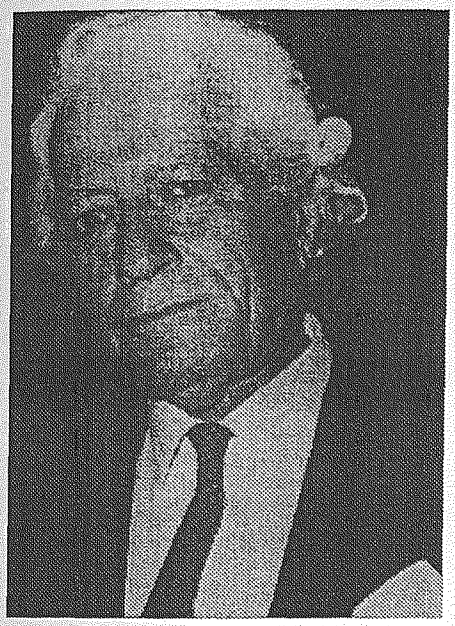

Ecrivain, dramaturge et poète kurde, chantre de l'amitié turco-kurde, Musa Anter a été assassiné le 20 septembre 1992, à l'age de 74 ans, par un commando organisé par Yesil dit le Terminator au service de la MIT près de la ville de Diyarbakir où il se trouvait pour participer à une «semaine culturelle». Sa défense des droits culturels de la communauté kurde lui avait valu une dizaine de séjours dans les prisons turques. Figure de proue de l'intelligentsia kurde, il était également très estimé parmi les intellectuels turcs. Extrait de l'hommage rendu par Yachar Kemal. :

«Je ne pouvais pas croire qu'aucun homme, fût-il sanguinaire, tortionnaire ou bourreau ayant à son actif des centaines de meurtres, eût pu s'en prendre à des gens comme Musa Anter. J'ai connu Musa Anter quand je devais avoir vingt-trois ans. Notre amitié durait depuis cette époque. C'était un homme qui portait toujours un regard optimiste sur le monde. Même aux jours les plus noirs, les plus oppressants, il était toujours radieux, toujours plein d'espoir et toujours ferme dans ses convictions. Il cherchait et trouvait dans l'homme le plus infâme un côté positif et s'appliquait à comprendre et à aimer cet homme à cause de son infime côté positif. Il cherchait et finissait par trouver une lueur au bout des ténèbres les plus profondes et au milieu du pessimisme le plus dense il rayonnait d'espoir.

Il appartenait à un peuple éprouvé qui a connu tant de souffrances, tant de persécutions et qui n'a pas été vaincu par l'oppression, la douleur et les humiliations. Il incarnait le rayonnement et l'honneur de ceux qui, malgré tout, n'ont pu être vaincus et n'ont pas courbé l'échine. C'est le sentiment de fierté de n'avoir jamais accepté la soumission qui fondait en grande partie son exceptionnelle personnalité. Il croyait en la culture de son peuple. Il croyait également que sa culture apportait une contribution à la culture universelle. Il n'a jamais été raciste. Il n'a pas mélangé le nationalisme et le racisme. Il est resté jusqu'au bout socialiste et démocrate. Il s'opposait de tout son être à l'anéantissement de sa culture et de son identité. Son combat a duré, sans discontinuité, jusqu'à la fin, jusqu'à sa mort. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est mort. Il n'a pas pu voir la fin de son combat, mais il a vu son rayonnement.

Ceux qui l'ont tué, l'ont fait tuer, ont fait du mal à la Turquie aussi. Tout comme ceux qui ont attaqué la ville de Sirnak et l'ont réduite en ruines, comme ceux qui ont provoqué un bain de sang à Göle. Comme ceux qui ont transformé l'Anatolie Orientale en un lac de sang».

———

Les propos ci-dessus ont été écrits par le plus célèbre écrivain kurde Yachar KEMAL. Il conclut qu'à travers sa mort, Musa ANTER , il a illuminé la cause kurde ; il est devenu un symbole.

Il nous est paru nécessaire d'illustrer notre discours par un autre exemple pour montrer qu'il ne s'agissait pas d'une exception mais d'une idée généralisée. Juste après la tentative d'assassinat d'Akin BIRDAL, Erdal ANAR[195] a écrit un poème qui a été publié dans la revue mensuelle de l'IHD du mois de mai 1998. Akin BIRDAL avait reçu huit balles lors de l'attaque, pendant deux semaines, il est resté dans le coma, il était considéré cliniquement mort. Il est intéressant de voir ce poème, car il semble représentatif de leur perception des "morts pour la cause".

La quête d'une image : pour Akin Birdal

Nous sommes baignés
dans le sang coulant à flot
de l'homme qui se remet debout
on a marché sur ses blessures

Nous sommes au temps
des moissons
de la tristesse, de la douleur, et de l'espoir
de la mort et de la vie

Nous sommes à la quête d'une image
qui va et vient
d'un bout à l'autre
entre la vie te la mort
entre la mort et la vie

Avec tout notre sang écoulé
encore frais
et toutes nos veines ouvertes
mais restés vivantes
avec nos corps ayant perdu tout espoir
mais restés rebelles

Quand l'homme s'est purifié l'âme
en offrant aux Dieux maléfiques son sang
nous avons tué les Dieux immortels
étant dans l'agonie du désespoir
et tenant tête à la mort

Nous sommes comme Jésus
libéré de sa crucifixion
avec nos mains qui gardent encore les blessures des clous
et nos pieds qui sont fiers de leurs blessures
c'est-à-dire malgré tout

Institut Kurde de Paris

[195] E. ANAR, écrivain célèbre turc, membre du bureau national d'IHD. traduit par l'auteur, voir texte original en annexes.

nous accueillons
la vie blessée, debout
alors qu'au fond de nous
c'est une brise d'alizé
qui souffle toute fraîche et parfumée
murmurant au travers des feuillages

Erol ANAR, mai 1998 Ankara

Le poème a été publié une dizaine de jours après l'attentat perpétré contre Akin BIRDAL. Celui-ci était alors dans le coma, il était considéré comme mort. Dès la première strophe, l'auteur fait référence à Akin BIRDAL. Quatre thèmes principaux ressortent : description tragique de la situation actuelle qui se situe "entre la vie et la mort, entre la mort et la vie", le courage de continuer à lutter malgré la souffrance, la "récupération de la mort"[196] et le martyrisme à travers l'image de Jésus. Erol ANAR, utilise la métaphore de Jésus ; or Roger BASTIDE affirme:

> "Le héros ne devient héros qu'en tuant le monstre. Cette définition du sacrifice rejoint la conception chrétienne qui, dépassant le rite pour aboutir à la morale, ne reconnaît d'autre sacrifice que celui qui est sacrifice de soi, renoncement et altruisme."[197]

Nous pouvons donc supposer qu'il serait intéressant de développer la conception religieuse de la notion de sacrifice. En effet, dans le poème, l'auteur fait allusion "aux dieux immortels tués". Il ne s'agit pas d'un sacrifice rituel cérémonial où il y a mise à mort d'autrui, mais d'un don de soi : on donne sa vie pour les autres. Cette poésie, comme nous l'avons déjà dit, est parue dans l'organe de presse de l'IHD ; nous pouvons donc supposer que les militants, donc nos informateurs, partagent la perception de l'auteur quant au sacrifice et au martyrisme.

Pourtant, nos informateurs ne considèrent pas leurs activités comme un don de soi. Pour eux, ils ne font pas d'efforts. Ils ne peuvent que réagir contre les injustices en tant qu'êtres humains : c'est un "devoir". Les exemples que nous venons de citer, les écrits de Yachar KEMAL et Erol ANAR, cependant, semblent donner un autre point de vue. Nous pouvons constater un paradoxe dans les dires de nos informateurs ; d'une part, au cours d'un entretien, les informateurs refusent d'être considérés comme des "héros" qui se sacrifient pour une cause. D'autre part, l'aspect sacrificiel est mis en avant quand il s'agit de parler des autres militants. Nous pouvons supposer, en effet, que les militants des droits de l'homme rejettent l'idée d'un sacrifice comme don de soi pour eux-mêmes, alors qu'ils semblent être perçus comme de grands "héros" par le milieu "progressiste" kurde et turc. Nous pouvons

[196] THOMAS, op. cit., p. 336.
[197] Cf. R. BASTIDE, "Sacrifice", in ***Encyclopaedia Universalis***, Corpus 20, éd. Universalis, Paris, 1990, p. 466.

Institut kurde de Paris

constater une "récupération des morts", une mythification de ceux qui ont donné leur vie pour la "cause".

L'enfance de nos enquêtés, par le biais de l'école et de la famille, leur jeunesse et les premières rencontres avec le milieu d'opposition les ont incités à s'engager. Les médias, la répression et le sentiment d'exclusion ont aussi joué un rôle. Une fois engagés, en rencontrant des victimes, par un échange réciproque d'admiration, ils en sont venus à prendre de plus en plus de responsabilités dans la "lutte" non-violente, qu'ils considèrent comme un devoir. Leurs activités impliquent une forte prise de risques qu'ils normalisent consciemment ; ils savent pourtant qu'un des principaux risques est la mort. Les données recueillies suffisent-elles pour dire qu'il s'agit d'un sacrifice de soi ?

Institut kurde de Paris

CONCLUSION

La famille d'un enfant (parents, fratrie), a une importance primordiale dans sa socialisation ; c'est par eux, et à travers eux, qu'il apprend à se repérer dans le monde qui l'entoure. Dans les familles kurdes assimilées grâce aux institutions turques, les enfants n'ont pas conscience de leur identité ethnique ; au contraire, dans les familles non assimilées, l'enfant prend conscience des différences qui caractérisent son groupe ethnique par la confrontation de son milieu avec ces mêmes institutions. La langue maternelle joue un rôle important dans cette prise de conscience. La politique d'acculturation forcée est telle que l'enfant est brimé et rejeté du simple fait de parler un langage différent de ses camarades.

Les traditions et coutumes familiales constituent le point de repère majeur de ces enfants, et la confrontation avec une culture et des mœurs différentes engendre la rencontre avec l'Autre, ce qui renforce la conscience identitaire spécifique de l'enfant. Cet Autre est de plus en plus présent : dans l'administration, à laquelle se soustrait la famille ; à la ville, lorsque l'enfant y vient pour quelque occasion ; et enfin, lorsque les militaires investissent le village, et dénigrent cette différence.

Mais c'est surtout à l'école que l'enfant est confronté, seul, à sa propre différence face à ses enseignants. Ceux-ci ont des modes de vie différents, qui s'expriment dans toute leur personne, mais surtout par l'obligation pour l'enfant d'abandonner sa langue et d'apprendre le turc. Cette politique d'assimilation réussit dans certaines conditions. Comme nous l'avons déjà remarqué, la famille est une fois de plus partie prenante dans cette réussite : selon qu'elle adhère ou non aux valeurs turques, l'enfant sera plus ou moins poussé à adopter cette nouvelle langue.

L'assimilation est renforcée par la vie citadine car il y a coupure avec le milieu traditionnel kurde. Au contraire, lorsque l'enfant conserve des liens réguliers avec son milieu d'origine, la conscience de l'identité ethnique s'affirme d'autant plus : le cas d'Osman est édifiant à ce sujet. Il y a cependant un frein à mettre à cette hypothèse : en effet, Ayse Nur a grandi dans une ville, et c'est justement la principale caractéristique de celle-ci, sa pluriculturalité, qui a influencé ses prises de positions ultérieures.

Chaque grand événement historique est suivi par des changements importants qui peuvent avoir de multiples répercussions en ce qui concerne les structures sociales et familiales. La prise de conscience identitaire et le parcours individuel de nos enquêtés

Institut kurde de Paris

semblent en être influencés. Les divers coups d'Etats ont des incidences non négligeables sur le destin de chacun d'eux ; la répression qui s'ensuivit les a fortement influencés dans l'élaboration de leurs prises de position contre la politique étatique. Il est à noter que, "par hasard", tous nos informateurs ont vécu leur adolescence dans ce contexte là.

Or, l'adolescence est l'occasion de faire l'apprentissage des notions abstraites et des "normes universelles", qui ont trait à tout ce qui relève des sociétés de l'Humanité : la nation, la liberté, l'égalité... Nos informateurs se sont alors intéressés au milieu de l'opposition qui permettaient de discuter de toutes ces questions. Ils tentaient de mettre en pratique leurs idéaux humanistes par ce biais, mais l'ont abandonné car ces opposants ne correspondaient pas à ce qu'ils recherchaient.

Pour eux, "l'affirmation identitaire" passe par une lutte non violente ; c'est à ce titre qu'ils ont adhérés aux activités de l'association des droits de l' homme. Cette organisation représentait pour eux un moyen sans conteste d'informer et de s'opposer à la politique officielle tout en respectant leurs principes.

Cet engagement au sein de cette association a pris peu à peu la forme d'un devoir auquel il fallait se conformer, toujours par principe. Cela sous-entendait une prise de risque évidente non négligeable, à laquelle ils ne pouvaient se soustraire suite à ce choix. Les relations qui se sont nouées entre les militants de l'association et les victimes ont donné lieu à des échanges réciproques d'encouragements, d'estime, d'admiration ; chacun constate que l'autre prend des risques, en portant plainte ou en le défendant contre l'Etat. Nous pouvons supposer qu'une vie "communautaire" se met en place, avec des éléments de reconnaissance tels qu'un langage codé, une façon de vivre qui comprend l'acceptation de risques.

Puisqu'ils ont conscience de ces dangers, et qu'il y a une médiatisation nationale et internationale des phénomènes de mort, nous pouvons voir dans ces actes une forme de résistance non violente contre "le silence mondial". Presque tous nos informateurs parlent de ce silence de l'opinion publique, malgré tout ce qui se passe en Turquie, et que seule la mort de militants peut rompre. C'est encore une question à aborder et à vérifier, car il me semble avoir de fortes hypothèses concernant ce sujet.

Cette expérience du risque est de plusieurs ordres : de l'exclusion par la société turque, à l'emprisonnement pour délit d'opinion, elle peut se manifester jusque dans la mort, ce dont de nombreux militants ont eu à souffrir. Malgré cela, nous constatons une normalisation, et même une banalisation, de ces sanctions pour nos informateurs. Paradoxalement, les morts pour la cause sont mythifiés, et perçus dans le milieu "progressiste" comme des martyrs. Nous avons constaté une perception négative des mots "héros", "martyrs" et "sacrifices" par les informateurs et, en même temps, l'acceptation de se donner pour la cause de l'humanité.

Institut Kurde de Paris

L'engagement de nos informateurs sous-entend une possibilité d'être à leur tour compris dans ces martyrs, ce dont ils ne semblent pas avoir conscience. Comme le dit NICOLAS, cette offrande volontaire de sa vie au bénéfice d'une cause commune ou idéale peut-être appelée "sacrifice suprême" :

> "Ce "don de soi" peut consister en l'acceptation d'une mort immédiate et tragique ou simplement de son éventualité, liée à une activité à risque, librement choisie, option sublime qui distingue l'acteur concerné de la masse des mortels, terrorisés par l'idée de devancer volontairement le moment de leur mort."[198]

Le "don de soi" chez nos informateurs nous apparaît appartenir fortement à cette hypothèse. Cependant, comme nous l'avons déjà remarqué, ce travail ne peut être considéré autrement que comme une pré-enquête : une approche plus exhaustive est nécessaire.

Une enquête complémentaire, comprenant un plus grand nombre d'informateurs, est exigée pour répondre à nos hypothèses. Une élaboration des concepts que nous avons soulignés devra être appréhendée sous différentes disciplines pour l'année à venir : historique, ethno-anthropologique, psychanalytique...

Institut kurde de Paris

[198] Cf. G. NICOLAS, op. cit. , p. 122.

BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE Jean Loup, Logiques Métisses; *Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Editions Payot, Paris, 1990, 251 pages.

AMNESTY INTERNATIONAL,*Turquie, quelle sécurité?*, éd. Amnesty Inernational, Paris, 1996, 130 Pages.

BALIBAR Etienne et WALLERSTEIN Immanuel, *Race, Nation, Classe; Les identités ambiguès*, Editions La Découverte, Paris, 1988, 308 pages.

BAMARNI Ahmed, *Au printemps kurde*, Edition Ramsay, Paris, 1999.

BERTAU Daniel, *Les récits de vie*, éd. Nathan, Collection 128, Paris, 1997. 127 pages.

BESIKCI Ismail, *Kurdistan una colonia internacional*, éd. IEPALA, Madrid, 1992, 343 pages.

BLAU Joyce, *Mémoire du Kurdistan, recueil de la tradition littéraire orale et écrite*, Editions Findakly, 1974, Paris. 219 pages

BONTE Pierre – IZARD Michel, *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, Edition PUF, Paris, 1991. 755 pages.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le metier de sociologue*, éd. Mouton, Paris, 1983 (1ère 2dition 1968), 357 pages.

CHALIAND Gérard, *Le malheur kurde*, éd. Seuil, Paris, 1992, 213 pages.

CHALIAND Gérard, *Mythes révolutionnaires du tiers monde*, Edition du Seuil, 1979, Paris, 307 pages.

CIGERLI Sabri, *Les réfugiés kurdes d'Irak en Turquie*, Editions l'Harmattan, Paris, 1998, 319 pages.

DUYMAZ Selma, *Facts about Turkey*, Editions Republic of Turkey, directorate General of Press & Information of the Prime Ministry, Istanbul, 1998. 505 pages.

ELMAS Hasan Basri (coord.), *Regards sur les ambitions turques*, Editions Syllepse, Paris, 1999.148 pages.

FABRE Daniel (dir.), *L'Europe entre cultures et nations*, éd. MSH, Paris, 1996, 342 pages.

GELLNER Ernest, *Nation et nationalisme*, Editions Payot, Collection Bibliothèque historique, Paris, 1989, 208 pages.

GERAUD Marie-Odile, LESERVOISIER Olivier, POTTIER Richard, *Les notions clés de l'ethnologie, Analyses et textes*, Editions Armand Collin, Paris, 1998, 304 pages.

HERITIER Françoise (séminaire de), *De la violence II*, Editions Odile Jacob, collection Opus, Paris, 1999, 352 pages.

Institut kurde de Paris

HIDREAU Fabienne, *La Turquie face à face*, Editions Reportages, Toulouse, 1999, 97 pages.

KUTSCHERA Chris, *Le Défi Kurde*, Edition Seul, 1997, Paris, 352 pages.

KUTSCHERA Chris, *Le mouvement national kurde*, Paris, Editions Flammarion, 1979, 162 pages.

LACOSTE Yves, *Dictionnaire géopolitique des Etats - 1998*, Editions Flammarion, Paris, 1999, 677 pages.

LABURTHE-TOLRA Pierre, WARNIER Jean-Pierre, *Ethnologie, Anthropologie*, Paris, PUF, 1993.

LEVI-STRAUSS Claude, *L'identité*, Editions PUF, Paris, 1987, 1ère édition : 1983, 332 pages.

LOMBARD Jacques, *Introduction à l'Ethnologie*, Editions Armand Collin, Paris, 1994, 189 pages.

MAUSS Marcel, *Manuel d'ethnographie*, Edition Payot, 1967, Paris, 262 pages.

MAUSS Marcel, *Sociologie et Anthropologie*, PUF, 1997, Paris, 414 pages.

MEMMI Albert, *Le portrait du colonisé*, Editions Gallimard, Paris, 1985,1ère édition : édition Corréa, 1957, 164 pages .

NICOLAS Guy, *Du don rituel au Sacrifice suprême*, Editions La Découverte / M.A.U.S.S., Paris, 1996, 172 pages.

NIKITINE Basile, *Les Kurdes, recherche sociologique et historique*, Editions Aujourd'hui, Collections introuvables, 1975, épuisé, Paris

ORLAITH Kelly, *Freedom to publish*, Editions Eugen Emmerling, Francfort, 1998, 104 pages.

POUTIGNAT Philippe, STREIF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Editions PUF, Collection le sociologue, Paris, 1995, 270 pages.

RIVIERE Claude, *Socio-Anthropologie de la religion*, Editions Armand Collin, Paris, 1997, 190 pages.

RUSS Jacqueline, *Les théories du pouvoir*, Editions Librairie Générale Française, Paris, 1994, 349 pages.

SAID Eduard W., *Orientalisme*, Edition du Seuil, Paris, 1997, 417 pages.

TAMISIER Jean-Christophe (dir.), *Dictionnaire des Peuples*, Editions Larousse, Paris, 1998, 371 pages.

THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités Nationales; Europe XVIIIème-XXème siècle*, Edition du Seuil, Collection l'univers historique, Paris, 1999, 302 pages.

Institut kurde de Paris

THOMAS Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Editions Payot, Paris, 1975, 538 pages.

UNAL Seref, *Turkish Legal System and The Protection of Human Rights*, Editions Ministery of Foreign Affairs Centre for Strategic Research, Ankara, 1999, 44 pages.

ZANA Mehdi, *Prison n°5 - onze ans dans les geôles turques*, Editions Arlea, Paris, 1995.

ZANA Leyla, *Ecrits de prison*, Editions Antoinette Fouque, collection des femmes, Paris, 1995, 124 pages.

SOURCES:

Amnesty International, les rapports annuels sur la Turquie de 1984 à 1998

Reporters Sans Frontières, rapports annuels sur la Turquie, site Internet : http//www.rsf.com//

Rapports annuels d'IHD, Association des droits de l'homme en Turquie du 1990 au 1998, site Internet : http//www.ihd.org.tr//

FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme), Rapports annuels, Site Internet : htp//www.fidh.com//

Bulletin de liaison et d'information de l'Institut kurde de Paris, n°130 - 172.

Le Monde diplomatique.

Institut kurde de Paris

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

Ouvrages sur les Kurdes et la Turquie

AMNESTY INTERNATIONAL,*Turquie, quelle sécurité?,* éd. Amnesty Inernational, Paris, 1996, 130 Pages.

BAMARNI Ahmed, *Au printemps kurde*, Edition Ramsay, Paris, 1999.

BESIKCI Ismail, *Kurdistan una colonia internacional*, éd. IEPALA, Madrid, 1992, 343 pages.

BLAU Joyce, *Mémoire du Kurdistan, recueil de la tradition littéraire orale et écrite*, Editions Findakly, 1974, Paris. 219 pages

CHALIAND Gérard, *Le malheur kurde*, éd. Seuil, Paris, 1992, 213 pages.

DUYMAZ Selma, *Facts about Turkey*, Editions Republic of Turkey, directorate General of Press & Information of the Prime Ministry, Istanbul, 1998. 505 pages.

ELMAS Hasan Basri (coord.), *Regards sur les ambitions turques*, Editions Syllepse, Paris, 1999.148 pages.

CIGERLI Sabri, *Les réfugiés kurdes d'Irak en Turquie*, Editions l'Harmattan, Paris, 1998, 319 pages.

HIDREAU Fabienne, *La Turquie face à face*, Editions Reportages, Toulouse, 1999, 97 pages.

KUTSCHERA Chris, *Le Défi Kurde*, Edition Seul, 1997, Paris, 352 pages.

KUTSCHERA Chris, *Le mouvement national kurde*, Paris, Editions Flammarion, 1979, 162 pages.

NIKITINE Basile, *Les Kurdes, recherche sociologique et historique*, Editions Aujourd'hui, Collections introuvables, 1975, épuisé, Paris

ORLAITH Kelly, *Freedom to publish*, Editions Eugen Emmerling, Francfort, 1998, 104 pages.

UNAL Seref, *Turkish Legal System and The Protection of Human Rights*, Editions Ministery of Foreign Affairs Centre for Strategic Research, Ankara, 1999, 44 pages.

ZANA Mehdi, *Prison n°5 - onze ans dans les geôles turques*, Editions Arlea, Paris, 1995.

ZANA Leyla, *Ecrits de prison*, Editions Antoinette Fouque, collection des femmes, Paris, 1995, 124 pages.

Institut kurde de Paris

Ouvrages conceptuels

AMSELLE Jean Loup, Logiques Métisses; *Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Editions Payot, Paris, 1990, 251 pages.

BALIBAR Etienne et WALLERSTEIN Immanuel, *Race, Nation, Classe; Les identités ambiguès*, Editions La Découverte, Paris, 1988, 308 pages.

FABRE Daniel (dir.), *L'Europe entre cultures et nations*, éd. MSH, Paris, 1996, 342 pages.

GELLNER Ernest, *Nation et nationalisme*, Editions Payot, Collection Bibliothèque historique, Paris, 1989, 208 pages.

GERAUD Marie-Odile, LESERVOISIER Olivier, POTTIER Richard, *Les notions clés de l'ethnologie, Analyses et textes*, Editions Armand Collin, Paris, 1998, 304 pages.

HERITIER Françoise (séminaire de), *De la violence II*, Editions Odile Jacob, collection Opus, Paris, 1999, 352 pages.

LEVI-STRAUSS Claude, *L'identité*, Editions PUF, Paris, 1987, 1ère édition : 1983, 332 pages.

LOMBARD Jacques, *Introduction à l'Ethnologie*, Editions Armand Collin, Paris, 1994, 189 pages.

MAUSS Marcel, *Sociologie et Anthropologie*, PUF, 1997, Paris, 414 pages.

NICOLAS Guy, *Du don rituel au Sacrifice suprême*, Editions La Découverte / M.A.U.S.S., Paris, 1996, 172 pages.

POUTIGNAT Philippe, STREIF-FENART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Editions PUF, Collection le sociologue, Paris, 1995, 270 pages.

RIVIERE Claude, *Socio-Anthropologie de la religion*, Editions Armand Collin, Paris, 1997, 190 pages.

RUSS Jacqueline, *Les théories du pouvoir*, Editions Librairie Générale Française, Paris, 1994, 349 pages.

THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités Nationales; Europe XVIIIème-XXème siècle*, Edition du Seuil, Collection l'univers historique, Paris, 1999, 302 pages.

THOMAS Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Editions Payot, Paris, 1975, 538 pages.

Institut Kurde de Paris

Ouvrages méthodologiques

BERTAUX Daniel, *Les récits de vie*, éd. Nathan, Collection 128, Paris, 1997. 127 pages.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le metier de sociologue*, éd. Mouton, Paris, 1983 (1ère 2dition 1968), 357 pages.

LABURTHE-TOLRA Pierre, WARNIER Jean-Pierre, *Ethnologie, Anthropologie*, Paris, PUF, 1993.

MAUSS Marcel, *Manuel d'ethnographie*, Edition Payot, 1967, Paris, 262 pages.

Ouvrages complémentaires

CHALIAND Gérard, *Mythes révolutionnaires du tiers monde*, Edition du Seuil, 1979, Paris, 307 pages.

MEMMI Albert, *Le portrait du colonisé*, Editions Gallimard, Paris, 1985,1ère édition : édition Corréa, 1957, 164 pages .

SAID Eduard W., *Orientalisme*, Edition du Seuil, Paris, 1997, 417 pages.

Outils de travail

BONTE Pierre – IZARD Michel, *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, Edition PUF, Paris, 1991. 755 pages.

LACOSTE Yves, *Dictionnaire géopolitique des Etats - 1998*, Editions Flammarion, Paris, 1999, 677 pages.

TAMISIER Jean-Christophe (dir.), *Dictionnaire des Peuples*, Editions Larousse, Paris, 1998, 371 pages.

Institut kurde de Paris

ANNEXES

Institut kurde de Paris

Transcription annotée des récits et photos des informateurs.

Osman BAYDEMIR

Eren KESKIN

Leman YOURTSEVER

Ayse Nur ZARAKOLU

Carte du monde turc, publiée dans un livre scolaire de 1ère année, édité en 1993. in Ilkögretim, 1- Sinif Türçe, Ders Kitabi,

Akin BIRDAL : dossier de presse

Osman BAYDEMIR, dans l'article de M. VERRIER, "En Turquie, procès au peuple kurde", in Le Monde diplomatique, juin 1999.

Ayse Nur ZARAKOLU reçoit le Prix de publier à la foire du Livre de Francfort, la lettre de l'UGAB

Turquie : le bureau international de la FIDH s'est tenu à Istanbul sous surveillance policière.

Human rights : IHD Lice residents forced to posts as village guards.

Les mères du Samedi

Turquie - Kurdes : Les confessions de l'un des assassins du poète Musa ANTER

J.F. PEROUSE, "Terre brûlée" au Kurdistan, in Le Monde diplomatique, mars 1995.

Meurtres d'Etat et disparitions en Turquie : 1993 -1997

S. CELIK, The war Crimes of turkish State.

Institut kurde de Paris

Entretien avec Osman BAYDEMIR

Le 21/12/1998, Diyarbakir

Votre nom, quel âge avez-vous ?

Je m'appelle Osman BAYDEMIR, je suis né en 1971 dans un petit village, le village de Dokuzsetlik, province de Diyarbakir. Je pratique aujourd'hui la profession libérale d'avocat, je suis le vice-président national de l'IHD, je suis membre du conseil de l'association de Diyarbakir.

Pouvez vous parler de votre famille ?

Evet[1]...à Diyarbakir ou dans la région, l'espace géographique kurde, suite à la structure démographique des familles mon père a été marié deux fois, je suis de sa deuxième épouse. Nous sommes onze enfants de ses deux mariages... *Yani*... Nous sommes onze frères et sœurs : quatre filles et sept garçons. Je suis à partir du dernier... je dois compter...(en rigolant) Le cinquième à partir du dernier. Je peux dire que, par rapport au nombre des enfants, c'était une famille pauvre mais par rapport aux critères actuels et par rapport aux gens qui vivent dans les villages, la situation économique de ma famille, aujourd'hui, est de revenus moyens. Jusqu'à ce que j'ai eu le concours de l'université, même jusqu'à la troisième année de l'université, je travaillais à mi-temps avec ma famille dans l'agriculture et, le reste du temps, je suivais mes études. Au total, nous sommes onze frères et sœurs et nous ne sommes que deux à avoir terminé l'université, moi et un frère plus âgé que moi, un de mes petits frères a eu son diplôme du Bac, il se prépare au concours de l'université, un autre est en deuxième année de lycée et les autres sont au niveau de l'école primaire. Mon père et ma mère ne parlait pas le turc, moi non plus, jusqu'à l'école primaire.

Vous souvenez-vous comment vous avez appris le turc, quelles difficultés avez-vous rencontré?

Bien sûr, quand j'étais à l'école primaire...je peux faire une interprétation par rapport aux critères d'aujourd'hui... Nous avons eu des difficultés extraordinaires... Extraordinaires... Il n'est pas possible d'expliquer à quel point c'était difficile, parce qu'on apprenait par la force, par la peur. Les comportements des enseignants étaient violents, donc, on était obligé

[1] "oui" en turque, c'est aussi une interjection

Institut kurde de Paris

d'apprendre, je veux dire que ce n'est pas parce qu'on avait envie, mais on était obligé. A partir du premier jour d'école, il était même interdit de nous appeler en kurde, même nos prénoms étaient transformés en turc. Je crois qu'il y avait cette interdiction pour qu'on apprenne le turc plus rapidement. D'autre part, certains élèves étaient chargés par les enseignants, les élèves qui étaient chargés étaient dans des classes supérieures aux nôtres, leur devoir était de nous surveiller après l'école et, si on parlait kurde avec nos parents ou nos amis, ils devaient le rapporter, le lendemain, aux enseignants... On était en permanence espionné et ensuite punis.

Alors, il faut prendre beaucoup au sérieux, je veux dire pour nous, ça veut dire que c'est le début du travail de l'assimilation et de l'oppression du système. Et, je peux dire que ça a créé beaucoup de destruction sur moi-même. Mais, je peux dire que, à cause de la non-connaissance du turc, pas qu'à l'école primaire mais aussi au lycée, même à l'université, nous avons beaucoup de difficultés car l'éducation est en turc. Par exemple, au lycée, puisque j'étais d'origine rurale, durant douze, treize heures par jour, sans exception, je parlais kurde, parce que mon environnement était comme ceci. Je n'ai jamais pu atteindre le parfait accent turc, au moins jusqu'aux années de l'université c'était le cas...

Il y a une chose aussi... à vrai dire, c'est la première fois que je suis face à une telle question et j'y réfléchit très intensément en réalité, mais j'ai toujours été conscient de ceci : à cause de ce système d'éducation, à cause de l'obligation de connaître le turc, l'obligation de l'apprendre, peut-être, à partir des dernières années de l'école primaire, notamment au début du collège, parce que c'était la première fois que j'ai fait connaissance avec la ville, parce que je suis venu pour la première fois à la ville, pour la première fois je venais du village à la ville. Je me suis rendu compte que je venais d'un endroit différent, que j'avais une situation différente mais je ne savais pas exactement qu'est-ce que c'était... En première année au collège, nous avions un enseignant de langue turque, qui nous apprenait le turc, humm... J'avais préparé un devoir pour lui, et pour rendre mon devoir, quand je parlais avec lui, je le tutoyais. Mais pourtant, il aurait fallu dire " vous". Parce que j'avais utilisé le "tu", j'ai été sanctionné plusieurs fois, mais moi je ne savais pas la différence entre "tu" et "vous". C'est pourquoi je n'ai pas pu aller à l'école pendant une semaine et j'ai même failli ne plus y aller, mais avec la pression de mon frère aîné, j'ai repris... Yani... peut-être, s'il faut généraliser, à cause du système d'éducation, car je n'ai pas eu une éducation dans ma langue maternelle, je

Institut kurde de Paris

n'avais pas de bonnes notes dans les cours sociaux, en premier lieu le turc, mais dans les cours numériques[2], j'étais meilleur…

Après la coupure d'une semaine à l'école, quelle réaction quelle réaction a eu votre famille?
Ma famille, désormais, n'avait pas d'autre choix : si je n'étais pas allé à cette école, je n'aurais pas pu me transformer, pouvoir être avocat. Ma famille en avait déjà conscience, mais moi, à l'époque, pas autant. Ce qui était difficile pour moi, iste*, c'était le fait que je ne maîtrisais pas bien le turc et que je n'arrivais pas à établir de bons dialogues ou bien le fait que je n'arrivais à m'exprimer face à mes enseignants. Je ne crois pas qu'à l'époque je comprenais bien la différence, mais il y avait une chose dont ma famille avait conscience: si je n'allais pas à l'école, je resterais agriculteur comme eux. Et je serais toujours obligé de faire le métier d'agriculteur.

Parmi les gens proches de vous ou de votre famille, est-ce que certains avaient des activités politiques ?
Hum… Dans ma famille, il n'y avait pas de gens engagés politiquement, mais j'essaie de me souvenir, notamment à partir de 1979-1982, dans notre maison, on mettait toujours les cassettes de Siwan Perwer[3], il chantait en kurde et j'avais pour lui une admiration incroyable parce que je comprenais tout et parce que surtout on était d'origine rurale, si on peut dire… Ca nous permettait d'intensifier nos sentiments. Une autre dimension, de mon enfance jusqu'à cette époque, on avait toujours la radio, surtout en fin de journée, maintenant je sais que c'était la radio Erivan, une radio arménienne, mon père l'écoutait toujours[4]. L'émission durait environ une heure et souvent il y avait des chansons *Dengbej*[5]. Notre famille n'avait pas un caractère politique mais tout cela existait, tout cela, la culture nationale kurde vivait dans notre famille.

Institut kurde de Paris

[2] mathématiques, science, physique etc.
[3] Chanteur populaire kurde de Turquie. Dans les années 1970 il était un des plus grand chanteurs. Avec ces chansons de résistance il avait marqué, dans l'ensemble du Kurdistan de Turquie, ces albums étaient toujours interdits en Turquie. Il vit actuellement en exile, en Allemagne.
[4] Les émissions de radio Erivan étaient régulièrement diffusées sur SW en fin de journée, en kurde, depuis l'Arménie et écoutés clandestinement en Turquie.

Institut kurde de Paris

[5]Chansons traditionnelles, chantées souvent sans instruments.

Est-ce qu'on peut dire que vous vous êtes rendu compte que vous étiez différent par l'intermédiaire de la musique kurde ?

Pas seulement ça, bien sûr. Yani... il y a beaucoup d'autres choses mais le fait qu'on était souvent avertis par nos enseignants qu'il ne fallait pas parler kurde, le fait qu'ils nous punissaient pour cela et de temps en temps, même si c'était très limité, par exemple je veux dire de *bayram* en *bayram*[6] on allait faire des courses, mon père nous amenait en ville, je trouvais la façon de s'habiller en ville très différente de celle de ma mère et mon père. Et aussi par exemple, quand on allait dans un bureau officiel de l'Etat pour avoir une carte d'identité nationale, la façon dont les fonctionnaires s'habillaient et leur façon de nous traiter et notamment la façon de vivre des enseignants de notre village. Tout cela étaient des données pour nous. Et en même temps, entre les gens qui apparaissaient sur les photos que je voyais dans les livres de l'école primaire et notre réalité, par rapport à nos habits, à notre apparence physique, il y avait une opposition. Par exemple, un profil d'une maman dans les photos : elle portait une robe alors que nos mamans n'en portaient pas. Tout cela a développé chez nous l'idée qu'on était différent... Pourtant, il y a une chose évidente : presque toutes les années, au printemps, c'est-à-dire après les récoltes, les militaires faisaient des opérations dans mon village et sans exception, ils rassemblaient tous les habitants sur la place du village. Ils séparaient les femmes et les enfants d'un côté, les hommes adultes de l'autre côté. Et là... parce qu'on était enfants, il faisaient des choses qui nous paraissaient comiques. Là aussi, le fait qu'on soit différent des militaires ou bien le fait qu'on était des criminels, qu'on n'était pas dans le même camp, par tout cela, je commençais à comprendre la différence entre nous et les militaires...

Bien sûr qu'aujourd'hui, je vois que tout ceci n'était pas du tout comique. Par exemple, on séparait les hommes en deux groupes, un groupe prenait le rôle des chevaux, l'autre leur montait dessus. Ils les faisaient courir comme ça. Et tout cela se passait devant nos yeux[7].

Est-ce qu'aujourd'hui votre village a été évacué ?

Non, notre village est tout près de la ville, à 8 km.

Institut kurde de Paris

[6]Fête en turque ici il fait référence aux fêtes religieuses.
[7] Voir le rapport annuel d'Amnesty International sur la Turquie, années 1986 – 1992.

Pourquoi ils faisaient tout ceci ?

A ce moment là, je ne comprenais pas vraiment. Mais... à cette époque là... Bien sûr que ça se répétait régulièrement. Je savais que certains hommes du village fuyaient afin de ne pas être rattrapés pour participer à ça. A un moment, moi-même je fuyais mais sans savoir pourquoi...

Je veux dire... maintenant, je connais les raisons. Je sais ceci, je sais ceci très clairement: à cette époque, les gens qui vivaient dans la géographie kurde* n'avaient presque pas de lien avec l'Etat, leur relation avec l'Etat était très limitée. En tous cas, ils n'avaient pas de relation avec des institutions d'Etat. Par exemple, les enfants, jusqu'à l'école n'avaient pas de carte d'identité. Certains ont eu leur diplôme sans carte d'identité. Ils n'étaient pas enregistrés à l'Etat civil. Les problèmes entre les gens étaient réglés entre eux, en dehors des tribunaux. Il y avait des assemblées des vieux ou bien les gens prestigieux du village trouvaient une solution aux *kan davalari*[8], les mariages, les divorces se faisaient selon leurs traditions, leur système de Droit. Donc, il y avait un grand gouffre entre eux et l'Etat. Il n'y avait pas de communication... Sans exception... Je vois mieux maintenant... Chaque maison avait ses armes, il y avait une très grande sympathie pour les armes...

Il y a une autre chose intéressante que j'ai vécu, je vous la raconte si vous voulez. Il y a eu le coup d'Etat militaire de 1980[9]. On était encore au village, bien sûr que je ne savais pas ce que voulait dire putsch militaire ou bien je ne savais pas pourquoi les soldats étaient arrivés. Mais d'un coup, le village a été encerclé par les soldats, les chars, il y avait des soldats partout et les gens ne pouvaient plus sortir de leur maison ; à ce moment là, mon père m'a donné les cassettes en kurde dont j'ai parlé, il m'a habillé avec des pulls en plus et ils ont caché ces cassettes sur mon corps. Ils m'ont dit "vas-y"- dans notre village, il y a une chose... un ruisseau - ils m'ont dit : "tu jettes tout ça dans le ruisseau, tu es un enfant, on ne va pas te fouiller". Donc j'y suis allé. Mais j'aimais... tellement ces cassettes que je ne les ai pas jetées – là-bas, il y avait un arbre, un grand arbre – je les ai cachées dans le tronc. (Il rit fortement)

A cette époque, je commençais à prendre conscience de quelque chose, yani... ces cassettes étaient interdites, il ne fallait pas que les soldats les voient. Mais pourtant, la musique était très belle, nous plaisait, on l'écoutait avec joie, mais c'était interdit, il ne fallait absolument pas

[8] Conflits meurtriers entre deux familles ou deux tribus.
[9] Le coups d'Etat militaire du 12 septembre 1980.

Institut kurde de Paris

que les soldats les voient. Voilà encore un autre signe de nos différences avec eux. (Au moment de poser une autre question, il coupe la parole pour continuer)
Ah pardon ! Une autre raison de l'arrivée des soldats au village était la poursuite des déserteurs, car les jeunes ne voulaient pas faire leur service militaire.

Comment vous avez commencé à connaître votre identité...Si vous aviez dit que vous étiez kurde ou pas, qu'est-ce qu'il pouvait vous arriver ?
Evet... Cette différence est surtout devenue claire après notre arrivée en ville et... en réalité, on n'y donnait pas tellement d'importance...c'est-à-dire à cette différence. Jusqu'au moment où j'ai été dévalorisé par mes copains de la ville et par mes enseignants car j'étais d'origine rurale. C'est à ce moment là que j'ai cherché la raison de ceci. Pourquoi ils regardaient les gens comme ça, pourquoi ils voyaient ça comme une faute, comme un crime. Ca... ça me dérangeait toujours. Mais surtout, pendant le lycée, avec le déclenchement des affrontements armés, je voyais que les gens allaient au maquis et attaquaient les soldats qui faisaient pression sur nous dans le village, ces gens-là prenaient même le risque de mourir... Après avoir entendu tout cela, j'ai pris conscience du fait que j'étais kurde, que j'appartenais à une structure ethnique différente. J'ai appris qu'existait même le droit de lire et écrire dans ma propre langue, bien sûr qu'à l'époque, cette conscience n'était pas aussi forte qu'aujourd'hui.

Quel âge aviez-vous ?
Ce n'est pas facile de répondre car cette conscience ne se produit pas un jour précis. Mais je peux dire quand même que, surtout en première année de lycée... c'est-à-dire... comme j'ai terminé en 1987... quand j'enlève 3 ans.. je peux dire que dans les années 1985-1986, c'était beaucoup plus net en moi.

Vous étiez à Diyarbakir ?
Oui, j'étais à Diyarbakir et à mon village. Je faisais des allers-retours entre les deux.

A cette époque-là, qu'est-ce que vous pensiez du kémalisme ?
Bien sûr, les années 1985-86 n'étaient pas qu'un processus d'acquisition identitaire, on peut plutôt dire que c'était une crise d'acquisition identitaire. Tout le temps du lycée était plutôt un passage. C'est surtout au début de l'université... J'avais arrêté mes études pendant deux ans

Institut kurde de Paris

avant de commencer l'université, cette époque-là m'a permis de voir beaucoup de choses aussi, mais surtout, c'est à l'université que j'ai mieux connu le kémalisme dans ses détails conceptuels et théoriques.

Où vous placez-vous par rapport au kémalisme, comment avez-vous appris le kémalisme, par des amis, des livres, etc. ?

Notre région, par rapport aux autres régions de la Turquie est très faible quant au nombre d'étudiants qui accèdent à l'université. Les moyens y sont beaucoup plus faibles. Mais quand il s'agit de la question de savoir où je me situais par rapport au kémalisme, c'est plutôt en première année de la faculté de droit que je comprenais mieux... donc dans les années 1990, c'est l'époque où il y a eu un grand mouvement dans la géographie kurde[10]... un mouvement national. Je peux même l'appeler un mouvement de conscience national, un mouvement au niveau national. Et en même temps, on s'inspirait aussi du peuple... Ca... ça c'est très clair... dans tous les villages – on suivait dans la presse – par exemple, il y avait des manifestations, quand il y avait un militant du PKK tué, des milliers de gens manifestaient derrière lui, tout cela nous a poussé encore plus à lire et à essayer de comprendre. D'autre part, le milieu universitaire était un milieu très politisé – j'ai fait mes études à l'université de Dicle, à Diyarbakir. A peu près 90% des étudiants étaient contre la police, contre les militaires, contre l'Etat, et il y avait aussi beaucoup de revues auxquelles nous avions accès comme des journaux, des mensuels, etc. que je n'avais auparavant pas connu. J'avais la chance de lire tout ceci. Et là ça a commencé à devenir plus net, la différence identitaire, etc.

Quel âge aviez-vous ?

Bien sûr ce n'est pas quelque chose qui se réalise en un seul jour. Je peux dire que c'est notamment pendant la première année de lycée, c'est-à-dire au courant des années 1985-1986 que cela a été clair pour moi.

Vous étiez à D.Bakir?

Oui, j'étais à D.Bakir, à mon village natal.

Institut kurde de Paris

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

[10] Osman BAYDEMIR est habitué à utiliser le mot "géographie kurde" pour dire le Kurdistan car l'utilisation du mot Kurdistan peut être une raison à une éventuelle condamnation par les tribunaux turcs.

Est-ce que cela a été pendant cette même période où vous avez pris conscience de votre identité que vous avez aussi connu le Kémalisme, ou c'est plus tard?

Bien entendu pendant la période des années 1985-1986 je n'étais pas encore cent pour cent conscient de mon identité, à cette période je vivais pour ainsi dire une crise d'identité. Certes pendant mes études au lycée, j'avais déjà commencé à être conscient, mais c'est surtout après le lycée que j'ai pleinement pris conscience de mon identité. Par exemple le fait de pouvoir définir le système et les différences qui m'opposaient à ce système a été devenu claire pour moi durant les deux années qui ont suivi mes études au lycée. Mais c'est pendant la première année de mes études universitaires que j'ai théoriquement connu, au sens propre du terme, le kémalisme[11].

Q: D'où et comment vous vous êtes rendu compte des différences qui vous opposiez au système, et par quels moyens avez-vous connu le Kémalisme, par exemple à travers les livres que vos amis vous ont proposés ?

R: Par exemple, je m'étais déjà aperçu des inégalités de chance pour réussir le concours d'entrée à l'université entre les candidats de cette région dont le niveau d'éducation est bas et ceux des régions ouest qui reçoivent une éducation meilleure. Mais théoriquement j'ai réellement pris conscience de ma position par rapport au système pendant ma première année à la Faculté de Droit. Il y a bien sûr plus facteurs qui ont influencé ma prise de conscience. Par exemple mon entrée à l'université a eu lieu au début des années 1990, où il y avait une agitation forte au sein de la population de cette région, C'est-à-dire il y avait une mouvance importante à propos de la prise de conscience nationale. D'autre part l'action du peuple nous affectait beaucoup. Nous, les étudiants universitaires, suivions à travers la presse, les manifestations fréquentes ayant lieu dans les villages. Par exemple des dizaines des milliers des gens participaient aux obsèques des guérilleros tués lors des combats. Tout cela nous poussait à lire davantage, et à comprendre les motifs qui donnaient lieu à des tels événements. En outre, l'Université était un milieu très politique. J'ai fait mes études à l'université de Dicle, dont 90 % des étudiants étaient hostiles à la police et à l'armée. Dans le milieu universitaire nous recevions aussi beaucoup de publications, telles que des journaux et des revues que

Institut Kurde de Paris

[11] Voir Hamit BOZARSLAN, Turquie : un défi permanent au nationalisme kémaliste, in ***La Question Kurde***, Sous direction d'Elisabeth PICARD, Editions Complexe, Bruxelles, 1991.

lisions. Et c'est ainsi que nous avons pleinement pris de conscience de notre différence par rapport au système.

La période dont je parle était tellement spéciale qu'elle modifiait rapidement l'opinion de gens. Par exemple on entendait chaque jour la destruction de tels ou tels villages, dont les habitants immigraient à Diyarbakir, et nous assistions à cette immigration. Puis, presque chaque semaine il y avait des grèves à l'université, pour protester soit contre l'exécution sommaire d'un individu à Diyarbakir, soit contre la destruction des villages par les forces de sécurités. Il y avait donc presque chaque jour un affrontement entre les étudiants et la police. Telle était l'atmosphère des années où je faisais mes études en Droit.

Est-ce qu'au sein de l'Université il y avait une organisation officielle, à laquelle les étudiants adhéraient ?

En effet en ce qui concerne le mouvement des étudiants, l'Université de Dicle[12] était mouvementée. Il y avait une association des étudiants. Mais la première année où nous sommes inscrit à l'Université, nous n'avions pas une conscience politique d'aller adhérer tout de suite à cette association. Il y avait aussi une peur bien sérieuse qui nous empêchait de faire un tel acte. Il s'agissait d'une peur provenant de l'Etat exagérément réputé d'être très fort et que nous connaissions très mal. Enfin je n'ai pas adhéré à ladite association, ni à une autre.

C'est en troisième année de mes études que j'ai compris qu'il était bien normal d'adhérer à une association des étudiants. Mais il était trop tard, car l'association dont j'ai parlée avait déjà été suspendue.

A l'Université dans quelle discipline auriez-vous souhaité d'approfondir vos connaissances ?

C'est la première fois qu'on me pose une telle question. Mais bon, je crois que dans la vie il y a beaucoup de choses à trouver dans les détails. De ce fait, à vrai dire je ne voulais pas faire des études en Droit. Je voulais faire des études en médecine. Au sein de la famille il y avait une grande sympathie envers les médecins et les avocats. Notre village avait un agha qui depuis des années essayait de nous en chasser tous les villageois. Dans cette perspectif il avait porté plainte contre nous dont le procès était toujours en cour. De ce fait ma famille souhaitait que je devienne avocat et l'un de mes frères fasse des études en médecine. Donc, on peut dire que la pression de la famille qui m'a obligé de choisir le Droit. Mais après ma première année

[12] Dicle est le nom de la fleuve Tigre en turc.

Institut Kurde de Paris

j'ai pensé de prendre un poste d'assistant à l'Université, où j'aurais aimé étudier la Philosophie du Droit qui m'intéressait beaucoup.

Pourquoi était-il tellement important pour votre famille que vous soyez avocat ?
Car, comme je l'ai déjà dit la famille était en procès avec l'agha du village à propos de la propriété des terres. Et tous les avocats que ma famille a engagés pour ce procès ont été corrompus par l'agha. De ce fait le procès n'arrivait toujours pas à son terme. Donc je crois que la famille a pensé que pour gagner le procès il fallait avoir un avocat membre de la famille. C'est la première raison. La deuxième raison est qu'à l'époque il y avait un nombre limité des avocats à Diyarbakir qui jouissaient d'un estime important.
J'ai fini mes études en 1994, mais j'avais toujours cette volonté de rester à l'Université en tant qu'assistant. Or, la situation politique s'était tellement radicalisé que le fait d'occuper un poste à l'Université aurait été jugé du pacifisme. Cela a fait que j'ai commencé à hésiter de choisir entre le métier d'avocat et celui d'académicien. D'autre part j'ai pensé qu'en tant qu'avocat je pourrais travailler au sein d'une institution publique et porter de l'aide à ceux qui en avaient besoin. Et c'est ainsi que j'ai finalement choisi d'être avocat. Pour le stage j'ai choisi un avocat (c'était bien entendu un choix conscient) qui était activiste politique. Il a joué un rôle significatif dans le développement de mes idées politiques. Enfin j'ai commencé à travailler avec lui et au deuxième semestre de mon stage nous avons déménagé dans un autre bureau qui se trouvait dans un immeuble juste en face du siège de l'IHD[13]. Après ce déménagement, j'ai commencé à aller plus fréquemment à l'IHD. J'ai fini par adhérer à l'association, avant même de finir mon stage d'avocat. Quinze jours après mon adhésion l'association a réalisé son congrès général, lors duquel j'ai été élu parmi les membres du Conseil d'administration.

Institut Kurde de Paris

Est-ce que c'était un but pour vous d'être à la fois avocat et défenseur de Droits de l'Homme ?
Bien entendu avant d'adhérer à l'association, et même quand j'étais encore étudiant, je m'intéressais déjà à la question de Droits de l'Homme. Si je pouvais prendre un poste à l'Université, mais je dois noter que j'avais peu de chance pour cela. Car pour avoir un tel poste on n'avait pas besoin d'avoir des connaissances scientifiques poussées, mais on devait être le défenseurs de la synthèse idéologique islamo-turque[14], comme tous les présidents des

[13] Insan Haklari Dernegi, l'Association des Droits de l'Homme
[14] Il fait référence à l'idéologie nationaliste turque.

départements. En un mot il s'agissait de réussir l'impossible. Toutefois si j'avais pu avoir un tel poste, j'aurais voulu faire des recherches sur la question de Droits de l'Homme, à propos de laquelle j'avais déjà quelques connaissances théoriques approfondies. C'est avec la même volonté que j'ai adhéré à l'association de l'IHD, et d'ailleurs je l'ai exprimée au moment de mon adhésion. Mais les choses ont pris une autre tournure et la situation a été très différente. Autrement dit, si j'avais pu j'aurais fait mon métier d'avocat pour gagner ma vie, tout en contribuant aux activités de l'IHD concernant la violation de Droits de l'Homme.

Depuis quand travaillez-vous pour l'association ?
Depuis septembre 1995.

Quelles sont les activités que vous menez au sein de l'association ?
Les premiers six sept mois après mon adhésion à l'association je me suis occupé davantage des problèmes juridiques. Par exemple, je rédigeais les plaintes des victimes de l'agression des forces de sécurité et puis je les guidais dans leur démarche auprès de la cour. Je m'occupais aussi des dossiers des plaintes étant déposés à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. En bref ma contribution aux activités de l'association était plutôt juridique.
Mais après mes activités ont changé. Car notamment à partir du début de 1995 les violations des Droits de l'Homme ont augmenté de plus en plus. De ce fait, à partir de cette date chaque jour au moins deux cent personnes venaient à l'association, pour nous faire part des agressions des forces de sécurité qu'elles avaient subi. Il s'agissait d'agressions ayant porté atteinte à la vie des victimes dans touts ses aspects. Par exemple il y avait des plaintes concernant la destruction des villages, des assassinants arbitraires, la torture et les viols subis pendant la garde à vue, etc., bref tout ce que vous pouvez imaginer. Donc l'association était très fréquemment visitée par des victimes des agressions dont je viens de parler, et il était impossible de rester indifférent face à tout ce qui se passait. Même si on ne pouvait pas trouver une solution au problème de chacune des victimes, il fallait au moins les écouter.
Ainsi, en arrivant vers la fin de l'année 1996 je suis arrivé à me désintéresser presque totalement au métier d'avocat et j'ai consacré mon temps de plus en plus aux activités de l'association. Mes activité au sein de l'association ont rapidement dépassé les limites de Diyarbakir et j'ai commencé à aller de plus en plus dans les autres ville de la région, où avaient lieu des violations des Droits de l'Homme. Je me rendais dans les villages brûlés et

Institut Kurde de Paris

détruits pour faire des constats des dégâts. En outre, j'ai commencé à intervenir, en tant que médiateur, dans les conflits ayant lieu entre les prisonniers politiques faisant la grève de la faim et les autorités de la prison.

Lors du congrès général de l'association en octobre 1996 j'ai été élu membre du conseil administratif central, tout en gardant ma responsabilité envers le siège local de l'association de Diyarbakir. Mon élection au conseil administratif central a forcément élargi mon champ d'action en même temps qu'elle a augmenté mes responsabilités vis-à-vis de l'association.

Puis lors du congrès ayant eu lieu en novembre 1997 j'ai été élu vice-président national de l'association. Au congrès d'octobre 1998 j'ai été réélu au même poste. Cependant notons que notamment depuis 1996 je n'ai plus un domicile fixe, à cause de mes responsabilités élargies au sein de l'association.

Il est certain qu'au moment où j'ai décidé d'adhérer à l'association de l'IHD, je n'avais pas pensé que j'allais faire un tel itinéraire et arriver là où je suis. Mais pour cela il y a plusieurs raisons. D'abord c'est le point de vue de l'Etat concernant les défenseurs de Droits de l'Homme. Puis le sort qui arrive à ces derniers : par exemple quatorze d'entre eux ont jusqu'à aujourd'hui été victimes d'assassinats arbitraires. Beaucoup d'autres ont été interpellés et torturés pendant leur garde à vue. Actuellement vingt sept avocats membres de l'association sont accusés par la cour de sûreté d'Etat de Diyarbakir à cause de leurs activités de défenseurs de Droits de l'Homme. Or, ces avocats n'étaient pas des activistes très engagés de l'association, mais comme moi ils n'ont pas pu resté indifférents face à la violation de Droits de l'Homme.

Institut Kurde de Paris

Pendant vos activités au sein de l'association, quel genre de problèmes rencontrez-vous soit avec la police soit avec les autorités d'Etat en général, par exemple la fermeture de la section de Diyarbakir de l'association ?

On peut parler de plusieurs problèmes. Tout d'abord il y a des procès étant lancés contre les défenseurs de Droits de l'Homme. De ce fait certains membres de l'association ont plusieurs procès en même temps. Mais en tant que défenseur de Droits de l'Homme, ils risquent aussi d'être fréquemment pris en garde à vue, de recevoir des menaces de mort anonymes. On peut même porter atteinte à leur droit à la vie. En outre, de temps en temps la police secrète les suit partout. Puis dès que le moment convenable est trouvé on peut les assassiner arbitrairement.

Qu'est-ce que vous pouvez nous dire à propos de la section de Diyarbakir de votre association ?

La section de Diyarbakir qui avait commencé à s'institutionnaliser réellement a une importance primordiale en ce qui concerne les violations de Droits de l'Homme dans la région. Car c'était cette section qui collectait, enregistrait et témoignait toutes les violations de Droits de l'Homme. Parmi les autres sections locales de la région elle était la seule à disposer pour ainsi dire de la meilleure équipe. Par exemple quatre de ses membres étaient des avocats qui s'occupaient de toute violation de Droits. De ce fait elle dérangeait sérieusement l'Etat.

C'est pourquoi ses activités ont été suspendues par les autorités pour la première fois le 22 mai 1997. Mais ses membres n'ont pas cédé et ont continué à mener leurs activités à partir de leur bureau professionnel. Par exemple je me servais aussi de mon cabinet d'avocat pour mes activités de défenseur de Droits de l'Homme. Comme j'étais membre du Conseil administratif central, malgré leurs avertissements, les autorités n'ont pas pu m'empêcher de travailler pour l'association. Ainsi j'ai commencé à recevoir les plaintes des victimes des violations de Droits de l'Homme, mais je n'étais pas aussi efficace seul qu'à l'association.

Est-ce que vous êtes persécuté à cause de ces activités ?

Il y a actuellement un procès que D.G.M.[15] a ouvert contre dix membres de l'association dont moi-même. Nous risquons tous une peine qui varie entre deux et douze ans de prison. En plus on demande la dissolution de la section de Diyarbakir de l'association. En outre de celui-ci, il y a d'autres procès ouverts contre moi où je suis accusé selon l'article réglementant les réunions et manifestations publiques, les articles 312 et 159 du Code pénal turc pour avoir participé à des réunions publiques et publié des communiqués de presse. Mais comme tous ces procès sont en cour je n'ai pas encore eu une peine de prison définitive.

Vos activités portent beaucoup de risques, mais vous continuez quand même, pourquoi ?

Soyez sûr que je ne peux même pas me l'expliquer mais pour le comprendre il faut vivre les sentiments qu'on ressent pendant les activités en question. Elles comportent sans doute un grand risque et moi-même, de temps en temps, je peux l'apercevoir de très près. Par exemple il y a des moments où la mort vous ratte de justesse. C'est-à-dire, parfois c'est pour une

[15] la Cour de Sûreté d'Etat

Institut Kurde de Paris

question de secondes que vous échappez à la mort. Mais malgré tout cela, vous n'arrivez pas à renoncer aux activités dont nous discutons.

Les défenseurs de Droits de l'Homme témoignent constamment de la souffrance vécue par les gens et ils vivent aussi pour ainsi dire cette même souffrance. Autrement dit, ils partagent avec eux leurs souffrances, leurs douleurs. Et c'est pourquoi, ils ne peuvent pas renoncer à leur combat de défenseurs de Droits de l'Homme.

Puis il y a aussi des points d'appui qui justifient votre action. Avant tout vous savez que vous avez cent pour cent raison car vous défendez des valeurs universelles. En défendant ces valeurs, vous défendez en même temps les victimes des violations de Droits de l'Homme, sans avoir aucune attente en contre partie de celles-ci : et ça vous donne une satisfaction morale énorme qui dope votre force. Par exemple, il vous arrive de ne pas manger, ni dormir pendant des jours mais même ces privations vous donnent de la force au lieu de vous décourager, car vous êtes fiers de ce que vous faites. Il vous est vraiment impossible de faire attention à vous-même. Dès que vous entrez en contact direct avec les victimes des violations de Droits de l'Homme, un certain lien affectif commence à émerger entre vous. Par exemple, je nourris le même sentiment affectif envers les mères des disparus qu'envers ma mère. Et je crois que toutes les mères des disparus qui sont en contact avec moi ont le même sentiment affectif envers moi que celui qu'elles ont pour leurs enfants disparus. Ca peut paraître invraisemblable mais c'est comme ça. Par exemple, l'une des mères des disparus me dit : "tes yeux ressemblent à ceux de mon fils disparu". Une autre me dit : " ton sourire est le même que celui de mon fils disparu". Autrement dit, elles trouvent ou peut-être elles veulent trouver en vous des traits de leurs enfants disparus, ça les soulagent. Même si ce n'est qu'une illusion qu'elles se font, le fait de pouvoir communiquer avec moi en parlant de leurs enfants à travers la ressemblance physique, qu'elles croient trouver entre eux et moi, crée un sentiment entre elles et moi qui est difficile d'être décrit avec des mots. D'autre part, le courage incroyable qu'elles exposent, en dépit de toutes les souffrances vécues et des agressions subies, constitue pour nous une source énorme de force. En effet, à partir d'un certain moment ce sont les victimes et leur état d'âme qui motivent les défenseurs de Droits de l'Homme. C'est bien sûr mon point de vue.

Je veux vous parler de quelque chose : En décembre 1995, Seydan ALGAN, une mère dont l'un des enfants était disparu est venu nous voir au bureau de l'association à Diyarbakir. Son fils avait disparu après une garde à vue. Nous avons écrit à toutes les autorités législatives, administratives, juridiques. C'est-à-dire, nous avons demandé des informations à la préfecture

Institut Kurde de Paris

du super gouvernorat[16], au Procureur de la République, au Président de l'assemblée nationale, à Amnestie International, etc. Madame ALGAN venait nous voir presque tous les jours, parfois tous les deux jours ou bien une fois par semaine, mais elle ne cessait jamais de nous rendre visite ainsi jusqu'en 1997, où les activités de notre association à Diyarbakir ont été suspendues. Elle ne perdait toujours pas l'espoir de trouver un jour son fils vivant, car elle ne croyait pas qu'il était mort. De ce fait, sans tenir compte de temps ni de la saison, elle cherchait obstinément son fils. Et ça, c'est un effort hors du commun. En plus, ceux qui venaient à l'association étaient constamment sous la menace de la police, qui pouvait à tout moment les interpeller et les torturer. Mais malgré tout cela, ils continuaient à venir nous voir. Au fil du temps, ce n'était désormais plus seulement de la disparition du fils de Madame ALGAN dont nous nous occupions, nous avons commencé aussi à nous occuper de ses problèmes privés : par exemple il lui arrivait d'être malade et alors, il fallait l'amener chez le médecin ou elle ne pouvait pas payer son loyer et donc nous essayions de lui trouver l'argent nécessaire pour payer ses loyers. D'autres fois c'étaient les enfants de son fils disparu qui tombaient malades, et alors nous devions encore les amener chez le médecin. En continuant ainsi de nous occuper de ses problèmes, nous découvrions la vie douloureuse qu'elle menait. Et la seule chose qui nous poussait à l'aider pour résoudre ses problèmes était, je crois, le fait que nous étions avant tout des êtres humains. C'est-à-dire, c'était le sentiment humain qui motivait notre action envers cette dame. Et ce sentiment vous émeut beaucoup. Par exemple, souvent quand j'écoutais ceux qui venaient déposer leurs plaintes à l'association, et c'est valable surtout pour les mères des disparus, j'étais incroyablement ému. Alors je les quittais un moment pour me décharger de cette émotion dans un coin discret, car je ne pouvais pas exposer cette émotion devant eux, car en tant que représentant d'une association dont la mission est de chercher une solution à leurs problèmes, ils trouvaient en moi, comme tous les camarades, une source de soutien.

La section de Diyarbakir de l'IHD avait imprimé un album avec 219 photos des disparus qui nous étaient parvenues de toute la région et nous l'avions accroché sur un mur de l'association. Chaque fois que Madame ALGAN venait à l'association, elle se rapprochait de cet album, trouvait la photo de son fils et l'embrassait, puis elle pleurait. Son action nous touchait à un tel degré que nous ne pouvions plus nous concentrer sur notre travail. Alors nous laissions tout et

[16] Les province kurdes sont sous état de siège, elles sont dirigées par un gouvernement régional. Voir Hasan Basri ELMAS (dir.), ***Regards sur les ambitions turques.***

Institut Kurde de Paris

essayions de la calmer. En essayant de la calmer, nous finissions par vivre avec elle ses sentiments de chagrin. Ne pouvant plus continuer ainsi, j'ai dit aux camarades d'enlever la photo de son fils. Deux jours après, je travaillais dans le bureau du Président quand elle est revenue, et comme d'habitude elle s'était approchée du panneau pour trouver la photo de son fils. D'un coup, j'ai entendu le cri d'une femme. J'ai cru deviner sa voie et au même moment je l'ai entendue crier mon prénom. Tout de suite après elle rentrée dans la pièce et en me tenant par le bras m'a traîné vers le panneau. Puis elle m'a dit en montrant le panneau : "de quel droit vous vous permettez d'enlever la photo de mon fils d'ici ? Qu'est-ce qu'ils ont de plus que mon fils les propriétaires de ces photos ?" Je me suis tout de suite rendu compte de la faute que j'avais commise et pour la calmer je lui ai dit : " j'ai pris la photo de ton fils pour la reproduire car j'en ai besoin de plusieurs. Sinon il n'est ni moins ni plus important que tous ceux dont les photos se trouvent sur le panneau".

Donc c'est pourquoi je crois qu'il est impossible d'exprimer avec des mots la prise de conscience de tout cela, la compréhension des raisons qui résident au fond de ce qui se passe, c'est-à-dire le fait que la violation d'un droit peut amener avec elle la violation d'autres droits de l'individu pendant toute sa vie. Par exemple, chacune de nos rencontres avec des victimes des violations de Droits de l'Homme peut donner lieu à des dizaines de pages écrites qu'on pourra par la suite réunir dans un livre. Mais je ne crois quand même pas que toutes les pages du livre pourraient vraiment exprimer le sentiment vécu pendant ces rencontres-là.

En tant que défenseurs de Droits de l'Homme, vous témoignez tellement des violations de ces droits qu'elles apparaissent même dans vos rêves. Par exemple, je rêve souvent des autopsies auxquelles j'avais assisté ou des dialogues ayant eu lieu avec les mères des disparus ou bien encore je rêve d'un endroit où tous les disparus se trouvent réunis. Bref vous vivez un sentiment très différent.

Quelle est pour vous la définition du martyre ?

La définition du martyre est avant tout idéologique ou religieuse et ironique. Et cela change selon la croyance de l'individu. Pour moi un *aktivist*[17] défend les droits universels de l'Homme, leur non-aliénation et leur non-violation, les droits et les libertés fondamentales et lutte pour leur protection. S'il est tué par ceux qui ne respectent pas ces principes, en raison de ses activités de défenseur de Droits de l'Homme, c'est un martyre.

[17] aktivist en turque fait référence a un "militant actif".

Institut kurde de Paris

Entretien avec Eren KESKIN

Le 26/12/98 au siège d'IHD, Insan Haklari Dernegi (Association des Droits de l'Homme)

Présidente de l'IHD d'Istanbul

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Eren Keskin, j'ai 38 ans. Je suis née à Bursa. Ma famille y habitait à cette époque parce que mon père était fonctionnaire. Mon père est originaire d'Hafikli, province de Sivas. La famille de mon père est kurde et celle de ma mère est Cerkez[1]. Tous les deux n'ont pas vécu dans leur propre culture, ni ma mère dans sa culture Cerkez, ni mon père dans sa culture Kurde. Quant à moi, j'ai la conscience de mon identité kurde depuis mes treize ans et je me sens complètement Kurde. Pourtant je n'ai pas vécu dans cette culture et je ne sais pas parler la langue. C'est comme ça... Je suis avocate, depuis quinze ans je pratique ce métier d'avocate.

Donc, vous ne saviez pas avant l'âge de treize ans que vous étiez kurde ?

Je veux dire... On ne parlait pas de ce genre de choses dans la famille. La plupart des familles sont comme ça... Notamment la question kurde, après la période du 12 septembre[2] ne pouvait pas être évoquée, on avait peur, même d'en parler dans les familles. Mon grand-père a été préfet, ça veut dire que notre famille est très assimilée. Nous sommes une famille qui a subi l'assimilation. Pour cette raison-là, on n'en parlait pas. Et pour la première fois, quand j'avais treize ans, quelqu'un de mes akraba[3] qui dit que nous étions kurdes.

Comment se sont construites vos idées de gauche ?

Yani... C'était avant le 12 septembre, c'est-à-dire avant le coup d'Etat. La séparation gauche droite était très intense en Turquie, à cette époque-là. Moi, en principe, je viens d'une famille qui avait des idées de gauche, c'est-à-dire depuis mon enfance, on parlait de ce genre de choses à côté de nous. Petit à petit, de cette manière, et puis à l'école, je suis rentrée en

Institut kurde de Paris

[1] Groupe ethnique, à l'ouest de la Turquie actuelle, qui se veut comme un peuple des Balkans. Après la Création de la République turque le leader des cerkez, Cerkez Ethem a été obligé de quiter la Turquie par Atatürk.

[2] Le 12 septembre 1980 l'armée turque a fait un coups d'Etat, voir C. Kutschera, op. cit., Leyla ZANA, Ecrits de Prison, Editions Antoinette Fouque, collection "des femmes", Paris, 1995., Jacqueline SAMMALI, op. cit., J. F. PEROUSE, La Terre Brûlée, Kurdistan, Le Monde Diplomatique, ...,Les rapports annuels d'Amnistie Internationale sur la Turquie, de 1982 au 1998.

[3] membre de la famille non nucléaire

contact avec un groupe de gauche. Ca a commencé comme ça, je veux dire en dernière année d'*ortaokul* [4].

Pourquoi vos parents ne parlaient-ils pas de votre kurdité ?

Je veux dire… Ils sont assimilés et ils avaient oublié leur kurdité. Oooh… c'est pourquoi ils ne l'évoquaient pas.

Quel genre de changements a eu lieu après vos treize ans ?

Yani… Au départ, les changements en moi ont été très radicaux parce que dans ces années-là, dans le milieu de gauche, ont commencé les débats sur la question kurde. En réalité, j'ai senti tout de suite que je devenais kurde, spontanément. A vrai dire, c'est un sentiment étrange et j'étais très contente d'apprendre que nous étions kurdes. *Yani*, c'était une chose, c'était une chose incroyable. Peut-être que c'est une chose que ces années ont produit, c'est-à-dire, peut-être, être kurde était une autre façon d'être opprimé. Et nous, les gens de gauche, on faisait des choses sur l'oppression, c'est-à-dire qu'au lieu de penser théoriquement, on est surtout devenu des gens de gauche en évoquant combien on était soumis à l'oppression. Peut-être que c'est ça qui nous a inspiré. C'est très étrange. Peut-être que pour vous[5], il est difficile de traduire tout ça ? C'est quelque chose que je ne peux pas vraiment décrire et qui est très difficile à raconter en peu de temps.

Par rapport à la situation précédente où vous n'étiez pas consciente d'être Kurde, est-ce qu'il y a eu un conflit en vous ?

Yani, j'étais très en colère, surtout après ma famille, pourquoi on ne vivait pas comme des Kurdes, pourquoi on ne savait pas parler kurde ou bien pourquoi on n'allait jamais au Kurdistan, etc. Mais après, en grandissant, nous avons remarqué que c'était pareil dans la plupart des familles : on vivait les mêmes choses. En vérité, ce n'était pas leur faute, c'était surtout la faute de l'Etat. Mais dans les premières années, la confrontation en moi était différente, ce conflit intellectuel. Mais maintenant, bien sûr, j'ai mieux compris. C'est-à-dire, la plupart des familles, des centaines, des milliers, peut-être des millions de familles ont vécu ce que nous avons vécu.

Après, à l'école, est-ce que tu pouvais parler de tout ça avec ton entourage, avec tes amis, avec d'autres personnes ?

[4] l'école moyenne, c'est à dire le collège.
[5] En s'adressant à l'interprète.

Institut kurde de Paris

Pendant le lycée, j'en parlais beaucoup parce que, pendant le lycée, on était des enfants politiques. Dans ces années-là, à vrai dire, la politique était rentrée dans tous les lycées. J'en parlais, bien sûr.

Concrètement, comment vous parliez de la situation politique à cette époque ?

Simdi[6], *Evet*[7]... J'ai fait connaissance avec le socialisme pour la première fois quand j'avais treize, quatorze ans, c'est-à-dire que c'était un processus qui avait commencé avec quelques livres. Mais après, j'ai commencé à me rendre compte qu'en Turquie, l'Etat rendait ses opposants semblables à lui-même. C'est-à-dire qu'en Turquie, j'ai commencé à croire que les socialistes qui devaient en principe être les plus progressistes n'arrivaient pas à établir une rupture avec l'idéologie officielle de l'Etat. Et c'est pourquoi, quand j'avais 17 ans, j'ai quitté un mouvement socialiste turc pour lequel j'avais de la sympathie. Et depuis, j'ai commencé à lire, à faire des recherches moi-même à l'université afin de progresser. Mais aujourd'hui, bien sûr, il y a un mouvement qui continue au Kurdistan et je crois que tout le monde est touché et inspiré par celui-ci. Il y a une guerre et les effets de cette guerre. On trouve ces effets chez moi comme chez tout le monde. Mais moi, je m'en suis rendue compte en la vivant. C'est à dire que j'ai appris par mon expérience qu'en Turquie les socialistes n'arrivaient pas à rompre avec l'idéologie officielle. Pour moi, le côté le plus important était celui-là.

Quelles études avez-vous fait et quelle pensée idéologique avez-vous choisi ?

J'ai fait mes études universitaires à la faculté de droit à Istanbul. A cette époque-là, dans mes années universitaires aussi, j'estimais les idées socialistes mais je ne faisais partie d'aucune organisation.

Est-ce que le fait d'être femme avait un effet sur votre adhésion aux idées socialistes ?

Je ne crois pas parce que j'étais vraiment très jeune. Je crois que ça n'a pas été le cas.

A la faculté, à quel genre d'activités politiques avez-vous participé, avec quel type d'associations, d'organisations étiez-vous en relation ?

Dans le quartier où j'habitais, il y avait une association que fréquentaient les jeunes de gauche. J'allais dans cette association, sinon, je n'étais dans aucune structure organisée. A cette époque-là, juste au début de mes études à l'université, il y a eu le Coup d'Etat du 12 septembre. C'était une époque où la liberté de s'organiser était complètement bafouée. Par

[6] Maintenant, interjection
[7] Oui, bon..., interjection.

Institut Kurde de Paris

exemple, notre université était sous l'occupation fasciste. Les premières années, on rentrait et sortait de l'université dans le cordon de la police. C'est pourquoi, pendant ces années-là, à l'université, on n'a pas eu d'occasion d'avoir des activités. Parce que c'étaient des années d'oppression dure.

Comment avez-vous ressenti ce Coup d'Etat ?

Maintenant, avant de parler de cette époque... Dans l'Etat de la république de Turquie, il y a un système de putsch depuis 75 ans. La Turquie est toujours dirigée par les militaires, c'est-à-dire que les civils n'ont jamais eu réellement le pouvoir mais le Coup d'Etat du 12 septembre était ouvertement la réalisation de cette pratique du putsch. Et ils ont fait ce Coup d'Etat très ouvertement. Par exemple, même aujourd'hui, la Turquie continue d'être dirigée par un système de putsch. Elle est encore dirigée par les militaires. Mais le 12 septembre, si on peut dire, a écrasé les gens comme un rouleau compresseur, il les a détruit, il a interdit toute sorte d'organisation, les gens ont été arrêtés, ont été tués sous la torture, pendus, exécutés, c'est-à-dire, je peux le décrire comme une opération assassine, un nettoyage. C'est valable pour tout le monde.

Est-ce qu'à cette époque, à l'université, vous parliez du kémalisme entre vous ?

Je ne crois pas que le mouvement de gauche turc se méfie du kémalisme, c'est le cas même aujourd'hui. Bien sûr que notre rupture avec ceci a pris très longtemps. Ces gens-là ne pouvaient pas rompre facilement avec le kémalisme parce que le kémalisme est une idéologie officielle qui est injectée dans la tête des gens dès leur naissance. Aujourd'hui, je me trouve complètement anti-kémaliste mais à l'université, je me posais des questions. Mais je n'étais pas kémaliste. Mais bien sûr, les effets du kémalisme résidaient en nous tous. Il s'agit d'un processus, notamment après 1984, avec le déclenchement de la guerre, les gens ont commencé à s'interroger plus sur le kémalisme, la même chose est aussi valable pour moi. Le processus de rupture avec le kémalisme a pris beaucoup de temps.

Avant 1984, Que représentait le kémalisme pour vous ?

Aujourd'hui en Turquie, l'Etat a créé lui même deux ennemis qui les utilise dans les périodes spécifiques. L'un de ces ennemis est le peuple kurde, et l'autre les islamistes. Le kémalisme est toujours lancé comme le symbole du progrès et de la laïcité contre l'islamisme. En réalité, ceci est la théorie des putschistes mais encore aujourd'hui en Turquie, l'idée qui assimile le kémalisme au progrès, est majoritaire. Moi aussi avant, je pensais que le kémalisme était une

Institut kurde de Paris

chose progressiste contre l'islamisme et les réactionnaires[8]. La même chose était valable pour tout le monde. On voyait même Le kémalisme comme des idées de gauche et progressistes cela nous a toujours été appris comme ça. Pourtant il nous fallait vivre une vraie guerre pour qu'on connaisse vraiment le kémalisme. Mais aujourd'hui, je pense que le kémalisme signifie le mouvement le plus réactionnaire, je pense même que c'est du fascisme. Mais avant comme tout le monde, je l'imaginais comme un symbole du progrès. Encore et encore aujourd'hui, la grande majorité de la Turquie est kémaliste. Elle pense encore que le kémalisme possède des éléments progressistes contre l'Islamisme, c'est à dire c'est la conséquence de la mauvaise information.

Après le déclenchement de la guerre dont vous parlez, quel genre de changements avez-vous eu sur vous-même ?

Avant tout, moi-même j'ai commencé à m'intéresser plus à l'histoire du Kurdistan et malgré qu'on essaye aujourd'hui en Turquie de nous montrer comme quoi le PKK est responsable de cette guerre je me suis rendue compte que ce problème existait depuis 75 ans et que depuis il y a eu plusieurs révoltes kurdes et que la raison de toutes ces révoltes était chaque fois l'application différente et arbitraire de la justice et de la législation et que les kurdes étaient obligés de prendre les armes. Et notamment après que j'ai commencé mes activités sur les Droits de l'Homme, je me suis rendue plusieurs fois au Kurdistan, j'ai vu de mes propres yeux les destructions des maisons et des villages entiers, les violations des Droits de l'Homme, et c'est devenu le sujet qui m'importe le plus, c'est à dire, je pense que ceci est le centre de notre raison d'être.

Quand la guerre a commencé, étiez-vous encore à l'université ?

Oui j'étais en dernière année, l'année de mon diplôme.

Pourquoi avez-vous choisi de faire du droit ?

Je ne sais pas vraiment pourquoi mais dés mon enfance je disais toujours que je deviendrai avocate. Peut être cela m'a été révélé par les injustes, peut être que j'ai vu un film concernant ce métier, je ne sais pas vraiment.

Institut kurde de Paris

[8] Voir Hamit BOZARSLAN op. cit.

Est-ce que vous avez senti les oppressions sur vous-même ?

Bien sûr que je les ai senti. C'est à dire je suis soumise à pleins d'oppressions, j'ai vécu 6 mois en prison. Une fois, j'ai subi une attaque armée à Diyarbakir, ce n'était pas grave[9] (Anesty; page 35), c'était notre voiture qui a été touchée par les balles. Encore, souvent je reçois des menaces par téléphone. Il ne s'agit pas que de moi, il s'agit de la plus part des gens qui travaillent sur le Droit de l'Homme. Treize dirigeants de notre association ont été tués, jusqu'à aujourd'hui. Il n'y a personne qui ne sente pas cette pression sur soi parmi les gens qui travaillent dans le cadre des Droit de l'Homme en Turquie.

Est-ce que vous avez pris part à cette guerre ? Quelles sont les raisons qui vous ont pousser à vous engager comme activiste des Droits de l'Homme ?

Déjà, je crois que je me suis retrouvée vraiment dans les activités des Droits de l'Homme. Je veux dire, c'est ce type de combat qui me convient. C'est pourquoi depuis dix ans je travaille dans cette association. J'ai travaillé à plusieurs niveaux de la direction.

Pourquoi ? (en s'adressant à l'interprète)

L'interprète : De quelle manière pouvez-vous participer à cette guerre ?

C'est-à-dire, je pense que je peux aider à dévoiler cette guerre. Par sa nature, le milieu des Droits de l'Homme est ainsi. Parce qu'en Turquie, les gens qui se disent intellectuels, opposants, ne veulent pas voir la guerre qui se déroule au Kurdistan. Notre devoir, c'est de pouvoir leur expliquer l'évidence de cette guerre. C'est pourquoi on va souvent dans la région et on essaye de faire entendre au monde entier les violations des droits qui s'y passent. Rien que pour cela, nous avons commencé un travail sur les femmes violées dans la guerre et on a réussi à mettre ceci à l'ordre du jour dans le monde. Ca par exemple était très important pour nous. Voilà, notre travail est comme ceci.

Pourquoi avez-vous été arrêtée pendant six mois ?

En raison d'un de mes articles dans lequel, surtout, j'avais utilisé le mot Kurdistan.

Vous avez aussi un travail avec les mères du samedi. Pouvez-vous en parler ?

Bien sûr... L'action des Mères du Samedi a commencé il y a trois ans et demi quand j'étais en prison. Mais depuis que j'en suis sortie, depuis trois ans et demi, j'y participe. Beaucoup de fois, nous avons tous été en garde à vue. L'action des Mères du Samedi n'est qu'une conséquence de sentiments maternels, c'est l'action légitime des mères qui cherchent leurs

Institut kurde de Paris

enfants disparus. C'est pourquoi, comme tous les défenseurs des Droits de l'Homme, j'ai de la sympathie pour cette action. Mes clients aussi ont été portés disparus pendant qu'ils étaient en garde à vue au poste de police. Et l'action des Mères du Samedi met à l'ordre du jour la réalité des disparus en Turquie. Je pense que c'est une action importante mais depuis le 15 août (1998), elle subit des attaques policières. Chaque semaine, nous sommes mis en garde à vue. Aujourd'hui, par exemple, je n'y suis pas allée parce qu'il y avait un autre événement important mais mes amis ont encore été mis en garde à vue. Mais notre action va continuer.

A part ça, quel genre d'activité votre association a-t-elle ?

L'association des Droits de l'Homme agit dans tous les domaines de la vie : les tortures, les gardes à vue, les disparitions pendant les gardes à vue, la guerre, les conséquences de la guerre comme violations des droits, la liberté d'expression, les violations des droits dans le travail, donc toutes les violations que vous pouvez imaginer constituent les préoccupations de notre association.

J'imagine que ces activités vous prennent beaucoup de temps. Est-ce que c'est possible d'avoir une vie en dehors de ça ?

Hum (en souriant)... Je ne peux jamais me priver de lire des livres par exemple. Je me lève tous les matins à cinq heures et demi - six heures, je lis mon livre, je regarde les informations, c'est tout ceci que je réserve pour moi-même. A part ça, j'aime aussi vivre, c'est-à-dire de temps en temps aller manger, être avec les amis que j'aime. C'est tout. Je veux dire que pour autre chose, il ne reste plus de temps. On n'a même pas notre week-end. Par exemple, aujourd'hui, on est samedi et je suis là. Et par exemple, demain, je vais me rendre dans une prison. Je veux dire, c'est comme ça. Mais, c'est-à-dire, quand on voit tout ceci comme une façon de vivre, ça ne nous semble pas bizarre. Je veux dire, ça, c'est notre vie. Je ne fais pas cette chose : je me limite pour faire ceci ou cela, j'essaye de faire tout ce que j'aime dans la vie mais je ne suis pas autant formelle, je fais les choses selon le temps que j'ai.

Avez-vous des enfants ?

Non.

Est-ce que c'est un choix ?

Oui.

9

Institut Kurde de Paris

Est-ce que c'est à cause de la situation de votre pays ?

Je ne sais pas si je peux dire exactement que c'est à cause de la situation de mon pays mais je crois que c'est pour que je puisse travailler tranquillement. Voilà pourquoi je ne veux pas avoir d'enfant.

Dans d'autres circonstances, vous auriez aimé en avoir ?

Bien sûr que j'aurais voulu. Par exemple, quand j'étais en prison, je me disais : dés que je sors de prison, je veux avoir un enfant. Mais quand on rentre dans la vie, on dit non, ce n'est pas réalisable.

Après six mois de prison, avez-vous pensé à freiner vos activités ?

Non, je ne l'ai pas pensé.

Au contraire ?

Oui, bien sûr, quand on vous arrête à cause de vos idées, vous comprenez mieux toutes les choses. C'est-à-dire, vous ne donnez aucun sens au fait que vous êtes arrêtée simplement parce que vous n'êtes pas d'accord avec cet Etat. Au contraire, ça vous encourage et vous rend plus fort.

Depuis que la guerre a commencé, est-ce qu'il y a eu un grand changement chez la femme kurde ?

Bien sûr qu'il y a eu une grande politisation chez la femme kurde. Le plus grand poids de la guerre est porté par les femmes. En plus, la femme est perçue comme un butin de guerre, c'est-à-dire qu'en pratiquant la violence dans la guerre, il n'y a pas qu'une agression contre son identité de femme, mais aussi contre l'identité ethnique qu'elle représente. Les femmes kurdes ont vécu cette violence très densément, c'est pourquoi nous sommes en train de faire un travail qui consiste à offrir le service d'avocats aux femmes violées. En un an et demi, 80 femmes violées se sont adressées à nous, nous avons porté plainte et nous suivons les dossiers.

Pour une femme au foyer kurde, quel genre de changements y il y a eu ?

Les gens sont arrêtés pour la seule raison qu'ils sont kurdes et les maris, les enfants de ces femmes ne sont arrêtés rien que pour leur identité kurde, aussi bien elles-mêmes subissent des

Institut kurde de Paris

descentes de la police ou des *özel tim*[10] dans leur maison. Notamment, ça se passe souvent dans les quartiers des familles exilées et au Kurdistan en permanence, tous les jours c'est le cas. Les femmes sont portées disparues en garde à vue, tuées sous la torture, car la femme participe à la guerre dans les maquis, devient guerrière – au Kurdistan, à peu près dans toutes les familles il y a eu des jeunes filles qui y sont allées naturellement - c'est-à-dire que c'est une chose que, c'est-à-dire que la composante kurde de la guerre ne descend pas du ciel par paquets comme ça, c'est-à-dire que ce sont les enfants des familles kurdes tout ceux là. Et du fait que leurs enfants s'engagent dans cette guerre, elles deviennent naturellement partisanes dans cette guerre. Et bien sûr, elles se sont senties comme prises à partie dans cette guerre. Je crois que c'est ça la réalité. Et dans ce processus, ceci a ramené les femmes à leur politisation. Et bien sûr, la femme qui était au foyer n'a pas assisté à cette guerre qu'en restant chez elle : soit elle a envoyé son enfant au maquis, soit il y a eu des descentes des forces de l'ordre dans sa maison, soit elle a été obligée de quitter sa maison ou son village, c'est-à-dire qu'en vivant la guerre très intensément, elle s'est politisée.

Est-ce qu'il y a eu des changements dans leur vie quotidienne par rapport à leur vie traditionnelle ?

Bien sûr, il y en a eu, parce que la quasi-totalité vient du Kurdistan, c'est-à-dire de ses terres. Par exemple, ces personnes ont des problèmes pour trouver un abri à cause de l'exil. Elles vivent dans les pires conditions, les maisons dans lesquelles elles vivent ont des conditions insupportables. A part ça, elles ont des problèmes de langue car la majorité des femmes kurdes, parce qu'elles ne sont pas scolarisées et qu'elles restent à la maison ne parlent pas turc et ici elles ont des problèmes pour communiquer, pour parler. Ce sont des personnes d'une société très différente. Et en plus les enfants vivent de grands problèmes. Ils ont des problèmes de santé parce qu'en Turquie, les traitements ne sont pas gratuits, les services de santé sont payants. A cause de ça, la majorité est malade et ne peut même pas être soignée. C'est valable pour elles et pour les enfants. Et tout ceci a changé radicalement la vie ordinaire, quotidienne de ces personnes. Tout ça est lié à la guerre.

Institut Kurde de Paris

[10] Teams spéciaux, para miltaires, constituées de la police , des gendarmes et des militaires, fondé en 1985 contre la guérilla kurde. Voir S. CELIK, op. cit.

Après la prison, vous avez parlé des menaces par téléphone. Si je comprends bien, votre vie est en danger ?

C'est-à-dire... J'ai toujours des menaces, mais là, il n'y a rien à faire, c'est valable pour tout le monde en Turquie, pour tous ceux qui travaillent dans ce domaine, et on ne peut rien faire. Je veux dire que désormais nous y sommes habitués. (Elle rit)

Malgré tous ces risques, toutes ces menaces qui vous concernent directement, qu'est-ce qui vous encourage à poursuivre vos activités ?

Je peux dire que c'est la certitude et la croyance qu'un jour tout s'arrangera, tout s'améliorera et l'espoir d'un Monde de paix, de fraternité, d'un Monde beau, mais là, ça ne concerne pas seulement moi parce que je ne suis pas la seule à vivre tout ceci. En Turquie, un grand nombre de gens le vivent, et surtout au Kurdistan. C'est de l'espoir et une façon de vivre. C'est-à-dire que nous aimons, nous aimons vivre comme ceci, car désormais, ce n'est pas possible sans aimer.

Qu'est-ce qui vous fait espérer et vous rend sûre qu'un jour il y aura le bonheur, la paix, que tout le monde sera heureux ?

Ce qui me fait espérer et que malgré le grand effort et la politique de l'Etat afin de faire s'entretuer Turcs et Kurdes encore aujourd'hui les gens ne s'égorgent pas dans la rue, c'est-à-dire même ça est une chose qui donne de l'espoir. Je crois que ça s'améliorera un jour parce que les Turcs ne lisent pas et la société turque est une société qui ne lit pas. Ils ne savent rien et ils se contentent de ce qui est offert et donné par l'Etat. Malgré ça, ces deux peuples n'en sont pas arrivés à s'égorger dans la rue. Ca veut dire qu'il y a quelque chose, je veux dire qu'il y a une relation d'amour entre ces deux sociétés. Et nous, nous devons expliquer à cette société à quel point la politique de l'Etat est fausse et mauvaise. C'est pour cela qu'on essaie de faire quelque chose. C'est-à-dire, par conséquent, ça s'est toujours passé comme ça partout. C'est comme ça que ça peut s'améliorer. C'est pourquoi nous croyons qu'il y a un devoir à remplir sur ce sujet et je crois que pour agir, il ne faut pas nécessairement attendre des grands évènements il suffit de croire. Il ne faut pas autant d'évènements.

Le peuple turc arrive-t-il à comprendre ces messages ?

S'il comprenait correctement, désormais cette guerre serait finie. Le message n'est pas encore compris mais nos efforts pour expliquer continueront.

Institut Kurde de Paris

Je pense que la majorité des gens qui travaillent pour la liberté de ce pays, comme vous, sont des Kurdes, qu'en pensez-vous ?

Malheureusement, c'est vrai. En effet, c 'est ça que j'ai essayé d 'expliquer. Les Turcs qui s'identifient comme des opposants, à l'heure actuelle, n'ont pas pu rompre avec l'idéologie officielle, bien sûr, il y a des exceptions, mais c'est le cas en général.

Que vous évoque le mot martyre ?

Le mot martyre... Hmm... Très... Hmm... C'est une notion très religieuse. A vrai dire, moi, personnellement, je n'aime pas la notion de martyre, c'est pourquoi, je ne prononce pas souvent ce mot...Mais, c'est une chose comme ça... C'est à dire c'est une signification forte qui donne la force aux proches de la personne morte pour qu'ils puissent récupérer, posséder[11] leur mort. Des fois, même si je n'aime pas ce mot, je l'utilise aussi. C'est quelque chose si étrange, mais on doit faire ceci, ici, il s 'agit d'un grand devoir qui attend les défenseurs des Droits de l'Homme car l'Etat nomme que les militaires comme martyres, et la partie prenante kurde nomme comme martyres que les guerriers kurdes morts. Donc, celui qui commence, c'est l'Etat lui-même. Mais, en même temps, la partie kurde déclare et souligne toujours ses douleurs, même pour les Turcs qui sont morts dans cette guerre et ils sont aussi contre la mort des soldats turcs. Il faut faire dire ceci aux deux partis. C'est comme ça que la guerre peut finir, c'est à dire, il faut communiquer et se mettre en relation avec les familles des soldats. Parce que c'est l'Etat qui les utilisent. Nous devons leur raconter les réalités. Si cette société aime autant la notion de martyre, dans ce cas là, les deux partis doivent être appelés martyre ou bien, sans utiliser cette notion on doit prendre une position contre ces morts, ce que je pense personnellement.

Est-ce qu'il est possible d 'établir un dialogue avec les mères des soldats morts, est-ce qu'il y a des moyens pour ceci ?

Bien sûr que c'est possible, il y a même des familles avec qui nous sommes en relation mais par le biais de leurs sentiments, elles sont utilisées par l'Etat. Elles vivent dans un entourage où la pression est très forte mais une partie est susceptible de parler et avec qui nous avons des relations et, elles comprennent, elles sont conscientes que l'Etat fait beaucoup de littérature sur eux mais n'apporte jamais une aide concrète mais comme ils subissent une forte pression, ils ont très peur. S'ils n'avaient pas peur, les conséquences pourraient être très différentes. Par exemple, auparavant, notre Président Général (de l'association) s'était rendu

Institut Kurde de Paris

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

au Kurdistan pour accompagner la libération des prisonniers de guerre (les soldats turcs, prisonniers dans les camps des guerriers kurdes) en Irak du Nord. Après ceci, les familles des soldats ont subi des pressions très fortes, c'est pourquoi nous essayons de nous mettre en relation avec eux, des fois, nous réussissons mais eux, ils ont très peur.

Institut kurde de Paris

[11] Ici elle utilise le mot *sahiplenmek* qui veut dire posséder, récupérer, pouvoir revendiquer.

Entretien avec LEMAN YURTSEVER

IHD d'Istanbul

Votre nom, prénom, vote date de naissance, où vous êtes né, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis née en 1960 à Keya, province de Bingol, je suis du village Barbe, son nom a été transformé en turc en Sutluce[1] mais…

Comment vous appelez-vous ?

Evet… Leman Yurtsever.

Pouvez-vous parler de vos parents, de votre enfance ?

Ma famille est une famille démocrate. Je suis originaire d'Alevi[2], Kurde d'Alevi. C'était une famille démocrate mais malgré ces caractéristiques démocrates, quant au féodalisme, elle n'était pas différente des autres.

Vous avez appris le Turc à l'école ?

Oui, je l'ai appris à l'école.

Quelles difficultés avez-vous rencontré la première fois que vous êtes allée à l'école ?

Quand j'ai commencé, pour la première fois, à l'école, pour apprendre turc, j'ai eu beaucoup de difficultés. La prononciation, notamment, me semblait très dure. Cette difficulté à durer même les années après, je l'ai même aujourd'hui, de temps en temps. Mais il y a une chose… la situation est un peu différente. Mon oncle, lui, était un inspecteur de l'éducation primaire. Il nous faisait toujours pression pour qu'on parle bien turc, c'est pourquoi, je peux dire que je n'ai pas beaucoup parlé kurde.

Est-ce que vous vous rappelez du comportement des enseignants ?

Je me souviens très bien qu'ils se moquaient de nous et qu'ils nous insultaient car nous ne parlions pas bien turc. Il s'agissait des citoyens turcs qui parlaient parfaitement bien turc. Je me souviens toujours de ça.

---

[1] prononcé sutludgé

[2]

Institut kurde de Paris

Votre oncle qui était fonctionnaire dans l'éducation nationale, avait-il des idées kémalistes ?
Oui, en même temps, mon père aussi en avait, je veux dire que la famille était une famille kémaliste.

Et comment était-il votre comportement ?
A cette époque là, il me semble que j'avais une âme anarchiste. J'étais toujours comme ça. J'avais toujours un caractère têtu, combattant, soit contre ma famille, soit contre mon entourage et notamment contre ma famille, c'était le cas. J'avais un comportement très têtu, j'étais un genre d'humain qui voulait absolument réaliser ce qu'il voulait. Je suis encore comme ça, je réussis la majorité des choses que je fais. Même si je n 'ai réussi que la moitié, j'ai quand même réussi. Ma famille me faisait beaucoup de pression pour que je ne m'intéresse à rien...Je veux dire à cette époque là. Mais moi, je me mêlais toujours à quelque chose, j'étais toujours dans la politique. On peut dire que c'étaient les premières étincelles pour moi et quand on était à Bingol...les étincelles de la politique... Je ne vais pas trop rentrer dans le détails mais dans les années d'*ortakul*[3] en réfléchissant et discutant avec nos amis sur ce que nous pourrions faire, nous nous sommes retrouvés dans la politique. Nous avons eu, à cette époque là, différents types d'activités... Et ça n'a pas duré longtemps, ça a duré deux ans, il s'agit de 1976 à 1978. Mon père aussi est quelqu'un qui était engagé en politique. Il était du C. H. P.[4] et aussi, car nous étions originaires d'*Alevi*, nous avons subi des agressions. Mon père a été victime de nombreuses agressions. Autrement dit, notre maison est brûlée, mon père a été attaqué plusieurs fois, mon père tenait une librairie et, après chaque manifestation des *ülkücü*[5] et des gens du M.H.P.[6], la librairie était attaquée. Il était le premier qui a commencé à vendre des livres de Marx, Lénine, c'est pourquoi, il avait beaucoup de pression. Ensuite, pendant un certain temps, notre maison a été protégée par des gardes. En résumé, à cette époque là, car mon père était progressiste et de plus en plus délégué du C.H.P., nous subissions une grande pression. Nous n'avions plus de garantie pour notre vie, c'est pourquoi nous sommes venus à Istanbul. A cette époque là, mon père est resté deux mois en prison.

Institut kurde de Paris

[3] Signifie en turc collège
[4] Cumhuriyet Halk Partisi, Parti Républicain du Peuple.
[5] Les ülkücü, Les idéalistes, le mouvement de jeunesse des ultra nationalistes turcs, branche de la section de jeunesse du parti MHP., voir Selahattin CELIK, op. cit.
[6] Milliyetçi Hareket Partisi, Parti Nationaliste du Progrès, parti ultra nationaliste turc., voir S. Celik, op. cit.

Quel âge aviez-vous quand votre père a été arrêté ?
J'avais 15 ou 16 ans.

Est-ce que vous aviez des rapports avec des associations ou des partis politiques ?
Oui, j'en avais, il faut mieux, je crois, que je ne rentre pas trop dans les détails.

Vous ne voulez pas parler de ça ?
Je veux dire que c'est à peu près les mêmes choses qu'aujourd'hui. Il vaut mieux que je n'en parle pas.

Depuis combien de temps travaillez vous pour l'association des droits de l'Homme ?
Je travaille dans l'association des Droits de l'Homme depuis 3 ans. Bien sûr que j'ai une situation très particulière, quand il s'agit de ma situation de travail, je ne pouvais pas travailler en temps que cadre car je ne pouvais pas adhérer à l'association mais j'étais toujours en contact et je les aidais pour leur travail.

Quelle est cette situation ?
A cause de mon travail, j'étais fonctionnaire d'Etat et un fonctionnaire d'Etat ne peut pas être membre d'une association selon le décret 657. Quant à l'association, je travaille activement pour la commission contre les disparitions et je suis membre depuis 3 ou 4 mois. Je suis membre du conseil.

Pourquoi avez-vous commencé à vous occuper des disparus ?
Il y avait Talat TURKOGLU qui venait d'être arrêté et porté disparu. Je connaissais sa femme, elle m'a appelée, elle m'a demandé de l'aide. J 'ai commencé à habiter avec elle car elle avait peur... environ pendant 8 mois... Je l'ai accompagnée. Voilà comment je me suis retrouvée dans la commission des disparus et depuis ce temps là je travaille activement pour cette commission. Il y a eu une forte amitié entre moi et Asena, la femme de Talat. J'étais toujours à côté d'elle, je ne l'ai jamais laissé seule pendant 8 mois. J'étais à côté d'elle d'un point de vue psychologique et autre...Je veux dire...on parlait souvent en faisant des nuits blanches. Et à cette époque là, je ne voyais plus rien. Je n'avais plus le soucis de perdre mon travail... A part ça, je suis aussi membre créateur d'un syndicat de fonctionnaires, avant cette commission, je m'occupais plus du syndicat. Nous avons un syndicat dans le domaine des

Institut kurde de Paris

banques qui se nomme Tum Banka Sen. Je suis le premier membre créateur de celui-ci. Dans les années 93, je m'occupais de ça, avant j'ai travaillé dans différentes organisations sociales, par exemple des associations culturelles, de musique populaire, de folklore*. A cause de mon statut de fonctionnaire, je ne pouvais travailler que dans les associations sociales, culturelles mais je n'ai jamais manqué des manifestations. Face à nous, nous avons trop d'interdits, c'est pourquoi, je n'ai pas pu être présente dans certaines choses, je n'ai pas pu faire plusieurs choses. Ma situation ne me le permettait pas. Il y avait le mouvement de syndicalisation des fonctionnaires* et il y avait une pression forte sur les fonctionnaires qui voulaient créer leurs syndicats. En première étape, il y a eu trois, quatre syndicats créés, ensuite, nous avons créé le nôtre avec quatre, cinq amis. De plus en plus nous avons grandi et nous en sommes arrivé là. Je veux parler des choses que nous avons rencontré pendant ce processus.

Pouvez-vous nous expliquer votre arrivée à Istanbul ?

Nous n'avions pas du tout la garantie de vie et nous avons subi une forte pression. Chaque soir, nos vitres ont été cassées, une fois, ils sont venus brûler ma maison, là l'Etat nous a soit disant offert des gardes pour nous protéger. A cette époque là, mon oncle qui habitait depuis 3, 4 ans à Istanbul, a insisté pour qu 'on vienne à Istanbul et nous y sommes allés . A Istanbul, nous avons rencontré de nombreuses difficultés, notamment les conditions d'éducation de mes frères étaient très difficiles, et ils avaient beaucoup de difficultés car ils ne parlaient pas bien le Turc, que ce soit par l'école ou par les étudiants mes frères étaient insultés et on leur disait : tu es Kurde, tu es de Bingol, qu'est-ce que tu fabriques ici ? Ne viens plus à cette école, des choses comme ça. En plus, dans le moindre événement, par exemple, une bijouterie qui est cambriolée, la première adresse de la police était notre maison. Surtout après le coup d'état du 12 septembre, notre maison était sous une pression très forte, mes quatre frères sont mis en garde à vue et ont été torturés très gravement pendant un mois. Encore aujourd'hui, que ça soit dans le quartier ou dans l'immeuble, nous continuons à être insultés et mal vus car nous sommes kurdes. Aujourd'hui je ne vis plus avec mes parents mais ma mère continue à subir intensément ces pressions. Elle nous dit toujours qu'elle a envie de rentrer à Bingol car elle n'en peut plus. Malgré 7 ans passés, elle n'y est pas habituée. Les relations qu'elle a avec les voisins et les gens du quartier sont très superficiels, il n'y a pas d'amitié. Quoi qu'il se passe, on est traité comme des sales kurdes.

Comment avez-vous compris le kémalisme, est-ce qu'il y a eu un événement particulier qui vous a révélé ?

Institut Kurde de Paris

Pour notre génération, je crois que le kémalisme n'a pas été un grand problème, il l'a été surtout pour la génération de mes parents, je veux dire les jeunes en général sont dans la politique. Et la majorité des jeunes de ma famille sont actuellement en prison, par exemple mon cousin paternel est en prison, un autre a été assassiné l'autre jour à Izmir, peut être vous le connaissez, il s'appelle Bekir Yurtsever, il était enseignant et il travaillait aussi pour HADEP et il a été assassiné sous la torture par la police et les fascistes, dans les sièges des bureaux anti-terreur[7]. Il a été hospitalisé et dés son arrivée pendant 8 heures, les médecins l'ont laissé mourir sans aucune intervention. Et il a perdu sa vie à l'hôpital. Un professeur à l'hôpital a porté plainte contre les médecins pour cela.

Y a t'il eu des conséquences de cette plainte ?
C'était le professeur de l'hôpital lui-même qui a fait une déclaration. Nous même nous avons appris la vérité par ce même moyen. Nous avons appris la dimension de cet événement grâce à cette plainte.

Quel travail faites vous en dehors de tout ces activités ?
Je travaille dans une banque.

Comment agissez-vous concrètement dans votre commissions pour les disparus ?
Comme dans l'événement que vous avez vu tout à l'heure, j'étais une proche du disparu et il y avez un nouveau disparu, un frère, un de mes frère qui était porté disparu pendant la garde en vue de la police. Il venait de disparaître. Alors je peux vous raconter ce que nous pouvons faire. Les proches du disparu (sa femme, ses frères sœurs ou ses parents...) viennent nous annoncer la disparition de celui-ci. Nous, de suite, nous essayons d'avoir le plus d'informations auprès des autorités turc. Nous essayons de savoir s'il est en garde à vue ou non, si les autorités n'acceptent pas cette garde à vue, on fait intervenir les témoins qui ont assisté à l'arrestation du disparu. On essaye de convaincre les témoins d'intervenir, ensuite nous nous adressons auprès de toutes les institutions : premier ministre, la préfecture, l'Amnistie Internationale, toutes les organisations concernées, aux présidence des groupes parlementaires, au président du parlement, partout. Nous leur écrivons en leur demandant de l'aide en urgence, et d'agir. On lance une campagne comme ceci. On fait aussi des actions dans la rue, une fois par semaine, on fait un sit-in devant l'université de Galatasaray. Des fois, il y a des disparus dont l'arrestation est niée par les autorités, qui sont libérés. Ce genre de

[7] Les bureaux spéciaux ou les détenus sont torturés par des spécialistes, voir S; CELIK, op. cit.

Institut kurde de Paris

résultats nous réjouit et augmente notre crédibilité auprès des familles de disparus. Dans ce domaine, on arrive à être une force de pression et à faire entendre nos voix.

Vos recherches aboutissent-elles ?

La majorité des personnes arrêtées disparaît en garde à vue. Il y a l'exemple de Ayhan UZALA, par exemple... Il a disparu en garde à vue pendant 20 jours et il n'y avait aucune nouvelle de lui, et même il a un livre aujourd'hui. Grâce aux fortes pressions d'I.H.D., les organisations internationales, il a été libéré et on l'a lâché dans un endroit inconnu (il n'a pas été libéré dans un poste de police). L'Etat nous prend au sérieux, en effet, des fois il nous prend au sérieux et des fois pas du tout. Des fois oui, la preuve : la préfecture a préparé un rapport important sur les disparus.

Est-ce que cette activité vous prend beaucoup de temps ?

A peu près trois, quatre jours par semaine, c'est à dire que je suis toujours ici, surtout les soirs. Désormais, deux jours par semaine, je suis en garde à vue. Des fois, ça va jusqu'à cinq jours. Si vous voulez, je vous raconte un peu les disparus... Je veux dire... la façon, comment on est mis en garde à vue. Depuis dix neuf semaines, nous sommes sans exception, chaque semaine, mis en garde à vue. Au début, les 15 et 16 août, j'ai été mise en garde à vue et la raison invoquée était l 'anniversaire de la création du P.K.K. Et, j'étais traitée comme un suspect. La plupart des fois, on est mis en garde à vue avec des coups de matraque, avec les gaz de piment[8], il nous pulvérise le gaz qui provoque des larmes dans les yeux, par exemple, lors de la 172ème semaine de notre action, nous avons été battus gravement, j'ai été prise par les cheveux, traînée par terre et on m'a jeté de cette façon, sous les sièges du véhicule de la police. Cette fois-ci aussi, avec les gaz qui font pleurer, à l'intérieur[9] aussi, on a été maltraité, en garde à vue, on nous amène à manger trop tard, par exemple, nous avons faim et on demande quelque chose. On ne reçoit le repas du matin que le soir. Il y a des problèmes de toilettes, on nous amène aux toilettes un par un et ça prend beaucoup de temps. Ils nous insultent, ils nous crient dessus. Ils ne nous répondent jamais à nos besoins et à nos demandes très humaines. Après, ils nous disent :" Avons-nous vous amené ici par la force ? Pourtant, nous ne voulions pas de vous, non plus." Et, pendant l'arrestation des 15 et 16 août, nous étions deux femmes, on nous a fouillé partout jusqu'à nos sous-vêtements, en nous déshabillant, et même en nous touchant avec leurs mains et j'avais honte. Je leur est dit :

Institut kurde de Paris

[8] *Gaz lacrymogènes*
[9] *Dans le langage turc, ça signifie chez la police ou en garde à vue.*

« pourquoi vous faites ça ? » et ils m'ont répondu : " Oh, ça, ça c'est rien, on va même plus loin, on ne vous à encore rien fait ici par rapport à ce que vous allez voir ". Pendant que nous sommes en garde à vue, il arrive qu 'ils nous frappent dessus. Par exemple, lors de cette même semaine, il y avait une famille de disparus, celle de Huseyin MORSUMBUL, il s 'agit de Fatma MORSUMBUL, ils l'ont amené autre part et l'ont séparé de nous, et quand nous l'avons retrouvée, *Anne*[10] s'était déjà évanouie et ils l'avaient mis au choc de l'eau froide, ils l'avaient frappée, c'était une *Anne* très âgée. Même s'ils nous connaissent très bien, jusqu'à nos noms, prénoms, ils nous traitent comme des suspects. Par exemple, les samedis, ils rendent l'avenue *Istiklal*[11] impraticable, et chaque fois, parmi les gens en garde à vue, il y en a plusieurs qui sont des gens ordinaires, (qui ne sont pas au courant de leur action), et ces gens là peuvent souvent être des gens qui n'ont jamais été mis en garde à vue. Tout ceux qu'ils voient dans la rue, ils les arrêtent. Quant à moi, les samedis, même si je ne vais pas à Galatasaray, dès que je sors de la maison, je suis souvent mise en garde à vue car ils me connaissent bien mais même si je ne vais pas à Galatasaray et même si je marche dans la rue comme tout le monde, ils me mettent en garde à vue, car ils me connaissent. C'est pourquoi, des fois, pendant le week-end, je reste toujours à l'association, je ne sors pas et cette rue entière est sous blocus. A cause de mon travail, j'essaie de limiter le nombre de gardes à vue, autrement dit, aujourd'hui Galatasaray nous est interdit, il nous est interdit de nous promener, les samedis, dans l'avenue Istiklal .

Après l'arrivée d'Ocalan en Europe ?

Les pressions sur nous, ce sont multipliées. Nous n'avons pas pu aller à Galatasaray pendant deux semaines. Nous avons préféré éviter des provocations *. Désormais, concernant Rome, pendant deux, trois semaines, nous avons fait ici des déclarations de presse. Même en sortant d'ici, ils nous arrêtent... Même si nous sommes que deux ou trois en train de marcher, ils nous arrêtent. Ils arrêtent aussi les gens qui viennent à l'association... Même vers 15 heures, ils arrêtent des gens. Par exemple, cette semaine, nous y sommes allés à huit personnes, ils nous ont attaqués avant d'arriver à Galatasaray. Pour huit personnes, il y avait 3500 policiers. Nous avons été surpris et nous avons eu du mal à comprendre si les 3500 policiers étaient là que pour nous. On leur a posé la question : "Etes-vous tous là pour nous ?" La réponse était : "Non, c'est pour la sécurité de l'avenue." Quand nous avons demandé pourquoi samedi, ils nous ont souri.

[10] Mère, en turc, les femmes âgées proches peuvent être appelées comme "Mère".
[11] Le boulevard d'Istiklal, où se trouve l'université de Galatasaray.

Institut kurde de Paris

Ca m'a vraiment surpris alors qu'il n'y avait aucune des mères du groupe de samedi et autant de police !

Par exemple, dans le quotidien Cumhuriyet[12], ils en ont aussi parlé. Il y avait même ma photo. Et les policiers qui m'entouraient étaient au moins 20, 30. *Yani*... je ne fuis pas, où voulez-vous que je fuis ? ... (*Elle essaie de monter l'article du journal*)... Là, c'est moi, je suis au milieu des policiers. Je ne me plains de rien, dans tous les cas, ils nous arrêtent car je ne fais pas des choses hors la loi. J'utilise le droit constitutionnel, c'est pourquoi je ne me plains pas. Ce sont eux qui commettent des crimes.

Mais de quoi ont-ils peur ? Quand il y a 3500 policiers pour 8 personnes ça veut dire qu'ils ont peur de quelque chose.

Ils ont peur, bien sûr, car nous nous sommes fait entendre dans le monde entier. Comme je l'avais dit, ils nous ont pris au sérieux, ils ont préparé des rapports, ils ont envoyé le bus des disparus. Ils nous ont même proposé une collaboration avec le siège de l'I.H.D.. Ils nous ont dit : "Allons chercher les disparus ensemble." Le préfet de police, lui même, est venu pour un entretien avec Akin BIRDAL[13]. IL y a même des articles de presse sur ceci. Ils ont fait une proposition de collaboration. Trouver des disparus est, en effet, leur travail... *Yani*... Nous ne pouvons pas les trouver, nous réclamons seulement nos disparus.

Vous m 'avez dit que bientôt, vous allez être à la retraite, est-ce que vous allez donner plus de votre temps pour l'association ?

Ca fait 20 ans que je travaille, et depuis 20 ans, je suis privée de ma liberté politique, je ne leur permettrais pas une fois de plus. Quand j'aurai fini de travailler, je continuerais ici, même si je risque la fin. Si vous voulez, on peut encore parler des proches des disparus.

Plutôt les raisons qui vous ont poussé à un tel engagement.

Yani... Le domaine des droits de l'Homme est la chose qui me plaisait le plus car vous vous adressez, vous communiquez, à un public très large. Tu te préoccupes de tout le monde. Tu prends position contre toutes les violations de droit. Si je travaillais dans une organisation, je ne pourrais pas faire ceci . Je serais limitée aux domaines de mon örgüt[14] Par exemple, si je

[12] Journal quotidien de tendance gauche - kémaliste. Voir Erdal ANAR, Insan Haklari Tarihi.
[13] Président de l'IHD en Turquie.
[14] Örgüt : organisation en turc, ici signifie organisation politique.

Institut kurde de Paris

me rends dans une prison, je peux voir des détenus qui appartiennent à toutes les opinions politiques mais si j'appartenais à une organisation politique, si je m'étais engagé dans une organisation, je m'occuperais tout d 'abord de mon organisation et peut-être que d'autres organisations ne m'auraient pas accepté. Yani...Ce pays a beaucoup besoin de défenseurs de Droits de l'Homme et on paie très cher pour cela. Par exemple, 16 de nos membres ont été tués... *Iste*[15]... Notre Président a été tué. C'est peut être plus que ça. Et, d'autre part, dans ce pays, il n'est pas une chose facile d'être un défenseur des Droits de l'Homme. Nous, les défenseurs des Droits de l'Homme, avons la nécessité de nous protéger et je crois que nous n'en avons pas la possibilité, la possibilité de bien nous protéger. Nous protégeons le droit des autres mais nous ne pouvons pas nous protéger nous même. Et dernièrement, il y a l'événement de *Akin BIRDAL*[16], c'est pourquoi... Moi... Je fais ce travail en connaissance de causes, en l'aimant, en l'estimant beaucoup et en acceptant de prendre le risque de payer cher.

Pouvez – vous parler de votre vie personnelle ?

En ce moment, car je suis toujours occupée, je n'ai même pas le temps d'y penser. Je travaille 8 heures par jour à la banque, je passe 3 à 4 heures ici, je passe aussi le week-end ici. J'ai très peu de temps à réserver à moi même. Il me reste la maison que j'utilise seulement comme un hôtel et pour lire (*en rigolant*). Je me réserve des fois du temps à la maison mais je l'utilise vraiment comme un hôtel et je ne me plains jamais. J'aime beaucoup ma vie. Quand je suis malade, je me repose (*en rigolant fortement*). Par exemple, au début de cette année, à un moment donné, j'étais très malade, j'avais mal aux poumons, et j'étais partie à Galatasaray avec les sérums sous le bras. Je suis toujours aussi amoureuse de mes activités. Je te fais beaucoup pleurer ?[17].

Institut kurde de Paris

L'interprète : "A mon avis, elle a du mal à accepter."

Pardon ?

L'interprète : "Elle a du mal."

C'est comme ça... *Yani*...

---

[15] Voici en turc, employé comme interjection.

[16] Akin BIRDAL a été attaqué par des armes et blessé gravement par balle dans le siége de l'IHD à Ankara. Il a reçu huit balles et resté au coma pendant plusieurs jours. Voir annexe.

[17] Elle s'adresse à Aurore QUENTRIC, en rigolant.

Donc, vous n'avez pas de famille, des enfants ?

Non, y'en a pas. Naturellement, je ne prends pas ce risque.

Dans d'autres conditions, voudriez-vous avoir des enfants ?

De temps en temps, j'y pense mais, maintenant, j'ai peur de prendre un tel risque. Je veux dire comme il y a la nécessité de réserver une partie de mon temps pour l'enfant... Mais nous avons des amis qui ont des enfants, elles sont aussi dans cette lutte et elles sont au moins aussi autant compétentes que moi. Malgré plusieurs difficultés, elles laissent leurs enfants à leurs familles, à leurs époux... J'espère, peut-être, que dans deux ans, j'y penserais. Pour l'instant, je vois ça comme un obstacle.

Malgré tout ça... Tous ces problèmes, qu'est-ce qui vous encourage ?

Comme je l'ai dit tout à l'heure, j'ai une âme d'anarchiste. Je veux dire que j'aime beaucoup faire quelque chose pour l'humanité. *Yani*... Pendant mon enfance, j'étais toujours comme ça. J'ai, à mon avis, la sociabilité dans mon âme[18]. C'est une partie de ma vie... Une partie importante. Je me demande des fois si je ne me sous-estime pas.(*en rigolant*)

Yani... Bien sûr. Les pressions que j'ai vécu durant mon enfance, toutes m'ont amené à cette situation parce que, moi, dans cette guerre, c'est à dire dans la guerre au Kurdistan, j'ai perdu de nombreux proches... *Yani*... Parmi mes *teyzeçoçuklari*[19] (*ce terme signifie cousins maternels parallèles*), parmi mes *amçaçocklari*[20] (*ce terme signifie cousins paternels parallèles*)... J'ai perdu beaucoup de proches. Comme je l 'ai déjà dit, la plupart de mes proches et mes *akraba*[21] sont en prison... *Yani*... Notre village est brûlé, même si je suis très loin mon village me manque... *Yani*... Si vous voulez que je vous raconte autre chose... Je sais que je suis très loin... Mais... Pour la première fois... Ca fait quatre ans que j'y suis allée puisqu'il n'y avait pas de garantie pour notre vie. Mon père, 6, 7 ans après notre arrivée à Istanbul, quand il y est allé a été victime, de nouveau, d'une tentative d'assassinat. Mon père, encore, est marqué par ça. Ils ne nous ont pas encore oublié à Bingol. Il y a une autre chose... Yani... C'est une famille très connue, il s'agit d'un *Asiret*[22]. Toute la famille est considérée comme un potentiel de criminels. Peu importe ce que tu es... Que ça soit à cette époque ou

Institut kurde de Paris

[18] *Avoir la sociabilité, en turc, signifie la capacité de partager.*
[19] Les cousins parallèles maternels.
[20] Les cousins parallèles paternels.
[21] Signifie membre d'une famille non nucléaire.
[22] "Tribu, ""grand famille" en kurde.

aujourd'hui, c'est une grande famille très progressiste de Bingol. Malgré le fait d'être kémaliste, il y a beaucoup de gens, qui ont fait leurs études, beaucoup de progressistes.

Que représente le mot martyre ? Pouvez-vous donner une définition ?
Je ne considère personne comme martyre. Il s'agit de gens qu'on a privé de vivre, qu'on a massacré, qu'on a éliminé, ce n'est pas eux qui ont décidé de mourir.

Faites-vous une différence entre les gens qui se tuent et ceux qui sont assassinés ?
Quand il s'agit des gens qui se tuent, il faut se poser la question : "Quelles sont les conditions qui les amènent à faire ça ? Cette personne était-elle vraiment responsable de son suicide ? Pourquoi a-t-elle choisi le suicide ?" Elle met fin à son droit de vivre mais je crois que c'est quelqu'un d'autre qui met fin à la vie de celle-ci. C'est, peut-être, une chose sociale. Je pense que ce sont des choses qui proviennent du système. Il est certain que les gens ne veulent jamais mourir volontairement parce que, comme je l'ai dit, les gens ne veulent jamais mettre fin à leur vie. Certainement qu'il y a des choses qui les poussent, qui les obligent, à faire ce crime. Le suicide est aussi un crime. La personne réalise ce crime contre elle-même, mais il y a des raisons qui la pousse à faire ce crime. Je pense comme ça. D'autre part, il y a des morts parmi les gens qui luttent. Comme je l'ai dit, qu'ils soient au Kurdistan, ou ici...Des personnes qui luttent, des personnes qui sont dans l'opposition... En général, elles sont tuées, éliminées...Celles-ci...Elles sont privées de leur droit de vivre, de leur liberté mais entre cette personne et celle qui se suicide, il y a une différence, une très petite différence parce que, par conséquent, toutes les deux choisissent la mort... *Yani*... C'est une chose comme ça. Elles choisissent la mort. Comme je l'ai dit, moi... *Iste* ... J'ai commencé cette activité de façon évidente mais, moi... Je ne veux pas non plus mourir. C'est quelque chose comme ça... Je ne veux pas mourir. Je veux encore plus me battre, je veux faire encore plus de choses. Que, lorsqu'il s'agit des personnes qui mènent une lutte armée ou des suicides ordinaires... Comme ça... C'est la chose propre au système lui-même, c'est de sa faute. Leurs attentes, leurs objectifs, peuvent être différents : quelqu'un peut avoir un tout petit monde, très peu d'attentes, comme je l'ai dit, il est poussé à faire deux crimes... Mais, quant à l'autre, il a une lutte nationale...
... Je ne crois pas qu'un soldat turc est un martyre - car ce soldat aussi y est amené par le système lui même, par l'Etat lui-même, même cette guerre est créée par l'Etat lui-même, celui qui tue les gens et qui fait s'entretuer les gens, qui les pousse à la guerre, c'est l'Etat lui-même.

Institut kurde de Paris

Pouvez-vous nous dire votre nom et votre âge?

Je m'appelle Ayse Nur Zarakolu[1] et suis née en 1946 à Antakya.

Quand votre maison d'édition a-t-elle commencé, comment ça se passe, c'est-à-dire quel genre des problèmes rencontrez-vous dans votre travail d'éditrice?

J'ai créé cette maison d'édition en 1977. *Ama*[2] depuis mon entrée à l'Université j'avais toujours travaillé dans des maisons d'édition. J'ai fait des études de Philosophie et de Sociologie à la Faculté des Lettres. Et donc comme je l'ai dit, nous avons monté cette maison d'édition en 1977, et depuis nous continuons à publier des livres. L'un des objectifs que nous nous sommes fixés, dès le début, est de contester tous les tabous, que ce soit en Turquie ou au niveau international, de nous opposer à l'idéologie officielle de l'Etat. Le deuxième objectif a été de publier et de mettre à la disposition des lecteurs des livres écrits sur les pratiques des révolutionnaires ayant combattu dans les différentes régions du monde. Autrement dit, nous voulions présenter une histoire alternative de l'humanité contre celle imposée par l'idéologie officielle. Une telle tâche peut apparaître très ambitieuse, mais nous croyons qu'avec nos modestes efforts nous avons pu progresser dans cet objectif, en contribuant ainsi à la critique de l'idéologie officielle.

Quand nous avons créé notre maison d'édition en 1977, la Turquie traversait une phase difficile, *yani*... nous vivions une quasi-guerre civile. C'est dans ce contexte de guerre que nous avons commencé à publier des livres.

Notre premier livre censuré a été celui de Mete Tuncay dont le titre est "Eski Sol Üzerine Yeni Bilgiler[3] ". C'est D.G.M.[4] (Istanbul était sous l'Etat de siège) qui a censuré et interdit la distribution de ce livre en me gardant pendant cinq mois en prison, accusée en tant qu'éditrice de ce livre. Bien sûr au bout de cinq mois le procès s'est terminé. Le livre et moi, nous avons été acquittés, mais n'empêche que je suis restée cinq mois dans la prison de Metris[5] à Istanbul. Plus tard, en 1984 j'ai été mise en garde à vue pendant quarante jours durant lesquels j'ai été torturée. Il s'agissait d'une affaire politique concernant un collègue révolutionnaire du travail, qui était sous ma responsabilité. Et puis, comme on le sait, en 1984, la Turquie est entrée dans une phase de guerre déclenchée par le mouvement national du peuple kurde contre l'Etat, une guerre qui continue toujours[6]. Alors pour nous, les opposants aux tabous et à l'idéologie officielle, la première responsabilité a été d'ouvrir un débat sur la question et de promouvoir les

Institut kurde de Paris

---

[1] Voir Michel VERRIER, **Guerre au Kurdistan, poussée islamiste et crise économique, dangereuses dérives en Turque**, le Monde Diplomatique juin 1994.

[2] "Mais", en turque, en même temps employé comme une interjection,

[3] Quelques nouvelles informations sur les anciens mouvements de gauche

[4] Devlet Güvenlik Mahkemesi, La Cour de l'Etat du siège

[5] Cette prison est connue comme lieu de détention des prisonniers politiques "dangereux", considérés comme des terroristes par l'Etat turc. Voir annexes, article de Selahattin Celik.

livres qui débattent de cette question. C'est ainsi que nous avons commencé. En 1989, pour la première fois j'ai publié le livre intitulé, "Devletler Arasi Sömürge Kürdistan[7] " de notre cher maître le sociologue Ismail Besikçi qui est actuellement dans la prison de Bursa[8]. Cette publication a provoqué des vives réactions, car depuis longtemps on ne publiait plus les livres de Ismail Besikçi. D'ailleurs les conditions politiques étaient défavorables à une telle publication, elles n'existaient pas. Bien entendu la censure a été tout de suite lancée contre le livre, mais comme nous avions réussi à le distribuer dans les deux heures qui ont suivi sa parution, quand la police est venue à la maison d'édition pour saisir les ouvrages, elle n'en a trouvé aucun. Plus tard, nous avons publié d'autres livres de maître Ismail Besikçi qui ont tous subi le même type de censure que le premier. Ils ont donné lieu à des nouveaux procès contre leur auteur et leurs éditeurs. Jusqu'en 1991 nous avons été accusés, selon les articles de 141 et 142[9], mais avec une main d'œuvre bien habile le Président de la République d'alors Turgut Özal a supprimé ces articles en les remplaçant par la loi contre le terrorisme[10]. Ce remplacement a été suivi par une modification concernant l'exécution de la peine. Cette modification exigeait la suspension de tous les procès ouverts contre les gens comme nous, selon les articles 141 et 142. Mais après cette date j'ai été jugée selon les articles 6, 7 et 8 des lois anti-terreur dans tous les procès ouverts contre moi en raison de mes activités d'éditrice.

En fait la loi contre le terrorisme est encore pire que les articles 141 et 142, et elle rend encore plus difficile le travail des éditeurs. *Ve*[11], le plus important est qu'après la promulgation de cette loi en tant qu'éditeurs nous étions désormais accusés d'actes terroristes et non plus d'opinion politique. Bien sûr je cite le mot terroriste entre guillemets, et parce qu'il est prononcé ainsi par les lois. Par exemple, des maisons d'édition comme la nôtre étaient désormais qualifiées de "maisons d'édition terroristes", comme on a commencé à dire des avocat terroristes et à inculper des auteurs qualifiés de terroristes. Ainsi, le premier procès a été ouvert contre nous, selon l'article 8 de la loi anti-terreur, à cause de la publication d'un autre livre de Ismail Besikçi, intitulé " *CHP Programi ve Kürt Sorunu*[12] ". C'était le premier livre qui a été jugé selon l'article 8. En 1994, avec l'auteur, nous avons été jugés. J'ai été condamnée à cinq mois

Institut kurde de Paris

---

[6] Voir Chris KUTSCHERA, op. cit.

[7] Une colonie inter étatique: le Kurdistan, voir la traduction de ce livre Kurdistan, una colonia internacional, présentée en bibliographie.

[8] Ismail Besikçi est un sociologue turc, né en 1939 à Corum, ville turque, il a vécu plus de dix-huit en prison à cause de ses publications sur les Kurdes, actuellement en prison de Bursa, il est condamné à plus de deux cents ans de détention à cause de ses recherches. Voir Jacqueline SAMALI, op. cit., Manuel MARTORELL, Los Kurdos : historia de una resistencia, op. cit., Chris Kutschera, Le défi kurde, page 328; Michel VERRIER, Dangereuses dérives en Turquie, Annexe.

[9] Les lois pénales qui interdisent toute propagande de communisme. Voir Erol ANAR, Insan Haklari Tarihi (l'Histoire des Droits de l'Homme), publié en turque, présenté en bibliographie.

[10] Voir Selahattin CELIK, op. cit.

[11] Ve, en turc , signifie "et", et en même temps employé comme "et puis", "et encore", pour dire "attendez, ce n'est pas encore fini".

[12] Le programme du CHP et la question kurde, livre non traduit.

de prison que j'ai passé à la prison de Bayrampasha, à Istanbul, ainsi qu'à une amende importante pour avoir publié ce livre. Cependant il y avait d'autres procès ouverts contre nous pour la publication de plus de trente autres livres censurés. Mais comme je l'ai précisé au début, ce qui était le plus important pour nous, c'était de protester les tabous. En outre, il y avait (et il y a toujours) une guerre totale qui vise le génocide du peuple kurde avec des conséquences très dangereuses. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il était nécessaire d'ouvrir un débat sur des génocides ayant eu lieu dans le passé. C'est ainsi qu'en 1993 nous avons publié le livre intitulé, "Ermeni Tabusu de Yves TERNON[13]". Je dois préciser que parmi les trente trois livres censurés, c'est contre ce livre que nous avons reçu les réactions les plus vives, parce qu'en Turquie jusqu'à ce jour-là il était formellement interdit non seulement de débattre, mais même de parler du génocide arménien. Par exemple à la première audience, le procureur a demandé mon incarcération en prison, alors qu'en général (comme cela m'est arrivé plusieurs fois) il ne fait pas un telle demande lors de la première audience. En fait le procureur aussi connaissait très bien les raisons pour lesquelles nous avions publié ce livre et il avait très bien compris qu'en publiant ce livre nous voulions attirer l'attention de l'opinion publique sur ce génocide. C'est pourquoi il m'a ouvertement dit lors de l'audience : "vous avez d'autres buts que de vouloir mettre dans l'ordre du jour de l'opinion publique le génocide des Arméniens". C'est vrai dans le sens que notre but n'était pas d'ouvrir un débat seulement sur le génocide arménien, mais à travers celui-ci nous voulions ouvrir le débat sur tous les génocides ayant lieu dans le monde. Or sans débattre d'abord sur le génocide arménien, *yani*, cette tragédie historique, il nous semblait impossible de faire comprendre et d'expliquer à l'opinion publique la sauvagerie qui se passe dans le pays. C'est dans cet objectif que nous avons publié le livre. Après ce livre nous en avons publié un autre intitulé *Génocide*, écrit par Monsieur Vahakin DADRIAN qui est, professeur à l'Université aux Etats-Unis. Il est intéressant de préciser que ce livre a été acquitté par la Cour de cassation, mais la décision de celle-ci est encore plus intéressante. Dans sa décision la Cour de cassation dit : " comme en Turquie il n'y a plus suffisamment d'Arméniens à provoquer la publication de ce livre ne constitue pas un délit!". Enfin, après trente trois livres censurés, j'ai été condamnée en 1996 encore une fois à cinq mois de prison que j'ai passé dans la prison de Bayrampasha pour la publication d'un autre livre.

De son côté l'Etat a inventé avec de multiples manœuvres une méthode lui permettant d'échapper à des milliers de dossiers d'accusation contre lui. C'est-à-dire avec une modification de loi l'Etat a pu avoir un non lieu pour tous les dossiers d'accusation. Comment fait-il? Par exemple il dit aux gens : " si pendant trois ans vous vous abstenez de toute expression

[13] Le tabou arménien, écrit par l'historien français Yves Ternon et publié en France sous nom de Les arméniens, l'Histoire d'une Génocide.

Institut Kurde de Paris

d'opinion (autrement dit si vous vous taisez!), ou de publication d'articles et de livres tous les procès étant auparavant ouverts contre vous seront suspendus". Après cette modification de loi j'ai été encore la première accusée, car malgré cette modification je continuais à publier des livres, dont certains comportaient des débats sur la liberté d'expression, c'est-à-dire sans d'attendre que les trois ans en question se passent. Par exemple nous avons publié le livre intitulé *O Safagin Adi*[14] du camarade Hayri Argav qui vivant actuellement en exil à l'étranger, traite d'un point de vue critique les exécutions des peines de mort ayant eu lieu pendant la période de coup d'Etat de 1980. C'est pourquoi je ne pourrais pas bénéficier de ce délai de trois ans. D'ailleurs lors des audiences précédentes j'ai directement dit au juge que je n'avais pas l'intention de me taire pendant trois ans, et qu'en tant qu'être humaine mon devoir était de ne pas me taire. Car nous croyons que pour nous le droit de publication est la plus grande des libertés. Et nous devons mettre en pratique cette liberté. Notre deuxième devoir est d'obtenir et assurer le droit d'expression des individus. Par exemple, c'est mon droit le plus fondamental de publier les livres de Maître Ismail Besikçi pour qui c'est aussi un droit fondamental que de pouvoir s'exprimer. Troisièmement, en tant que lecteurs vous aussi avez le droit de savoir ce que Ismail Besikçi pense sur tel ou tel sujet. Donc, nous nous sommes dit : " si ces trois droits constituent un droit unique, fondamental et universel nous devons continuer à publier. Et à l'heure actuelle nous continuons à le faire. En bref, si l'on ouvre contre nous non pas trente trois, mais quatre-vingt dix neuf, voire mille neuf cents quatre-vingt dix neuf procès, nous n'avons pas l'intention d'arrêter de publier des livres.

Par ailleurs, on me pose souvent la question suivante : "Est-ce parce que vous êtes très courageuse que vous faites tout cela? Vous ne pensez pas qu'on pourrait vous tuer ou faire disparaître?" Mais des individus comme nous... si nous commençons par nous interroger sur de telles questions, nous ne pourrions pas agir ainsi, même pas un seul jour. Nous le faisons en risquant même notre vie, parce que nous sommes avant toute chose des êtres humains. Puis nous avons du respect et de l'attachement à un combat qui est la défense des droits fondamentaux de l'Homme. Mais en réagissant ainsi, si on commence par se demander une fois sur mille : "est-ce que je suis poursuivie, est-ce que quelque chose du grave peut m'arriver, etc. nous ne pourrions jamais continuer à le faire. C'est pourquoi, par exemple, moi personnellement je ne me suis jamais posée de telle questions. Si je fais cela, ça ne veut pas dire que je suis très courageuse, mais c'est parce que je suis une être humaine qui est cohérente avec elle-même. C'est aussi une nécessité d'être ainsi pour un ou une révolutionnaire.

Institut kurde de Paris

[14] Signifie en turc le nom de cette aube-là

J'ai l'impression que votre travail demande beaucoup de temps. J'aimerais savoir si vous pouvez avoir une vie privée à côté de tout ce travail?

Nous avons une vie très puritaine. D'ailleurs ma conception du révolutionnaire exige aussi une telle vie. Nous devons être cohérents avec ce combat même dans notre vie privée. C'est pourquoi je pense que nous ne pouvons pas avoir une chose dans la tête et une autre chose, tout à fait différente, dans notre parole, dans nos faits et gestes. C'est pourquoi, tous les membres de la famille, y compris de la famille de la maison d'édition que je considère aussi comme une famille, nous menons une vie très puritaine. Notre seule volonté est de pouvoir porter un coup de main au peuple dans sa lutte, et si nous parvenons à le faire c'est ce qui nous rendrait le plus content. Par exemple je n'ai jamais pensé au conformisme auquel je suis d'ailleurs très opposée. C'est-à-dire je ne me suis jamais dit : " ah! si je pouvais avoir une vie bien confortable avec une maison bien arrangée et dans l'ordre etc. Car si on commence à y penser pendant une seule seconde, après il serait difficile pour nous d'accommoder notre vie privée avec la lutte. Autrement dit, si on réagit ainsi à partir d'un certain moment l'inspiration de tels désirs commencera à vous orienter. C'est pourquoi ce qui est déterminant pour nous, c'est la position de prendre parti à la lutte des peuples. Par exemple je n'ai jamais songé à avoir une voiture, et pourtant je passe chaque jour une heure et demi pour aller à mon travail et une heure et demi pour rentrer chez moi, ce qui est un véritable calvaire pour les gens qui vivent à Istanbul.

Vous êtes turque et non pas kurde. J'aimerais savoir qu'est-ce que vous pensez à propos des Kurdes? Je pose cette question parce que souvent les Turcs n'ont pas une perception très positive des Kurdes.

Hélas c'est vrai. Car le chauvinisme est un grand handicap non seulement pour les gens ordinaires, mais pour ceux qui sont placés à un niveau bien élevé au sein de la hiérarchie de la société. Il y a très peu de gens, peut-être que leur nombre ne dépasse pas cinq, qui ont pu franchir ce handicap. Quant à nous, nous avons tout le temps pris Ismail Besikçi comme un exemple de référence à ce propos. Car il est aussi turc et sociologue comme moi. Il est aussi petit de taille et obstiné que moi! Et il est vrai que c'est en quelque sorte un problème d'obstination. En tant que citoyens de la Turquie, et non pas Turcs, (je n'aime pas dire que je suis turque) au delà de la solidarité avec le peuple kurde, nous avons le devoir de nous battre pour trouver une solution à cette question. Si ce devoir nous oblige d'être avec les Kurdes sous le même feu, et bien nous devons le faire. Ou s'il faut être avec eux au sein d'un même Parti nous le serons aussi. Donc, comme je l'ai dit tout au début, si la ligne de conduite que nous avons prise est la contestation de l'idéologie officielle, je dois nécessairement être du côté de la lutte nationale du peuple kurde. Car on ne peut pas lutter contre cette idéologie en

Institut kurde de Paris

prenant une autre position que celle d'être solidaire avec les Kurdes. C'est pourquoi je le répète, en tant que démocrate et défenseur de Droits de l'Homme ma place est à côté de la lutte de libération du peuple kurde. C'est en raison de cette conscience que j'ai adhéré à leur Parti politique comme un devoir[15]. De même le partage de la douleur de la fête de Newroz à Cizre[16] a été pour moi un devoir similaire. Enfin j'ai choisi d'aller à Sirnak[17] pour inspecter les traces d'un massacre y ayant eu lieu afin de m'interroger avec eux sur la question de ce qu'on pourrait faire.

Vous êtes issue d'une famille intellectuelle turque, vous avez fréquenté des écoles turques et enfin vous avez été élevée au sein de la société turque. Alors comment en êtes-vous arrivée à ce point?

En effet, c'est une chance pour moi d'être née et élevée à Hatay. Car c'est une ville où il y a plusieurs langes et cultures. Dans cette ville longtemps restée sous la domination française on trouve des Arabes, des Alévis, des Nastoris, des Roums, des Arménis etc. En bref il y a une population très divisée sur le plan ethnique. J'ai grandi au sein d'une telle diversité culturelle. Par conséquent dès mon enfance j'ai appris à vivre avec l'existence d'autres langues que ma langue maternelle. Par exemple, dans le quartier, notre voisin de droite était d'une famille chrétienne alors qu'à notre gauche c'était une famille alévie qui y vivait. C'est pourquoi, quand je suis arrivée à l'Université à l'âge de seize ans je parlais très facilement l'Arabe. Pendant mon enfance, j'avais aussi appris qu'outre la Mosquée il y avait l'Église. Puis, un autre point est que j'étais une enfant d'enseignants (ma mère était professeur d'Anglais et mon père professeur d'Histoire) qui n'étaient pas très kémalistes, c'est-à-dire qu'à la maison ils ne m'ont pas forcée à avoir des idées kémaliste. D'autre part au sein de la société d'Hatay il n'y avait pas une tendance chauviniste. Tout cela m'a permis de ne pas avoir une ligne de conduite chauviniste.

Par ailleurs quand je suis arrivée à l'Université, dans le milieu estudiantin, on commençait à s'intéresser à des idées politiques différentes. J'ai tout de suite commencé à me chercher des points de repère non kémalistes. A cette époque-là il n'y avait pas encore d'organisations politiques, ni de Partis auxquels les étudiants pouvaient adhérer. Des associations et autres organisations d'étudiants étaient en train de se créer, mais comme j'avais le principe de n'être jamais kémaliste, j'ai toujours cherché des points de repère contre cette idéologie. Par exemple comme je n'étais pas kémaliste, bien que j'avais soutenu de tout mon cœur la lutte de Mahir

Institut Kurde de Paris

---

[15] Ayse Nur ZARAKOLU est membre du conseil d'administration du HADEP, section d'Istanbul.

[16] le 1 mars 1992, pendant les festivités de Newroz, à Cizre, lors des manifestations il y eu plus de 14 personnes tués par les soldats turcs à Cizre et dans d'autres villes plus de 200 personnes a étaient tuées le même jour, pour les kurdes cet événement est considéré comme le début de Serhildan (révolte populaire, Intifada). Voir l'article de Selahattin CELIK, op. cit., pages 8, 9; Chris KUTSCHERA, Le défi kurde.

[17] voir Selahattin CELIK, op. cit., pages 8, 9.

Çayan[18] et de ses camarades, je n'ai jamais pris une responsabilité quelconque au sein de leur mouvement. A cette époque-là, la lutte du peuple était peut-être le rêve de tous les jeunes, mais je n'ai adhéré à aucun mouvement à cause de la domination d'une conception révolutionnaire qui en dépit de tout, n'avait toujours pas rompu avec l'idéologie officielle. En résumé, je peux dire que le contexte dans lequel j'ai passé mon enfance m'a empêché d'avoir des idées chauvines. Par conséquent, pour quelqu'un comme moi, qui avait déjà pendant sa jeunesse, une telle ligne de conduite de la pensée, il est bien naturel et compréhensible de prendre place à côté des Kurdes dans leur lutte contre ce qu'on veut leur faire subir, car la ligne de conduite que nous avions choisi dès le départ nous obligeait de ne pas réagir autrement.

Je vois ici des livres écrits sur les femmes. J'aimerais savoir ce que vous pensez de la lutte des femmes?

En Turquie, pendant l'époque du coup d'Etat de 1980, ainsi que lors de la lutte nationale des Kurdes ,les femmes ont joué un rôle très important. Par exemple, pendant les jours noirs du coup d'Etat, où dans la rue il n'y avait ni un intellectuel ni une autre personne s'opposant au régime militaire, c'étaient des femmes, mères, sœurs et autres proches des détenus politiques, qui se sont opposées au régime fasciste des militaires. Ce combat des femmes a été, je pense, la plus grande contribution dans l'obtention des droits pour les détenus en prison. C'était une époque où personne ni aucun journal ne disait un seul mot sur les conditions de vie en prison, ces femmes-là ont fait preuve d'un grand courage en organisant des actions devant les prisons, en guise de soutien à leurs proches, détenus, qui ont ainsi pu obtenir l'amélioration des conditions de vie en prison. Nous gardons leurs nom et leur mémoire au fond de notre cœur. Il est difficile de me rappeler de tous les noms, mais par exemple, je peux citer deux noms Didar Sensoy et Gülizar Çaglayan. Ces femmes héroïques se sont battues pour les droits de leurs proches, parfois au prix même de leur vie, comme ces deux dernières. Par exemple, lors d'une marche vers l'Assemblée nationale où les manifestants allaient y déposer une plainte concernant les grèves de la faim des prisonniers pour revendiquer leurs droits, il y a eu des arrestations parmi les manifestants. Alors, Gülizar s'était assise devant l'Assemblé en guise de protestation de ces arrestations et avait dit : "je ne bougerai pas d'ici jusqu'à ce que mes camarades soient libérés." Mais comme elle avait du diabète, elle n'a pas pu résister à la chaleur et à la vive tension du moment et elle est morte, devant l'Assemblée. On peut compter encore des dizaines de femmes aussi courageuses que Gülizar.

Institut kurde de Paris

[18] Mahir CAYAN, leader du mouvement révolutionnaire turc, Turkiye Halk Kurtulus Partisi-Cephe, THKP-C, (Le Parti populaire du front de libération de Turquie). Il est considéré comme un leader mythique et héroïque par le milieu révolutionnaire turc et kurde. Chris Kutschera, ***Le mouvement national kurde***

D'ailleurs, partout dans le monde, les femmes ont représenté et représentent encore la plus grande peur pour les régimes fascistes comme cela a été au Chili, en Argentine. Et en Turquie aussi, elles représentent une grande peur pour le régime. Dans la lutte déclenchée par le PKK, les femmes ont joué et jouent encore un grand rôle. Ce sont encore elles qui ont joué un rôle important dans l'organisation des *Serhildan*. Et aujourd'hui encore, ce sont des camarades femmes qui sacrifient sans hésitation leur vie face aux obstacles, se trouvant sur le chemin de la lutte. J'étais, dans beaucoup de manifestations, avec les femmes kurdes. Pour comprendre leur courage sans borne, il faut être témoin et assister à ce courage. Ce sont encore ces femmes-là, qui à l'heure actuelle ont pu transporter ici aussi l'esprit de lutte et de résistance. Si aujourd'hui, plus de cinq mille femmes kurdes se réunissent à la place de Taksim, pour fêter le 8 mars[19], cela montre bien qu'elles ont une ligne de lutte consciente et militante. De même, on peut parler des Mères du Samedi[20] qui représentent désormais une conscience qui demande aux gens de réagir à propos du problème des disparus[21]. C'est-à-dire cette conscience, que ces femmes ont suscité en résistant chaque samedi devant le lycée de Galatasaray comme des *déesses*, a commencé à déranger même les juges. Car elles représentent réellement cette conscience. Par exemple, on peut voir dans les yeux de la mère Hasan Ocak, qui vient chaque samedi et attend devant le lycée (même si elle ne dit pas un seul mot), qu'elle demande des comptes aux coupables avec son allure imposante. De même la pose de Zubeyde Tepe, qui a perdu son fils très jeune, devant le lycée, a fait reculer *düsman*[22]. C'est pourquoi depuis des mois, on a interdit à ces femmes, mères des disparus, de se réunir devant le lycée, et lorsqu'elles insistent on les malmènent et elles sont mises en garde à vue sous les coup de matraque[23]. Mais elles continuent à se tenir là-bas, comme une conscience.

En conclusion, avec l'arrivée de coup d'Etat de 1980, que ce soit pour faire reculer le fascisme des militaires de coup d'Etat ou que ce soit dans l'opposition à cette guerre totale ou bien encore dans les *fedakarlik*[24] pour la sensibilisation de l'opinion publique contre les assassinats arbitraires (dont les assassins sont bien connus de nous), ce sont les femmes qui ont joué le plus grand rôle. Car là où tout le monde s'était tût, ce furent les femmes qui ont pris la parole et qui ont protesté contre les exactions de l'Etat.

Bien entendu la lutte de libération a joué un très grand rôle dans l'arrivée des femmes à cette ligne de résistance. A l'inverse, c'est aussi vrai, c'est-à-dire que les femmes sont devenues un

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

Institut kurde de Paris

[19] Journée mondial des femmes, en Turqie il est interdit de fêter ce jour pour les femmes kurdes.
[20] Action périodique des proches des disparus devant le lycée de Galatasaray, dans le boulevard d'Istiklal, qui se réunissent tous les samedi pour réclamer des nouvelles des disparus enlevés par la police turque.
[21] Il y a actuellement plus de quatre mille disparus en Turquie, voir le rapport annuel de l'association des Droits de l'Homme en Turquie, Ankara, 1998.
[22] Ennemie, concurant.
[23] voir l'entretien avec Leman Yurtsever ci-dessous
[24] Dévouement, sacrifice, abnégation

symbole de résistance dans la lutte de libération. Cependant c'est MED-TV[25] qui a joué un rôle important dans la politisation de la femme. C'est à dire que MED-TV a permis aux femmes de s'exprimer avec une prise de position et un langage politiques. Par exemple, depuis trois jours, nous suivons l'action des femmes kurdes sur les places de Rome, elles interprètent très clairement et ouvertement (beaucoup plus que de certains lettrés vivant en Turquie), l'événement de l'arrivée d'Abdullah Öcalan[26]. Cela montre que la femme, qui était avant muette à la maison et n'avait aucune initiative, mais qui est devenue avec la lutte le symbole de la résistance. Mais elle a même temps gagné une certaine politisation à travers MED-TV. Je peux dire clairement, que ce soient les femmes qui s'expriment à travers MED-TV ou les femmes que j'ai rencontrées en prison et qui sont d'ailleurs mères de familles et illettrées dans la plupart des cas, elles tenaient une position beaucoup plus nette et donnaient des messages politiques beaucoup plus clairs que ceux de plusieurs camarades intervenant lors des panels et débats que nous organisons. Et c'est MED-TV qui a joué un rôle important dans l'arrivée des femmes à cette position.

D'après vous quelle est la perception d'Abdullah Öcalan sur la femme kurde et son importance pour celle-ci?

Ce qui est le plus important à ce propos ce sont la confiance accordée aux femmes, le respect manifesté à l'égard du potentiel que celles-ci représentent et la croyance en leur rôle déterminant dans la lutte. C'est l'accord de cette confiance et l'attribution d'un tel rôle qui ont poussé les femmes au-devant dans la lutte. C'est la première fois qu'on attribue un tel rôle à la femme kurde et c'est dans la lutte. Et aujourd'hui, tout ce que la femme kurde fait, c'est de répondre à cette confiance qu'on lui a accordé et à l'attribution de ce rôle dans la lutte. De ce fait la femme kurde doit beaucoup à son leader qui lui a attribué un tel rôle. Mais dans la lutte elle est exemplaire et montre qu'elle répond largement à cette croyance en elle.

Pouvez-vous nous parler des différences entre la femme kurde au foyer et la femme politique kurde? Autrement dit, les différences entre la femme kurde consciente de sa position et instruite politiquement et celle qui ne l'est pas?

Bien sûr, on ne peut pas dire que toutes les femmes kurdes sont arrivées à une certaine ligne de conduite politique, et ont acquis une certaine conscience, en dépit de tous les effets d'une guerre totale. Il est évident qu'il y a encore des milliers de femmes qui n'ont pas un tel niveau.

---

[25] Télévision kurde diffusée par satellite depuis Bruxelles, voir le mémoire de maîtrise de Michel LARBI (Université Paul Valéry, 1998/1999, Montpellier).

[26] A. OCALAN, leader du PKK, arrivé en Italie en novembre 1998, après son arrivé, il y a eu des rassemblement des kurdes à Rome pour le soutenir, dont les femmes étaient nombreuses. Voir Le Monde Diplomatique, décembre, 1998.

Par conséquent, leur rôle au sein du foyer est très réactionnaire. Mais la femme étant arrivée à une certaine ligne de conduite politique et ayant acquis une certaine conscience politique, continue à s'instruire davantage d'une part. D'autre part, elle joue un rôle important dans l'éloignement de son homme, quoi que très politisé dans ses comportements et attitudes féodaux. C'est-à-dire la femme, tout en s'instruisant de plus en plus sur la plan politique, joue un rôle important en aidant l'homme qui est à côté d'elle à se débarrasser de ses comportements féodaux tordus. C'est ce que je vois. L'homme kurde est en contact direct au moins pendant le service militaire, avec la République Turque (je parle bien sûr de ceux qui ont fait le service militaire), ce qui constitue une phase très typique, et cela a un côté déterminant dans les comportements de l'homme kurde envers l'Etat. Or comme la femme kurde reste à la maison et n'est pas en contact directe avec l'Etat et son idéologie officielle, quand elle sort dans la rue pour protester, elle est très courageuse et sans crainte, et elle n'hésite pas à demander des comptes à l'Etat.

INSTITUT KURDE de PARIS BIBLIOTHEQUE

D'autre part ce qui est le plus important en ce qui concerne la femme kurde qui lutte est que tout en se politisant et s'instruisant, elle politise aussi l'homme qui est à côté d'elle en l'arrachant de sa ligne de conduite féodale. De ce fait, le rôle de la femme kurde dans la lutte, tel qu'on peut le constater, par exemple, à travers ses activités au sein du HADEP[27], est très important. Elle est en première ligne dans toutes les activités du Parti HADEP et d'ailleurs, ce sont des femmes qui constituent actuellement la force principale tenant débout ce parti.

Institut kurde de Paris

Que pensez-vous à propos des martyrs qui tombent dans les combats, autrement dit j'aimerai connaître votre définition du martyr?

Si vous me posez cette question à propos de ceux qui réalisent des attentats suicides ma réponse est négative, car je ne les considère pas comme des martyrs. Pendant mon dernier emprisonnement j'étais avec une camarade, Sema Yücel, qui s'est immolée lors de Newroz passé. Avec elle, nous avons passé des longues nuits à discuter. Elle répétait sans cesse ceci: "en tant qu'être humain on doit être le maître de sa vie et lui donner un sens pour la lutte. Je ne sais pas vraiment comment peut-on le faire, nous sommes obligés de réagir ainsi". Or, le 21 mars, elle s'est immolée en protestant en quelque sorte contre les événements ayant alors eu lieu. Pour certains, il peut être difficile de comprendre mais moi je peux le comprendre car je pense que parfois s'il faut, on doit faire des sacrifices au nom de la lutte, même si c'est au prix de notre vie. Par contre pour moi, il ne s'agit pas d'héroïsme. Je pense même que c'est être indécent à l'égard de celles ou ceux qui s'immolent en considérant leur action comme héroïsme. Car celles ou ceux qui agissent en s'immolant ne le font pas par l'esprit d'héroïsme mais c'est

[27] Halkin Demakrasi Partisi, Le Parti de la Démocratie du Peuple; voir Chris KUTSCHERA, le défi kurde, p. 276.

parce qu'ils sont des combattants, et en tant que tels ils pensent que la lutte les charge d'une telle mission. On peut être pour ou contre l'action de s'immoler ou encore dire par exemple, qu'au lieu de s'immoler, il faut immoler le système, mais on ne peut pas considérer celles ou ceux qui s'immolent en héros.

Est-ce que celles ou ceux qui s'immolent sont importants pour vous?

Bien sûr qu'ils le sont. En fait ils sont pour moi les lumières de cette lutte. Par exemple, l'action de ceux qui se sont immolés dans le prison de Diyarbakir en protestant contre le comportement des dirigeants de la prison a été comme quelque chose qui a détruit les murs de cette prison. *Yani*... .Il faut comprendre cette sorte de protestation car il ne s'agit pas d'un petit événement. Par exemple, à mon avis, les quatre jeunes qui se sont immolés dans la prison de Diyarbakir ont immolé avec eux les murs de leur prison[28]. Ce qui est ici très important est le point suivant : si les quatre jeunes dont je parle se sont immolés à cause d'une dépression psychologique, leur action, pour moi, est inadmissible, mais s'ils se sont immolés pour immoler avec eux les murs de prison, leur action est très importante. Autrement dit, pour moi, quant aux actions de celles ou ceux qui s'immolent, il ne s'agit pas de réactions individuelles. Des individus se trouvant sous une dépression psychologique ou pendant leur lutte dans une situation où ils ne sont plus en mesure de s'exprimer peuvent s'immoler aussi, mais là il s'agit tout à fait d'autre chose et à mon avis on ne peut pas tolérer une telle action. Or, il y a un message pour l'humanité dans l'action des personnes comme les quatre jeunes qui se sont immolés dans la prison de Diyarbakir. L'action de ces quatre jeunes est en effet un cri au monde qui ferme les yeux et ne veut pas voir la sauvagerie qui a lieu dans la prison de Diyarbakir. Or ces quatre jeunes, en mettant le feu à leurs corps, ont voulu montrer à ce monde, qui s'obstine de ne pas voir, ce qui se passe dans la prison de Diyarbakir. Cependant il ne faut pas confondre ce type d'actions avec les attentats suicides qui sont tout autre chose. Ce sont des actions si grandes qu'on ne peut porter un quelconque jugement de valeur. Les attentats suicides sont l'une des réalités de la guerre.

Institut kurde de Paris

[28]18 mars 1982, quatre militants kurdes, membres du PKK, Ferhat KURTAY, Necmi ÖNER, Mahmut ZENGIN et Esref AYIK se sont immolés en disant : "il faut en finir avec cette violence". Après cette événement la prison de Diyarbakir et l'ensemble des prisons qui gardent des détenus politiques sont entrées dans une phase de révolte. Voir Chris KUTSCHERA, Le défie kurde; Mehdi ZANA, Onze dans les geôles turques, Paris, 1995

Une dernière question, vous faites, d'une part beaucoup de choses pour le peuple kurde, mais d'autre part il y a cette maison d'édition qui constitue pour vous un autre champ d'action politique. Alors quel est l'intérêt politique de cette maison d'édition pour le peuple turc ?

Comme je l'ai expliqué au début de mon discours, notre principe de base qui est en même temps la raison principale de la fondation de cette maison d'édition, c'est de contester l'idéologie officielle et de nous opposer à tous les tabous. *Ve* nous avons comme but de mettre, d'une part des différentes pratiques progressistes à la disposition des lecteurs, et d'autre part d'ouvrir un débat sur les problèmes fondamentaux. Et je crois qu'en essayant de publier, pendant chaque moment de crise politique, des livres sur les sujets devant être débattus en Turquie, nous avons pu être utiles à tous les lecteurs ainsi qu'à ceux qui veulent faire quelque chose en politique. Nos publications, comme le livre sur le génocide arménien, ont aussi parfois provoqué un tollé général dans l'opinion publique. Mais en même temps, ils ont informé les lecteurs sur des sujets qui leur étaient jusqu'alors inconnus. Par exemple, le livre sur le génocide arménien a réussi à faire voir à de nombreuses personnes d'origine turque, ce sujet d'un autre point de vue, un point de vue tout à fait différent de celui qu'elles avaient auparavant. Et cela est quelque chose de très important, car je crois, qu'avec la publication de ce livre, nous avons aussi contribué à un débat qui se déroule depuis deux, trois ans dans le milieu progressiste en Europe sur le génocide arménien, même si la Turquie est absente dans ce débat. En publiant beaucoup d'autres livres, comme celui-ci, nous avons toujours essayé d'ouvrir le débat sur les sujets essentiels. Actuellement, nous sommes en train de publier une série très importante dite " *Marenostrum* " des livres sur les cultures des peuples vivant autour de la Méditerranée. A travers la lecture de ces livres, les gens apprennent que dans ce pays, dans cette géographie à un moment donné il y avait aussi, à part leur culture et eux-mêmes, par exemple, des Grecs qui vivaient et qui avaient des très belles chansons qu'ils chantaient avec nous. Et je crois, que la première fois c'est avec notre démarche qu'a commencé (il est possible qu'auparavant il y ait eu des livres publiés sur ces cultures) la mise en évidence d'un patrimoine culturel commun à plusieurs peuples. Aujourd'hui nos lecteurs ne peuvent plus se passer de la lecture de tels livres qui contiennent des romans parlant d'Arméniens, de Grecs etc. et qui sont d'ailleurs appuyés sur des histoires réellement vécues. Par exemple, l'un de ces romans est appelé *Emanet Çeyiz* [29]. Dans ce livre, il s'agit d'un événement ayant eu lieu en 1922. Lors de grands mouvements de population entre la Grèce et la Turquie, une famille grecque vivant à Denizli[30], est envoyée en Grèce. Or la famille est si sûre de son retour chez elle à Denizli qu'elle laisse le trousseau de mariage de sa fille chez leur voisin turc. Le livre *Emanet Çeyiz* parle de cette famille. Donc, en publiant de tels livres, nous essayons d'expliquer

[29] Le trousseau emprunté
[30] Denizli est une ville dans la région de la mer d'Egée.

Institut kurde de Paris

que cette géographie où nous nous trouvons actuellement est une géographie pluri-culturelle et sur laquelle des peuples d'origines différentes ont aussi vécu. Et je crois , que c'est la plus grande contribution que nous faisons aux Turcs, car à mon avis c'est la meilleure façon de combattre le chauvinisme. En fait, ce n'est pas toujours par le biais de la politique qu'on peut combattre le chauvinisme, parfois de cette façon aussi, c'est-à-dire à travers la publication de livres, on peut le combattre et peut-être plus efficacement.

Vous pensez que vous avez réussi dans ce combat?

R: Oui, bien sûr et je viens de le dire.

Est-ce qu'il y a d'autres maisons d'édition ou de presse ayant subi les mêmes pressions que vous?

Dans le passé il y avait, par exemple lors du coup d'Etat de 1980, la maison d'édition *Sol Yayinlari*[31] qui publiait en Turquie la littérature marxiste, a subi d'énormes pressions. Mais à l'heure actuelle, en tant que maisons d'édition turques, nous sommes les seules, avec la maison d'édition *Yurt Yayinlari*[32], à avoir publié les livres de Ismail Besikçi, à essayer d'ouvrir le débat sur la question kurde et de dénoncer les violations de Droits de l'Homme à travers nos publications et par conséquent à subir la pression de l'Etat. Bien entendu les maisons d'édition kurdes sont aussi sous d'importantes pressions.

Institut kurde de Paris

[31] Editions de Gauche.
[32] Editions de la Patrie.

Institut kurde de Paris

Le sigle d'IHD, au bureau d'Istanbul
Photo : Celine RICHEZ

In court, 1996.

Ayse Nur ZARAKOLU, lors d'un jugement au DGM, Istanbul en 1996
Photo : in ORLAITH K., *Freedom to publish*, Editions Eugen Emmerling, Francfort, 1998.

Institut kurde de Paris

Akin BIRDAL, juillet 1998, à Paris pour se faire soigner ses blessures
Photo : l'auteur

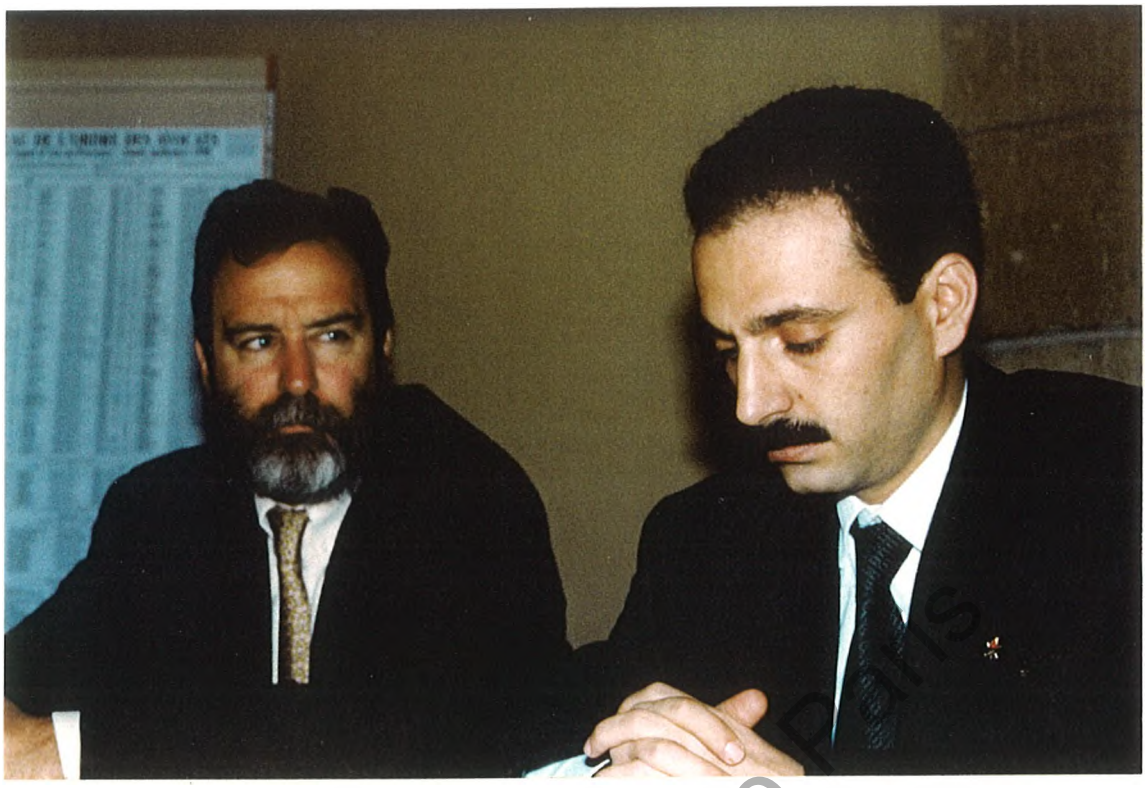

Osman BAYDEMIR, avec le bâtonnier du barreau d'Aix en Provence
Photo : l'auteur

Institut kurde de Paris

Eren Keskin lors d'une conférence de presse à Istanbul
Photo : Isabelle BELLEC

TÜRK DÜNYASI HARİTASI

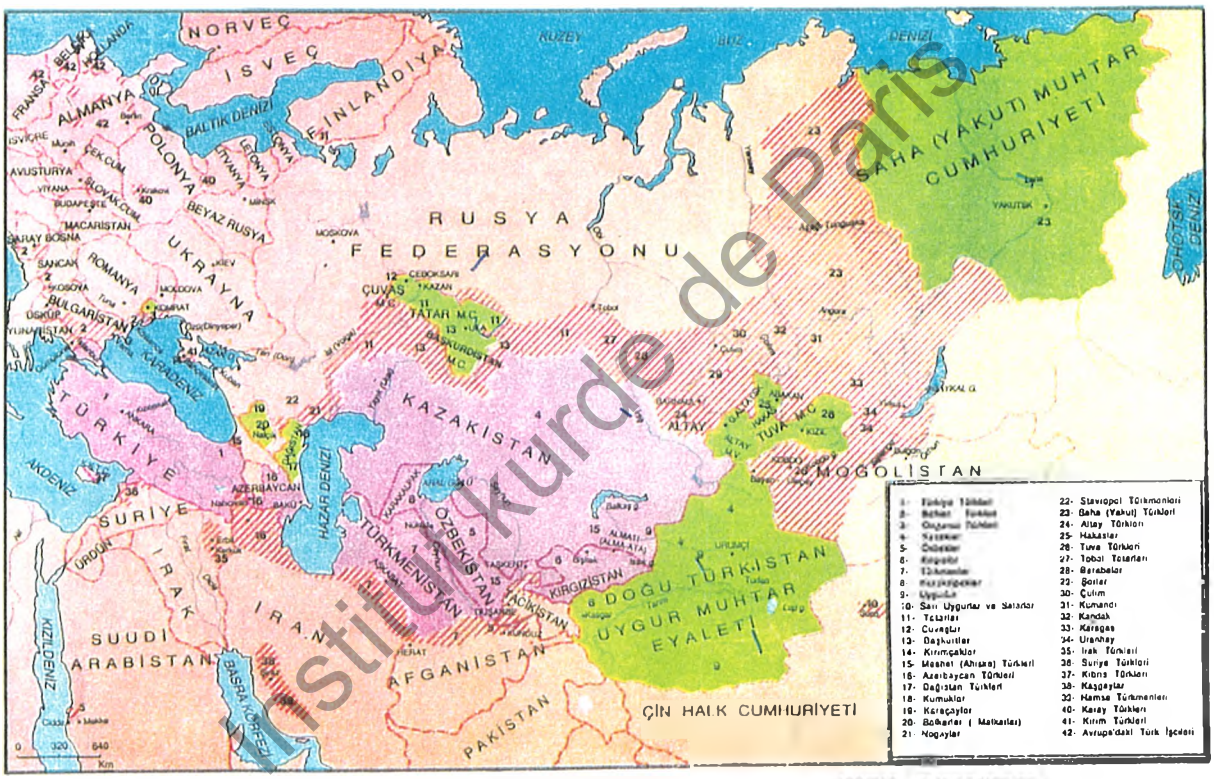

Institut Kurde de Paris

İŞARETLER

- DEVLET SINIRI
- MUHTAR CUMHURİYET VE EYALET SINIRI
- MUHTAR VİLAYET SINIRI
- BAĞIMSIZ TÜRK DEVLETLERİ
- MUHTAR CUMH. EYALET VE VİLAYETLER
- MUHTAR OLMAYAN TÜRK BÖLGELERİ

BAĞIMSIZ DEVLETLER

1- AZERBAYCAN	C.	BAKÜ
2- KAZAKİSTAN	C.	ALMATI
3- KIRGIZİSTAN	C.	BİŞKEK
4- KKTC		LEFKOŞA
5- ÖZBEKİSTAN	C.	TAŞKENT
6- TÜRKİYE CUMHURİYETİ		ANKARA
7- TÜRKMENİSTAN	C	AŞKABAD

MUHTAR CUMHURİYETLER :

1- BAŞKURDİSTAN	M.C.	Ufa	9- TUVA	M.C. Kızıl
2- ÇUVAŞ	M.C	Çoboksarı	10-UYGUR (D.TÜRKİSTAN)	M.C Urumiçi
3- DAĞISTAN	M.C	Mahaçkala		
4- GAGAUZ	M.C	Komrat		
5- KABARDA BALKAR		Nalçik		
6- KARAKALPAK	M.C.	Nukus		
7- NAHÇİVAN	M.C.	Nahçivan		
8- SAHA (YAKUT)	M.C.	Yakutsk		

MUHTAR VİLAYETLER

1- DAĞLIK ALTAY M.V- GORNOALTAY
2- HAKAS M.V- ABAKAN
3- KARAÇAY ÇERKES M.V- ÇERKESK

İNSAN HAKLARI BÜLTENİ

İNSAN HAKLARI DERNEĞİ YAYIN ORGANI

SAYI: 38/39 MAYIS-HAZİRAN / 1998

İNSAN HAKLARINA 13 KURŞUN

FAİLİ MEÇHUL CİNAYETLER ve YAŞAM HAKKI

Institut kurdi de Paris

L'OBSERVATOIRE pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme

COMMUNIQUÉ

TURQUIE :
LE PRESIDENT DE LA PLUS GRANDE ASSOCIATION DES DROITS DE L'HOMME DERRIERE LES BARREAUX

AKIN BIRDAL, Président de l'Association turque des droits de l'Homme (IHD) et Vice président de la FIDH, se rendra ce jeudi 3 juin à la maison d'arrêt pour y purger la peine de deux ans à laquelle il a été condamné. Michael Ellman, mandaté par l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, également Vice-Président de la FIDH, l'accompagnera jusqu'à la porte de la prison d'Ankara.

Institut Kurde de Paris

Comme plusieurs autres intellectuels, journalistes, défenseurs des droits de l'Homme, Akin Birdal s'est vu condamné à deux reprises par la Cour de Sûreté de l'Etat pour avoir parlé en faveur d'une solution pacifique dans le Sud-Est de la Turquie. Toujours en raison de ses positions en faveur de la paix et de la solution de la question kurde, une dizaine d'autres informations judiciaires sont actuellement ouvertes à l'encontre du président de l'Association turque des droits de l'Homme. Une fois incarcéré, Akin Birdal risque de voir, comme d'autres, aujourd'hui célèbres, prisonniers d'opinion en Turquie, s'accumuler les peines et retardée d'autant sa libération.

Dans le contexte actuel, et après notamment la victoire écrasante aux dernières élections des partis nationalistes et ultra-nationalistes en Turquie, les condamnations et le placement sous écrou du président de la plus grande association des droits de l'Homme de Turquie marque un tournant tout à fait préoccupant. Il faut ardemment souhaiter qu'en dépit de ce regain de nationalisme, l'Assemblée du Peuple ne cède en rien aux traditions républicaines de la Turquie et qu'elle fasse figurer, dans la loi d'amnestie qu'elle votera prochainement, le Président de l'Association turque des droits de l'Homme, Akin Birdal.

Par ce geste, elle prouvera à la communauté internationale qu'elle reste attachée aux principes et libertés universels repris par la Convention européenne des droits de l'Homme, que la Turquie a ratifiée.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, FRIDAY, JUNE 4, 1999

Advocate of Talks With Kurds Enters Prison in Turkey

By Stephen Kinzer
New York Times Service

ISTANBUL — Turkey's best-known human rights activist entered prison Thursday to serve a nine-and-a-half-month sentence for giving speeches judged to be subversive.

Akin Birdal, the chairman of the Human Rights Association, who was shot and seriously wounded last year, has urged the state to reach a peaceful settlement with Kurdish rebels. Such statements are illegal in Turkey because they are said to constitute support for terrorism.

The law under which Mr. Birdal was convicted bans statements "inciting the people to enmity by dividing them along religious, linguistic or racial lines." In recent weeks, the law has been used to convict two journalists, a university professor and an aide to Mr. Birdal.

A growing number of Turks, including the senior judge, have called for the repeal of this and similar laws. Military commanders and their supporters, however, say the laws are necessary if the state is to defend itself against religious fundamentalism and the separatist guerrilla movement known as the Kurdistan Workers Party.

Mr. Birdal's case may prove especially embarrassing for Turkey because he is well-known in human rights circles around the world.

The International Helsinki Federation for Human Rights described him as a "well respected, prominent human rights figure" and accused the government of harassing him and other critics. Amnesty International is launching a campaign on his behalf that may include offers from Western intellectuals to come to Turkey and serve part of his sentence.

Last year, newspapers reported that an imprisoned former rebel commander had told interrogators that Mr. Birdal was a rebel agent. No proof was ever presented and later doubts emerged that the prisoner had ever made such a statement.

Soon afterward, gunmen entered Mr. Birdal's office in Ankara and shot him several times. Six men, including a sergeant in the rural police, were arrested. Mr. Birdal said he did not believe they acted alone.

Doctors treating Mr. Birdal say he needs up to two years of physical therapy, but his plea to postpone his prison sentence on medical grounds was denied. He has filed a complaint against doctors from the public hospital where he was treated, charging that they unethically and inaccurately said he could go to prison without endangering his health.

"While in the West intellectuals form lines in front of opera, concert and theater halls, their destiny in Turkey is prison," Mr. Birdal said before entering his Ankara prison Thursday. "This situation serves to underline Turkey's difference from the West."

Institut Kurde de Paris

NOUVELLES CONDAMNATIONS POUR LEYLA ZANA, H. DICLE, A. BIRDAL ET F. YAZAR

LE 17 septembre, le jour même où le Parlement européen, dans une nouvelle résolution, demandant "*la libération immédiate de Mme Leyla Zana*", lauréate du Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit, incarcérée depuis mars 1994 pour délit d'opinion, la Cour de Sûreté de l'État d'Ankara a condamné l'ex-députée kurde à une nouvelle peine de deux ans de prison pour le texte ci-dessus paru dans le numéro 1 du bulletin interne du Hadep, publié en mars 1997 à l'occasion du *Newruz*, le Nouvel an kurde. Voici, la traduction intégrale de ce texte afin que chaqun puisse juger sur pièces la nature de la justice administrée par les tribunaux turcs.

"*Mes chers amis,*
Le devoir de tout parti et de toute organisation politique est d'informer périodiquement, d'éduquer et de préparer pour l'avenir ses cadres et ses sympathisants.

Il faut à cet effet mettre l'accent sur l'éducation interne, les séminaires, réunions et autres activités similaires puis diffuser auprès du public par des bulletins mensuels.

Le bulletin est important, très important quant à la politique, la conception et la perspective de la direction. Il est extrêmement difficile pour un peuple comme le nôtre, exploité, tenu pour inexistant, faisant face à la déportation et à la destruction, de créer des institutions pour faire de la politique. Cependant ce qui importe c'est de dépasser les difficultés. Aussi devons-nous exprimer franchement que nous nous sommes pas améliorés suffisamment depuis le HEP [NDLR. Parti travailliste du peuple sur la liste duquel L. Zana et une vingtaine de ses collègues kurdes furent élus en novembre 1991. Le HEP fut plus tard interdit par la Cour constitutionnelle turque] *à ce sujet. Ne pas reconnaître l'autorité centrale, ne pas se soumettre à la discipline, se montrer dans un mouvement organisé et ne point agir d'une manière organisée... On pourrait énumérer de nombreuses autres carences.*

Nous ne devons pas oublier que le combat légal a été mené jusqu'à ce point au prix d'un travail intense et de grands sacrifices. Le HADEP, héritier du HEP et du DEP, compte des dizaines de martyrs et autant de prisonniers. Vedat AYDIN, Mehmet SINCAR et Muhsin MELIK [NDLR. Il s'agit des dirigeants du HEP assassinés par des escadrons de la mort. M. SINCAR était député de Mardin lors de son assassinat] *ne sont que quelques noms parmi d'autres... Il ne faut pas perdre de vue que les acquis démocratiques que nous essayons de sauvegarder ont été obtenus grâce au martyre de ces camarades. C'est pourquoi nous devons savoir que nous n'avons aucun droit d'aller contre la volonté du peuple ou de dilapider les valeurs créées.*

De même, nous devons savoir précisément que ce qui nous différencie des partis de l'establishment, c'est de nous fonder sur la force propre du peuple et d'agir grâce au soutien et au courage que nous puisons auprès du peuple.

Tant que nous serons sincères et biens intentionnés, nos carences voire nos fautes ne nuisant pas à la lutte pour la démocratie et la liberté, seront pardonnées par notre peuple.

Nous devons savoir que notre peuple n'acceptera pas des approches basées sur des arrière-pensées, sur l'égoïsme, le carriérisme ou l'intérêt personnel. Alors que la guerre s'intensifie de plus en plus, que nous traversons une période difficile, nous devons nous écarter des intérêts personnels et des égoïsmes et rester unis.

Affectueusement.
Leyla Zana, Députée du DEP en prison."

Le même jour, la Cour de sûreté de l'État n° 5 d'Ankara a condamné un autre ex-député kurde, Hatip Dicle à 1 an 11 mois 10 jours de prison et à une amende de 6.777.777.000 LT (environ 147.400 FF) pour un article intitulé " *Nous saluons Eva* " paru dans le numéro du 14 avril 1998 du quotidien pro-kurde *Ülkede Gündem*. La Cour considère ce texte comme de " *la propagande par voie de presse contre l'unité indivisible du pays* ".

L'Eva saluée par H. Dicle, est la militante allemande Eva Juhmke capturée en octobre 1997 au Kurdistan irakien par l'armée turque et emprisonnée depuis à Van. Son procès qui durait depuis 6 mois devant la Cour de sûreté de l'État de Van s'est conclu, le 17 septembre, par une condamnation à 15 ans de prison pour " *appartenance au PKK dans la période de 1993-1997* ". La Cour n'a apporté aucune preuve de la participation de cette jeune Allemande à des actions violentes sur le territoire turc.

La condamnation de Leyla Zana et de Hatip Dicle a suscité l'indignation générale de l'opinion publique démocratique. Le Parlement européen, à l'initiative du Groupe de la Gauche Unie (GUE) a adopté le 8 octobre à l'unanimité une nouvelle résolution réitérant sa demande de libération de la lauréate du Prix Sakharov et de tous les prisonniers politiques et son appel à une solution politique du problème kurde. Voici les principaux extraits de cette importante résolution :

Le parlement européen, (...)
- *condamne les violations répétées des droits de l'homme en Turquie, qui visent notamment les représentants du peuple kurde;*

- *se déclare particulièrement choqué par la nouvelle condamnation de Leyla Zana à deux années de prison supplémentaires et renouvelle avec insistance sa demande de*

Institut kurde de Paris

Bulletin de liaison et d'information *n° 171 • juin 1999 •*

04 Juin 1999 - INTERNATIONAL

LE WEB DE l'Humanité

Institut Kurde de Paris

AKIN BIRDAL

PRIVE DE LIBERTE

Akin Birdal a été incarcéré hier à la prison d'Ankara. Il doit purger une peine de dix mois pour un discours prononcé en 1996 dans lequel il appelait à une solution pacifique de la question kurde. Ce président de l'Association des droits de l'homme de Turquie est traqué sans répit par le pouvoir et ses hommes de main. Le 12 mai 1998, deux hommes ont fait irruption dans son bureau de l'Association, en pleine centre d'Ankara, et ont vidé sur lui leurs chargeurs. Réchappé par miracle, Akin Birdal, après des semaines d'hôpital et plusieurs opérations, souffre toujours: son bras droit est resté à demi paralysé. "En Turquie, la démocratie a un prix élevé, nous avait-il dit il y a quelques jours chez lui à Ankara. Le prix de la liberté de parole est souvent la privation de liberté".

Né à Nijde, en Anatolie, dans une famille modeste de six enfants, Akin Birdal a toujours eu la passion de la justice et de la liberté. Engagé très jeune dans le mouvement étudiant, ce paysagiste, fou de Montaigne et de Rousseau, a connu la prison après le coup d'Etat militaire de 1980. En 1986, avec d'autres intellectuels, il fonde l'Association des droits de l'homme de Turquie. Pour lui, l'avenir des droits de l'homme dans le pays est plus sombre que jamais: "Le nouveau Parlement est dominé par des nationalistes qui se moquent de l'Europe. Alors que les droits de l'homme sont universels, ils défendent des points de vue étroits et chauvins. On peut s'attendre à une aggravation de la situation", prédit-il.

Françoise Germain-Robin

Le Monde JEUDI 1er OCTOBRE 1998

Les beaux jours de la mafia turque

La Turquie est un pays où les mafieux de tout poil, patrons de casinos, hommes de main et trafiquants de drogue, bénéficient de solides protections politiques. A sept mois des élections législatives anticipées, le gouvernement turc a lancé une opération « mains propres » qui n'empêche ni les règlements de comptes ni les malversations

La collusion du pouvoir et de la mafia n'est pas un fait nouveau en Turquie. Les *« babas »* (parrains) y jouissent d'une certaine aura et il n'est pas rare qu'ils côtoient des sommités des affaires ou de la politique, à l'occasion de grands raouts mondains. La presse a ainsi largement diffusé des clichés de l'ancien premier ministre, Tansu Ciller, ou de son mari, Ozer, en bonne compagnie, tandis qu'un rapport officiel décrivait récemment comment un « chef de bande » répondant au doux surnom de *« Terminator »* s'est rendu à Beyrouth avec des cartes d'identité du bureau de renseignement du premier ministre, en transitant par le salon d'honneur de l'aéroport d'Istanbul, réservé aux personnalités.

Ces détails pourraient prêter à sourire, s'ils n'avaient été suivis de plusieurs « affaires » qui ne laissent guère de doutes sur la nature des liens qui prévalent entre la classe politique et le crime. Le 3 novembre 1996, une Mercedes roulant à vive allure percutait de plein fouet un camion non loin de la localité de Susurluk, sur la route d'Izmir à Istanbul. Dans la voiture accidentée gisaient les corps inanimés d'Abdullah Catli, un ancien « Loup gris » (*Bozkurtcu*, l'organisation de jeunesse du parti ultranationaliste MHP) recherché par Interpol depuis dix-huit ans, et celui d'Hüseyin Kocadag, l'adjoint du chef de la sûreté d'Istanbul. A l'arrière, le propriétaire de la Mercedes, Sedat Bucak, député du Parti de la juste voie (DYP, droite libérale) de Tansu Ciller, était grièvement blessé. Dans le coffre, on retrouva des « vrais-faux » papiers (cartes de police, passeports diplomatiques), de la drogue et des armes, dont l'enquête établira qu'elles étaient la propriété du département de la sûreté.

La biographie du seul survivant de l'accident, Sedat Bucak, est particulièrement éclairante. Riche propriétaire terrien d'origine kurde, député de la formation de Mme Ciller, l'homme contrôle une milice pro-gouvernementale privée de plusieurs milliers de recrues dans ce qu'il est convenu d'appeler en Turquie le *« Sud-Est anatolien »*, où vivent une majorité de Kurdes et où un conflit larvé oppose, depuis 1984, l'armée régulière d'Ankara aux maquisards du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste). La région, où le vide juridique est encore plus grand qu'ailleurs, est également la plaque tournante d'un trafic d'héroïne, dont les bénéfices auraient été de 25 milliards de dollars en 1996, selon le quotidien *Hürriyet* (d'après une estimation du département d'Etat américain, 75 % de l'héroïne saisie en Europe est fabriquée ou provient de Turquie) et dans lequel trempent toutes les parties au conflit. L'Etat a délégué à Sedat *« Aga »* (chef de clan kurde) la sécurité de tout un district soumis à l'état d'urgence : sa milice a droit de vie et de mort sur les habitants. Le chef de clan, qui a la haute main sur les *« gardiens de village »* (milices payées et armées par Ankara pour empêcher les incursions des combattants du PKK) de sa région (Sanliurfa), perçoit leur solde en échange de ses largesses et de sa protection.

Accusé par la commission d'enquête sur l'accident de *« constitution de bande armée »* et d'avoir *« protégé des personnes recherchées »*, M. Bucak vaque tranquillement aujourd'hui à ses occupations, bien que la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul ait requis contre lui en 1996 une peine de onze ans de réclusion, sous réserve de la levée de son immunité parlementaire. Celle-ci a bien été levée en avril 1998 mais l'affaire en est restée là. Même chose pour son alter ego, Mehmet Agar, ancien ministre de l'intérieur acculé à la démission quelques jours après l'accident et contre lequel la Cour a requis dix-neuf ans. *« Impossible de faire incarcé-*

Institut kurde de Paris

rer Mehmet Agar qui a des dossiers sur tout le monde », résume un militant turc des droits de l'homme.

Le curriculum vitae du « centurion » ultranationaliste Abdullah Catli est tout aussi riche. Impliqué dans l'attentat contre Jean Paul II, ce proche de Mme Ciller – elle lui rendit un vibrant hommage après sa mort, le qualifiant de *« héros »* – était recherché par Interpol pour trafic de drogue. Utilisé par les services secrets turcs (le MIT) dans la lutte contre les Arméniens de l'Asala, il était, semble-t-il, rémunéré en héroïne.

ARRÊTÉ à Paris en octobre 1984 avec plusieurs kilogrammes de cette substance, il purgea une partie de sa peine mais fut bientôt remis aux autorités suisses qui le recherchaient pour trafic de stupéfiants. Condamné, en 1989 par le tribunal de Bâle à sept ans de réclusion, il s'évada en 1990 du pénitencier – pourtant très bien gardé – de Bostadel, et regagna la Turquie avec un passeport en règle au nom de Mehmet Ozbay. Il s'est depuis tristement illustré en extorquant des fonds à des personnes qu'il avait été chargé de « liquider » (à l'époque où Mme Ciller fut premier ministre, entre 1993 et 1996, quatre mille cinq cents « exécutions extrajudiciaires » eurent lieu, sans parler des disparitions) en leur faisant croire qu'en payant ils échapperaient au châtiment suprême. C'est ainsi qu'il obtint 10 millions de dollars d'un certain Behcet Canturk, enlevé et liquidé peu après s'être acquitté de la rançon. En juillet 1996, enfin, les empreintes d'Abdullah Catli sont retrouvées... sur le pistolet-mitrailleur qui servit à l'assassinat de Omer Lütfü Topal, surnommé par la presse turque *« le roi des casinos »*.

Riche, influent, Omer Lütfü Topal possédait un empire du jeu, dont les ramifications allaient jusqu'en Azerbaïdjan et au Turkménistan. Propriétaire de plusieurs casinos stanbouliotes, il comptait parmi ses clients le fils du président azerbaïdjanais, Ilhan Aliev. Gros joueur, celui-ci avait la fâcheuse habitude de faire des « ardoises ». Le jour où la note avoisina les 6 millions de dollars, le *« roi des casinos »* obtint un crédit gouvernemental de l'Eximbank turque – garanti par l'Etat azerbaïdjanais – pour la construction à Bakou d'un hôtel de luxe (Europa) avec cercle de jeu, le tout géré par la compagnie *Emperyal* de M. Topal. Décrit par la presse locale comme la principale pompe à finances du parti de Mme Ciller, Omer Lütfü Topal périt, tué par balle au volant de sa voiture en plein Istanbul en juillet 1996. L'affaire fit grand bruit et entraîna la fermeture des casinos – haut lieu du blanchiment de l'argent sale –, mais l'enquête tourna court. Le mari de Mme Ciller, Ozer, soupçonné un instant d'être le commanditaire de l'attentat, fut entendu par le procureur, sans suites. Trois policiers, accusés d'être les auteurs des coups de feu et placés en garde à vue, furent promptement libérés sur ordre du ministre de l'intérieur de l'époque, Mehmet Agar. Ils ont par la suite repris du service comme gardes du corps du député Sedat Bucak...

« En Turquie, les assassins courent les rues tandis que les intellectuels sont derrière les barreaux », s'indignait récemment Akin Birdal, le président de l'Association des droits de l'homme. Le bras en écharpe, se déplaçant avec difficulté, cet ancien instituteur sait de quoi il parle. Le 12 mai 1998, des inconnus faisaient irruption dans son bureau à Ankara et tiraient treize balles, dont sept l'atteignirent. Deux jeunes gens arrêtés et reconnus par M. Birdal comme ses agresseurs avouèrent ensuite avoir reçu un entraînement dans une caserne de la gendarmerie à une dizaine de kilomètres d'Istanbul, sous les ordres d'un officier, Cengiz Ersever, dont le procès s'est ouvert en septembre devant la Cour de sûreté d'Ankara. L'officier prétend avoir agi sur l'ordre d'un certain *« Yesil »*, un ancien nationaliste, utilisé par l'Etat turc pour des opérations peu orthodoxes. Connu aussi sous le nom de *« Terminator »*, ce chef de bande serait responsable d'une vingtaine d'assassinats, dont celui d'un député, Mehmet Sincar. C'est ce que dit le rapport de Kutlu Savas, inspecteur en chef du gouvernement turc, établi en janvier 1998 sur les liens entre mafia et pouvoir. Le texte, qui n'a pas été révélé dans sa totalité (une version expurgée a été publiée par le quotidien *Radikal*) pour *« raisons d'Etat »*, affirme que des *« groupuscules ultranationalistes illégaux »* ayant infiltré l'Etat sont devenus *« incontrôlables »*.

Soucieux de rétablir l'image de l'Etat et de son parti dans l'opinion publique, à sept mois de la tenue de législatives anticipées, l'actuel premier ministre et chef de l'ANAP (Parti de la mère patrie, droite), Mesut Yilmaz a lancé depuis son arrivée au pouvoir fin 1997, une opération « mains propres ». Les militaires, gardiens du dogme kémaliste laïc, ne sont pas les derniers à souhaiter qu'un peu de ménage soit fait dans les rangs d'une classe politique discréditée et boudée par l'électorat. Car de larges segments de la population, écœurés par les « affaires », préfèrent donner leurs voix aux tenants de l'islam politique, qui font de la probité leur principal fonds de commerce. Majoritaires à la Grande Assemblée depuis les élections de décembre 1995, les islamistes du Parti de la vertu (Fazilet) pourraient, de l'avis général, sortir vainqueurs des législatives anticipées prévues pour avril 1999, tant la désaffection de la population envers les formations politiques traditionnelles est grande. Aussi, outre la proposition de lois – prévoyant entre autres l'amnistie des repentis –, le gouvernement de M. Yilmaz a fait procéder aux inculpations d'une dizaine de fonctionnaires des services secrets turcs pourvoyeurs de « vrais-faux » papiers en série. La direction du MIT a même été chamboulée et son ancien directeur, Sönmez Köksal, a quitté ses fonctions dans le renseignement pour devenir... ambassadeur de Turquie en France.

« Nous ne pourrons résoudre les problèmes de ce pays tant que nous n'éradiquerons pas les gangs et leurs ramifications au sein de l'Etat », avait expliqué Mesut Yilmaz en lançant sa campagne. C'est dans le cadre de celle-ci que le gouvernement turc a réclamé à la France, début septembre, l'extradition du *« parrain des parrains »*, Alaatin Cakici, âgé de quarante-cinq ans, arrêté par la police française dans un palace de Nice le 17 août.

RECHERCHÉ depuis plus de douze ans par la police de son pays pour meurtres et activités mafieuses, cet ancien « Loup gris » (militant ultranationaliste), aujourd'hui richissime *« baba »*, est accusé, notamment, d'avoir attenté à la vie d'un directeur de banque et à celle d'un journaliste, d'avoir éliminé sa propre femme et d'avoir extorqué des fonds à des hommes d'affaires entre 1991 et 1994.

Détenteur d'un passeport diplomatique délivré par les services secrets, Alaatin Cakici a commencé par affirmer à la police française qu'il jouissait de la protection des plus hautes autorités politiques de son pays. C'était le début d'une riposte qui pourrait bien gâcher l'opération « mains propres » du premier ministre. Le 24 septembre, la chaîne de télévision privée Kanal D diffusait l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre le *« parrain des parrains »* et Eyup Asik, un ministre en charge des monopoles d'Etat et député de l'ANAP, la formation de Mesut Yilmaz. Au cours de la discussion, le « parrain » – qui appelle le ministre *« Abi »* (grand frère) – le remercie de l'avoir prévenu de son arrestation imminente et avoue ne pas comprendre pourquoi *« Bey Yilmaz »* (Monsieur Yilmaz) lance un mandat contre lui et, dans le même temps, le fait prévenir !

« C'est un montage ! », dénonça le ministre, le lendemain, tout en reconnaissant avoir parlé *« six ou sept fois »* au téléphone avec le criminel le plus recherché de Turquie, non pas *« sur le thème de son arrestation »* mais *« au sujet d'un poste à pourvoir »* ! Poussé par les sociaux-démocrates, qui ont menacé de retirer leur soutien à la fragile coalition gouvernementale, Eyup Asik a dû rapidement abandonner son fauteuil de ministre et renoncer à son mandat de député pour contenir le scandale. Mais depuis, les enregistrements compromettants continuent d'assaillir le personnel politique. Myriem Aksener, ancienne ministre de l'intérieur de la coalition islamo-centre droit de Necmettin Erbakan et de Tansu Ciller (1996-1997), a également eu droit à un enregistrement personnalisé.... Quant au « parrain » Cakici, il affirme désormais avoir téléphoné *« une dizaine de fois »* à l'actuel premier ministre, Mesut Yilmaz, quand celui-ci était dans l'opposition. Tout récemment, il a poussé l'audace jusqu'à faire transmettre des lettres, par l'intermédiaire de ses avocats, aux dirigeants des deux partis sociaux-démocrates, Bülent Ecevit et Deniz Baykal, les invitant à tirer avantage de leur image de « partis propres » en vue des futures élections.

Marie Jégo
Dessin : Maja

« En Turquie, les assassins courent les rues tandis que les intellectuels sont derrière les barreaux »
Akin Birdal, président de l'Association des droits de l'homme

Institut Kurde de Paris

Baydemir: "Suikastın Hedefi Tüm Sivil Toplum Örgütleridir"

İHD Genel Başkanı Akın Birdal'a silahlı saldırıda bulunan kişilerin yakalanması üzerine Genel Başkan Yardımcısı Osman Baydemir 23 Mayıs günü basına bir açıklama yaptı.

"İnsan Hakları Derneği kuruluşundan bugüne değin insan temel hak ve özgürlüklerinin korunması ve geliştirilmesi, eksiksiz demokrasi ve barışın tesisi için on iki yıldır mücadele etmektedir.

İnsan hakları, demokrasi ve barış mücadelesi için aralarında şube başkanlarımız da olmak üzere 14 aktivistimiz faili gizlenen cinayetlerde öldürülmüştür. 12 Mayıs 1998 günü Genel Başkanımız Akın Birdal'a karşı planlı ve profesyonelce gerçekleştirilen suikast diğer faili gizlenen cinayetlerden farklı değildir.

Bu suikastle Akın Birdal ve İHD'nin yanısıra bütün sivil toplum örgütleri hedeflenmiştir. Yani suikastle insan hakları, demokrasi, barış ve Türkiye'nin aydınlık geleceği kurşunlanmıştır.

Genel Başkanımıza yönelik suikastin hemen akabinde resmi çevreler ile soruşturma organlarının içerisine girdiği talihsiz durum hepimizi kaygılandırmıştır. Ancak sivil toplum örgütlerinin, siyasi partilerin, sanatçıların, aydınların, uluslararası insan hakları kuruluşları ile demokratik kamuoyunun gösterdiği dayanışma suikastin faillerini aydınlatmayla kalmayarak Türkiye halkına dayatılmak istenen karanlık bir süreci de tersine çevirecektir.

Suikastin faillerinin bulunması elbetteki hayati önem taşımaktadır. Başkaca suikastlerin olmaması için insan hakları, demokrasi ve barış için arka cephedeki karanlık odakların teşhiri zorunludur. Bunları açıklığa kavuşturacak olan da sizler olacaksınız.

Türkiye'nin acil gereksinimi olan tam demokrasi ve barışın tesisi, dayanışmanızın sonucu ve eseri olacaktır.

İnsan Hakları Derneği bütün aktivistleriyle birlikte siz demokrasi güçlerinden gördüğü dayanışmayı manevi güce dönüştürüp insan hakları mücadelesine, "insanca yaşam" mücadelesine kararlılıkla devam edecektir."

Bir imgeyi kovalarken

Akın Bey'e

Yaralarına basarak
bir kez daha doğrulan adamın
bardaktan boşalırcasına yağan
kanıyla ıslanıyoruz

Hüzün, acı, umut
ölüm ve yaşamı
birbirine karıştırıyor
harmanlıyoruz

Bir uçtan diğer uca
yaşamdan ölüme
ölümden yaşama
ışık hızıyla gidip gelen
bir imgenin peşine takılıyoruz

Bütün kanı çekilmiş
ama taze
bütün damarları yırtılmış
ama genç
bütün umutları kırılmış
ama asi bedenlerimizle

Kanını kötülük tanrılarına sunarak
arınan adam gülümserken
ölümün bile başedemediği
ölümsüz tanrıları öldürüyoruz
o kahredici çaresizliklerinde

Çarmıhtan yeni indirilmiş
İsa'ya benziyoruz
ellerimizdeki taze çivi yaraları
ve yaralarıyla övünen ayaklarımızla
yine de ve bir kez daha
dimdik ayakta karşılıyoruz
yaralı yaşamı
içimizdeyse hırçın bir alize koşuyor taze
mantar kokusu
ve yaprak hışırtıları arasında..

Erol Anar
Mayıs 1998 Ankara

İnstitu kurdu

POURSUITE DE LA RÉPRESSION, REFUS DE L'AUTONOMIE

En Turquie, procès au peuple kurde

LE MONDE DIPLOMATIQUE - JUIN 1999 - Page 3

SUR l'île-prison d'Imrali s'est ouvert, le 31 mai, le procès de M. Abdullah Öçalan, dirigeant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Enlevé par les services secrets turcs au Kenya, avec l'aide de la CIA, il risque la peine capitale. Ses propres avocats sont menacés de mort, pourchassés, insultés par des manifestants rassemblés par le Parti d'action nationaliste (MHP), qui est sorti renforcé des élections législatives d'avril dernier. L'Union européenne, qui défend dans les Balkans le droit des Kosovars à l'autonomie, restera-t-elle silencieuse devant le déni des droits des Kurdes ?

Par MICHEL VERRIER

« *Je suis turc et kurde à la fois.* » M. Ahmet Zeki Okcuoglu a cinquante ans, et quatre années de prison à son actif. Il anime l'équipe d'avocats constituée pour défendre M. Abdullah Öçalan, dirigeant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), enlevé en janvier 1999 par les services secrets turcs avec l'aide de la Central Intelligence Agency (CIA) américaine. Démocrate et libéral, connu pour ses sévères critiques de la politique du PKK et de M. Abdullah Öçalan, il résume l'enjeu du procès : « *Les autorités veulent traduire le peuple kurde en justice. Je ne pouvais me cantonner dans un rôle d'observateur.* »

A Diyarbakir, dans un petit bureau des quartiers modernes et gris de la « capitale » kurde, à l'extérieur des remparts de pierres noires qui cernent la vieille ville, Me Osman Baydemir effleure ses moustaches : « *La torture existe certes dans l'ensemble du pays, mais ici elle est systématique. Venues d'Urfa, de Mardin, les victimes s'adressent régulièrement à nous.* » Elles ont été torturées dans l'obscurité ou les yeux bandés, et ignorent l'identité de leurs bourreaux. On les menace, au cas où elles oseraient porter plainte. Certaines d'entre elles ont rapporté cette phrase terrible prononcée par leurs tortionnaires : « *Il n'y a pas de Dieu, Dieu c'est nous.* »

« *Ici c'est la guerre,* poursuit Me Baydemir. *Nous ne pouvons pas faire grand-chose, nous aidons les victimes dans leurs démarches juridiques.* » Fondée en 1988, la branche locale de l'Association turque des droits humains (ATDH) a été fermée par les autorités le 22 mai 1997 à la suite d'une perquisition. Des documents interdits, des publications du PKK, entre autres, ont été saisis. Selon Me Baydemir, qui est également vice-président de l'ATDH, « *en fait, la branche locale a été fermée parce qu'elle informait systématiquement les instances européennes* ». Deux mille sept cents dossiers ont été déposés auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Celle-ci a déjà rendu plusieurs verdicts en faveur des plaignants.

Le poids des militaires

DIYARBAKIR est plus calme qu'il y a quelques années. Plus pauvre aussi. Des centaines de milliers de personnes sont venues y trouver refuge, après avoir été chassées de leurs villages détruits par l'armée pour isoler la guérilla du PKK. Une volée d'enfants font la chasse au client.

Les échecs militaires enregistrés par la guérilla, l'emprisonnement de l'un de ses commandants régionaux, le populaire Semdin Sakik (condamné à la peine capitale, le 20 mai dernier, par la cour de sûreté de Diyarbakir), en rupture avec M. Abdullah Öçalan, la capture de ce dernier ont mis le moral des partisans du PKK à rude épreuve. Pourtant, la fin de la guérilla, annoncée par les militaires, semble relever davantage de la guerre psychologique que de la réalité. Les affrontements, les embuscades, meurtrières pour les soldats, restent quasi quotidiens. La revendication kurde ne faiblit pas.

Au soir des élections législatives et municipales du 18 avril 1999, on pavoisait au siège du Parti démocratique du peuple (Hadep), noir de monde, défiant les voitures de police et un véhicule blindé en faction devant l'immeuble. Avec plus de 62 % des voix, le parti pro-kurde a remporté haut la main la mairie de Diyarbakir. Il a triomphé également dans plusieurs des chefs-lieux de la région, dont Agri, Batman, Bingol, Hakkari, Siirt, Van, Sirnak et dans une quarantaine de petites villes. Selon les résultats officiels, il a recueilli 4,7 % des suffrages sur l'ensemble du pays.

Il rassemble 1,5 million d'électeurs et progresse d'un demi-point par rapport aux élections de décembre 1995. « *Impossible pourtant de qualifier ces élections de libres et démocratiques,* assure M. Ali Ozcan, secrétaire général du parti. *Dans de multiples villages, l'armée a prévenu les villageois que s'ils votaient Hadep leur village serait brûlé. Notre président, M. Murat Bozlak, et plusieurs membres de la direction sont en prison depuis novembre 1998. Cent seize responsables et plus de 5 000 militants ont été emprisonnés au moins une semaine pendant la campagne électorale. Dans d'autres conditions, notre parti aurait sans doute franchi la barre des 10 % des suffrages, ce qui nous aurait permis d'avoir des députés au Parlement d'Ankara.* » Le Hadep, cependant, ne semble pas parvenir à agréger les voix des communautés kurdes des grandes villes de l'Ouest, notamment Istanbul et Ankara.

Le nouveau maire de Diyarbakir, M. Feridun Celik, trente-quatre ans, grand gaillard au sourire malicieux, pourra-t-il exercer durablement ses fonctions, sous la triple surveillance d'Ankara, qui tient les cordons des finances régionales, du « super-gouverneur » régional, investi des pleins pouvoirs, et de la Cour de sûreté de l'Etat, dont le procureur général, M. Vural Savas, réclame l'interdiction du Hadep, accusé de « *liens avec le PKK* » ? Si cette thèse prévaut, M. Celik risque la prison. Il connaîtrait alors le même sort que ses prédécesseurs : Mme Leyla Zahna et M. Hatip Dicle, élus députés de Diyarbakir en 1991 et emprisonnés depuis 1994 ; M. Mehdi Zahna, élu maire de Diyarbakir en 1977, emprisonné lors du coup d'Etat militaire de 1980 et détenu onze ans, dans des conditions « *atroces et barbares* », selon les termes d'Elie Wiesel (1).

Avocat, conseiller du Hadep, Me Vedat Cetin garde espoir, en dépit du bond électoral du parti d'extrême droite MHP, l'auxiliaire des militaires, depuis le début des années 70, dans la répression des Kurdes et des militants de gauche. « *Si le nouveau gouvernement accepte l'existence du Hadep,* insiste-t-il, *la solution du problème kurde est possible. Le Parti démocratique du peuple veut avant tout la paix, le respect de la démocratie. L'Etat d'exception devrait être aboli dans les provinces kurdes, les milices paramilitaires dissoutes, et les villageois devraient pouvoir regagner leurs villages détruits, les reconstruire et s'y établir à nouveau.* »

Institut kurde de Paris

Au siège local du Parti démocratique de gauche (DSP) du premier ministre Bulent Ecevit, M. Serif Yildirim assure de son côté : « *Il faut respecter le Hadep. Le DSP est à 100 % pour la démocratie, mais la région ici n'est pas développée, comme à l'ouest du pays. Il faut donc avant tout faire venir les industriels, créer des emplois, soutenir l'agriculture, ouvrir des écoles. Ce sera la politique du nouveau gouvernement de Bulent Ecevit.* » Mais qu'attendre, en ce qui concerne les libertés, de l'alliance de son parti et des « loups gris » du MHP, autrefois ennemis mortels ?

Une étiquette crayonnée à côté d'une sonnette : le siège de l'Association turque des droits humains, à Ankara, est presque clandestin. La porte du bureau de M. Akin Birdal, son président, est criblée d'impacts de balles encadrés au feutre bleu (2). Ce sont les traces de l'attentat qui a failli lui coûter la vie, le 12 mai 1998. Il est, depuis, sous protection policière. Il n'en rejoindra pas moins la prison pour un an, ce mois de juin, condamné pour « *incitation à la haine raciale* ». « *Dans le discours qui m'est reproché, je soulignais, au contraire, la nécessité de résoudre pacifiquement la question kurde.* »

M. Birdal n'attend rien de positif du nouveau Parlement, en ce qui concerne les droits de l'homme. « *La Turquie n'est pas une démocratie au sens où on l'entend en Europe. L'Etat de droit, le respect des droits humains y font défaut. Ceux qui s'opposent au système actuel ne peuvent agir librement. Qu'il s'agisse du Hadep, des islamistes du Fazilet Partisi (le Parti de la vertu), du Parti socialiste ou des organisations non gouvernementales, humanitaires, qui ne peuvent opérer librement. Moi-même je me censure, je ne peux pas dire tout ce que je pense.* »

Pour se préserver, le pouvoir joue sur la crainte de l'ennemi. « *Avant la chute du mur, c'était le communisme, l'URSS. Puis ce fut l'islamisme. Demain ce sera peut-être la Grèce. Le parti islamiste n'est pas un danger réel pour la République. Le vrai danger, c'est l'Etat, ses bandes, cette puissance qui échappe à tout contrôle civil.* » C'est-à-dire ce « système », ces liaisons de l'ombre dévoilées par le fameux scandale de Susurluk, qui unissent l'armée, la caste politique, les milices paramilitaires et la mafia (3). A Ankara, on mesure visuellement le poids des militaires. L'avenue Inonu barre horizontalement l'une des collines qui dominent la ville. Elle s'ouvre par les bâtiments de la Grande Assemblée et se termine par le mausolée d'Atatürk gardé par les soldats. Entre les deux, sur des kilomètres, les immeubles militaires des trois armes, ceux de la police et de la gendarmerie, sous la garde des soldats bottés, casqués, fringants, mitraillettes au poing. Mustapha Kemal, le père fondateur de la République, est partout. Ses portraits, ses bustes et ses statues ornent maisons, magasins, rues et jardins publics. Il monopolise même les effigies des billets de banque, dans des poses qui évoquent les images du socialisme réel.

La Turquie est la République d'un culte, dont l'armée définit les rites. La fameuse laïcité dont elle s'affirme être le garant fait la chasse au foulard, mais ignore la liberté de conscience. Pourtant, ce sont les militaires, défenseurs de la « laïcité kémaliste », qui ont dicté, en 1982, les termes de la Constitution actuelle et réintroduit les cours d'enseignement religieux obligatoires dispensés à l'école publique, que Mustapha Kemal avait supprimés en son temps (4).

L'image d'une Turquie laïque, moderne, en voie de démocratisation, qui sert très souvent en Europe et aux Etats-Unis à faire passer la répression contre les Kurdes et les islamistes ou la signature de contrats d'armement, est surfaite. « *La liberté de religion n'existe pas ici,* reprend M. Akin Birdal. *La très officielle direction des affaires religieuses consacre les deniers du citoyen turc aux seules oeuvres des musulmans sunnites.* » Encore faut-il parler d'un sunnisme officiel, dont les « dissidents » du Fazilet sont exclus. Les alevis, considérés généralement comme les meilleurs promoteurs de la fraternité, de la tolérance et de la laïcité, sont mis à l'écart. Ils ne peuvent accéder aux postes dirigeants de l'appareil d'Etat, bien qu'ils représentent un quart, voire un tiers de la population (5). Ils constituent pourtant un rempart contre l'intégrisme plus efficace que les tribunaux militaires.

Une cour juge et partie

SELON le professeur Izettin Dogan, membre écouté de la communauté alevie, « *la première des choses à faire en Turquie serait d'établir l'égalité de tous les citoyens, de leur accorder leurs libertés sans distinction de religion, de race ou de langue* ». Selon lui, l'islam politique devrait être considéré comme une manière de penser, et les partis politiques qui s'en réclament comme des forces auxquelles il faut savoir se confronter (6). Une tout autre conception de la laïcité que celle professée par le procureur Vural Savas, qui revendique avec la même vigueur l'interdiction du Hadep, la condamnation de ses nouveaux élus et l'interdiction du Parti de la vertu, dont l'une des députées, Mme Merve Kavakçi, trente et un ans, a tenté de siéger sur les bancs de la Grande Assemblée, un foulard sur la tête, et s'est vu retirer la nationalité turque par le président Suleiman Demirel. Le procureur de la Cour de sûreté de l'Etat réclame l'éviction du Parlement des cent dix députés du Fazilet.

M. Ahmet Zeki Okcuoglu s'insurge : « *La Cour européenne de Strasbourg estime que la présence de juges militaires au sein de la Cour de sûreté de l'Etat obère la légitimité du tribunal. Ses décisions concernant Abdullah Öçalan sont donc invalides, mais la Turquie n'en a cure.* » Le tribunal d'exception fait partie du « système ». Comme le Conseil national de sécurité, organe constitutionnel qui joue un rôle déterminant dans les choix politiques du pays, où la voix des militaires l'emporte sur celle des politiques (7). Ce sont les stigmates du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, dont la Constitution actuelle est le rejeton. « *Elle ressemble plus à un code de droit criminel qu'à une Constitution,* remarque M. Okcuoglu. *Une Constitution vise d'abord à la protection des libertés. Ce n'est pas le cas de la nôtre.* »

La cour d'Ankara va juger M. Öçalan pour le déclenchement de la guérilla kurde en 1984. Elle lui fera sans doute endosser la responsabilité des 30 000 morts, voire celle des millions de personnes déplacées et des milliers de villages détruits, et dont l'armée est pour une bonne part responsable. La cour sera donc juge et partie, et l'accusé sera probablement condamné à mort. Or un tribunal équitable devrait remonter aux sources de l'affrontement actuel et juger, au même titre que M. Öçalan, les auteurs du coup d'Etat du 12 septembre 1980. Il visait déjà à écraser la revendication kurde et convainquit les fondateurs du PKK que la violence armée restait la seule issue. La prise du pouvoir par les militaires fit des milliers de morts et de disparus dans les rangs des Kurdes et des militants de la gauche. Mais la Turquie, qui bénéficie de l'appui intangible des Etats-Unis et de l'OTAN, n'a pas encore entamé l'examen de son passé, à l'exemple du Chili.

Si tel était le cas, les démêlés judiciaires auxquels est confronté le général Pinochet pourraient inspirer quelques craintes à certains généraux turcs. Mais, sous le sceau de l'anonymat, l'un de nos interlocuteurs notera : « *Nous n'en sommes pas là, hélas, sinon nous nous serions cotisés volontiers pour offrir un voyage à Londres au général Kenan Evren* (8)

Institut kurde de Paris

Faute de crever cet abcès, le procès Öçalan ne sera pour les Kurdes que le procès de leur peuple, et son exécution éventuelle une destruction d'une partie d'eux-mêmes. A Diyarbakir, où l'on partage la souffrance des Kosovars, on espère, sans trop y croire, que l'Union européenne et les Etats-Unis feront pression sur Ankara pour que les Kurdes aussi accèdent un jour à cette autonomie à laquelle ils ont droit.

MICHEL VERRIER.

(1) Lire Mehdi Zana, *La Prison no 5*, Arléa, Paris, 1995.
(2) M. Akin Birdal est également vice- président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).
(3) Lire Kendal Nezan, « La Turquie, plaque tournante du trafic de drogue », *Le Monde diplomatique*, juillet 1998.
(4) Lire Nur Dolay, « L'armée entre héritage kémaliste et alliance américaine », *Le Monde diplomatique*, juin 1996.
(5) Lire Jean-François Pérouse, « Colère et humiliation des alévis », *Le Monde diplomatique* , juin 1996.
(6) *Turkish Daily News*, Ankara, 13 avril 1999.
(7) Lire Wendy Kristianasen, « La gauche entre militaires et islamistes », *Le Monde diplomatique*, février 1999.
(8) Instigateur du coup d'Etat de 1980.

Institut kurde de Paris

ANNEXE 2

LA LETTRE DE L'UGAB Samedi 24 octobre 1998

ÉVÉNEMENT

Ayché Zarakolu reçoit le *Prix de la Liberté de Publier* à la Foire du Livre de Francfort

Témoignage d'une délégation du CRDA invitée à la manifestation

Une intellectuelle turque récompensée en Europe pour son combat en faveur de la liberté et de la défense des droits de l'homme : Ayché Nur Zarakolu, directrice des éditions *Belge*, connue entre autres pour son obstination à lever le tabou du génocide arménien en Turquie, a reçu le 7 octobre le *Prix de la Liberté de Publier*, décerné à l'occasion de la 50ème Foire du Livre de Francfort. Une délégation du Centre de Recherches sur la Diaspora arménienne (CRDA), invitée par les organisateurs, nous livre son éclairage sur l'événement. Témoignage de Jean-Claude Kebabdjian et Raffi H. Araxes.

- LA LETTRE DE L'UGAB. - Cette Foire du Livre de Francfort (50ème du nom) est un événement au retentissement international indéniable. Le *Prix de la Liberté de Publier* a été décerné cette année à l'éditrice turque Ayché Nur Zarakolu. Quelle signification revêt à vos yeux le prix remporté par Mme Zarakolu ?

- JEAN-CLAUDE KEBABDJIAN ET RAFFI H. ARAXES (CRDA). - Imaginez que devant des centaines de journalistes, durant la conférence de presse du 7 octobre à Francfort, les représentants de la direction de la Foire du Livre, de l'Union des Ecrivains allemands, de l'Union des Ecrivains indiens, M. Ragip Zarakolu (l'époux de Mme Zarakolu) et des journalistes ont évoqué pendant une heure et demie, à une dizaine de reprises, le génocide arménien. Idem pendant la lecture du discours de Mme Zarakolu, faite par son fils Sinan, spécialement venu pour l'occasion à Francfort avec son père.

Mme Zarakolu était absente, car depuis 1994 elle ne peut obtenir son passeport pour sortir de Turquie. C'est d'ailleurs cette année-là que les époux Zarakolu ont édité la version turque de l'ouvrage d'Yves Ternon (*Ermeni Tabusu*, soit *le Tabou arménien*, voir *La Lettre de l'UGAB* n° 23, 26-02-94) - interdit depuis en Turquie -, à l'origine de l'incarcération de Mme Zarakolu. Toujours en 1994, Ragip Zarakolu s'est vu infliger une très forte amende, à cause de la préface écrite dans ce livre : il a été obligé du coup de vendre son seul bien, un appartement légué par ses parents. La même année, leur maison d'éditions (*Belge*) était plastiquée.

Nous sommes devant une mère-courage, qui est allée jusqu'à éditer un septième livre sur les Arméniens - concernant directement ou indirecte-

Institut kurde de Paris

FIDH - Communiqués

Communiqués de presse

TURQUIE : 15/02/99

La Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) est une organisation internationale non-gouvernementale attachée à la défense des droits de l'Homme énoncés par la Déclaration universelle de 1948. Créée en 1922, elle regroupe 105 organisations membres dans le monde entier. À ce jour, la FIDH a mandaté plus d'un millier de missions internationales d'enquête, d'observation judiciaire, de médiation ou de formation dans une centaine de pays.

The International Federation of Human Rights Leagues (FIDH) is an international non-governmental organisation dedicated to the worldwide defence of human rights as defined by the Universal Declaration of Human Rights of 1948.Founded in 1922,FIDH has

COMMUNIQUÉ

T U R Q U I E :

LE BUREAU INTERNATIONAL DE LA FIDH S'EST TENU A ISTANBUL SOUS SURVEILLANCE POLICIERE

Pour la première fois dans son histoire, la FIDH a tenu son bureau international sous surveillance policière. Cette réunion triannuelle de la FIDH, organisée ces 13 et 14 février à Istanbul pour exprimer son soutien aux défenseurs des droits de l'Homme en Turquie, devait être suivie d'une " mission de solidarité " avec les défenseurs dans le Sud-Est du pays. Ce déplacement a été interdit en dernière minute par les autorités.

Nombreux sont les défenseurs des droits de l'Homme qui, en Turquie, payent cher leur engagement pour le respect de ces droits. Le cas d'Akin Birdal, Vice-président de la FIDH et président de l'Association des droits de l'Homme de Turquie (IHD, l'organisation membre de la FIDH en Turquie) illustre cette répression de manière emblématique. Cet éminent défenseur des droits de l'Homme a échappé à la mort de justesse lors d'une tentative d'assassinat en mai 1998. En octobre, il a été condamné à un an de prison en raison de déclarations faites le 1er septembre 1996, lors de la journée mondiale pour la paix. Il devrait prochainement être incarcéré.

En soutien à ces défenseurs, le bureau international, réuni à Istanbul, a adopté une résolution, dans laquelle est annoncé son plan d'action visant à soutenir et protéger les défenseurs des droits de l'Homme en Turquie (ci-joint).

La tenue de cette réunion privée d'une organisation non gouvernementale internationale ne nécessitait pas

Institut kurde de Paris

105 members in all regions. To date, FIDH has undertaken more than a thousand international fact-finding, judicial, mediation or training missions in over one hundred countries

d autorisation des autorités. Ces dernières ont pourtant imposé que la partie consacrée à la Turquie (l'autre partie portant sur l'ensemble des activités de la FIDH) se déroule sous surveillance policière. L'IHD a décidé, en accord avec la FIDH, de maintenir la réunion en dépit du climat d'intimidation résultant de la présence de la police. Les deux policiers présents dans la salle ont en effet enregistré l'ensemble des débats sur la situation en Turquie. La FIDH considère que la pression exercée par les autorités autour de cette réunion constitue une très grave atteinte à la liberté d'expression et de réunion.

Par ailleurs, la visite que le Président et deux Vice-présidents de la FIDH avaient prévu d'effectuer à Diyarbakir à partir d'aujourd'hui a du être annulée en raison de l'interdiction opposée par le gouverneur de Diyarbakir. Cette interdiction, décidée le 14 février, n'a été notifiée aux représentants de la FIDH que le 15 à 3 heures du matin à leur hôtel. Il s'agissait pourtant d'une simple " visite de solidarité " avec les défenseurs des droits de l'Homme de la région du Sud-Est, particulièrement affectés par le conflit que connaît cette province. Plusieurs sections de l'IHD dans le Sud-Est ont été fermées sur décision des autorités. La FIDH saisit les instances onusiennes et européennes de ces événements.

Paris, le 15 février 1999

Institut kurde de Paris

Page précédente Top fidh

COMMUNIQUÉ

La Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) est une organisation internationale non-gouvernementale attachée à la défense des droits de l'Homme énoncés par la Déclaration universelle de 1948. Créée en 1922, elle regroupe 105 organisations membres dans le

Turkish Daily News THURSDAY, JANUARY 16, 1997

Human rights: İHD says Lice residents forced to posts as village guards

By Hande Çulpan / *Turkish Daily News*

ANKARA- Human Rights Association (İHD) chairman Akın Birdal said on Wednesday that the state's understanding of democracy and its lack of interest in making Emergency Rule more flexible were manifest once again by the incidents in the southeastern village of Lice, involving claims of involuntary recruitment of village guards by Deputy Governor Hacı İlbaş.

Speaking at a press conference at İHD headquarters, Birdal noted that a delegation of 43 people from 37 nongovernmental organizations (NGOs) went to Lice to check out the claims. However, as the practice continued, a second group consisting of 80 people from four political parties, trade unions, NGOs, as well as intellectuals and artists went to Lice on Jan. 8-9 but were barred from entering the village on the grounds that, threatened with a possible Kurdistan Workers' Party attack, the state could not guarantee the security of the soldiers – men who were on duty to protect the delegation itself.

The İHD chairman noted that, in allowing such a situation, Turkey violated the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE) Paris Charter and the Vienna Declaration, all of which stipulate that states are responsible for enabling NGOs to make on-site observations regarding human rights violations. Birdal charged that the forced recruitment at Lice focused on specific goals: the security of factories to be built in the region; the reopening of the Diyarbakır-Bingöl highway; and the exertion of psychological pressure on Lice residents, who have long been opposed to becoming village guards.

Having been blocked from entering Lice, the delegation met with the Emergency Rule governor who claimed that the villagers were volunteering to become village guards and that the state was aiming to provide employment for the villagers. Birdal found fault with this account, saying that 65 of the 84 forced to become village guards were already employed at the time.

Noting that the tales of the Lice residents pointed to human rights violations in the village, Birdal said many agreements which Turkey endorsed stipulated that all people were equal before the law and, thus, could not be forced into such jobs against their will. Birdal also urged Turkey to pay attention to what was happening in Lice. "There are women and children crying in Lice. The residents want to live as human beings." Birdal also distributed last month's İHD Report, which includes the balance sheet of human rights violations in 1996.

Figures tell it all

The following statistics were taken from IHD's Report for December.

- 78 people died in unsolved murders and 46 people were injured in unsolved attacks.
- 190 people lost their lives through execution without trial, after torture or while in custody.
- 2,859 people died in armed clashes.
- Attacks on civilians left 119 dead and 133 injured.
- 194 people "disappeared" while in custody.
- 346 people were tortured or claimed to have been tortured.
- 20,434 people were taken into custody, 421 of whom were from the press.
- 2,071 people were arrested.
- 68 villages and hamlets were evacuated.
- 109 places were bombed.
- 132 associations, trade unions and press agencies were closed.
- 134 associations, trade unions and press agencies were raided.
- 195 publications were confiscated.
- At present, there are 140 prisoners of conscience in jail.
- Courts have approved of prison terms exceeding 173 years and fines totaling TL 9,974,600,000.

Institut Kurde de Paris

Des manifestants placés en garde à vue à Istanbul, selon Anatolie

ISTANBUL, 26 sept (AFP) - De nombreuses personnes ont été placées en garde à vue samedi à Istanbul par la police qui a dispersé par la force une manifestation en faveur de personnes disparues lors d'interrogatoires policiers, a rapporté l'agence Anatolie.

Surnommé "les mères du samedi", un groupe de familles de Kurdes ou de militants d'extrême-gauche qui affirment n'avoir plus revu leurs proches après leur interpellation par la police, a tenu une manifestation devenue habituelle devant le lycée francophone Galatasaray, dans la partie européenne d'Istanbul.

La police a sommé la foule de se disperser, mais le groupe a refusé et a continué à manifester et à lire un communiqué. Les forces de l'ordre sont alors intervenues pour mettre fin à la manifestation et ont placé un grand nombre de participants en garde à vue, selon Anatolie, qui n'a pas précisé leur nombre.

"Les mères du samedi", qui se rassemblent tous les samedi devant le lycée Galatasaray, demandent que l'Etat turc retrouve leurs proches interpellés ces dernières années en raison de leurs opinions politiques.

Institut kurde de Paris

TURQUIE-KURDES

Les confessions de l'un des assassins du poète Musa Ante

Poète, dramaturge et écrivain humaniste kurde Musa Anter avait été assassiné à l'âge 74 ans le 20 septembre 1992 à Diyarbakir où il se trouvait pour participer à un festival culturel. Sa mort avait suscité une vive émotion en Turquie et les autorités politiques avaient promis d'arrêter rapidement "les auteurs de ce lâche assassinat" tandis que les Kurdes montraient du doigt l'État turc. Finalement, encouragé par le climat de déballage qui se développe depuis l'affaire de Susurluk, un dénommé Murat Ipek, dans des déclarations à plusieurs quotidiens (Radikal, Yeni Yüzyil, Özgür Politika et Demokrasi du 11 février) avoue être l'un de ses assassins. Extraits de ses aveux: "Après avoir essayé vainement pendant toute la soirée du premier jour où nous avions reçu des instructions de l'amener d'obtenir un rendez-vous de Musa Anter, nous sommes revenus à la charge le lendemain avec un mot d'Alaettin Kanat (repenti du PKK employé par les escadrons de la mort de la police). Après un certain temps, Musa Anter a accepté notre demande d'entrevue, il est venu à la réception de son hôtel avec quelqu'un (Orhan Miroglu). A la sortie de l'hôtel, je l'ai fait monter dans une voiture. Nous étions précédés par une voiture à bord de laquelle se trouvait A. Kanat et suivis d'un autre véhicule. A la sortie de Diyarbakir, nous avons bifurqué en direction d'Ergani. Après un certain temps, nous nous sommes arrêtés. A. Kanat est monté dans notre voiture. En le voyant, Musa Anter a compris ce qui se passait car il connaissait Kanat. Il s'est penché la tête et s'est tu. Son compagnon discutait avec nous.

Notre voiture s'est engagée dans la route de Silvan. Après un moment, on s'est arrêté. Kanat a pris le bras de Musa Anter. Anter nous a dit alors: "les enfants, vous faites une erreur". Ils étaient devant, nous les suivions. Après avoir marché quelque temps, nous avons reçu le signal. A. Kanat a tiré la première balle dans la tête de Musa Anter. Puis, à notre tour, nous avons tiré. Anter a été tué de 4 balles et Miroglu s'est mis à fuir, nous avons tiré dans sa direction. Les sentinelles d'un camp militaire proche ont tiré en l'air. Pris de panique, nous sommes montés dans notre voiture et nous avons repris la route de Silvan. Nous nous sommes arrêtés devant la Faculté de médecine de l'université Dicle. Après un bref intervalle, des policiers en civil sont venus à bord d'un minibus rouge. Nous sommes montés dans le minibus et les policiers ont pris notre voiture. Puis, nous nous sommes éloignés des lieux. Nous avons au total utilisé trois véhicules pour cette opération. L'un d'eux était volé, les deux autres appartenaient à l'armée. Nos armes étaient fournies par la police".

Affirmant appartenir à un escadron de 22 tueurs dirigé par A. Kanat, qui reçoit lui-même ses ordres de "Yesil" responsable de JITEM et du super-préfet régional, M. Ipek donne les détails suivants sur quelques-unes des opérations auxquelles il a participé: "Après le Newroz *(NDLR. Le nouvel an kurde célébré le 21 mars)* de 1992 Ünal Erkan *(NDLR. Super-préfet régional)* était venu à Sirnak. La population était rassemblée dans le stadium. Puis, il a demandé "qui sont les meneurs de ces événements ?". Les policiers ont répondu: Biseng Anik. "Faites-le disparaître" a-t-il ordonné. Et comme je venais d'être recruté, ils ont voulu me mettre à l'épreuve en me confiant cette mission. Le domicile de B. Anik est devant la mosquée. Avec des policiers en civil, nous sommes allés le chercher. Au commissariat, ils l'ont torturé. Ils ont taillé son dos et la plante de ses pieds avec des lames de rasoir. On m'a donné un fusil G3 se trouvant au commissariat et j'ai tué B. Anik avec une seule balle tirée dans sa tête avec ce fusil. Quelques mois plus tard, le 18 août 1992, nous avons exécuté l'avocat A. Rahim Demir et Mehmet Ertak. Le directeur départemental de la Sûreté N. Altintas nous avait dit que le frère aîné de M. Ertak était dans le maquis et qu'il fallait de ce fait le tuer. Nous l'avons embarqué dans un Panzer et l'amené en dehors de la ville près de la mine de charbon où nous l'avons débarqué et tué. Puis, nous l'avons vêtu d'une tenue de guérillero, mis une Kalashnikov entre ses mains et annoncé que nous venions de tuer un terroriste".

M. Ipek affirme que son chef direct A. Kanat vit actuellement dans le secteur résidentiel militaire de Diyarbakir. Il est au service du capitaine de gendarmerie Ersin Becaksiz qui commande aussi à un autre escadron de la mort dirigé par un certain Cemil. C'est cet escadron qui a enlevé le 1er octobre 1996 quatre instituteurs du village Hantepe qu'il a sommairement assassinés ajoute-t-il. Ce quadruple assassinat, survenu le jour même du lancement de la campagne d'Amensty International sur les violations des droits de l'homme en Turquie, avait été attribué par Ankara au PKK qui l'avait aussitôt rejeté. Les organisations turques des droits de l'homme avaient été empêchées par les autorités de mener une enquête indépendante sur cette affaire.

Institut kurde de Paris

Le Monde diplomatique
Mars 1995, page 18;19

"Terre brûlée" au Kurdistan

JEAN-FRANÇOIS PÉROUSE *

PLUS personne n'ignore la véritable guerre (1) qui se déroule à l'est de la Turquie, opposant l'armée à une virulente guérilla kurde menée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Ces affrontements ont engendré d'intenses mouvements de population, migrations du désespoir et de la peur, liées à l'état de violence, d'insécurité et de désorganisation socio-économique qui sévit dans la région. A la fin juin 1994, l'Association turque des droits de l'homme estimait que 1 341 hameaux et villages kurdes avaient été "vidés" (2), auxquels il faut ajouter les 86 villages évacués durant les trois mois d'été.

Le 10 octobre dernier, le ministre d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Azimet Köylüoglu, reconnaissait - aveu inimaginable de la part d'un membre du gouvernement turc quelques mois auparavant - que 600 villages et 790 hameaux avaient été évacués en dix ans (3), dont la moitié ces deux dernières années. Le 9 décembre 1994, M. Nahit Mentese, ministre de l'intérieur, avançait le chiffre de 2 433 villages "vidés" depuis novembre 1991 (4). Mais Mme Tansu Ciller, le premier ministre, s'acharne à rejeter la responsabilité de l'ensemble des destructions de villages sur la guérilla... Au total, on évalue le nombre des migrants de guerre kurdes à un million environ (5). Et ce chiffre n'est que provisoire. Certaines sources parlent même de cinq millions de personnes.

Sans remonter aux déplacements forcés, déjà pratiqués sous l'Empire ottoman, on peut dire que depuis l'émergence d'un État-nation turc en Anatolie (1921), le transfert de populations est une funeste constante, dont on peut rappeler les étapes les plus récentes: en juillet 1991, le ministre de l'intérieur admet que 59 villages et 304 hameaux se sont récemment et brusquement vidés. A la fin de la même année, l'état-major annonce une intensification des actions - c'est le *"mouvement intérieur"* (6). Au mois de septembre 1992, après les "événements" de Sirnak (affrontements du 11 au 22 août), le président Turgut Özal, en voyage dans le Sud-Est, incite la population civile à quitter les *"zones sensibles"* où se déroulent les combats. Après la rupture, en mai 1993, du cessez-le-feu décrété unilatéralement par le PKK en mars, nouvelle radicalisation de la position de l'état-major: l'objectif proclamé est de ratisser le Kurdistan, en vue d'en éradiquer le PKK; des "unités spéciales" sont instituées. De janvier à mars 1994, les militaires turcs renforcent leurs effectifs dans le Sud-Est, en prévision des élections locales du 27 mars 1994. Enfin, de septembre à novembre 1994, la politique de la terre brûlée est systématiquement appliquée, pour priver définitivement le PKK de tout "soutien logistique" villageois.

Réamorcé en 1990, le mouvement d'exode s'est donc accéléré à partir de la fin 1992, l'année 1993 faisant figure d'année noire, avec au moins 800 villages ou hameaux vidés. Mais, eu égard aux premiers chiffres, il est à craindre que l'année 1994 ne l'égale, voire ne la surpasse (7)... La distribution des zones affectées par les "migrations de guerre" est inégale. Si l'on s'en tient au nombre de villages ou hameaux "vidés" à la fin juin 1994, plusieurs départements se distinguent: ceux de Diyarbakir (252 villages), de Sirnak (243), de Siirt (180), de Mardin (126), de Batman (72), d'Hakkari et de Sanliurfa (62 chacun). Pour la fin de 1994, il faut ajouter les départements de Tunceli, de Mus et d'Agri. En valeur relative, Siirt, Hakkari et Sirnak - tous trois bordant la zone frontalière sud - sont les départements les plus fortement atteints; Sirnak, petit département mitoyen de l'Irak, constitue un cas extrême avec 243 villages et hameaux évacués, sur un total de 325 villages. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène mineur. L'aire d'émigration a d'ailleurs tendance à s'étendre au-delà de ce qu'on entend administrativement par "Sud-Est anatolien". Ainsi, Sanliurfa et Kars (respectivement 62 et 14 villages vidés) ne font pas partie de l'ensemble des dix départements sous "état d'exception" (8).

Certains arrondissements sont exsangues: celui de Çukurca (département d'Hakkari) aurait déjà perdu 6 000 habitants (sur 20 000 personnes recensées en 1990). De petites villes ont subi d'importants

(c) Copyright 1989-1996 -- SA Le Monde diplomatique - CEDROM-SNi inc. -- Tous droits réservés

Institut Kurde de Paris

mouvements d'émigration répartis en plusieurs vagues, comme Lice (département de Diyarbakir), dont la population, 12 000 habitants en 1990, aurait diminué de moitié depuis. Les zones "sensibles" sont des régions frontalières, montagneuses, forestières, ou traversées par un axe routier stratégique, ou celles pourvues d'équipements précieux (barrages, oléoducs) ou de gisements jugés "stratégiques" et cibles privilégiées de la guérilla (9).

Il n'existe aucune coïncidence stricte entre les espaces touchés par la crise rurale "traditionnelle" (c'est-à-dire économique) et ceux actuellement frappés par les départs nés de la guerre. La thèse d'un exode rural dont la guerre ne serait qu'un déclencheur "occasionnel" ne tient donc pas.

Les incitations au départ sont multiples. Certaines sont d'ordre socio-économique: destruction de troupeaux, blocus alimentaire et restriction du droit de circuler ("embargo"), incendie de forêts, de vergers, de vignes et de récoltes (juste avant les moissons pour les céréales), empoisonnement des puits, minage des poteaux électriques et téléphoniques, interdiction d'accéder à certains pâturages d'altitude traditionnellement investis l'été. Sur un mode plus insidieux, les ambiguïtés de certaines politiques d'aménagement et de développement peuvent également servir d'alibi à une stratégie de contrôle des territoires: au nom du nécessaire développement des parcs nationaux, des villages entiers sont déplacés...

Les incitations directes au départ relèvent de la violence de guerre: dans les zones d'affrontements, chaque village est sommé de choisir son camp et devient l'objet de pressions - de la part de la guérilla comme de l'armée turque et de ses organisations parallèles - en vue d'une collaboration active et de l'enrôlement des hommes. En cas de refus, on passe très vite à l'expulsion *manu militari.* Les villages rebelles à l'embrigadement dans les milices progouvernementales - à structuration tribale (10) -, ou réticents à servir l'armée de quelconque façon, ont été, et sont encore, "vidés". Et les premiers villageois à déguerpir, quand ils ne sont pas liquidés ou enlevés, sont suspectés de nourrir, de cacher ou d'enterrer des guérilleros.

Institut kurde de Paris

La dévitalisation se déroule selon des modes variables. Les familles s'en vont peu à peu, au rythme des menaces et chantages. Les jeunes sont les premiers à partir, parfois pour prendre le maquis (11), du fait de l'absence complète de perspectives d'emploi. Enfin, quand le village ou hameau a été entièrement vidé, si les belligérants ne se le sont pas approprié, il est détruit pour dissuader les habitants chassés de toute velléité de réinstallation. De la sorte, une "géographie de la désolation" est en train de s'imposer dans le Kurdistan turc.

Les migrations suscitées sont de petite ou de grande amplitude. Le cas le plus élémentaire est représenté par les mouvements internes à une même ville: on change précipitamment de quartier. Ces déplacements affectent aussi des villes et agglomérations situées hors du Kurdistan (à la suite de pressions exercées dans tel ou tel quartier réputé kurde d'Izmir, d'Antalya ou d'Adana). Autre cas, les mouvements du village vers le chef-lieu d'arrondissement ou la petite préfecture proche. Toujours intérieures au Kurdistan, ajoutons les migrations qui vont des villages ou des chefs-lieux vers les grandes agglomérations de l'Est anatolien. Batman et Diyarbakir (dont la population a dépassé le million d'habitants) seraient les villes les plus submergées.

Les migrations encadrées par l'armée sont un cas à part. Elles se font vers l'un des quatre ou cinq "camps de regroupement" ou "villages stratégiques". Officiellement, il s'agit de "centres villageois", nouvelles unités d'établissement jugées économiquement plus rationnelles et plus viables. Si cette solution se généralise, on serait autorisé à parler d'un changement de stratégie: à la fuite provoquée, comportant des dangers de contagion (le "problème" n'étant que déplacé), se substituerait une stratégie de rétention surveillée. De cette façon, les Kurdes deviennent prisonniers dans leur propre patrie.

Ces migrations affectent aussi le Kurdistan non turc, puisque le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a officiellement en charge, au nord de l'Irak, plus de 10 000 réfugiés kurdes de Turquie, arrivés en mai-juin 1994. Et le flux ne s'est pas tari...

(c) Copyright 1989-1996 -- SA Le Monde diplomatique - CEDROM-SNi inc. -- Tous droits réservés

Pour ce qui est des mouvements à destinations plus lointaines (hors du Kurdistan), il faut mettre à part les villes de la "région d'Adana", qui accueillent depuis trois ou quatre ans de très nombreux migrants kurdes. C'est pourquoi elles enregistrent une croissance phénoménale. La situation à Adana est la plus tendue: quinze à vingt familles kurdes (de toutes les provenances, et même de l'ouest) s'y implanteraient, chaque jour, depuis quelques années (12). Enfin, les départements d'Istanbul (et ses marges), d'Izmir, d'Antalya et d'Ankara comptent aussi parmi les plus attractifs. Cette émigration hors du Kurdistan a pour effet d'étendre la "question kurde" à l'ensemble du pays, avec toutes les conséquences d'embrasement généralisé que cela peut entraîner.

S'installant partout où ils peuvent, jamais définitivement, grossissant les zones d'habitat spontané (et illégal), les Kurdes déplacés alimentent le marché du travail parallèle, et vivent dans une inquiétante précarité, comme un sous-prolétariat victime d'ostracisme. Aucune insertion n'est prévue: ni spatiale (résidentielle), ni économique, ni politico-sociale (les déplacés n'ont pas de droit de vote hors de leur département de rattachement). Et si les personnes "installées" en Irak du Nord peuvent prétendendre un statut de "réfugiés" (selon la définition du HCR), celles qui sont restées en Turquie, n'ayant pas franchi de frontière internationale, vivent un effrayant "exil intérieur", qui les prive de toute reconnaissance internationale.

Carte: Extension de la guerre, migrations forcées

---

* Maître de conférences à l'université Toulouse-le-Mirail

(1) *Cf.* Michel Verrier, "Carte blanche" à l'armée turque au Kurdistan", *Le Monde diplomatique,* octobre 1993.

(2) Le terme de "vider" peut induire en erreur. Il ne s'agit pas toujours d'hémorragie complète, accompagnée ou suivie d'une destruction brutale des murs. Le phénomène est parfois plus lent et plus pernicieux, mais non moins efficace en termes stratégiques: il consiste en départs échelonnés sous l'effet de pressions répétées.

(3) Entretien accordé au journal *Cumhuriyet* (10 octobre 1994). Ce changement d'attitude des autorités turques peut s'expliquer par la pression internationale en faveur du peuple kurde, mais aussi par l'ampleur et la violence des destructions de villages de septembre à octobre 1994.

(4) *Özgür Ülke,* 10 décembre 1994. Ce quotidien a été interdit le 4 février 1995.

(5) C'est précisément le chiffre fourni par le ministre d'Etat social-démocrate M. Azimet Köylüoglu. Il est pourtant très difficile de quantifier ces mouvements avec certitude, car l'Etat turc et la guérilla se livrent à une "guerre de communiqués", dont la plupart se révèlent peu fiables.

(6) Expression employée par opposition aux opérations hors des frontières, menées par l'aviation

(c) Copyright 1989-1996 -- SA Le Monde diplomatique - CEDROM-SNi inc. -- Tous droits réservés

Institut kurde de Paris

turque contre les supposées bases arrière du PKK.

(7) Pour les mois de septembre à novembre 1994, marqués par l'opération d'envergure dans le département de Tunceli (Dersim en kurde), on compterait déjà 80 villages.

(8) A nouveau reconduit le 17 novembre 1994 pour 4 mois.

(9) Comme la mine de charbon de Siirt, attaquée en décembre 1994 par la guérilla. *Cf. Özgür Ülke,* 18 novembre 1994.

(10) Il s'agit du système (provisoire!) des "protecteurs de village" institué en 1985, qui mobiliserait maintenant près de 50 000 à 60 000 personnes, rémunérées par l'Etat. Le salaire de protecteur est une des principales sources de revenus dans ces zones en déréliction.

(11) L'expression utilisée, en turc comme en kurde, c'est "monter dans la montagne", milieu vécu comme le sanctuaire de la rébellion kurde et du ressourcement identitaire.

(12) Si bien que le chiffre de 700 000 Kurdes à Adana fin 1993 (pour une population totale de 916 000 habitants en 1990) a même été avancé... *Cf. Özgür Gündem,* 22 octobre 1993.

Institut kurde de Paris

FICHE DOCUMENTAIRE:

Sujet(s): KURDES
Pays: TURQUIE
Type d'article: Article; Carte
Taille: Long

(c) Copyright 1989-1996 -- SA Le Monde diplomatique - CEDROM-SNi inc. -- Tous droits réservés

Le Monde

TERREUR D'ETAT DANS LE KURDISTAN TURC

Au moment où nous célébrons le 50ème anniversaire du débarquement et honorons les victimes des barbaries passées, tout près de nous, dans un pays allié, armé et financé par nos démocraties, une population déjà si malmenée par l'histoire subit, dans l'indifférence générale, la destruction systématique de ses villages, le dépeuplement forcé de ses villes et la décimation de ses élites politiques et intellectuelles.

Chaque mois une trentaine de villages kurdes sont rayés de la carte, des forêts sont brûlées, plusieurs Oradour sont perpétrés sous le couvert de la «lutte contre le terrorisme», dans le silence de la communauté internationale.

Face à l'intense campagne de désinformation d'Ankara, tendant à réduire le problème des aspirations légitimes et démocratiques des 15 millions de Kurdes de Turquie à celui du «terrorisme du PKK», les organisations non gouvernementales soussignées, solidaires du peuple kurde et opposées à toute forme de violence, tiennent à porter à la connaissance de l'opinion publique les faits suivants:

PREMIÈRE LISTE DES VILLAGES KURDES DÉTRUITS PAR L'ARMÉE TURQUE:

District de Batman: Sebane; **Beytüşşebab:** Bersikera, Bilbesi, Birman, Bordikel, Çemê Pîrê, Dara Hinê, Gebe, Gelikan, Girê Gabelya, Givijokê, Govek, Govike, Gundikê Siparkîyan, Gurgavik, Hacelya, Henke, Hevsebe, Hewsa Berê, Ilmoloris, Holukar, Hoz, Kacete, Kelehok, Kevzanke, Komir, Kutnis, Mehri, Melixa, Mirkitke, Newalê Geninna, Pertavine, Pirdoxa, Pirrana, Selbeke, Setkar, Sezbubukir, Sirke, Surge, Suxurpasa, Toxane, Xenzorik, Xintorek, Xira Beldas, Xuzirut, Zoravan; **Bingöl:** Riz, Vartük, Yazkonak, Yolaçu; **Bismil:** Kazancı, Kürthacı; **Bitlis:** Gömsek, Herde, Heveke, Hevene, Holekan, Ingol, Miryanes, Odu Mezrası, Peremate, Siuaberlo, **Suwe**, Westin; **Çatak :** Bezanis, Cenefe, Cican, Destan, Enines, Ezdinan, Ferdines, Govax Hetlan, Haceros, Haribey, Kelehe, Kete, Kömür, Konarga, Koranan, Kürk, Martenis, Meta Keles, Orik, Salat, Sul, Turanis, Turbeset, Xumar, Xwarg, Zeferan; **Cizre:** Sax (Çağlayan), Xusar; **Dargeçit:** Çêlika Aliyê Remo (Çelik), Zevika (Çavuslu); **Dêrik:** Demurlu, Erbelus, Girik, Girtank, Kubuk, Masmask (Incesu), Melevi, Sisan, Meskina (Bozok), Mirat (Kayacık), Sudan (Cat), Serê Mergê (Bozok), Sêra Jorin, Sevteng (Gülçiçek), Sexamed, Sicana (Karabayır), Usubê Pîrê (Yusuf Pire), Xirbê Aryê, Xirbê Azin; **Dicle:** Alebengi, Bawodin, Degirmenci, Derik, Gelincik, Gendale Hole, Gozel (Bogazköy), Gündikê Hacî Ibrahim, Helilîye, Karamus, Kelkom (Kelekçi), Kıraçtepe (Mezirke), Pileka, Pirhasan (Özbek), Pinjina (Kursunlu), Xacek (Tasagi); **Diyarbakır:** Mezrik, Xacek, Zingir; **Elazığ:** Okçular (Alan); **Elbistan:** Çelikli, Serbet; **Erganî:** Cumat, Hinclis, Kavurma Kupu; **Eruh:** Eykent; **Genç:** Argat, Boxan, Kancuvare, Kansan, Merg, Nezra Maho, Vertug, Zellek; **Gercüş :** Acibe, Bakoline, Beheve, Çalan, Derete, Gündikê Kolan, Malmihe, Xina, Ziviрga Abirbinya, Ziviya Sor ; **Güçlükonak:** Kerxwar (Demirbogaz), Zivanga Sitaka; **Hakkari:** Baglıca, Benekli, Berus Kilisesi, Beyurd, Binevsiyan, Çanakli, Çeltepe, Çeltik, Cemtog, Çiçekli, Çimeli, Comme, Degirmen, Dergezal, Doganlı, Geçimli, Gelezo, Gelinli, Gelîyê Suzê, Genis Dere, Giri Dina, Göksu, Gülüce, Gümüslü, Hari, Herge, Igdeli, Kandil, Karasu, Kınık, Kıtına, Korta Xanê, Kost, Küçük Köy, Lata, Manefan, Meloze, Merkez, Nergiz, Nivaner, Ördekli, Orta Derecik, Pinarli, Rezok, Sarp, Selmana, Sergeli, Serriya, Su, Sulak, Sumanan, Suvar, Suwarê Xelo, Tahi, Tasbasi, Taslık, Türbeli, Ünlüce, Yayla Deresi, Yüce, Yukarı Pırınçeken, Zerekli; **Hanî:** Bateyt (Cagil), Combalaj, Commanas, Derkan, Goma Bekira, Huri, Kaledibi Köyü, Koçeran, Kuvular (Nerib), Seklat, Serde, Zara; **Hazro:** Beskel, Cumat, Geman (Çökeski), Halhal, Hendez, Kani, Licoke, Mermani, Sageldi, Selima, Simsin, Xodik, Xondol, Zenge; **Hizan:** Aviyan, Azkis, Cinda, Giradîfin, Giyazirayet, Hacian, Os, Pista Resan, Simban, Sirek, Tasu, Us; **Kars:** Sorgulu, Seban (Bostankale); **Kasuri :** Betkar, Sifrezan, Zavke; **Kızılağaç:** Geliyê Aliyan, Kurt Meydan, Laçika, Senköy, Sezeta, Weli, Zengök; **Kocaköy:** Tepecik, Saklat; **Kozluk:** Maniskot, Permas, Sengalik, Tanze, Timo, Xani, Xargidik, Xerbeluk; **Kulp:** Adrok, Gontak, Araska (Uçköy), Asagıelma, Badika Hawrê (Yayık), Bavcanka (Savas), Bayır (Mala Dinare), Belin, Besist, Çaglayan (Zirakti), Çiçek, Dehlezere, Delit, Dilet Köyleri, Dimilya (Baloglu), Dinli, Dudenya), Eskere (Yayla), Gawgas (Akduruk), Geliya Pirisê, Geliyê Amanka, Geliyê Gomak. Geliyê Hunê, Geliyê Mussur, Gerendes, Godemê, Gömlekci, Herlakinê, Hêlina, Herta, Hinzi, Hiskabut, Kamika (Akbulak), Kevrixan, Kocka, Köprübası, Kupuka), Kuye (Islamköy), Mala Calê, Medera (Alaca), Metlat, Miriska, Nedera (Alaca), Nedera (Hiskubut), Nercik (Girindes), Nevre, Norsin, Otjike, Panax, Qayser (Aygün), Qeytera, Resika (Basköy), Safumuta Hizne, Safumuta Mêrga Bota, Safumuta Ömer, Safumuta Tiraka, Salten, Serefka, Simsor Elmalı (Deyaz), Sirnas (Güngeçti), Taxoke, Tiyaxs (Narlıca), Üçkuyu, Xacuga, Xvjart, Yacuga, Yakut, Yukarı Polatlı, Yukanelma, Zavnor, Zikte; **Kurtalan:** Beytil, Cemkürük, Comaniye (Atabag), Favlike, Gozik, Hüseyni, Kavirke, Kendala, Lefe; **Lice:** Agdivan, Akron, Bamitnê, Barzs, Bawerda (Üçdamar), Besist, Celik, Cemar, Ceme Alike, Darakol, Darli, Derxust, Dibek (Derxus), Durak, Gavnor, Gözerik, Henvit, Henyak, Herak, Hesedere, Hesrit, Hevre, Hirboc, Hüzeynik, Kafirunkalesi, Kayacık (Herzan), Kele, Licok, Mala Mihê Biro, Malagir, Neban, Pecar (Güldiken), Pirik, Pirinsk, Piroz, Resan, Resane, Savat, Serdeni, Seren, Sexmus, Sise, Xiraba, Xosor, Xurmek, Zenegasor, Zenge, Zengile, Zikte; **Mardin:** Ahmetli (Kaynak), Kaniyeser, Ahmetli, Xirbê Res (Karaburun), Yardere; **Mazıdağ:** Durakli, Geryayi, Golagule (Arisu), Golika Geryayi (Yalınagaç), Hesena (Ulutas, centre), Hesena, Kebabçı, Lolan (Çayonu), Lolan Bira, Lolan Xirbe Azim, Melebi (Meseli), Mendep (Ikisu), Orunlu (Korca), Sebajor (Kaniyê Alyê), Sebajor, Semika (Karatas), Sulot, Tavusi (Derecik), Xaruk (Atalar); **Midyat:** Kohere, Meina, Nuwele, Semte; **Mukus :** Giyanis, Gundê Zilan, Kanixumar, Malesuwar, Memode, Perz, Telefan, Zoravan; **Muş:** Kurlaklı (Gölagzi); **Norduz :** Bergane, Difne, Geregir, Lafena; **Ömerli:** Dungulu, Fstukh, Harmankaya, Kayabak, Kayagözü, Kayagözü, Kocakuyu, Kömürlü, Ovabası, Sivrikepe, Sulakdere, Tasgedik, Tasrka; **Pervari :** Axer, Axiyan, Baglıca, Besa, Beta, Ceman, Hestan, Hoje, Hol, Hot, Inceler, Kal, Keleh, Kesrik, Kevzin, Kocins, Kundes, Medrese, Meseh, Mexes, Nejec, Omyanus, San yaprak, Xirbikê Bestan, Xware Sero, Zoravan ; **Sason:** Cacese, Çay, Gerok, Hardaye (Güneslı), Helis, Herende, Heribe, Mala Demira, Mala Heciya, Mala Mele, Malamer, Pemisa, Sebane (Karamese), Sexhamza, Sexika, Tenze, Teras (Ömürlü); **Siirt :** Banz, Bilorts, Bingof, Bingöl, Bizenka, Çemê Gevir (Narlıdere, Bicinli), Ceme, Daran, Dergalip, Dodayrs, Elaziz, Emte, Findikli, Gansan, Gebir, Geli, Geliyê Osman, Geravis, Gere, Gevat, Girdava, Göründoruk, Habrant, Heraresk (Özbenoglu), Kalender, Kaniya Baive, Mehina (Kayıklı), Mehke, Milan, Miwele (Keleki), Nenguv, Newiyan, Nivfa (Çimenli), Qesra Cello, Qesrik, Sehveli (Erenkaya), Semse (Güneslı), Serkari, Sexturk, Sikefta, Sisil, Tarham, Tatlık, Yanılmaz, Yusufhan, Zeve ; **Silopi:** Besere, Beseri (Koyunören), Bespin (Görümlü), Bezgin, Dene Sor, Deredevs, Déresor (Derecik), Dradev (Selçuk), Girabiya, Gite (Çalıskan), Hesena (Kösrali, village Assyrien), Selçuk, Silp (Damlıca); **Silvan :** Ferhend (Kayadere), Kurbeyt; **Şırnak:** Amuryan, Atlabil, Avhi, Aviyan (Dereler), Avka Meziya (Toptepe), Ax, Bacrit, Bakartali, Bane Mihenda (Koçbeyi), Bani Cindiya, Baska, Basrete (Inceler). Basrit. Bejen, Bekinne, Bertabya, Bere Mired (Gülerli), Berezan, Berkesir, Besuke, Bezokê (Kocagili), Bicizi, Bina Butiyan (Güneyce), Binderuk, Biryan, Biyasan (Gümec), Biyava, Buluze Caniver, Cala, Çemê Mezin, Cinete (Balpınar), Dastel, Dehrebun, Dêrik, Destik, Dihde, Dira, Diryan, Divin, Dostdelala (Kırkkuyu), Dunulya, Firisan (Atbası), Gardila, Geliya Kazri, Germe, Gezerok, Gilindor (Kemerli), Girê Colya, Gire, Girispi, Gohina, Grok, Gundik (Balveren), Gundikê Osu. Gundikê Remo (Anılmış), Gündikemitrip (Tekçınar), Güneyçam, Guvere (Kuskonak), Hema, Kani Ferske, Karni (Gönedönmüs), Kendali (Çadırlı), Kercor, Kikor, Kola, Kopanlı, Kurta Xanê, Kurum (Araköy), Labmeydin, Mafiyan (Güneyçam), Masya, Mavyan, Mehujki, Mendik, Mendikeyan (Basagaç), Mergeh, Mindikera, Mistaxê, Nanif, Nerex, Nerey (Dagkonak), Nevav (Kirazlı), Ramuran, Rerenis, Ripin (Yesilyuva), Robozik, Rusur, Sara, Sarbiteme, Sehraon, Semka, Serefi, Serefli (Karabuyun), Sikeftiya, Silivan (Çakırsögüt), Sorgoza, Spindarok (Boyunkara), Spivyan (Karageçit), Talika, Tengi, Türkiz, Üstüveskur (Sandalı), Xaribizu, Xribalisa, Xudan. Zeviya Kera, Zeytunik, Zifka, Zihe, Ziruin, Zivigök, Ziyaret; **Tatvan:** Axkus, Corcin, Çorsen (Düzcealan), Engesor Inzan, Ergasor, Hirekevir, Histüs, Inzan, Kinzorik, Kirtvan, (Çavuslar), Kutirstus, Oranis, Pertevkût, Pihde, Pihok, Sarıcak, Seras, Telever; **Uludere:** Bileh, Delokan (Kalemli), Hilal, Kadun (Baglıca), Kalis, Mijin (Akdaman), Nerweh (Asdelen), Sexan, Siris (Sapaca), Siwet, Uludere (centre), Zeviyen (Tarlabası), Ziravik (Inceler).

Les villes kurdes de Sirnak, Kulp, Lice, Çukurca, en grande partie détruites, sont devenues des cités fantômes. D'autres villes comme Cizre, Silvan, Idil, Midyat, Nusaybin ont perdu plus de la moitié de leurs habitants à la suite de la politique de terreur et d'assassinat menée par les forces spéciales turques. Celles-ci ont en 2 ans assassiné 1638 intellectuels, hommes politiques, syndicalistes, enseignants démocrates kurdes dont le poète kurde Musa Anter, 74 ans, le député de Mardin Mehmet Sincar, et 72 autres dirigeants de son parti, 34 journalistes et distributeurs de journaux. Plusieurs milliers de militants kurdes sont en prison pour délit d'opinion. Parmi eux: les députés Leyla Zana, Mahmut Alınak, Hatip Dicle, Orhan Dogan, Sirri Sakık et Ahmet Türk, en détention préventive depuis le 4 mars et menacés de la peine de mort pour leurs opinions; Mehdi Zana, ancien maire de Diyarbakir qui a déjà passé 15 ans en prison pour délit d'opinion condamné à 4 ans de prison pour son témoignage devant le Parlement européen; le sociologue turc I. Besikçi, qui a déjà passé 13 ans en prison pour ses écrits sur les Kurdes, condamné à 5 ans pour deux de ses livres; 64 journalistes, de nombreux universitaires et avocats. Depuis janvier 1994, déjà au moins 5899 personnes ont été gardés à vue et torturées, 164 d'entre elles sont décédées ou «disparues» pendant cette garde à vue de 15 jours, reconductibles. A la suite de ce terrorisme d'Etat mené depuis 1980 dans les provinces kurdes, celles-ci ont perdu la moitié de leur population. Il apparaît clairement que l'objectif des autorités turques est de dépeupler le Kurdistan, de déterritorialiser la question kurde et d'éparpiller le peuple kurde afin de mieux «l'assimiler» dans le cadre du traditionnel projet turc de «recomposition ethnique du pays» qui a commencée par le génocide des Arméniens, poursuivi par l'expulsion d'Anatolie de 1.200.000 Grecs dans les années 1920 et qui doit s'achever par l'éparpillement des Kurdes, dernière communauté indigène non turque du pays.

Ces faits sont pour l'essentiel connus de nos gouvernements qui savent aussi que la guerre du Kurdistan a déjà fait plus de 15.000 morts et coûté 25 milliards de dollars au budget turc. Nous sommes d'autant plus indignés par leur inaction que la Turquie est un pays que nous continuons d'accueillir dans nos institutions occidentales comme le Conseil de l'Europe et l'OTAN, en lui donnant ainsi indûment un certificat de bonne conduite.

Les organisations soussignées considèrent que dans la situation actuelle tout Etat vendant des armes à la Turquie ou lui fournissant une aide économique, qui sera déviée vers la guerre, se rend complice de l'actuelle campagne turque de destruction et de dépeuplement du Kurdistan de Turquie.

Elles demandent aux démocraties occidentales d'agir avec diligence, soit pour amener leur allié turc à mettre un terme à la persécution du peuple kurde en engageant un processus de recherche d'une solution politique à la question kurde sous l'égide de la CSCE, de l'Union européenne ou de l'ONU, soit, si Ankara persiste dans sa politique actuelle, lui retirer tout soutien politique, financier et militaire et l'exclure de nos institutions occidentales où sa présence ne pourrait que nous discréditer et nous déshonorer.

Agir ensemble pour les droits de l'homme, Agir ici, CGT, CIMADE, Comité national de solidarité au peuple kurde, CRIDEV, Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, Fédération Internationale des SOS-Racisme, Fondation France-Libertés, FSU, LICRA, Maison du Monde, Médecins du Monde, MRAP, Nouveaux Droits de l'Homme, Peuples Solidaires, SNES, SNESup, SOS-Racisme, Terre des Hommes-France, Comité de Défense des Libertés et des Droits de l'Homme.

La présente campagne d'information et de solidarité est financée par les organisations signataires.
Vos contributions permettraient de la poursuivre et de la développer.
Adresser vos chèques, avec mention «Kurdes» à AGIR ICI, 14, passage Dubail, 75010 PARIS

Reproduction interdite

Meurtres d'Etat et disparitions en Turquie

1993—1997

Institut kurde de Paris

Dossier élaboré par la Fondation France-Libertés et le Comité Internatioanl pour la libération des députés kurdes emprisonnés en Turquie (CILDEKT) avec le concours de l'Association des droits de l'homme de Turquie (IHD).

COMITÉ INTERNATIONAL
POUR LA LIBÉRATION DES DÉPUTÉS KURDES EMPRISONNÉS EN TURQUIE

(C.I.L.D.E.K.T.)

Présidente

Mme. Danielle **MITTERRAND**

Vice-présidents

- Mme. Anita **APELTHUN SÆLE**, *députée, présidente du Comité norvégien*
- Me Christian **CHARRIERE-BOURNAZEL**, *avocat, ancien secrétaire de la Conférence*
- M. Gustav von **ESSEN**, *député, président du Comité suédois*
- Mme. Antoinette **FOUQUE**, *parlementaire européenne, présidente de l'Alliance des femmes pour la démocratie.*
- Me Daniel **JACOBY**, *avocat, président d'honneur de la Fédération Internationale des Ligues des droits de l'homme.*
- Mme. Claudia **ROTH**, *présidente du Groupe des Verts au Parlement européen*

Comité de parrainage :

- M. Oscar **ARIAS SANCHEZ**, *Prix Nobel de la Paix, ancien président de la République de Costa-Rica*
- Mme. Mauread **CORRIGAN**, *Prix Nobel de la Paix*
- Sa Sainteté le **DALAI LAMA**, *Prix Nobel de la Paix*
- Mme. Catherine **LALUMIÈRE**, *présidente du Groupe Alliance radicale européenne*
- M. François **MITTERRAND**, *ancien président de la République française*
- M. Adolfo **PERES ESQUIVEL**, *Prix Nobel de la Paix*
- Mgr. Desmond **TUTU**, *Prix Nobel de la Paix*
- Mme. Betty **WILLIAMS**, *Prix Nobel de la Paix.*

Objectifs (Extrait des Statuts) :

- Faire connaître à l'opinion publique le sort des députés kurdes emprisonnés pour délit d'opinion, assurer leur défense, agir pour leur libération et celle de tous les prisonniers d'opinion en TURQUIE.
- Promouvoir des actions en faveur de la paix et de la démocratie en TURQUIE et d'un règlement pacifique du problème kurde dans ce pays dans le cadre de la démocratie et des frontières existantes.

Pour atteindre ses buts:

Le Comité mettra en oeuvre différents moyens tant matériels que financiers, tels que:

- création dans tous les pays démocratiques où cela est possible de comités nationaux ;
- réunions, colloques, conférences, débats ;
- publications périodiques ou non ;
- envois en TURQUIE et autres pays de missions ;

Chaque comité national est indépendant dans sa gestion.

Institut kurde de Paris

Contacts:
Fondation France-Libertés : 01 53 25 10 40
Comité pour la libération des députés kurdes emprisonnés en Turquie
(CILDEKT) : 01 45 23 11 72

"Alors qu'en Espagne les 28 meurtres commis par les GAL sont devenus une grave affaire d'État, en Turquie, qui se dit un État de droit et frappe à la porte de l'Union européenne, aucun des auteurs de plus de 4 500 meurtres politiques non élucidés, les tristement célèbres "faiili meçhul" perpétrés depuis 1991, n'a encore été arrêté ; dans mon pays les assassins courent les rues, les intellectuels sont derrière les barreaux"

Akin Birdal
Président de l'Association
des droits de l'homme de Turquie

Institut kurde de Paris

PORTRAITS

Sous le décompte froid des statistiques des morts il y a des hommes, souvent remarquables, qui ont consacré leur vie à la défense pacifique de la culture kurde, des exclus de la société et des droits de l'homme.

Voici un petit échantillon de ces victimes de la terreur d'Etat :

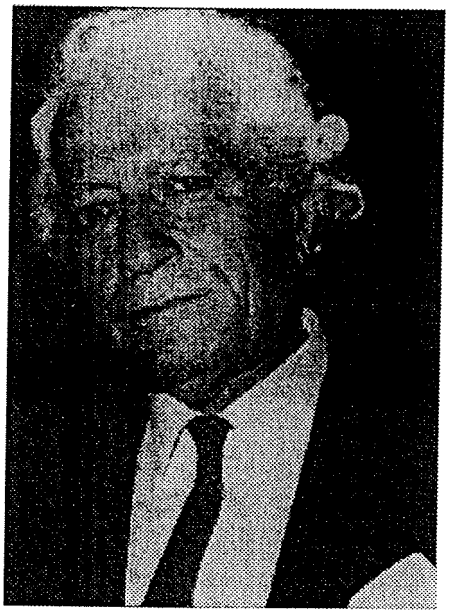

MUSA ANTER
Le Poète assassiné

Ecrivain, dramaturge et poète kurde, chantre de l'amitié turco-kurde, Musa Anter a été assassiné le 20 septembre 1992, à l'age de 74 ans, par un commando organisé par Yesil dit le Terminator au service de la MIT près de la ville de Diyarbakir où il se trouvait pour participer à une «semaine culturelle». Sa défense des droits culturels de la communauté kurde lui avait valu une dizaine de séjours dans les prisons turques. Figure de proue de l'intelligentsia kurde, il était également très estimé parmi les intellectuels turcs. Extrait de l'hommage rendu par Yachar Kemal. :

«Je ne pouvais pas croire qu'aucun homme, fût-il sanguinaire, tortionnaire ou bourreau ayant à son actif des centaines de meurtres, eût pu s'en prendre à des gens comme Musa Anter. J'ai connu Musa Anter quand je devais avoir vingt-trois ans. Notre amitié durait depuis cette époque. C'était un homme qui portait toujours un regard optimiste sur le monde. Même aux jours les plus noirs, les plus oppressants, il était toujours radieux, toujours plein d'espoir et toujours ferme dans ses convictions. Il cherchait et trouvait dans l'homme le plus infâme un côté positif et s'appliquait à comprendre et à aimer cet homme à cause de son infime côté positif. Il cherchait et finissait par trouver une lueur au bout des ténèbres les plus profondes et au milieu du pessimisme le plus dense il rayonnait d'espoir.

Il appartenait à un peuple éprouvé qui a connu tant de souffrances, tant de persécutions et qui n'a pas été vaincu par l'oppression, la douleur et les humiliations. Il incarnait le rayonnement et l'honneur de ceux qui, malgré tout, n'ont pu être vaincus et n'ont pas courbé l'échine. C'est le sentiment de fierté de n'avoir jamais accepté la soumission qui fondait en grande partie son exceptionnelle personnalité. Il croyait en la culture de son peuple. Il croyait également que sa culture apportait une contribution à la culture universelle. Il n'a jamais été raciste. Il n'a pas mélangé le nationalisme et le racisme. Il est resté jusqu'au bout socialiste et démocrate. Il s'opposait de tout son être à l'anéantissement de sa culture et de son identité. Son combat a duré, sans discontinuité, jusqu'à la fin, jusqu'à sa mort. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est mort. Il n'a pas pu voir la fin de son combat, mais il a vu son rayonnement.

Ceux qui l'ont tué, l'ont fait tuer, ont fait du mal à la Turquie aussi. Tout comme ceux qui ont attaqué la ville de Sirnak et l'ont réduite en ruines, comme ceux qui ont provoqué un bain de sang à Göle. Comme ceux qui ont transformé l'Anatolie Orientale en un lac de sang».

———

Institut kurde de Paris

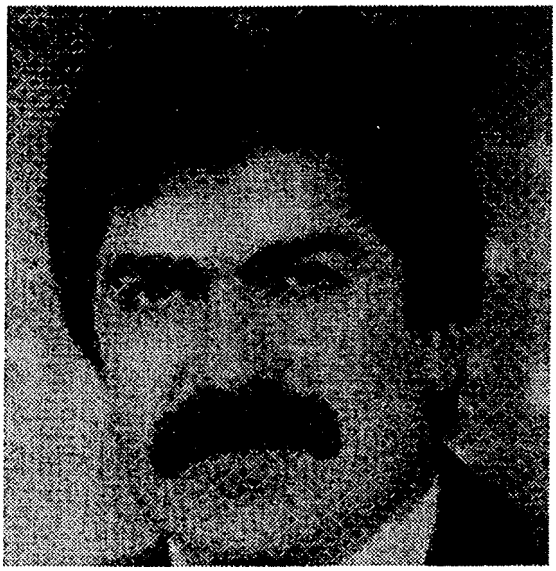

MEHMET SINCAR
Député kurde assassiné

Il aurait pu, comme la plupart de ses collègues du Parlement, utiliser les privilèges et facilités de ses fonctions de député pour s'enrichir rapidement en jouant les intermédiaires dans l'obtention de contrats et marchés publics puis, au terme de son mandat, aller couler des jours tranquilles et prospères dans une métropole turque. Mais le député de Mardin avait une autre opinion de son métier. Elu du peuple, il voulait exprimer au mieux les aspirations et les doléances de la population. Cela lui valut la haine des unités spéciales de l'armée. Alors même qu'ils se trouvait à Batman, avec d'autres responsables de son Parti de la Démocratie (DEP), pour participer aux funérailles du président de la fédération locale de son parti, assassiné le 1er septembre 1993 par un escadron de la mort, il tomba le 4 septembre, à l'âge de 41 ans, dans une rue commerçante de la cité pétrolière kurde, sous les balles d'autres tueurs. Il devenait ainsi le 54ème dirigeant du DEP a être assassiné impunément en Turquie. Les tueurs n'ont évidemment pas été arrêtés. On sait à présent qu'ils agissaient sous les ordres du Terminator, lui-même un auxilliaire de la MIT. Des individus se réclamant d'une mystérieuse «*brigade turque de vengeance*» appelèrent certains journaux pour affirmer que «*tous les 17 députés du DEP, à commercer par Leyla Zana, allaient être assassinés de la sorte car en Turquie il n'y a pas de place pour les traîtres kurdes*». Présente à Batman mais retenue par la fatigue L. Zana n'avait pu accompagner son collègue dans sa visite du marché échappant ainsi à une mort programmée. Lors de funérailles de M. Sincar il y eut encore une nouvelle tentative au lance-roquettes contre elle. La maison où elle devait se trouver a été endommagée mais ne s'y trouvant pas en ce moment-là elle a pu, cette fois encore, échapper aux commandos de l'armée turque.

———

MEDET SERHAT
Avocat dirigeant du mouvement de la paix assassiné

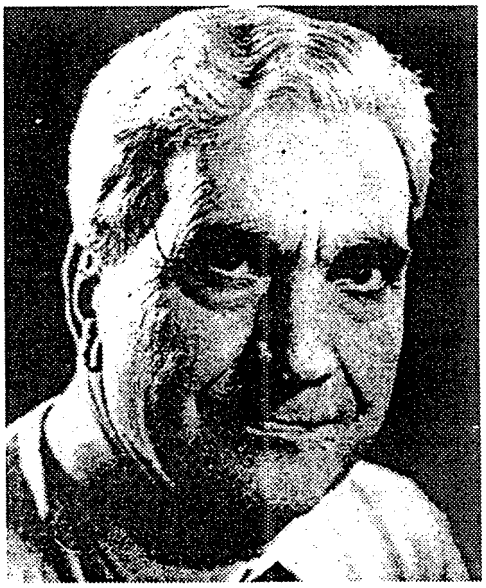

Avocat kurde installé de longue date à Istanbul, cette personnalité très respectée dans les milieux progressistes turcs et kurdes, sans affiliation politique, fut l'un des fondateurs et dirigeants de l'*Association pour la paix*. Selon la presse turque d'opposition son nom figurait sur la liste d'une centaine de personnalités à éliminer établie par la police politique turque (MIT) et présentée au Premier ministre Çiller lors de son accession au pouvoir pour briser l'intelligentsia kurde libérale. Se sentant très menacé, M. Serhat s'apprêtait à quitter le pays. Quelques jours avant ce départ programmé et alors qu'il rentrait du mariage de l'un de ses proches, sa voiture fut attaquée et criblée de balles sur une route très passante d'Istanbul. Il fut tué sur le coup, à l'âge de 59 ans, ainsi que son chauffeur. Cet assassinat annoncé suscita une vive émotion mais les assassins en service commandé ne furent évi-

Institut kurde de Paris

demment pas inquiétés. On sait à présent que cet assassinat a été perpetré par la bande de Çatli agissant sour l'autorité de Mehmet Agar, directeur général de la Sûreté.

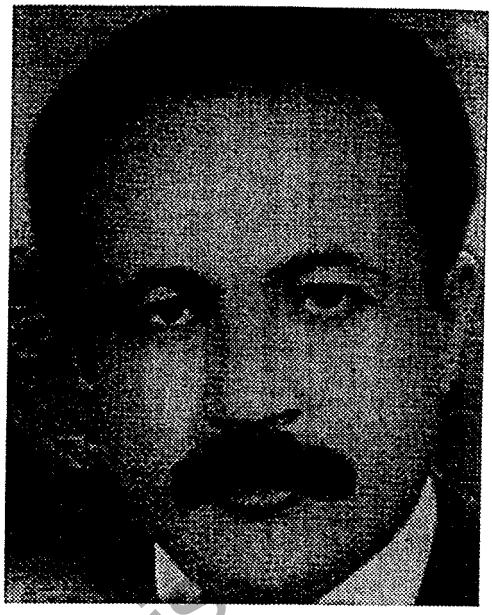

VEDAT AYDIN
Militant des droits de l'homme assassiné à 37 ans

Enseignant kurde, emprisonné de 1980 à 1985 pour sa défense pacifique des droits culturels des Kurdes il créa à sa libération la Section de Diyarbakir de l'Association des droits de l'homme. En octobre 1990, au Congrès annuel de cette association qui compte dans ses rangs de nombreux militants kurdes, il fit un discours en kurde qui lui valut une virulente compagne de presse ainsi qu'un procès pour «propagande séparatiste». Devenu président pour Diyarbakir du HEP (prédécesseur du DEP), le 5 juillet 1991 vers minuit il fut enlevé de son domicile par des hommes armés en civil présentant des cartes de police. Le 9 juillet son corps mutilé, méconnaissable, fut trouvé sur le bord d'une route à 60 km de Diyarbakir. Il avait été abattu de 8 balles, sa jambe droite brisée, son corps couvert de traces de torture. Le 10 juillet plusieurs dizaines de milliers de personnes participèrent à ses obsèques à Diyarbakir. Des membres masqués des unités spéciales de l'armée firent feu sur la foule tuant 7 manifestants, dont 2 enfants.

YUSUF EKİNCİ
Avocat kurde apolitique assassiné pour l'exemple

Pour être exemplaire et déstabiliser toute une population la terreur d'Etat doit frapper dans tous les secteurs de la société. Parmi les victimes de la campagne d'assassinats lancée en 1991 par Ankara, dans le cadre de «la guerre spéciale» on compte des personnalités kurdes connues mais aussi des enseignants, des médecins, des avocats des, commerçants, des étudiants ordinaires certes attachés à leur identité kurde mais non mêlés à la politique. Le cas de Me Yusuf Ekinci, prospère avocat kurde d'affaires vivant à Ankara, connu pour son apolitisme, illustre bien cette dernière catégorie. Le 24 février 1994, vers 18 h il quitta son bureau, appelle sa femme pour dire qu'il sera à la maison sous peu. Il ne devait jamais y arriver. Le lendemain on retrouva son cadavre à une trentaine de km d'Ankara. Le rapport d'autopsie établira qu'il a été assassiné cette nuit-là vers 2h30-3h du matin de «14 balles à la pointe bleue» introuvables dans le commerce en Turquie. Me Ekinci était âgé de 52 ans. Pour son frère, Dr. Tarik Ziya Ekinci, ancien député de Diyarbakir, *«il n'y a pas de doute que ce sont les forces ténébreuses de l'Etat qui ont commis ce meurtre. Le but est clair: semer la peur et la terreur dans la société, terroriser la population. On veut signifier aux intellectuels kurdes que même les plus innocents d'entre eux peuvent devenir des cibles de ces assassinats. Nul ne doit se sentir à l'abri, nul ne doit se considérer en sécurité. Un Etat qui assassine ainsi ses citoyens, sans procès, par des procédés de gangsters est tout sauf un Etat de droit respectable».*

Institut Kurde de Paris

Extraît du Bulletin de liaison et d'Information, N°55-Déc. 1989, Institut Kurde de Paris

TURQUIE : BILAN ACCABLANT EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME

Le quotidien turc Cumhuriyet a publié dans son numéro du 12 décembre un bilan des droits de l'homme au cours des 10 dernières années qui se passe de commentaire. Voici selon ce journal, qui est considéré comme l'équivalent turc du Monde, «le bilan des droits de l'homme», depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980.

* 650 000 personnes gardées à vue pour des raisons diverses. Mais le Commandement de l'Etat de Siège n'a officiellement pas rendu public les données concernant ces gardes à vue. 210 000 procès ont été intentés à la suite de ces gardes à vue.

* Des millions de personnes ont été fichées. Au cours de cette période 338 000 personnes ont été privées du droit d'obtenir un passeport.
* Selon les sources officielles, en vertu de la loi n° 1402 de l'Etat de Siège 4891 employés du secteur public ont été licenciés, 4509 autres mutés. Mais, si on tient compte des applications de réglementations spécifiques, le nombre d'employés et fonctionnaires sanctionnés (pour délit d'opinion) est proche de 50 000.

* Au cour des procès intentés auprès des Tribunaux militaires la peine de mort a été requise contre 6353 inculpés; 50 personnes ont été exécutées. La peine de mort a été confirmée pour 255 condamnés, elle deviendra exécutoire dès leur ratification par le Parlement.
* Plus de 100 000 personnes ont comparu au box d'accusé pour infraction aux lois n° 141, 142 et 163 du Code pénal turc (NDT. Principaux articles du Code pénal turc condamnant les délits d'opinion).

* La mort sous la torture de 171 personnes a été prouvée. Le nombre de morts suspectes dépasse les 300. Des milliers d'autres personnes sont devenues handicapées à la suite des tortures. Suite aux cas de torture parvenus au Commandement de l'Etat de Siège 5058 responsables ont été traduits en justice dont 544 condamnés.

* 52 000 détenus dont environ 5 000 politiques se trouvent encore dans 644 prisons, ouvertes, semi-ouvertes, de type E et spéciales.

* 14 personnes sont mortes en prison à la suite des grèves de la faim, des milliers d'autres sont restées handicapées.

* 30 000 personnes ont quitté le pays pour des raisons politiques; 14 000 d'entre elles ont été déchues de leur nationalité sur décision du Conseil des ministres.

* 8 journaux ont été interdits de publication durant 195 jours. Pendant les 5,5 ans du pouvoir d'ANAP (NDT. Parti gouvernemental de M. Ozal) 2 000 ans de peines de prison ont été requises contre 2792 écrivains, traducteurs et journalistes. En tout 458 publications ont été saisies, 368 publications interdites de vente par décision de justice.

Aux procès de ces écrivains, traducteurs et journalistes des peines d'amendes atteignant des milliards de livres turques ont été requises. 303 procès ont été intentés rien que contre les 13 quotidiens à grand tirage du pays. Des peines d'amendes de 60 milliards furent requises en vertu de la loi «contre les nuisances» Si on prend en compte l'ensemble des organes de presse le total des procès atteint 1428 et celui concernant les seuls quotidiens 2127.

* 133 000 livres ont été brulés et 118 000 autres mis au pilon.

* 18 000 fonctionnaires, 2 000 magistrats, 4 000 policiers et 5 000 enseignants ont été licenciés ou contraints à démissionner.

* 937 films de cinéma dont, 114 de Yilmaz Güney, ont été interdits. Le film «Le Combattant fatigué»

Institut Kurde de Paris

Liste provisoire et non exhaustive des meurtres d'opposants pacifiques commis en Turquie

dans la période allant de fin 1992 à la fin de 1997 pendant laquelle S. Koksal dirigea la MIT.

Source: Association des droits de l'homme de Turquie

Avertissement : L'élimination des cadres intellectuels dans les provinces kurdes rend difficile tout travail de mémoire et de documentation. D'où le caractère provisoire et très partiel de cette première liste des victimes.

Prénoms / Noms	DATE	LIEU
1. HALIME ERKAR	920803	MARDIN
2. MEHMET KIZILCINAR	920804	NUSAYBIN
3. ABDULLAH UGURLU	920805	NUSAYBIN
4. SIDDIKTURHALLI	920829	DIYARBAKIR
5. LOKMAN GUNDUZ	921230	NUSAYBIN
6. BESIR DENIZ	930204	NUSAYBIN
7. ALAATTIN DUMAN	930207	NUSAYBIN
8. ALI DOGAN	930217	NUSAYBIN
9. NASRETTIN DOGAN	930217	NUSAYBIN
10. SAHABETTIN DALOGLU	930600	IDIL
11. ABDURRAHIM SERT	930613	NUSAYBIN
12. HALI L OZM EN	930731	GAZIANTEP
13. AHMET KALPAR	930812	0000
14. MEHMET SINCAR	930904	BATMAN
15. METIN OZDEMIR	930904	BATMAN
16. ALI GUNES	930915	ERUH
17. SEVKET GECGEL	931111	000
18. HUSEYIN KARALI	931206	0000
19. FAIK KEVCI	931208	URFA
20. TEKDAG	940000	DIYARBAKIR
21. ZEKERIYA AKGUN	940102	MIDYAT
22. ABDULKERIM ERGUN	940103	MIDYAT
23. SINAN KARGA	940103	VIRANSEHIR
24. RESAT KILIC	940104	BATMAN
25. HAMZA DURAN	940105	CINAR
26. EMIN KAHRAMAN	940106	BATMAN
27. HISAR DEMIR	940106	ADANA
28. KEKO GUL	940106	ADANA
29. HAYDAR ATES	940107	ADANA
30. ISMAIL ALTUNBAS	940107	ADANA
31. METIN DEMIR	940109	BATMAN
32. AHMET ILYASOGLU	940110	BATMAN
33. CEVDET GUNES	940111	DIYARBAKIR
34. FEYRUSAH SACAN	940111	BATMAN
35. FIRAT CAGLAR	940111	DIYARBAKIR
36. ISA OZER	940111	BATMAN
37. ABDURRAHMAN ATA	940112	BATMAN
38. EKREM ?	940112	NUSAYBIN
39. FIRAT SOYVURAL	940112	BATMAN
40. SELAHATTIN BICIN	940112	DIYARBAKIR
41. SERIF COGOZ	940112	BATMAN
42. AZAD ONEN	940113	DIYARBAKIR
43. SERDAR KAYA	940113	DIYARBAKIR
44. CEMAL AKTAS	940114	NUSAYBIN
45. MAHMUT ASLAN	940114	DIYARBAKIR
46. BEHCET CANTURK	940115	SAPANCA
47. METIN KAPLAN	940115	DIYARBAKIR
48. MEHMET TASAN	940115	BATMAN
49. RAMAZAN AKBULUT	940115	BATMAN
50. RECEP KUZUCU	940115	SAPANCA
51. SE DAT CAGATAY	940115	DIYARBAKIR
52. AHMET ANIS	940117	DIYARBAKIR
53. KEREM GENCER	940117	TATVAN

Institut Kurde de Paris

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

54.	SEMSETTIN URAL	940117	NUSAYBIN
55.	SULEYMAN GUN	940118	DIYARBAKIR
56.	ABDULBAKI TURK	940121	NUSAYBIN
57.	ALI OZDEMIR	940121	NUSAYBIN
58.	MEHMET CELENK	940121	DIYARBAKIR
59.	MUZ-AFFER ALTUN	940123	DIYARBAKIR
60.	FUATTUNC	940124	NUSAYBIN
61.	HUSNU TURK	940124	SILVAN
62.	SITKI FIDAN	940124	SILVAN
63.	ABDULSELAM KIZMAZ	940126	CINAR
64.	EYUP ASLAN	940126	DIYARBAKIR
65.	FI RAT ALAYLI	940126	DIYARBAKIR
66.	MAHMUTDOGAN	940126	CINAR
67.	VEYSI KIRTAY	940126	SILVAN
68.	ARIF CICIKIZ	940127	DIYARBAKIR
69.	MEHMET BARLIN	940127	URFA
70.	RIDVAN YABANCI	940127	DIYARBAKIR
71.	HAMZA YUKSEL	940128	DIYARBAKIR
72.	HATIP GUNDOGAN	940128	DIYARBAKIR
73.	MUSA KAYA	940128	DIYARBAKIR
74.	MEHMET ALTUNTAS	940130	DIYARBAKIR
75.	ASLIYE TOPRAK	940131	GUCLUKONAK
76.	CEVDET CEYLAN	940131	GAZIANTEP
77.	HAKIM TOPRAK	940131	GUCLUKONAK
78.	HALIT PINAR	940131	DIYARBAKIR
79.	SEVKET DEMIRCAN	940131	DIYARBAKIR
80.	SEYHMUS AKIN	940131	DIYARBAKIR
81.	MUHAMMED EMIN	940200	MUS
82.	VAHDEDDIN CAGLAYAN	940200	OHAL
83.	FAIK KIZILAY	940201	IGDIR
84.	FESIH KAYA	940201	DIYARBAKIR
85.	HASAN ARIC	940201	DIYARBAKIR
86.	HUSEYIN ODEN	940201	IGDIR
87.	MEHMET AYAN	940202	DIYARBAKIR
88.	FARUK BARAN	940204	DIYARBAKIR
89.	OMER GUNES	940204	DIYARBAKIR
90.	AHMET EREK	940207	MAZIIDAGI
91.	ISA TUN	940207	CIZRE
92.	MEHMETEREK	940207	MAZIDAGI
93.	RAMAZAN EREK	940207	MAZIDAGI
94.	YUSUF TUN	940207	CIZRE
95.	M.SIRIN AKBOGA	940209	DIYARBAKIR
96.	ALI DOGRU	940211	DIYARBAKIR
97.	DAVUT UFUK DEMIREL	940211	DIYARBAKIR
98.	CAVIT BITKIN	940213	DIYARBAKIR
99.	RAMAZAN MERAL	940213	BATMAN
100.	ABDULLAH YILMAZ	940215	CIZRE
101.	ALI KARA	940215	ULUDERE
102.	HAKAN YALCIN	940216	DIYARBAKIR
103.	NURI EKINCI	940216	SASON
104.	OMER AKPOLAT	940216	SURUC
105.	RECEP KUTLAY	940216	DIYARBAKIR
106.	MEHMET YOLDAS	940217	DIYARBAKIR
107.	AHMET DEMIR	940218	CIZRE
108.	EKREM AKCAKAYA	940218	ANKARA
109.	MEHMET TEKTAS	940218	DIYARBAKIR
110.	IHSAN IRGAT 940221	CIZRE	
111.	MUSTAFA BAZ	940222	CIZRE
112.	NECIR ACAT	940222	NUSAYBIN
113.	RAMAZAN OLGUN	940222	CIZRE
114.	CELAL BALDAN	940223	DIYARBAKIR
115.	AHMET TEKES	940224	DIYARBAKIR
116.	GIYASETTIN PARLAK	940224	TATVAN
117.	RAMAZAN AMNA	940224	CIZRE
118.	SONER TEKES	940224	DIYARBAKIR
119.	YAKUP BICAK	940225	DIYARBAKIR
120.	YUSUF EKINCI	940225	GOLBASI
121.	ZEKI YILMAZ	940225	YUKSEKOVA
122.	CENGIZ BASKIN	940227	DIYARBAKIR
123.	HACI HASAN GUMUS	940227	NUSAYBIN
124.	YAKUP CAKTO	940227	BATMAN
125.	RE&T PUSAL	940229	CIZRE
126.	ABDULSELAM AKGUL	940301	DIYARBAKIR
127.	ABIDIN ALTUN	940301	DIYARBAKIR

Institut Kurde de Paris

128. AHMET ELCIN	940301	CIZRE
129. HASAN AKAN	940301	DIYARBAKIR
130. SABAHATTIN AR	940301	DIYARBAKIR
131. YUSUF UCAR	940302	DIYARBAKIR
132. ABDULLAH OZDEMIR	940303	DIYARBAKIR
133. AHMET GULGEN	940303	DIYARBAKIR
134. M,SALIH SEN	940304	DIYARBAKIR
135. KAZIM KAYA	940305	LICE
136. EMIN AKAY	940305	NUSAYBIN
137. ALAATTIN KUTBAY	940306	BATMAN
138. MEHMET EMIN BIRLIK	940306	GERCUS
139. ABDURRAHMAN KAR	940308	DIYARBAKIR
140. FEVZI BARASI	940308	BINGOL
141. HALEF CICEK	940308	NUSAYBIN
142. MURAT YOLCU	940308	DIYARBAKIR
143. ABDULKADIR SULAR	940311	DIYARBAKIR
144. HALIS KACAR	940311	DIYARBAKIR
145. SEYHMUZ YAVUZ	940311	DIYARBAKIR
146. ERCAN BASER	940312	DIYARBAKIR
147. GURIOZER	940314	CIZRE
148. IBRAHIM ADAK	940314	CIZRE
149. KADRI KOYUNCU	940317	DIYARBAKIR
150. GEORGIADES TEOFILOS	940320	KIBRIS
151. FAHRETTIN NASIROGLU	940322	BATMAN
152. ORHAN HATIM	940322	TATVAN
153. ABDULLAH KUCUKASLAN	940323	BATMAN
154. HAMIT SONER	940323	DIYARBAKIR
155. HUSEYIN MOL	940323	URFA
156. IBRAHIM MOL	940323	URFA
157. IMADETTIN KAZAK	940323	BATMAN
158. ABDULLAH AYDIN	940324	DIYARBAKIR
159. M.HALITASLAN	940324	BATMAN
160. ISMAIL ESEN	940326	ADANA
161. FEVZIASLAN	940328	SAKARYA
162. SALIH ASLAN	940328	SAKARYA
163. NIMET TOPRAK	940329	BATMAN
164. YASAR SASKIN	940329	BATMAN
165. ISMAIL YILMAZ	940330	BATMAN
166. MEHMETSEN	940330	NIZIP
167. MEHMET TEMIZ	940330	BATMAN
168. MUHITTIN ALTUN	940331	BATMAN
169. SELMA BAYRAM	940400	SILVAN
170. ABDULHAKIM ASLAN	940401	BATMAN
171. ABDULLAH TEMIZ	940401	BATMAN
172. FAZ IL ALAY	940401	DIYARBAKIR
173. LOKMAN ALTUN	940402	BATMAN
174. NURULLAH ENSARI	940402	BATMAN
175. EKREM ULUDAG	940404	DIYARBAKIR
176. SERIF GEZER	940404	BATMAN
177. SERVET ULUTAS	940404	BATMAN
178. SURHANETTIN ARAZ	940406	DIYARBAKIR
179. FAHRI INAN	940407	VIRANSEHIR
180. KAZIM EKINCI	940407	VIRANSEHIR
181. MEHMET ALI DURAK	940407	SILVAN
182. MEHMET CIFTSUREN	940408	DIYARBAKIR
183. METIN GUZEL	940408	DIYARBAKIR
184. NECMETTIN GURBUZ	940409	NUSAYBIN
185. HASAN GUZEL	940410	DIYARBAKIR
186. MEHMETAY	940410	DIYARBAKIR
187. NECATI AYDIN	940410	DIYARBAKIR
188. RAMAZAN KESKIN	940410	DIYARBAKIR
189. TEVFIKALTUNER	940410	BATMAN
190. HALIFE AKIS	940411	CLIKURCA
191. MURATTOYGUN	940411	TATVAN
192. RECEP DAGDELEN	940411	DIYARBAKIR
193. BULENT ISCI	940414	DIYARBAKIR
194. MUSTAFA CENGIZ	940415	KIZILTEPE
195. NI HAT BAS	940415	DIYARBAKIR
196. MZEKI AKSOY	940416	KIZILTEPE
197. AHMET OZCELIK	940420	BATMAN
198. MEHMET SALIHASLAN	940420	NUSAYBIN
199. SUAT EVCIL	940420	BATMAN
200. RESAT BASER	940422	BATMAN
201. AHMET AYDIN	940423	DIYARBAKIR

Institut Kurde de Paris

202. ABDULSAMET OZER	940424	DIYARBAKIR
203. BAHRI TEKIN	940425	DIYARBAKIR
204. DAVUT TOPRAK	940425	DIYARBAKIR
205. ERDAL ALDENIZ	940425	DIYARBAKIR
206. MEHMET EMIN GOLCU	940425	DIYARBAKIR
207. ABUZER ONEN	940426	ADIYAMAN
208. RECEPUYUR	940429	DIYARBAKIR
209. ILHAN BOCKUM	940430	DIYARBAKIR
210. NAZIM BARAN	940430	KOZLUK
211. HUSEYIN OZDEMIR	940501	NUSAYBIN
212. IBRAHIM SUREN	940501	NUSAYBIN
213. MEHMET YUCEL	940501	BATMAN
214. NEZIR SEYDUZ	940501	BATMAN
215. SEVILAY SEYITHANOGLU	940502	NUSAYBIN
216. CENGIZ YORULMAZ	940503	BESIRI
217. ILHAN KARATEKIN	940503	DIYARBAKIR
218. NAYIF YUCEL	940503	DIYARBAKIR
219. SIDDIK YASLAN	940503	MANISA
220. NAHMUT POLAT	940504	DIYARBAKIR
221. SERVET KAYA	940504	DIYARBAKIR
222. ZIYA UGURLU	940504	HIZAN
223. AYDIN AKIN	940505	DIYARBAKIR
224. IBRAHIM ERTAS	940505	KIZILTEPE
225. RECEP AKIN	940505	DIYARBAKIR
226. IBRAHIM GUR	940509	BATMAN
227. MEIDENI GOKTEPE	940509	BATMAN
228. CUMA SEZGIN	940510	SIVEREK
229. IBRAHIM ERGUL	940510	KOZLUK
230. NECMETTIN KAYA	940510	DIYARBAKIR
231. NAMIK ERDOGAN	940511	ANKARA
232. HALIL ALPSOY	940512	KIRIKKALE
233. KIYASETTIN UZAR	940512	SUSUZ
234. MUSTAFA ATES	940513	SURUC
235. MUSTAFA KAPLAN	940513	TATVAN
236. ISMAIL ASUTAY	940514	DIYARBAKIR
237. KAMIL MENTESE	940514	LICE
238. NACI ASUTAY	940514	DIYARBAKIR
239. SUPHI KAYA	940514	DIYARBAKIR
240. YUSUF BOZKUS	940514	LICE
241. MEHMET EMIN ALKAN	940516	DIYARBAKIR
242. SITKI ABDIOGLU	940517	BATMAN
243. KENAN AYDIN	940518	DIYARBAKIR
244. MEHMET GUNDUZ	940519	CINAR
245. HASAN YAKUT	940625	MANISA
246. MAHMUT ONEN	940525	DIYARBAKIR
247. OSMAN DAYAN	940525	MANISA
248. MEHMET HAVAS	940526	DIYARBAKIR
249. ARAFAT OLMEZ	940527	ADANA
250. TURKAN NARDAN	940527	ADANA
251. HASAN KAYA	940528	IDIL
252. ADIL DEGIRMENCI	940531	SILVAN
253. EM IN TOKTAS	940531	SILVAN
254. HUSEYIN KESKINKILIC	940531	SILVAN
255. NAIL TALAN	940601	DIYARBAKIR
256. BAYRAM KANAT	940602	CINAR
257. FEHMIALTUN	940602	CINAR
258. MEHMET AYYILDIZ	940602	URFA
259. MUHSIN MELIK	940602	URFA
260. ADNAN YILDIRIM	940603	ISTANBUL
261. HACIKORAY	940603	ISTANBUL
262. KEMAL GOCER	940603	DIYARBAKIR
263. MEHMET ONCEL	940603	KIZILTEPE
264. SAVAS BULDAN	940603	ISTANBUL
265. SIRIN OZKUL	940603	KIZILTEPE
266. MELE ZEYDIN	940604	BITLIS
267. NURI DEMIRALP	940605	DIYARBAKIR
268. ABDULSELAM DEMIR	940607	GUCLUKONAK
269. HACI GOREL	940607	GUCLUKONAK
270. M.NEZIR GOREL	940607	GUCLUKONAK
271. MEHMET OZKAN	940607	GUCLUKONAK
272. MEHMET KAYA	940607	GUCLUKONAK
273. MEHMET EMIN GOREL	940607	GUCLUKONAK
274. SERIF EKIN	940607	GUCLUKONAK
275. MUHLIS KILIC	940610	KONYA

Institut Kurde de Paris

276. ABDULVAHAP KUCUKASLAN	940611	NUSAYBIN
277. IHSAN KARAKOYUN	940611	DIYARBAKIR
278. MEHMET GUNGOREN	940611	SILOPI
279. MUSTAFA ELZIK	940613	SILVAN
280. NAYIF UNMAZ	940616	VIRANSEHIR
281. SUKRU TUTAS	940617	IDIL
282. VEYSI BENLICE	940617	DIYARBAKIR
283. ZIVER OZDEMIR	940617	BESIRI
284. AHMET ARTIK	940618	BATMAN
285. SEHABETTIN ELCIOGLU	940620	IDIL
286. ALI OZDEMIR	940621	NUSAYBIN
287. SEHMUZ ONCEL	940621	DIYARBAKIR
288. ABDULLAH SAYIN	940625	TATVAN
289. ISMAIL TASTAN	940625	DARENDE
290. KAMIL HULAK	940625	TATVAN
291. MEHMET ALI KILIC	940630	NUSAYBIN
292. MUZ-AFFER YILDIRIM	940700	NUSAYBIN
293. ABDULMECIT KAYA	940701	NUSAYBIN
294. AHMET OZCAN	940701	MUS
295. HAMDIN KAYA	940701	NUSAYBIN
296. HASAN KUVAT	940701	HANI
297. MEHMET YAMAN	940701	HANI
298. SABRI ARAR	940701	NUSAYBIN
299. YUSUF YAGIZ	940701	NUSAYBIN
300. HASAN TOPBIK	940704	BATMAN
301. IHSAN KARABULUT	940704	BESIRI
302. BEHCET YASAR	940705	YUKSEKOVA
303. FIKRET KAYA	940705	YUKSEKOVA
304. IKRAM MIHYAS	940705	IZMIR
305. RECEP YASAR	940705	YUKSEKOVA
306. CEMIL BOGA	940706	KIZILTEPE
307. MUSA KAYA	940706	NUSAYBIN
308. MAHIR DUSUNMEZ	940707	YUKSEKOVA
309. MEHMET ISIK	940707	YUKSEKOVA
310. ABDULKADIR YUCEL	940708	DIYARBAKIR
311. HACI HALIL BASMA	940708	BEKIRHAN
312. MEHMET EMIN ALGIN	940711	NUSAYBIN
313. SULEYMAN TURGUT	940715	CIZRE
314. IBRAHIM CEKIN	940716	NUSAYBIN
315. SULEYMAN YAMAN	940722	NUSAYBIN
316. ABDURRAHMAN ARIKAN	940723	BESIRI
317. FADIL TOPTAN	940723	BESIRI
318. MUHITTIN TEKIN	940723	BESIRI
319. KERIM TEK	940724	SIIRT
320. ALI BULUT	940725	IDIL
321. ALI VURAL	940730	DIYARBAKIR
322. CELAL BULUT	940730	NUSAYBIN
323. GULTEKIN ACET	940731	BISMIL
324. HASAN KELES	940731	HASANKEYF
325. TAHIR GUVENC	940731	SILVAN
326. NACIYE GUC	940800	BATMAN
327. M.SALIH ERASLAN	940802	SILVAN
328. ABDULLAH KAMCI	940805	YUKSEKOVA
329. MUHYETTIN KAYA	940805	DIYARBAKIR
330. DALYAN AY	940806	DIYARBAKIR
331. IKRAM SESIGUZEL	940807	DIYARBAKIR
332. ABDULKADIR BILGE	940808	NUSAYBIN
333. MUSA BARIS	940808	BATMAN
334. SEDAT DEMIR	940808	BATMAN
335. ALI SUR	940809	VIRANSEHIR
336. ERHAN KUCUK	940809	SURUC
337. HASAN AKIN	940811	BATMAN
338. M,BASER DURGUN	940811	BATMAN
339. HASAN ERTAS	940812	NUSAYBIN
340. ABDURRAHMAN ARAS	940813	BATMAN
341. SEHMUS KIZMAZ	940813	MIDYAT
342. NAIF UMMAZ	940816	VIRANSEHIR
343. GORAN DEMIR	940817	NUSAYBIN
344. IBRAHIM KIZILKAYA	940817	BISMIL
345. SEYITHAN AKTAS	940821	DIYARBAKIR
346. MEHMET ALI PARILTI	940822	NUSAYBIN
347. HIDIR CELIK	940823	DIYARBAKIR
348. CELAL KURT	940824	NUSAYBIN
349. ABDULMELIK ALTAN	940826	KO'ZLUK

Institut kurde de Paris

350. HAMIT ILHAN	940826	KOZLUK
351. HUSEYIN BAYIK	940826	KOZLUK
352. IZZETTIN ALTAN	940826	KOZLUK
353. SADIK YILDIRIM	940826	NUSAYBIN
354. HACI SELIM CIFCI	940828	BATMAN
355. MEHMET EMIN CELIK	940828	KOZLUK
356. HUSEYIN GUYA	940829	DICLE
357. NIYAZI TEKIN	940829	YUKSEKOVA
358. FUAT AKGUL	940831	DIYARBAKIR
359. NURETTIN DORUK	940901	DIYARBAKIR
360. METIN BALABAN	940903	DIYARBAKIR
361. MEHMET ALI ASLAN	940905	DIYARBAKIR
362. NASAH YALCIN	940907	GAZIANTEP
363. SAHABETTIN LATIFECI	940907	DIYARBAKIR
364. SERVET ASLAN	940907	DIYARBAKIR
365. ABDULAZIZ BILGIN	940912	DIYARBAKIR
366. ABDUALLAH CITAK	940913	YUKSEKOVA
367. IHSAN ELMAS	940913	DIYARBAKIR
368. AZIZ OGUZ	940918	DIYARBAKIR
369. KEMAL KUCUK	940918	DIYARBAKIR
370. AHMET?	940920	DIYARBAKIR
371. IHSAN ?	940920	DIYARBAKIR
372. MEHMET EMIN ODABASI	940920	SIVEREK
373. NURI AKTAS	940920	BESIRI
374. YALCIN KILIC	940926	ADANA
375. ALI ERDOGAN	940927	CIZRE
376. BAHATTIN ERDOGAN	940927	CIZRE
377. HURSIT ALTIN	940927	CIZRE
378. SALIH SABUTTEKIN	940928	ADANA
379. SEYITHAN KARATA	940928	BESIRI
380. TEVFIK ?	940928	SIIRT
381. AHMET OZALP	940930	BATMAN
382. AHMET CEYLAN	940930	ERGANI
383. SIDDIK ETYEMEZ	940930	ERGANI
384. SAIT TUNER	941000	YUKSEKOVA
385. KADRIYE GOKMEN	941003	ADANA
386. REBIH CABUK	941003	YUREGIL
387. SEFER CERF	941003	YUREGIL
388. HALILACAR	941004	MIDYAT
389. ISMAIL ALKAN	941004	MIDYAT
390. AHMETSEN	941006	ERUH
391. CEMALETTIN AKBULUT	941006	MIDYAT
392. CEMALETTIN BARAN	941007	SASON
393. MESUT YILDIRIM	941013	NUSAYSIN
394. VEYSI SIZLANAN	941014	DIYARBAKIR
395. AHMET SIYAHTAS	941017	VAN
396. FIKRET UN	941017	DIYARBAKIR
397. OSMAN SIYAHKOC	941018	DARGECIT
398. EBUBEKIR ALDUR	941019	MIDYAT
399. MEHMET MUTLU	941020	DIYARBAKIR
400. HACI OMER SERIF	941022	OMERLI
401. KEMAL DINC	941022	DIYARBAKIR
402. MEHMET BINBAY	941024	URFA
403. MURATTASAN	941024	BATMAN
404. ISMET GUN	941026	DIYARBAKIR
405. MAHSUN KAVAK	941026	ADANA
406. CEMIL YILDIRIM	941027	BATMAN
407. ALI PATIRTI	941029	BISMIL
408. CEMAL YILDIZ	941029	VIRANSHIR
409. ABDULKERIM DENIZ	941031	NUSAYBIN
410. BAKI HANEN	941031	DIYARBAKIR
411. BEHCET DENIZ	941031	NUSAYBIN
412. MEHMET AKIN	941103	SILVAN
413. MEHMET SAGLAM	941103	BATMAN
414. SELIM OGUZ	941103	MIDYAT
415. BEDRI KAMIN	941105	DIYARBAKIR
416. NUMAN CICEK	941106	DIYARBAKIR
417. ISMAIL KARAALIOGLU	941112	ISTANBUL
418. MEDET SERHAT	941112	ISTANBUL
419. MUSTAFA SUMAN	941114	VIRANSEHIR
420. INAL OZDEMIR	941114	BATMAN
421. YUKSEL GENIS	941116	BERN
422. LOKMAN ABIK	941117	DIYARBAKIR
423. SERIF GOK	941122	BATMAN

Institut kurde de Paris

424. SAIT BADEM	941127	BATMAN
425. HASIM CELIK	941130	SILVAN
426. ABDULLAH ABAK	941200	KIZILTEPE
427. SULEYMAN ABAK	941200	KIZILTEPE
428. ERSIN YILDIZ	941202	ISTANBUL
429. ALI TAZEFIDAN	941203	SIVEREK
430. NAM IK KAYA	941203	DIYARBAKIR
431. EMIN KAYNAR	941206	SILVAN
432. IZZETIN ACET	941206	SILVAN
433. MEMDUH CICEK	941207	DIYARBAKIR
434. TEVFIK ALMA	941207	MIDYAT
435. FAIK CANDAN	941214	BALA
436. ABDULBAKI NAYMAN	941216	KURTALAN
437. HALIL SAK	941217	SURUC
438. EDVARD TANRIVERDI	941218	MIDYAT
439. BAYRAM BAL	941220	MARDIN
440. HAMIT BAL	941220	MARDIN
441. VEDAT TELLAN	941220	DIYARBAKIR
442. ABDULKADIR CELIKBILEK	941221	DIYARBAKIR
443. AZIZ ULAS	941222	DIYARBAKIR
444. FAIK TUNC	941222	DIYARBAKIR
445. HIDIR OZTURK	941229	KIZILTEPE
446. IZZET PALA	941229	ADANA
447. ORHAN TEKINCE	941229	DIYARBAKIR
448. SABRIDAS	941229	BATMAN
449. HAMIT DEMIR	941230	ADANA
450. NEZIR BEYDUZ	950000	BATMAN
451. ZEKINE BALKAN	950100	BATMAN
452. HACI SAIT MACIR	950101	YUREGIL
453. HALIT DEMIR	950101	ADANA
454. HASAN HASANBOGA	950103	SIRNAK
455. SIRIN KARABAY	950109	BATMAN
456. YILDIZ AYTEK	950109	DIYARBAKIR
457. MEHMET DILEK	950110	BATMAN
458. SELAHATTIN AYGUL	950110	SASON
459. SEMSEDDIN GUMUS	950110	MIDYAT
460. IZZETTIN GONCE	950111	DIYARBAKIR
461. ZAHIR BALAN	950111	BATMAN
462. BAHATTIN OGUZ	950112	ADANA
463. SERIF KAPLAN	950112	NUSAYBIN
464. HUSEYIN KILIC	950113	TARSUS
465. CEMAL AKTAY	950114	NUSAYBIN
466. MUTLU DEMIR	950117	DIYARBAKIR
467. ZEKI ADLIG	950117	BATMAN
468. GARIBE CAN	950123	DIYARBAKIR
469. YASEMIN DEMIR	950123	DIYARBAKIR
470. HALIL OKSUZ	950126	GAZIANTEP
471. NESAT VANLI	950126	DIYARBAKIR
472. VASIF CETIN	950130	BATMAN
473. TURKAN SERT	950211	DIYARBAKIR
474. MEHMET DAYAN	950213	ADANA
475. SALIH GENC	950215	SILVAN
476. HABIL OZGEN	950216	ERGANI
477. MEHMET SAYDAN	950220	ERGANI
478. NIMET BAL	950221	BATMAN
479. NEVZAT ERSONMEZ	950227	DIYARBAKIR
480. RIDVAN KARAKOC	950302	ISTANBUL
481. HUSEYIN KURT	950304	ADANA
482. RESIT SIMSEK	950304	ADANA
483. HUSEYIN PARLATICI	950311	TARSUS
484. M.SELIM MUJDECI	950311	BATMAN
485. TAHSIN KAPLAN	950313	DIYARBAKIR
486. ASLAN KABAALTINDA	950314	DIYARBAKIR
487. IHSAN OZBAY	950314	SIVEREK
488. HASAN OCAK	950326	ISTANBUL
489. MEHMET AKSARI	950328	VAN
490. MEHMET LATIFECI	950330	SAMANDAG
491. YAHYA LATIFECI	950330	SAMANDAG
492. ERCAN AGVER	950331	YUREGIR
493. ASUMAN KAPLAN	950400	DIYARBAKIR
494. EKREM BESKI	950400	DIYARBAKIR
495. FETHI DENK	950400	DIYARBAKIR
496. KEVSER TURK	950400	DIYARBAKIR
497. MUTLUHAN CICEK	950400	DIYARBAKIR

Institut kurde de Paris

498. RECEP ONUR	950400	DIYARBAKIR
499. SADIK SAZER	950400	DIYARBAKIR
500. SULEYMAN DURMUS	950400	DIYARBAKIR
501. UZEYIR TEKDEMIR	950400	DIYARBAKIR
502. HUSAMETTIN OZKUMUS	950404	DIYARBAKIR
503. ZEHRA KILICASLAN	950404	DIYARBAKIR
504. HAYAT FETTAH L'ARMÉE TURQUIE	950405	KURDE D'IRAK ABBATU PAR
505. IRFAN FETTAH L'ARMÉE TURQUIE	950405	KURDE D'IRAK ABBATU PAR
506. MERVAN FETTAH L'ARMÉE TURQUIE	950405	KURDE D'IRAK ABBATU PAR
507. METIN FETTAH L'ARMÉE TURQUIE	950405	KURDE D'IRAK ABBATU PAR
508. RAMAZAN FETTAH L'ARMÉE TURQUIE	950405	KURDE D'IRAK ABBATU PAR
509. TABIR FETTAH L'ARMÉE TURQUIE	950405	KURDE D'IRAK ABBATU PAR
510. CETIN INALCIN	950410	DORTYOL
511. AYSENUR SIMSEK	950412	YAHSIHAN
512. RUSTEM AKAN	950412	YUREGIR
513. ATILLA BARIS	950413	MUS
514. ABDULLAH KARACA	950416	DIYARBAKIR
515. MEMDUH OZGEN	950416	DIYARBAKIR
516. ADIL BERIMEN	950426	SIVEREK
517. BILAL BERIMEN	950426	SIVEREK
518. CELAL BERIMEN	950426	SIVEREK
519. FERHAN ESER	950427	DIYARBAKIR
520. HUSEYIN KOKU	950427	ELBISTAN
521. YUNUS TURKYILMAZ	950503	ISTANBUL
522. VEHBI DENIZ	950505	DIYARBAKIR
523. HASAN EZER	950508	DIYARBAKIR
524. HACI SEMSETTIN	950514	NUSAYBIN
525. IZZETTIN AKTAS	950514	NUSAYBIN
526. ABDULKERIM KAYA	950515	OMERLI
527. BESTAMI DEMIRKIRAN	950515	ISKENDERUN
528. BOSTAN DEMIRKIRAN	950515	ISKENDERUN
529. SUNAY UNAL INAL	950516	ISTANBUL
530. HALIS MORKOC	950517	ARDAHAN
531. MUHITTIN GOKCE	950517	ARDAHAN
532. SENTURK MORKOC	950517	ARDAHAN
533. TURAN MORKOC	950517	ARDAHAN
534. CELAL DURAK	950522	ISKENDERUN
535. EMIN BAL	950522	ISTANBUL
536. SULEYMAN KAPLAN	950526	MIDYAT
537. SULEYMAN YALCIN	950528	NUSAYBIN
538. CEMIL ACIKKOL	950529	ISTANBUL
539. FIRATACAR	950529	DIYARBAKIR
540. HAKKI AKBALIK	950529	DIYARBAKIR
541. MAHMUT ABAK	950600	KIZILTEPE
542. RESAT YUKSEL	950600	IZMIR
543. MERDAN KUCUK	950604	DIYARBAKIR
544. ABDULLAH ONEN	950605	MERSIN
545. HAIDI BARAN	950608	KURTALAN
546. HACI ALI KEMIK	950611	SIVEREK
547. KADRIATES	950614	LICE
548. HASAN ILTER	950616	BATMAN
549. MAHMUT YILDIZ	950616	BESIRI
550. FATMA YAVUZ	950620	SASON
551. MERYEM YAVUZ	950620	SASON
552. IZZETTIN GORNU	950624	ADANA
553. SABRI SARIGUL	950626	OVACIK
554. ABDULVAHAP KOCAN	950701	HAZRO
555. IBRAHIM PAK	950702	ISTANBUL
556. SALIH SAVAS	950702	SILVAN
557. SEYFETTIN ZENGIN	950702	SILVAN
558. FERIT YONCA	950705	DIYARBAKIR
559. ENGIN CIL	950707	KARAPURCEK
560. KADIR ALPHAN	950707	SILVAN
561. TARKAN KOCATURK	950707	KARAPURCEK
562. SALIM ONURME	950709	MUTKI
563. CENGIZ CANOGLU	950711	DIYARBAKIR
564. KENDALKURT	950712	DIYARBAKIR
565. MEHMETAY	950712	DIYARBAKIR

Institut kurde de Paris

566. AHMET SULAK	950716	DIYARBAKIR
567. IBRAHIM CELIK	950716	BATMAN
568. AHMET YIKILMAZ	950720	SILVAN
569. OMER ERKEK	950721	DIYARBAKIR
570. SALIH AKBULUT	950721	BISMIL
571. VAHIT ?	950721	BISMIL
572. ENSARI DEMIR	950730	DIYARBAKIR
573. FAHRIKUSUN	950802	DIYARBAKIR
574. M.SALIH ERASLAN	950803	SILVAN
575. HUSNU ELDURU	950806	DIYARBAKIR
576. HARUN EFE	950809	DIYARBAKIR
577. ABDULLATIF KILIC	950812	ERUH
578. MEHMET GORDU	950812	DIYARBAKIR
579. MEHMET BICAKCI	950813	BATMAN
580. NURETTIN EKINCI	950814	DIYARBAKIR
581. CAHIT OZALP	950826	BISMIL
582. NAZMIKACAN	950831	DIYARBAKIR
583. AHMET PEKEN	950903	DIYARBAKIR
584. ABDULLAH ONEMLI	950910	DIYARBAKIR
585. ABDULLAH BASARAN	950913	DIYARBAKIR
586. MEHMET GUNGOR	950913	CEMISGEZEK
587. SEDAT ASLAN	960913	DIYARBAKIR
588. FAIK ISMAIL MORAL	950925	ISTANBUL
589. MUHAMMED MUROBI	950925	ISTANBUL
590. NECATI CICEK	950926	DIYARBAKIR
591. BEKIR TUYLU	951012	DIYARBAKIR
592. RAMAZAN KATAR	951012	DIYARBAKIR
593. YUKSELBABACAN	951020	FRANSA
594. FAHRETTIN GURAY	951027	ISTANBUL
595. MURSEL POLAT	951027	DIYARBAKIR
596. SULEYMAN SEYHAN	951030	DARGECIT
597. MURAT AKTEPE	951100	ERCIS
598. BAKI ISIK	951109	DIYARBAKIR
599. RAMAZAN AYHAN	951109	DIYARBAKIR
600. FATMA UYSAL	951116	DIYARBAKIR
601. SERAFETTIN GAZELI	951116	DIYARBAKIR
602. MEHMETATMACA	951121	VAN
603. KAMIL BEKTAS	951201	SILOPI
604. SULEYMAN ACAR	951201	SILOPI
605. BAHAR DEMIRTAS	951210	BESIRI
606. EKREM DEMIRTAS	951210	BESIRI
607. ERCAN DEMIRTAS	951210	BESIRI
608. IBRAHIM KACAR	951210	BESIRI
609. ABDULLAH TUGRUL	951214	ISTANBUL
610. MEHMETAYAN	951219	BATMAN
611. SEVKET YIGIT	951224	VAN
612. FATIH CELIK	951227	ADANA
613. BAKI BENDAL	951229	DIYARBAKIR
614. MURAT YILDIZ	960100	IZMIR
615. MEHMET PISKIN	960104	CIZRE
616. FAHRI TASKIN	960107	DIYARBAKIR
617. MARUF GOCEN	960109	CIZRE
618. YAHYA VEZIROGLU	960112	KIZILTEPE
619. NURETTIN AKSOY	960113	YENIKOPRU
620. HANIFI GURCAN	960114	MARDIN
621. MUSTAFA KOC	960115	DIYARBAKIR
622. ARAFAT ÇAKIR	960117	BATMAN
623. NURETTİN ATASOY	960117	YUKSEKOVA
624. NIMETAKGUN	960120	DIYARBAKIR
625. HUSEYIN KARAYEL	960127	KIZILTEPE
626. YAVUZ GULDEN	960128	KULP
627. KADER YILMAZ	960200	???
628. MEHMET AKARCESME	960211	ISTANBUL
629. KEMAL YOLTAY	960214	ANKARA
630. HALIM DINCLI	960216	KIZILTEPE
631. ABDUL ALI MORADI	960220	ISTANBUL
632. MAKIEM J, JUADEM	960220	ISTANBUL
633. ABDULLAH CANAN	960221	HAKKARI
634. NIHAT UZUN	960222	DIYARBAKIR
635. KAYA GEREN	960225	DIYARBAKIR
636. SELAHATTIN AKBULUT	960225	BISMIL
637. EYUP KARABEY	960226	CUKURCA
638. MAHIR KARABEY	960226	CUKURCA
639. MUZAFFER YUKSEL	960300	???

Institut Kurde de Paris

640. HIKMET OZCAN	960302	IZMIR
641. H.YAKUP VEYSIOGLU	960304	DIYARBAKIR
642. MEHMET KESIM	960304	DERIK
643. TACDIN ERTAS	960305	VAN
644. IBRAHIM PESCI	960309	IGDIR
645. IBRAHIM YUCE	960312	BURSA
646. RAMAZAN ELEN	960327	DIYARBAKIR
647. ABDULRAHIM ALTIN	960330	KAYSERI
648. HUSEYIN SENYIGIT	960330	DIYARBAKIR
649. AHMET OYMAK	960402	ANKARA
650. METIN BOZAN	960402	NUSAYBIN
651. SULTAN M. BUCAK	960402	ANKARA
652. VAHAP AKPINAR	960402	ANKARA
653. RAMAZAN URAN	960406	DIYARBAKIR
654. HASAN GEN	960410	DIYARBAKIR
655. YUSUF DEMIR	960414	NUSAYBIN
656. ESMER MEHMET	960421	VAN
657. NAHITALI	960421	VAN
658. AHMET GORMEZ	960422	BELCIKA
659. AYDIN YILMAZ	960422	MARAS
660. HACI OMER SERIN	960422	MARAS
661. NURETTIN ARSLAN	960422	MARAS
662. ALI CETINKAYA	960507	SIIRT
663. TAHIR OZER	960507	SIIRT
664. AHMETURUN	960518	SIRNAK
665. EMIN DIKER	960524	ISTANBUL
666. OMERTOPCU	960526	MERSIN
667. KUTBETTIN KURU	960609	MARDIN
668. KAZIM YERLIKAYA	960617	SIVAS
669. HIDIR MUT	960619	TUNCELI
670. AYNUR SARI	960622	DIYARBAKIR
671. E3URHAN TURNA	960622	DIYARBAKIR
672. ELIF TURNA	960622	DIYARBAKIR
673. HATICE ORUS	960622	DIYARBAKIR
674. KURSAT NURAY	960622	DIYARBAKIR
675. MURAT SARI	960622	DIYARBAKIR
676. MUSTAFA TOKUS	960622	SIVAS
677. TAMER NURAY	960622	DIYARBAKIR
678. UGUR SARI	960622	DIYARBAKIR
679. EYYUP MENDANLIOGLU	960623	URFA
680. YASAR MENDANLIOGLU	960623	URFA
681. HULUSIKUL	960624	KAYSERI
682. MEHMET KAYA	960624	KAYSERI
683. MUSTAFA OZTURK	960624	KAYSERI
684. KEGORH TAYRAN	960628	BURSA
685. MESUDE KARTALASLAN	960705	DIYARBAKIR
686. MEHMET INANC	960706	SIRNAK
687. KENAN DEMIR	960707	MARDIN
688. BAYRAM AKDUMAN	960712	NURHAK
689. ISMET DEMIRALP	960712	NURHAK
690. MEVLUT TASKIN	960712	NURHAK
691. SENER AKKOL	960712	NURHAK
692. NURETTIN YAZICI	960719	LICE
693. SUKRU YANAR	960719	LICE
694. MEHMET OZBAY	960720	MUS
695. MEHMET DEMIR	960725	MARDIN
696. OMER LUTFU TOPAL	960728	ISTANBUL
697. SELIM ALGAC	960729	ISTANBUL
698. FERIT YILDIRIM	960730	DIYARBAKIR
699. SEDAR BUCAK	960730	MERSIN
700. NECIP AVCI	960806	DIYARBAKIR
701. ALTUN CALIM	960807	DIYARBAKIR
702. ZULKUF CALIM	960807	DIYARBAKIR
703. ABUZER SAGNAK	960811	KANGAL
704. AZIZ EKICI	960811	KANGAL
705. BEDRETTIN GUMUSTEPE	960811	KANGAL
706. CUMALI CICEK	960811	KANGAL
707. IBRAHIM YAVAN	960811	KANGAL
708. ISMAIL BERBER	960811	KANGAL
709. ISMAIL ERYIGIT	960811	KANGAL
710. KUBILAY FIDAN	960811	KANGAL
711. CESUR CAKMAK	960818	VIRANSEHIR
712. HASAN GOKBEL	960818	VIRANSEHIR
713. HARUN CAYIR	960820	DIYARBAKIR

Institut kurde de Paris

714. MUSTAFA TOTOS	960822	SIVAS
715. SEVKET ALPASLAN	960822	VAN
716. OMER BATTAL	960826	R.EFAHIYE
717. SERIF DEMIRTAS	960826	REFAHIYE
718. SELAHADDIN DALOGLU	960908	ISTANBUL
719. ESAT YASAR	960914	BISMIL
720. FAIK ORAN	960914	BISMIL
721. NASIR ALAN	960914	BISMIL
722. NURI YIGIT	960914	BISMIL
723. VEYSIKAYA	960917	DIYARBAKIR
724. ENSARI AKALP	960919	DIYARBAKIR
725. NEZIR CICEK	960921	DIYARBAKIR
726. NIEHMET POLAT	960926	DIYARBAKIR
727. CUMA IDIS	960930	DIYARBAKIR
728. M. SADETTIN KUCUK	960930	DIYARBAKIR
729. NESRIN IDIS URENGOR	960930	DIYARBAKIR
730. UGUR GOREN	960930	DIYARBAKIR
731. MEHDIFAYKA	961001	SILVAN
732. NEZIHA OZKAN	961002	ZARA
733. YAHYAYILDIZ	961002	ZARA
734. NIMET CAKMAK	961003	BATMAN
735. VEYSI BAS	961010	BATMAN
736. ALI RIZATAKOVILI	961015	ISTANBUL
737. ARSLAN BILGIN	961015	TOKAT
738. MUSTAFA BILGIN	961015	TOKAT
739. SAKINE BILGIN	961015	TOKAT
740. BAHATTIN KAYMAZ	961026	CIZRE
741. AZIZ KARAKUS	961028	TUNCELI
742. KAMBER GUNES	961028	TUNCELI
743. FETTAH BALTA	961029	DIYARBAKIR
744. MEHMETVEYSI ETI	961029	DIYARBAKIR
745. HASAN GUL	961101	MERSIN
746. ALI ERGENC	961107	BATMAN
747. ALI HAYDAR EREN	961111	SIVAS
748. KERIM KARDAS	961111	NUSAYBIN
749. RAMAZ-AN KANAY	961113	DIYARBAKIR
750. NUSRETTIN COMAK	961117	VAN
751. EYUP TAS	961120	BATMAN
752. HASAN ACAR	961120	MIDYAT
753. IHSAN MEHMETOGLU	961120	BATMAN
754. SELAHATTIN DEMIR	961120	BATMAN
755. SERVET SAKACI	961121	DIYARBAKIR
756. FUAT ACEMOGLU	961127	SIVEREK
757. RESIT GOK	961129	BATMAN
758. MUSTAFAALTUN	961204	ISTANBUL
759. FELEMEZ ONGUL	961209	MUTKI
760. ERCAN ASLAN	961212	ADIYAMAN
761. HASAN KILIC	961215	DIYARBAKIR
762. ALI ERGEN	961220	DIYARBAKIR
763. ATILLA KORKMAZ	961223	ADIYAMAN
764. MAHMUT ONERARDI	961223	ADIYAMAN
765. NURIKOCA	961223	ADIYAMAN
766. FARUK ERDEM	961229	MURADIYE
767. FUAT SUNA	970101	BATMAN
768. MEHDI SUNA	970101	BATMAN
769. MEHMET LALA	970107	DIYARBAKIR
770. TEVFIK KUSUN	970107	ADIYAMAN
771. GIYASETTIN SAHIN	970108	BATMAN
772. HALIL SAHIN	970108	BATMAN
773. YASAR AKTAN	970108	CERMIK
774. YASIN YERLIKAYA	970108	CERMIK
775. MEHMET GOK	970201	GUCLUKONAK
776. MUSA SAYIK	970205	NUSAYBIN
777. HUSEYIN DEGER	970221	DIYARBAKIR
778. RUFETTIN KAPLAN	970319	DIYARBAKIR
779. EYUP GULLU	970323	ERZIN
780. SALIH GULLU	970323	ERZIN
781. YEMLIHA GULLU	970323	ERZIN
782. HASAN UTKU	970410	TOKAT
783. SURHAN V. TORUN	970514	GAZIANTEP
784. ESMA ILHAN	970519	DIYARBAKIR
785. HAKIM AKDEMIR	970519	DIYARBAKIR
786. AHMET DUYGU	970526	TOKAT
787. CELAL YUCE	970526	DIYARBAKIR

Institut Kurde de Paris

788.	FIKRI TARHAN	970526	DIYARBAKIR
789.	HUSEYIN ALPASLAN	970526	DIYARBAKIR
790.	ILHAN YILMAZ	970526	DIYARBAKIR
791.	MEHMETTARHAN	970526	DIYARBAKIR
792.	MUSTAFA CIVI	970526	TOKAT
793.	NACIOZEN	970526	TOKAT
794.	NIMET MECIN	970526	DIYARBAKIR
795.	UMIT SAHIN	970528	URFA
796.	ISMAIL KAHRAMAN	970627	ERZINCAN
797.	SEYITHAN ASLAN	970704	MUS
798.	SULEYMAN KARASULA	970707	DIYARBAKIR
799.	MECIT SENGUL	970708	BATMAN
800.	IBRAHIM AKIN	970711	ADANA
801.	ABDURREZZAK BINZET	970718	SIRNAK
802.	HASAN KANDEMIR	970720	MUS
803.	MAHMUTTURHAN	970720	MUS
804.	HALIS GUNEYLI	970731	DIYARBAKIR
805.	MUZAFFER SURUCU	970731	VAN
806.	ABDURREZZAK CALISKAN	970801	DIYARBAKIR
807.	ALI UCAR	970809	MARDIN
808.	HIDIR ULAK	970821	TUNCELI
809.	HALIL YILMAZ	970822	BATMAN
810.	HIDIR TEKIN	970822	TUNCELI
811.	MEHMET AL	970822	URFA
812.	ISMAIL TIMURTAS	970914	SIIRT
813.	MUSTAFA KAYAR	970914	SIIRT
814.	HULUSI ALTINTAS	970918	ISTANBUL
815.	TAHSIN IBICEKEN	970922	DIYARBAKIR
816.	ISKENDER ARAS	970924	MARDIN
817.	REYHAN ARAS	970924	MARDIN
818.	SEREF KARCIK	971004	VAN
819.	MUSTAFACZKAN	971009	TARSUS
820.	OKTAY BULUN	971010	TARSUS
821.	ALI EROL	971019	URFA
822.	ALTUN DOGAN	971019	TUNCELI
823.	HAMIT FIDANCI	971019	DIYARBAKIR
824.	KEVSER CUBUKCU	971019	ORDU
825.	NAZLIGUL CUBUKCU	971019	ORDU
826.	ALIER TAKAK	971020	ISTANBUL
827.	ISMAIL CEVIK	971020	ISTANBUL
828.	MEDENIOZKAN	971020	BITLIS
829.	REMZI DURGUN	971020	BITLIS
830.	HUSEYIN EKSIOGLU	971024	ISTANBUL
831.	AHMET UNKAZAN	971030	ANKARA
832.	ISMAIL SEVINC	971031	DIYARBAKIR
833.	SULEYMAN OGE	971109	ISTANBUL
834.	KORHAN DOGXUSOZ	971110	ANKARA
835.	ALI EKBER SAHIN	971112	TUNCELI
836.	MEHMET SAH SEN	971205	DIYARBAKIR
837.	ABDULKERIM ASLAN	971215	MARDIN
838.	EMIN DINC	971215	MARDIN
839.	FIKRET CICEK	971215	MARDIN
840.	GAFFAR DINC	971215	MARDIN
841.	HUSEYIN ASLAN	971215	MARDIN
842.	HUSEYIN DEMIREL	971215	MARDIN
843.	IBRAHIM DEMIRBAG	971215	MARDIN
844.	KASIM KARTAL	971215	MARDIN
845.	KUMRU EROL	971215	MARDIN
846.	MAHMUT KORKMAZ	971215	MARDIN
847.	MUSTAFA DINC	971215	MARDIN
848.	SAIT DEMIREL	971215	MARDIN

Institut Kurde de Paris

Liste non exhaustive des disparus

1993-1997

Soruce : Association des droits de l'homme de Turquie (IHD)

NOM	DATE	LIEU	ORGANISATION
1. BEKTAS AVCI	930000	—	CIVILE
2. CEZAIR ORHAN	930000	KULP	CIVILE
3. HASAN ORHAN	930000	KULP	CIVILE
4. SELIM ORHAN	930000	KULP	CIVILE
5. ALI KIRLANGIC	930307	ISTANBUL	CIVILE
6. HALIT OZDEMIR	930600	CIZRE	CIVILE
7. HAMDI SIMSEK	930600	CIZRE	CIVILE
8. HIKMET SIMSEK	930600	CIZRE	CIVILE
9. IBRAHIM AKIL	930600	CIZRE	CIVILE
10. SALIH DEMIRHAN	930600	CIZRE	CIVILE
11. SEMDIN CULAZ	930600	CIZRE	CIVILE
12. FEVZI CDKUTAN	930625	HAZRO	CIVILE
13. IHSAN UYGUR	930706	ISTANBUL	CIVILE
14. YUKSELALPTEKIN	930706	ISTANBUL	CIVILE
15. AYSEL MALKAC	930807	ISTANBUL	CIVILE
16. ERDOGAN SAKAR	930813	ISTANBUL	CIVILE
17. ABDULVAHAP TIMURTAS	930814	SILOPI	CIVILE
18. SERHAN DEHMEN	930908	ISTANBUL	DEV -SOL
19. A.CEMI L YAMUK	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
20. BAHRI SIMSEK	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
21. BEHCET TUTUS	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
22. CELIL AYDOGDU	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
23. HASAN AVAR	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
24. SAH ATALA	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
25. SALIH AKDENIZ	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
26. SERIF AVAR	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
27. NUSRET YERLIKAYA	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
28. TURAN DEMIR	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
29. UMIT TAS	931009	DIYARBAKIR	CIVILE
30. YILMAZ GUMUS	931021	BATMAN	POLITIQUE
31. BAHRI KAGANASLAN	931110	DIYARBAKIR	CIVILE
32. AHMET CAKICI	931128	HAZRO	POLITIQUE
33. ALI EFEOGLU	940105	ISTANBUL	DEV-SOL
34. FETHI YILDIRIM	940105	VIRANSEHIR	CIVILE
35. YUSUF TUNC	940209	KIZILTEPE	CIVILE
36. CUNEYT AYDINLAR	940220	ISTANBUL	CIVILE
37. NAZIM BABAOGLU	940311	SIVEREK	CIVILE
38. ZEYNEL KURSAD	940324	BATMAN	CIVILE
39. RECEP GULER	940400	IZMIR	DEV-SOL
40. PIRO AY	940416	MARDIN	CIVILE
41. MEHMET TANRIVERDI	940508	LICE	CIVILE
42. MEHMET CAN AYSIN	940508	LICE	POLITIQUE
43. MUHARREM TANRIVERDI	940508	LICE	CIVILE
44. AHMET SEFIK	940516	SILOPI	CIVILE
45. MEHMET TAYBAG	940516	SILOPI	CIVILE
46. OSMAN KAYA	940516	SILOPI	CIVILE
47. ALI IHSAN CICEK	940518	LICE	CIVILE
48. CAYAN CICEK	940518	LICE	CIVILE
49. IKRAMIPEK	940518	LICE	CIVILE
50. KASIM ALPSOY	940518	ADANA	POLITIQUE

Institut kurde de Paris

51.	KAZIM ALPSOY	940518	ADANA??	CIVILE
52.	MUSTAFA BULUT	940518	LICE	CIVILE
53.	SERVETIPEK	940518	LICE	CIVILE
54.	SEYITHAN YOLUR	940518	LICE	CIVILE
55.	TAHSIN CICEK	940518	LICE	CIVILE
56.	ILYAS EDIP DIRIL	940519	BEYTUSSEBAP	POLITIQUE
57.	ZEKI ERCAN DIRIL	940519	BEYTUSSEBAP	POLITIQUE
58.	CEZAYIR ORHAN	940524	KULP	POLITIQUE
59.	HASAN ORHAN	940524	KULP	POLITIQUE
60.	SELIM ORHAN	940524	KULP	POLITIQUE
61.	MEDINE KAYA	940530	LICE	PKK
62.	MUSTAFA BULUT	940600	LICE	CIVILE
63.	SINAN FIDAN	940606	DIYARBAKIR	CIVILE
64.	RECAI AYDIN	940702	CINAR	CIVILE
65.	ABDULGANI DAG	940711	NUSAYBIN	PKK
66.	MAHMUT DEMIREL	940800	BATMAN	POLITIQUE
67.	RESUL SACAN	940809	BATMAN	POLITIQUE
68.	MUSTAFA GUNKAN	940818	HANI	CIVILE
69.	SAFURA YILDIRIM	940831	NUSAYBIN	POLITIQUE
70.	LUTFIYE KACAR	940905	ISTANBUL	DHKP-C
71.	FIDAN GUNGOR	940911	ISTANBUL	CIVILE
72.	KENAN BILGIN	940912	ANKARA	?
73.	DILEK SERIN	940923	TUNCELI	CIVILE
74.	DUZALI SERIN	940923	TUNCELI	CIVILE
75.	ELIF ISIK	940923	TUNCELI	CIVILE
76.	GULIZAR SERIN	940923	TUNCELI	CIVILE
77.	HATUN ISIK	940923	TUNCELI	CIVILE
78.	HIDIR ISIK	940923	TUNCELI	CIVILE
79.	YETER ISIK	940923	TUNCELI	CIVILE
80.	BABEKIR ALDUR	940930	MIDYAT	CIVILE
81.	ADNANI SEKER	941000	TUNCELI	CIVILE
82.	AHMET AKBAS	941000	HOZAT	CIVILE
83.	DILEK SERIN	941000	TUNCELI	CIVILE
84.	DUZALI SERIN	941000	TUNCELI	CIVILE
85.	ELIF ISIK	941000	TUNCELI	CIVILE
86.	GULIZAR SERIN	941000	TUNCELI	CIVILE
87.	HATUN ISIK	941000	TUNCELI	CIVILE
88.	IBRAHIM GENCER	941000	TUNCELI	CIVILE
89.	MEHMETAKGUN	941000	HOZAT	CIVILE
90.	MUSLUM AYDIN	941000	HOZAT	CIVILE
91.	NAZIM GULMEZ	941000	HOZAT	CIVILE
92.	RIDVAN TEMIZ	941000	DERIK	PKK
93.	YETER ISIK	941000	TUNCELI	CIVILE
94.	TURGUT YENISOY	941004	BISMIL	CIVILE
95.	AHMET KIRAN	941013	PULUMUR	CIVILE
96.	ERDOGAN ERGUN	941110	ISTANBUL	CIVILE
97.	ALI TEKDAG	941113	DIYARBAKIR	CIVILE
98.	AHMET YETISEN	941114	BATMAN	POLITIQUE
99.	SEHMUZ OZEN	941116	MARDIN	CIVILE
100.	ENDER TOGCU	941129	DIYARBAKIR	CIVILE
101.	ISMAIL AGAYA	941200	BATMAN	POLITIQUE
102.	ABDULLAH EFELI	941215	CIZRE	CIVILE
103.	IHSAN HARAN	941224	DIYARBAKIR	CIVILE
104.	ISMAIL BAHCECI	941224	ISTANBUL	DHKP-C
105.	SIRIN MUTLU	950100	KOZLUK	CIVILE
106.	BEDRIALGAN	950125	DIYARBAKIR	CIVILE
107.	FARUK DURRE	950127	ADANA	CIVILE
108.	NIHAT ASLAN	950200	MIDYAT	CIVILE
109.	MUHITTIN OLMAZ	950215	BISMIL	CIVILE
110.	MURAT YILDIZ	950223	ISTANBUL	CIVILE
111.	TARIK UMIT	950300	ISTANBUL	CIVILE
112.	BEKIR BIRLIK	950329	KIZILTEPE	CIVILE

Institut kurde de Paris

113.	KEMAL BIRLIK	950329	KIZILTEPE	CIVILE
114.	ZEKI ALABALIK	950329	KIZILTEPE	CIVILE
115.	ZUBEYIR BIRLIK	950329	KIZILTEPE	CIVILE
116.	MEHMET ALCAN	950410	DIYARBAKIR	CIVILE
117.	IHSAN DAGLI	950414	SILVAN	CIVILE
118.	NEZIR TEKCI	950429	YUKSEKOVA	CIVILE
119.	SAIT ZENGIN	950506	MIDYAT	CIVILE
120.	ABDULAZIZ TURAN	950510	NUSAYBIN	CIVILE
121.	HATICE SIMSEK	950511	SAVUR	CIVILE
122.	KADIR DEMIR	950515	MIDYAT	CIVILE
123.	AHMET ATUK	950515	MIDYAT	CIVILE
124.	HUSNU DILMEN	950515	MIDYAT	CIVILE
125.	SUKRU DEMIR	950515	MIDYAT	CIVILE
126.	ALI DENIZ	950524	LICE	CIVILE
127.	HAMDIN YILDIRIM	950524	LICE	CIVILE
128.	KASIM DENIZ	950524	LICE	CIVILE
129.	HUSEYIN GUNER	950600	ADANA	CIVILE
130.	AHMET YAKACI	950603	LICE	CIVILE
131.	M.EMIN KIZILSU	950603	DIYARBAKIR	CIVILE
132.	ORHAN YAKACI	950603	LICE	CIVILE
133.	AHMET CINGOZ	950607	DIYARBAKIR	CIVILE
134.	EDIP AKSOY	950607	DIYARBAKIR	CIVILE
135.	MELIH VURAL	950629	DIYARBAKIR	CIVILE
136.	AHMET YAMAN	950703	ULUDERE	CIVILE
137.	AHMET PEHLIVAN	950704	ISTANBUL	CIVILE
138.	ABDURRAHMAN TUNALI	960705	DIYARBAKIR	CIVILE
139.	MEHMET TUNALI	950705	DIYARBAKIR	CIVILE
140.	MUSTAFA SAYGI	950707	SILVAN	CIVILE
141.	IHSAN YAZICI	950719	DIYARBAKIR	CIVILE
142.	HIDIR GOKTAS	950721	HOZAT	CIVILE
143.	SELIM ACAR	950721	MIDYAT	CIVILE
144.	MEHMET YILDIZ	950722	DIYARBAKIR	CIVILE
145.	AHMET OZDEMIR	950813	GUCLUKONAK	CIVILE
146.	AHMET OZER	950813	GUCLUKONAK	CIVILE
147.	BAHRI ESENBOGA	950813	GUCLUKONAK	CIVILE
148.	FIKRI SEN	950813	GUCLUKONAK	CIVILE
149.	ILHAN IBAK	950813	GUCLUKONAK	CIVILE
150.	RESIT YILDIZ	950827	NUSAYBIN	CIVILE
151.	SERIF YILMAZ	950901	HIZAN	CIVILE
152.	SEYHVIUS EROGLU	950903	BATMAN	CIVILE
153.	HAMZA GUNERI	950911	AGRI	JOURNALISTE
154.	ZAFER DEMIRKIRAN	950912	DIYARBAKIR	CIVILE
155.	CEMIL CELIK	950926	OMERLI	CIVILE
156.	HATIP YILDIRIM	951000	-	
157.	HIKMET OGUZ	951000	-	
158.	SALIH TEKIN	951000	-	
159.	SEYHMUZ EROGLU	951000	-	
160.	BESIR SAYIN	951015	BASKALE	CIVILE
161.	HAYDAR YILMAZ	951015	BASKALE	CIVILE
162.	MEMIM YILMAZ	951015	BASKALE	CIVILE
163.	YUSUF AKTAS	951015	BASKALE	CIVILE
164.	FEHMI TOSUN	951019	ISTANBUL	CIVILE
165.	ABDURRAHMAN COSKUN	951030	DARGECIT	CIVILE
166.	ABDURRAHMAN OLCAY	951030	DARGECIT	CIVILE
167.	DAVUT ALTUNKAYNAK	951030	DARGECIT	CIVILE
168.	MEHMET EMIN ASLAN	951030	DARGECIT	CIVILE
169.	NEDIM AKYON	951030	DARGECIT	CIVILE
170.	SEYHAN DOGAN	951030	DARGECIT	CIVILE
171.	HUSEYIN AYDEMIR	951100	ISTANBUL	CIVILE
172.	ABDULLATIF YAGIZAY	951101	NUSAYBIN	CIVILE
173.	ABDULSELAM SAHIN	951112	YUKSEKOVA	CIVILE
174.	MIKDAT OZEKEN	951127	YUKSEKOVA	CIVILE

Institut kurde de Paris

175.	MUNIR SAMTAS	951127	YUKSEKOVA	CIVILE
176.	SEMSETTIN YURTSEVEN	951127	YUKSEKOVA	CIVILE
177.	MEHMET GURKAN	960000	?	PKK?
178.	HANIFI YAMAN	960105	LICE	CIVILE
179.	AHMET OGUZ	960200	ISTANBUL	CIVILE
180.	ORUC	960213	BISMIL	CIVILE
181.	ALI YEGUL	960303	DIYARBAKIR	CIVILE
182.	MEHMET SEZER	960303	DIYARBAKIR	CIVILE
183.	HICRI KUTBEHAN	960304	DERIK	CIVILE
184.	TALAT TURKOGLU	960401	EDIRNE	CIVILE
185.	HIKMET KARACAN	960501	HABUR	CIVILE
186.	SELAHATTIN GOK	960531	ISTANBUL	CIVILE
187.	ISA EFE	960607	MARDIN	CIVILE
188.	LEZGIN AKAY	960622	ISTANBUL	CIVILE
189.	ADNAN YUCE	960707	MARDIN	CIVILE
190.	ISA EFE	960707	MARDIN	CIVILE
191.	NERMIN AYDOGAN	960708	TUNCELI	CIVILE
192.	MUHAMMED SAHIN	960802	ISTANBUL	CIVILE
193.	ALI HAYDAR KAYA	960813	DIYARBAKIR	CIVILE
194.	AHMET BOZKIR	960825	HAKKARI	CIVILE
195.	HALIT ERTUS	960825	HAKKARI	CIVILE
196.	LOKMAN KAYA	960825	HAKKARI	CIVILE
197.	SELAHATTIN ASAR	960825	HAKKARI	CIVILE
198.	SULEYMAN TEKIN	960825	HAKKARI	CIVILE
199.	DOGAN AYHAN	960918	ISTANBUL	CIVILE
200.	KAMBERTURUNC	961011	ANTEP?	CIVILE
201.	ABDUSSEMAT ALPER	961026	ISTANBUL	CIVILE
202.	HASAN KURKUT	961100		CIVILE
203.	RAMAZAN TEKIN	961101	DIYARBAKIR	CIVILE
204.	SIRIN BAYRAM	961101	DIYARBAKIR	CIVILE
205.	HALIL BIRLIK	961107	SIRNAK	CIVILE
206.	MEHMET BILGIC	961107	SIRNAK	CIVILE
207.	HAKKI KAYA	961118	DIYARBAKIR	CIVILE
208.	RAMAZAN YAZICI	961122	DIYARBAKIR	CIVILE
209.	SELAHATTIN GUMURCU	961125	DIYARBAKIR	CIVILE
210.	FAHRIYE MORDENIZ	961128	DIYARBAKIR	CIVILE
211.	MAHMUT MORDENIZ	961128	DIYARBAKIR	CIVILE
212.	HIDIR OZTURK	961131	DIYARBAKIR	CIVILE
213.	MEHMET BATIL	961220	MARDIN	CIVILE
214.	NAZIM UNVER	970100	SIRNAK?	CIVILE
215.	ERCAN KARA	970107	DIYARBAKIR	CIVILE
216.	VAKKAS SABANCI	970700	GAZIANTEP	CIVILE

Institut kurde de Paris

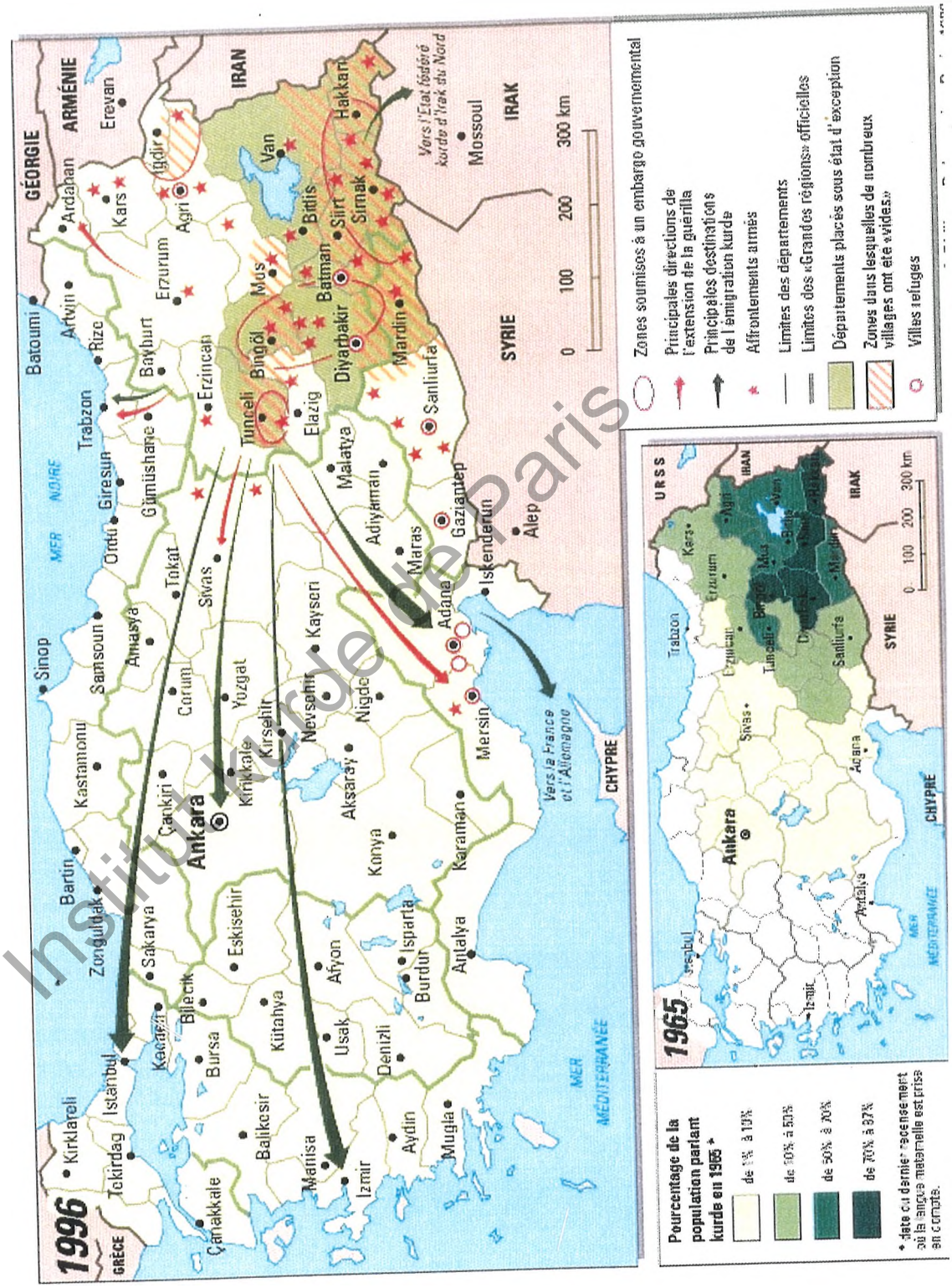

Institut Kurde de Paris

INSTITUT KURDE de PARIS
BIBLIOTHÈQUE

Institut kurde de Paris